UNIV. OF ARIZONA
PQ2072.A3 C3 mn
Voltaire/Voltaire. uvres inedites
3 9001 03811 8637

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/bwb_S0-CEK-297_1

SUPPLÉMENT

AUX

ŒUVRES DE VOLTAIRE

TOME PREMIER

ŒUVRES INÉDITES

I

DU MÊME AUTEUR

Laclos (1741-1803), 2e édition, 1905 (Société du Mercure de France, éditeur), 1 vol. in-18.

Sénac de Meilhan, **Considérations sur l'esprit et les mœurs**, choisies et accompagnées d'une notice et d'un commentaire, 1905 (Sansot, éditeur), 1 vol. in-18.

Charles Joseph, prince de Ligne, **Mes écarts ou ma tête en liberté**, réflexions choisies, ordonnées et accompagnées d'une notice et d'une bibliographie, 1906 (Sansot, éditeur), 1 vol. in-18.

Voltaire seigneur du village, ouvrage illustré de trois portraits de Voltaire et de quatre cartes, 1912 (Hachette, éditeur), 1 vol. in-16.

Inventaire des manuscrits de la bibliothèque de Voltaire conservée à la bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg, Paris, Imprimerie nationale, 1913, 1 vol. in-8°

PQ
2072
A3
C3
v. 1

VOLTAIRE

ŒUVRES INÉDITES

PUBLIÉES PAR

FERNAND CAUSSY

TOME PREMIER

MÉLANGES HISTORIQUES

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1914

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

Quinze exemplaires sur papier de Hollande
numérotés de 1 à 15
et quatre cent quatre-vingt-cinq exemplaires sur vélin des
papeteries Lafuma numérotés de 16 à 500

412

AVERTISSEMENT

Il n'est personne qui n'ait éprouvé combien sont devenues insuffisantes les deux éditions les plus en usage de Voltaire, celle de Beuchot, publiée de 1828 *à* 1843, *et celle de Moland, qui la reproduit à l'exception de la correspondance* (*Paris, Garnier frères*, 1877-1883). *Non seulement la correspondance s'accroît d'année en année, et l'on peut presque dire de mois en mois, mais si volumineuses que soient les œuvres de Voltaire, nous ne les possédons pas encore en entier. Les poésies diverses ne demandent pas une révision moins attentive que la correspondance; le théâtre contient des parties dont la nouveauté mérite d'être révélée; de nombreux opuscules ont été découverts; enfin des chapitres inédits ou non recueillis de ses ouvrages historiques restent à publier, ainsi que ses remarques sur l'histoire générale.*

Ces lacunes, qui sont graves, ont fait souvent regretter que nous ne possédions pas une grande édition de Voltaire, digne à la fois de la science et de notre pays. Quoique les textes publiés dans l'édition de Kehl, ceux de la correspondance exceptés, puissent être en général considérés comme fidèles, un travail de révision sur les manuscrits et les éditions primitives s'imposerait au moins pour les ouvrages devenus classiques. Un classement plus méthodique des Mélanges *serait également désirable.*

Cette entreprise paraît malheureusement impossible pour diverses raisons, dont la plus forte est la situation

du marché des livres en France. Dans le courant du XIX^e^ siècle, il n'a pas été publié moins de trente-deux éditions des œuvres complètes de Voltaire. Comment surcharger d'une édition nouvelle les bibliothèques soit publiques, soit privées, que le seul Voltaire occupe par tant de volumes? Une édition mise à jour ne comprendrait pas moins de soixante volumes dans le format in-8 cavalier, qui est celui de l'édition Garnier, et de quatre-vingt-cinq volumes dans le format de l'édition Beuchot, in-8 carré. Ajoutons que l'état de la science, bien que très avancé en ce qui touche Voltaire, n'est toutefois pas encore tel qu'il ne vaille pas mieux retarder une édition définitive jusqu'au moment où son exécution matérielle redeviendra possible.

Mais ce dont le besoin se fait de plus en plus pressant pour le public lettré, ce sont des éditions critiques des ouvrages classiques, comprenant à la fois des notes et des notices explicatives et une révision des textes sur les différentes éditions publiées par les soins de Voltaire lui-même; c'est davantage encore un Supplément aux œuvres complètes, *comprenant un appoint aux œuvres proprement dites, et surtout un supplément à la Correspondance générale qui porterait au nombre d'environ* 15.000 *les* 10.000 *numéros de l'édition Garnier.*

Ce supplément est l'ouvrage que nous soumettons à l'agrément des lettrés. Il comprendra neuf volumes in-8 raisin divisés de la manière suivante :

ŒUVRES INÉDITES

Tome I. Mélanges historiques.

Tome II. Mélanges historiques (*suite*), Philosophie, Politique et législation.

Tome III. Mélanges littéraires, Théâtre, Poésie, Table.

CORRESPONDANCE

Tome IV (1), années 1712 à 1741
Tome V (2), années 1741 à 1753
Tome VI (3), années 1753 à 1758
Tome VII (4), années 1758 à 1764
Tome VIII (5), années 1765 à 1771
Tome IX (6), années 1772 à 1778

Les premiers volumes, tirés pour la plus grande part de la bibliothèque de Voltaire à Saint-Pétersbourg, seront, j'espère, une révélation du plus vif intérêt pour l'Europe savante.

La correspondance, non seulement rassemblera toutes les lettres de Voltaire découvertes depuis 1882, *mais on y joindra les réponses des correspondants de Voltaire, les analyses des lettres passées en vente publique et non retrouvées, une mention des lettres perdues, l'indication des originaux, quand ils subsistent, enfin des notes rectifiant les erreurs de date et d'attribution de la dernière édition. On espère qu'elle deviendra par là un instrument de travail indispensable, aussi bien aux historiens du XVIII^e^ siècle qu'à ceux de la littérature.*

§

Nous avons, pour la publication des textes, des règles sûres et tellement éprouvées à l'usage qu'il y aurait de la hardiesse à s'en écarter. La fidélité, qui jamais n'aurait dû être un mérite, est aujourd'hui devenue commune; l'indication des sources permet au reste de la vérifier.

Mais il s'en faut de beaucoup qu'une méthode aussi fixe dirige l'annotation explicative.

Dans la première moitié du XIX^e^ siècle, les éditeurs s'efforçaient de donner un texte correct ; ils considéraient comme une bienséance de ne point s'égaler par leurs commentaires à l'écrivain qu'ils mettaient au jour ; et comme ils s'adressaient à un public cultivé, ils le satisfaisaient par des annotations sobres et opportunes. Quelques-uns de ces éditeurs ont laissé des modèles d'ingéniosité discrète. Pour nous en tenir au seul Voltaire, je reste, après une longue pratique, rempli d'admiration pour la courte bibliographie de Quérard, et pour la sagace édition de Beuchot. On ne saurait imaginer, si on ne les a pas regardés de près, à quel point les dessous de cette édition sont nets, riches et soignés. Beuchot a eu en main nombre de manuscrits ou de volumes préparés par Voltaire même pour l'impression ; il a collationné une foule de pièces originales ; il a entretenu pendant vingt ans une correspondance active avec toute l'Europe littéraire. Et c'étaient là des soins dont il pensait devoir au public la réalité plutôt que l'étalage.

Je ne sais pas si les éditeurs contemporains sont plus savants que les Walckenaër et les Monmerqué ; ils sont assurément moins brefs et moins modestes. Ce n'est pas assez que de nous donner les textes des manuscrits originaux et les leçons des éditions publiées par un auteur : on nous dénonce les variantes des contrefaçons, et il n'est pas une coquille dont on daigne nous faire grâce. Autour du texte, on amoncelle un commentaire épineux, où se versent pêle-mêle les références d'archives et les notions du Larousse, des réflexions de méthode et des rapprochements littéraires ; car l'usage des dictionnaires, si récent pour quelques-uns qu'ils s'en font gloire, n'exclut pas cependant les antiques manies :

pas une phrase d'un grand écrivain où ils ne relèvent des « imitations » saugrenues.

Que de telles méthodes soient nécessaires pour de certains auteurs, c'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider ici ; en général, elles produisent des chefs-d'œuvre de minuties tantôt triviales, tantôt oiseuses de subtilités ou futiles ou spécieuses, et de constante irréflexion. Surtout, rien de blessant à l'œil comme ces notes qui pendent en haillons au bas des pages, comme ces textes hérissés de chiffres qui font l'effet de salissures de mouches sur un miroir. Mais appliqués à Voltaire, ce génie lumineux et simple par excellence, ces procédés sont le comble du ridicule et de la niaiserie.

Il m'a semblé que la seule méthode opportune est celle de Beuchot et des éditeurs de Kehl dont le mérite en leur temps ne fut pas si mince. Dans un ouvrage tiré à petit nombre et réservé au public savant, je n'ai pas cru devoir donner des annotations plus étendues que celles figurant jusqu'ici dans toutes les éditions de Voltaire. Qu'un livre destiné aux classes examine et critique les exposés historiques de Voltaire, cela peut être de son ressort ; cela ne s'accorde pas avec le but essentiel de cet ouvrage, qui est de publier des textes nouveaux. Lorsque nous arriverons à la Correspondance, *je tenterai, à l'aide des documents d'archives, des précisions biographiques sur les personnages qu'ignorent les dictionnaires ; mais pour les* Mélanges historiques et philosophiques, *rien n'eût été moins voltairien que de prendre les airs d'un savoir encyclopédique à l'aide du Michaud ou même de Baluze, celui-ci étant à portée de tous les bacheliers, comme l'autre à celle de tous les primaires.*

A l'imitation de Beuchot, je me suis encore efforcé de réduire en de brèves notices les éclaircissements néces-

saires aux œuvres et opuscules de Voltaire publiés dans les premiers volumes. Dans ces notices je n'ai pas renvoyé aux ouvrages classiques, comme la bibliographie de M. Bengesco et la judicieuse édition du Siècle de Louis XIV *publiée par M. Emile Bourgeois ; c'est que j'ai supposé ces ouvrages connus de tous comme ils sont dignes de l'être.*

Trop de savants, dans le monde civilisé, ont donné leur approbation à ce supplément pour que je n'espère pas la faveur du public : quand il s'agit d'un esprit universel comme celui de Voltaire, les barrières des nations s'abaissent aussi bien que celles des partis. Il m'est précieux d'avoir à reconnaître ici l'intérêt qu'ont bien voulu me témoigner sir Edmund Gosse, bibliothécaire de la Chambre des Lords, S. E. M. Kobeko, membre du Conseil de l'Empire Russe, directeur de la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, et S. E. M. Reinhold Koser, directeur des Archives Royales de Prusse. En France, tant de mes confrères et de mes maîtres m'ont favorisé de leur sympathie que je ne puis, comme je le voudrais, les citer tous ; du moins cette unanimité montre-t-elle que dans l'élite autant que dans le peuple les idées du XVIII^e^ siècle sont toujours vivaces et qu'aujourd'hui comme il y a cent cinquante ans, la République des Lettres reconnaît Voltaire pour son patriarche. Cependant je dois nommer MM. Frédéric Masson et Henry Roujon qui depuis longtemps m'encouragent avec une bienveillance particulière, et M. Alphonse Aulard qui m'a donné dans cette entreprise l'appui le plus efficace et le plus soutenu.

Fernand Caussy.

TABLE SOMMAIRE

TABLE SOMMAIRE

On ne reproduit ici que les titres inscrits par Voltaire lui-même sur les manuscrits

ESSAI SUR LES MŒURS

Pages

Notice 17

Le chapitre des arts 37

Remarques pour l'histoire universelle

Avertissement 101

Notes sur l'histoire ancienne 103

Extraits et notes pour mémorandum 104

Chine. 109

Des Grecs 110

De la religion des Anciens Perses 118

Chine. 122

Noms barbares 122

Oracles 124

Temples 124

Religion. 125

Sur l'histoire ancienne 126

Religion 127

Chine 128

Indes. 131

Chine. 132
Eucharistie. 133
Images 133
Premiers chrétiens 134
Lettre de saint Pierre 138
Justin. 140
Ethiopie. 140
Capitulaires de Charlemagne. 143
Eglise. 149
Mœurs des Italiens du temps de Frédéric II . . 156
Ancienne finance avant saint Louis 158
Notes et remarques. 162
Anciennes coutumes. 180
Histoire moderne. 211
Pour le chapitre de l'Eglise au temps de Charles Quint 213
Bulles. 215
Pic de la Mirandole. 216
Jésuites 218
Histoire de France 220
Papes. 221
Jésuites 223
Chine. 225
Confession 226
Chine. 229
Japon. 230
Voyages vers la Chine. 232
Turcs. 243
Italie 256
Histoire moderne. 257
Concernant le XVIe siècle en France. 257
Fromenteau. 258
Remarques historiques 261
Fautes d'impression. 267

SIÈCLE DE LOUIS XIV

Notice. 271
Préface de l'éditeur 291
Avis du libraire 292
Avertissement 293
Mémoires pour le siècle de Louis XIV 295
Minorité 300
Généalogie de quelques maisons, familles de robe. 302
L'Empire. 303
L'Espagne 304
La Hollande 305
Anecdotes importantes. 307
Sous Louis XIV 310
Louis XIV pour mémoire. 311
Situation des affaires de l'Europe et abrégé de celles qui précédèrent la guerre de 1741. 312
Le siècle de Louis XIV 330
Remarques de M. l'abbé Dubos sur l'Introduction à l'histoire de Louis XIV 332

APPENDICE

Table comparée de l'essai sur les moeurs . . . 337

ESSAI SUR LES MŒURS

NOTICE

Etabli à Cirey en 1733, Voltaire, entre plusieurs projets, avait celui d'achever une *Histoire de Louis XIV*, entreprise dès 1732. Il éprouva tout d'abord une difficulté assez inattendue : c'est que M^me^ du Châtelet, vouée depuis peu à la science, n'avait point le goût de l'histoire. Sa raison solide répugnait à « l'afféterie » des belles-lettres. Elle admettait la tragédie, dont les succès rapportent à l'auteur, les vers impromptus qui, débités à propos, donnent du relief dans la société ; mais pour Tacite, elle le traitait de « bégueule qui dit les nouvelles de son quartier ». De plus, fille d'un lecteur du Roi, elle savait, dès l'enfance, combien sont pernicieux dans un gouvernement réglé les livres qui relatent les actions des ministres ; elle ne concevait pas, disait-elle, le plaisir d'écrire un ouvrage condamné à ne pas voir le jour. Aussi tenait-elle enfermées les notes et les esquisses de son ami ; et la clef en était dans son tablier.

Tout appliqué que fût le poète à s'instruire dans la géométrie, il ne laissait pas de regretter ses anciennes études. La rigueur des théorèmes contenait mal sa fantaisie, et, du reste, son entendement ne passait pas le second livre d'Euclide. Il entreprit de réduire la marquise. Dans les termes où ils étaient, rien de plus aisé en apparence, et peu d'affaires au fond, qui fussent plus

délicates. Si le plaisir de l'esprit, vif et mutuel, avai éclairé les débuts de leur commerce, ils n'y furent bientôt retenus, l'un que par la vanité, l'autre que par l'intérêt ; le cœur n'était point de la partie, et Mme du Châtelet, nature sèche et dominatrice, se dédommageait de la dépendance où elle était à certains égards par une hauteur intraitable sur tout le reste. Il n'y avait pas espoir de l'amener à rien, si l'on n'engageait point son amour-propre.

Voltaire lui fit voir en conséquence la gloire qu'il y aurait à elle d'appliquer son génie à l'histoire. Elle se défendait par de bonnes raisons. « Que m'importe, disait-elle, à moi Française vivant dans ma terre, de savoir qu'Egil succéda au roi Haquin en Suède et qu'Otoman était fils d'Ortogul ? Je ne vois dans l'histoire que de la confusion et des récits de batailles, dans lesquelles je n'apprends pas seulement de quelles armes on se servait pour se détruire. » — « Mais, disait-il, si parmi tant de matériaux bruts et informes, vous choisissiez de quoi vous faire un édifice à votre usage ; si vous faisiez de ce chaos un tableau général et bien articulé ; si vous cherchiez à démêler dans les événements l'histoire de l'esprit humain ? [1] » Cette idée lui plut, comme philosophique ; et « le respectable Bossuet » ayant terminé son histoire à Charlemagne, il fut convenu qu'on prendrait l'histoire universelle à cette époque, et qu'on la conduirait au siècle de Louis XIV pour lui servir d'introduction [2]. Le poète commença de lire Puffendorf, et dans

1. Préface du tome troisième de l'*Abrégé de l'Histoire universelle*, chez Walther, à Dresde, 1754, réimprimée dans les *Fragments sur l'Histoire*, de l'édition de Kehl, article XXIX, sous le titre : *Détails sur les œuvres historiques de l'auteur.*

2. *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs*, etc , et *Avant-propos* de l'*Essai sur les mœurs.*

un séjour qu'il dut faire à Bruxelles pour un procès de la marquise, il trouva les plus grands secours chez M. de Witt, petit-fils du Grand Pensionnaire, et possesseur d'une des plus riches bibliothèques de l'Europe.

L'étude du moyen âge était très ingrate, celle surtout qui touche aux disputes de l'Eglise romaine et de l'Eglise grecque, aux querelles du Sacerdoce et de l'Empire. Voltaire ne se retrouvait avec plaisir que dans l'histoire des sciences et des arts. Cette partie, dit-il, devint son principal objet ; bientôt il dirigea ses recherches sur les peuples de l'Orient, « dont tous les arts nous sont venus avec le temps » et dont Bossuet n'avait presque rien dit. Il s'aperçut que « dans nos siècles de barbarie et d'ignorance qui suivirent le déchirement de l'Empire romain, nous reçûmes presque tout des Arabes : astronomie, chimie, médecine, arithmétique, algèbre, géographie... Plusieurs morceaux de la poésie et de l'éloquence arabe me parurent sublimes et je les traduisis ; ensuite quand nous vîmes tous les arts renaître en Europe par le génie des Toscans et que nous lûmes leurs ouvrages, je fis autant que je le pus des traductions exactes en vers des meilleurs endroits des poètes des nations savantes. Je tâchai d'en conserver l'esprit. En un mot l'histoire des arts eut la préférence sur l'histoire des faits [1] ».

Dès 1742, Voltaire était à même d'envoyer un morceau de son histoire au Grand Frédéric, qui la trouva « réfléchie, impartiale, dépouillée de tous les détails inutiles ». En 1745, patronné par Mme de Pompadour, nommé historiographe et sur le point d'entrer enfin à l'Académie, il hasarda de donner au *Mercure*, sous le titre de

1. Préface du tome troisième de l'*Abrégé de l'Histoire universelle*.

Nouveau plan d'une histoire de l'Esprit humain, quelques morceaux sur la Chine et les Indes, les Normands au IX^e^ siècle, l'état des empires d'Orient et d'Occident au IX^e^ siècle, de l'Europe au X^e^ siècle et de l'Espagne au XII^e^ siècle. « Les auteurs du *Mercure* retranchèrent pieusement tout ce qui regarde l'Eglise et les papes. » En réalité, ils semblent avoir supprimé certains chapitres, comme ceux de l'*Origine de la puissance des papes* et de la *Religion du temps de Charlemagne*, plutôt que mutilé en détail la prose de Voltaire. « Apparemment, dit-il, que ces examinateurs voulurent avoir des bénéfices en cour de Rome. Pour moi, qui suis très content de mes bénéfices en cour de Prusse, j'ai été un peu plus hardi. » En 1750, nouveaux fragments dans le *Mercure*. Un libraire ne tarda pas à les recueillir et les joindre à une édition de *Micromégas*, que l'auteur désavoua, selon son habitude. Mais il en profita pour déclarer [1] ce qu'il y avait de neuf dans son ouvrage. Il s'était attaché à peindre les mœurs des hommes, plutôt que « les naissances, les mariages et les pompes funèbres des rois ». Et en effet, telle qu'on peut la lire dans cette édition, cette *Histoire de l'esprit humain* fait assez bien voir quel était à l'origine le dessein de Voltaire : une érudition sobre et désinvolte ; un exposé des faits, mais qui motivât seulement les sentiments de l'auteur sur les mœurs, les usages, les lois, les gouvernements ; une histoire assez diligente de l'opinion, qui mène le monde ; et en regard celle des arts, des inventions, des découvertes, qui ont renouvelé la face de la terre ; quelques récits des guerres, compris dans le catalogue « des sottises du genre humain », et ce qui n'allait pas sans hardiesse.

1. *Au rédacteur de la Bibliothèque impartiale*, Potsdam, 5 juin 1752.

à une époque tout ensanglantée par les prétentions des princes, une apologie continuelle des poètes, des savants, des navigateurs, et jusque des marchands, mis en parallèle avec les conquérants. L'ouvrage en un mot n'était qu'un petit brûlot, mais où soufflait à pleines voiles l'esprit de la « philosophie ».

Les morceaux de l'*Essai sur les mœurs*, publiés jusqu'à 1750, sont des morceaux authentiques et, ce qui est rare avec Voltaire, reconnus par l'auteur. Ceux qui ont vu le jour par la suite ne sont probablement pas moins originaux; mais ils sont disqualifiés par les insinuations, les réticences et les désaveux du grand homme.

En mai 1751, à Potsdam, Voltaire fut avisé par M^me^ Denis, que son secrétaire-valet de chambre Longchamp, resté à Paris avec elle pour la modérer dans ses dépenses, avait détourné tous ses papiers : justice en était demandée par elle au lieutenant de police. Le poète aussitôt d'adresser une annonce au *Mercure* : « Toute la partie qui regarde les arts depuis Charlemagne et celle de l'histoire publique depuis François I^er^ ont été perdues. Si quelqu'un est en possession de ce manuscrit, encore très imparfait et qui ne peut guère servir qu'à son auteur, il est prié très instamment de vouloir bien le lui remettre. » A quelques jours de là, Longchamp rendit les papiers à M^me^ Denis sans intervention du magistrat : ces papiers étaient l'*Histoire universelle*, celle du *Siècle de Louis XIV*, les *Campagnes de Louis XV* et enfin la *Pucelle*; et comme Voltaire, instruit de la restitution, réclamait encore certain manuscrit *in-folio* de l'*Histoire universelle*, le secrétaire lui écrivit : « A l'égard du manuscrit in-folio dont vous parlez, épais de trois doigts et qui est une suite de votre histoire générale, je n'en ai jamais connu d'autre que celui que je vous ai envoyé;

mais celui-là n'est point écrit de votre main. Il se trouve encore un manuscrit dans votre bibliothèque à Paris, où il n'y a que peu de pages écrites par vous-même : et c'est aussi une suite de la même histoire. Voilà tout ce que j'ai jamais vu chez vous à ce sujet. Croyez que cet article est la pure vérité. »

On n'examinera pas si, dans cette affaire, Longchamp est tombé, comme il le prétend, dans un piège de Mme Denis. Mais n'est-il pas singulier qu'il nie l'existence du gros *in-folio* réclamé par Voltaire, et que, d'autre part, il découvre un petit *in-folio*, qui paraît s'être conservé jusqu'à nos jours, et que Voltaire déclara toujours avoir disparu ? Car après l'annonce du *Mercure*, comme on lui signalait diverses copies de l'*Essai*, l'historien répondait : « Ce n'est pas là ce que je cherche. On m'a volé l'histoire entière des arts. Je m'étais donné la peine de traduire des morceaux de Pétrarque et du Dante et jusqu'à des poètes arabes que je n'entends point : le siècle de Louis XIV devait se renouer à cette histoire générale. Il y a grande apparence que ce malheureux valet de chambre avait aussi volé celui que je regrette, et qu'il le brûla quand ma nièce exigea de lui le sacrifice de tout ce qu'il avait copié. » En décembre 1753, ayant reçu à Colmar « le fatras énorme de ses papiers, » il persista à donner ce manuscrit comme perdu. Il n'y a pourtant pas de doute que le cahier ne se soit trouvé parmi ses papiers : dans une *Lettre à M..., professeur en histoire*, composée dans ce mois de décembre 1753, sont insérés les passages traduits de Dante et des poètes orientaux.

Ces contradictions cessent d'être un mystère dès qu'on les rapporte à l'*Abrégé de l'histoire universelle depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint*, publié en cette fin de 1753 par Jean Néaulme, libraire à la Haye et à

Berlin. Ce n'est pas que l'on doive préciser la part directe ou indirecte que Voltaire put avoir dans cette édition. Le libraire, dans sa préface, dit avoir acheté l'une des copies qui, selon l'auteur même, se trouvaient entre les mains de trente particuliers ; et il n'y a rien là d'invraisemblable. Mais Jean Néaulme, dès 1742, avait reçu la promesse de cette édition, et depuis, il s'était rencontré à Potsdam avec l'auteur. Mais l'habitude de Voltaire fut toujours de susciter des éditions « fausses » de ses œuvres. Mais le philosophe, pour désavouer ces deux volumes n'imagina pas mieux que d'en faire aussitôt une copie augmentée et corrigée, laquelle fut adressée à l'Electeur palatin, et en même temps d'en imprimer une suite, avouée, celle-ci, et intitulée *tome troisième*, où l'Electeur, dans la dédicace, était pris à témoin du « brigandage ». Mais Jean Néaulme, sans nécessité, dit encore dans sa préface que cet abrégé semble complet, quoiqu'il s'arrête à Charles VII quand le titre promet Charles-Quint ; et Voltaire, à cette époque, ayant en effet conduit son récit jusqu'à Charles-Quint et à la Réforme, il devient également curieux, et que le libraire ait connu cette circonstance sans avoir eu le manuscrit en mains, et que l'ayant eu, il ne l'ait pas imprimé en entier. Mais Jean Néaulme ajoute encore : « Ainsi il est à présumer que ce qui devrait suivre est cette partie différente d'histoire qui concerne les arts, qu'il serait à souhaiter que M. de Voltaire retrouvât. » Prétexte aussitôt exploité par l'auteur dans sa *Lettre à M...* : « Mon principal but, dit-il, avait été de suivre les révolutions de l'esprit humain dans celles des gouvernements. Je cherchais les routes du commerce qui répare en secret les ruines que les sauvages conquérants laissent après eux ; j'examinais comment les arts ont pu renaître et se soutenir parmi tant de ravages. » Cette histoire des arts, ces routes

du commerce, c'est-à-dire les voyages des Portugais et la découverte du Nouveau-Monde, qui se trouvaient dans le manuscrit « volé » par Longchamp, il n'en était pas traité dans l'édition de la Haye : donc elle était supposée, donc elle n'était pas son ouvrage véritable. Enfin, nous avons les lettres de Voltaire à Néaulme ; les unes sont publiques et accablantes pour le libraire ; et dans celles qu'il lui écrit en particulier, il lui reproche doucement son impression hâtive et incorrecte, il l'assure qu'il est « avec douleur, mais sans aucun ressentiment, toujours prêt à lui rendre service. »

Il y avait en effet des hardiesses regrettables dans l'édition de la Haye. Néaulme, dès l'avertissement, avait défiguré, paraît-il, cette phrase de Voltaire : « Les historiens ressemblent à quelques tyrans dont ils parlent : ils sacrifient le genre humain à un seul homme. » Il imprima : « les historiens, semblables aux rois, sacrifient le genre humain à un seul homme [1]. » Le philosophe alors se crut perdu, et à tout le moins exilé. A la vérité,

1. Telle est du moins la version exposée par Voltaire, version qu'il ne faut pas adopter sans réserves. Autant que permettent d'en juger ceux de ses manuscrits qui subsistent, ainsi que les toutes premières publications de ses écrits, la pensée de Voltaire, dans son premier jet, était à cette époque de sa vie extrêmement directe et hardie. C'est seulement à la seconde rédaction, qu'il la tempérait par des périphrases, ou même la diminuait par des retranchements. On en va voir des exemples topiques l'*Essai sur les mœurs* ; on en trouvera plus loin pour le *Siècle de Louis XIV*. Il n'est nullement impossible que la phrase imprimée par Néaulme n'appartienne pas au manuscrit primitif de Voltaire. Car l'on n'a sans doute aucune preuve établissant que Néaulme a reçu directement de Voltaire le manuscrit de l'*Abrégé* ; mais il est manifeste par contre que ce manuscrit, s'il n'est pas l'original, a du moins été fidèlement copié sur celui-ci.

je n'ai pas trouvé trace de cet exil aux archives, ni même du moindre blâme : mais après l'aventure de Francfort, c'était beaucoup pour Voltaire que de ne pas trouver à Paris le dédommagement d'un accueil triomphal, tel qu'il le devait recevoir vingt-cinq ans plus tard. Il accusa ses ennemis de Berlin « de vouloir le perdre en France après l'avoir perdu en Prusse », et parmi ces méchants, il alla jusqu'à compter Frédéric lui-même. Pour se disculper, il pria Malesherbes de supprimer l'ouvrage ; il lui adressa de Colmar le procès-verbal, rédigé par deux notaires, de la collation de son manuscrit véritable avec l'édition de la Haye : dans ces deux volumes, on avait relevé jusqu'à quatorze omissions ou variantes, parmi lesquelles « l'affectation sensible de mettre *docteurs* à la place d'*imans* ». Puis, comme personne n'avait garde à ces désaveux, il s'occupa d'amender l'ouvrage en vue d'une édition nouvelle.

Cette édition, qui occupe les tomes XI et suivants des œuvres complètes imprimées par Cramer à Genève, fait avec l'édition Néaulme un sujet de comparaison bien instructif. En général, le premier texte a subsisté ; mais il est remarquable que tous les passages offensants pour Rome aient disparu, ceux mêmes qui rapportent les faits les mieux reconnus du Saint-Siège, comme l'aversion invincible qu'il a toujours inspirée aux Eglises d'Orient.

En voici des exemples tirés du chapitre 32, *Suite de la prise de Constantinople par les Croisés* (chap. 47 de l'édition de 1756 et 57 de l'édition définitive) :

... Cette conquête eût pu, avec le temps, valoir un royaume : Constantinople était autre chose que Jérusalem.

Innocent III donna le Pallium (*c'est la marque du Métropolitain*) *à Thomas Morosini, Vénitien, élu Patriarche*

de Constantinople par les Croisés. On vit enfin le Patriarche des Grecs faire serment de fidélité à celui de Rome. Innocent écrivait à Morosini : « Le Saint-Siège de Rome a donné rang à votre Eglise entre les Patriarcales et l'a tirée de la poussière. » Ce pape en parlant ainsi ignorait ou feignait d'ignorer l'antiquité : mais l'ignorance même venait souvent lieu de droit.

Ces Croisés qui ruinaient ainsi des chrétiens leurs frères, auraient pu bien plus aisément que tous leurs prédécesseurs chasser les Turcs de l'Asie... D'autres Grecs, unis avec les Turcs mêmes, appelèrent à leur secours leurs anciens ennemis les Bulgares, contre le nouvel empereur Baudouin de Flandre, qui jouit à peine de sa conquête. Vaincu par eux près d'Andrinople, on lui coupa les bras et les jambes, et il expira en proie aux bêtes féroces.

Dans ces secousses de tant d'Etats et au milieu de tant de dévastations, les Princes qu'on appelle Latins ne conservèrent leur faible empire à Constantinople que cinquante-huit années, jusqu'en 1261. Ce temps ne suffit pas pour réunir l'Eglise grecque avec la latine. Rome ne put que faire célébrer l'office en latin chez un peuple qui abhorrait cette langue, et donner pendant quelque temps les Bénéfices aux Italiens. Le Patriarche grec contreminait le Patriarche latin. Les Grecs haïssaient les chrétiens romains plus que les Turcs. Pendant ce temps-là même, une autre croisade contre d'autres chrétiens désolait la France. C'est celle qui dépeupla le Languedoc et qui extermina les Albigeois. Il faut attendre pour en parler que celles de l'Orient soient finies.

On s'étonne, que les sources de ces émigrations ne tarissent pas...

Du chapitre 36, *De la Papauté au XIII^e^ et XIV^e^ siècles et particulièrement de Boniface VIII* (chap. 53 de

l'édition de 1756 et 65 de l'édition définitive, *de Philippe le Bel et de Boniface VIII*) :

Le pape, avant sa réconciliation avec l'empereur, avait donné à Charles de Valois, un autre titre, celui de *vicaire de l'Empire* en Italie, et principalement en Toscane. Il pensait, puisqu'il nommait les maîtres, devoir à plus forte raison nommer les vicaires ; aussi Charles de Valois, pour lui plaire, persécuta violemment le parti gibelin à Florence. C'est pourtant précisément dans le temps que Valois lui rend ce service, qu'il outrage et qu'il pousse à bout le roi de France, son frère. Rien ne prouve mieux que la passion et l'animosité l'emportent souvent sur l'intérêt même.

Ce pape Boniface était un pape très savant dans le droit public de ce temps-là, qui consistait principalement à soumettre toutes les puissances à l'Eglise, et toute l'Eglise au Saint-Siège. Il fut accusé juridiquement après sa mort par un de ses domestiques nommé Maffredo et par treize autres témoins d'avoir insulté la religion qui le rendait si puissant, et d'avoir dit plus d'une fois : « Ah ! que de bien nous a fait cette fable de Jésus-Christ. »

Philippe le Bel qui voulait dépenser beaucoup d'argent, etc.

On mesure enfin tout le scrupule de Voltaire, par ce retranchement fait au premier chapitre du tome troisième publié par ses soins, *Mœurs et usages vers le XIV^e^ siècle* (chap. 69 de 1756, *Mœurs et usages, arts, sciences, vers les XIII^e^ et XIV^e^ siècles*, et 82 de l'édition définitive, *Sciences et beaux-arts aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles*). Mais ici, connaissant l'inconvénient des preuves excessives, c'est l'apologie qu'il abrège :

Tout homme est formé par son siècle ; bien peu s'élèvent au-dessus des mœurs du temps. Les attentats dans

lesquels plusieurs papes furent entraînés, leurs scandales autorisés par un exemple général, ne peuvent être ensevelis dans l'oubli. A quoi sert la peinture de leurs vices et de leurs désastres ? à faire voir combien Rome est heureuse, depuis que la décence et la tranquillité y règnent. Quel plus grand fruit pouvons-nous recueillir de toutes les vicissitudes recueillies dans cet *Essai sur les mœurs*, que de nous convaincre que toute nation a toujours été malheureuse, jusqu'à ce que les lois et le pouvoir législatif aient été établis sans contradiction.

Quiconque examine tous les temps avec des yeux philosophes, voit que Rome fut presque toujours dans l'anarchie depuis la mort de Charlemagne jusqu'au milieu du règne de Charles-Quint. Les malheurs, les faiblesses, les crimes de quelques pontifes ne font pas plus de tort à la religion dans les esprits sages que les infortunes et les vices d'un souverain légitime n'ébranlent ses droits au trône.

Par contre, on voit dans l'édition Cramer maints nouveaux paragraphes, célébrant la décence, la gravité de l'Eglise romaine. Elle apparaît gouvernée, non seulement par des hommes pleins d'humanité, mais par des sages, par des philosophes :

A n'envisager que les coutumes que je viens de rapporter, on croirait voir le portrait des Nègres et des Hottentots ; et il faut avouer qu'en plus d'une chose nous n'avons pas été supérieurs à eux.

Rome a toujours condamné ces coutumes barbares aussi bien que le duel et les épreuves. Il y eut toujours dans les rites de l'Eglise romaine, malgré tous les troubles et tous les scandales, plus de décence, plus de gravité qu'ailleurs, et on sentait qu'en tout cette Eglise, quand elle était li-

bre et bien gouvernée, était faite pour donner des leçons aux autres [1].

On n'a jamais que les sentiments de sa fortune présente. Adrien IV eut d'autant plus d'élévation dans l'esprit qu'il était parvenu d'un état plus abject. *L'Eglise romaine a toujours eu cet avantage de pouvoir donner au mérite ce qu'ailleurs on donne à la naissance : et on peut même remarquer que parmi les Papes, ceux qui ont montré le plus de hauteur sont ceux qui naquirent dans la condition la plus vile. Aujourd'hui en Allemagne il y a des couvents ou l'on ne reçoit que des nobles. L'esprit de Rome a plus de grandeur et moins de vanité* [2].

Enfin des additions considérables avaient porté au nombre de 68 les 49 chapitres de l'édition Néaulme et de 32 les 30 chapitres du *tome troisième :* de ces additions, quelques-unes, inspirées par le succès de l'*Esprit des lois*, avaient trait aux institutions, soit pour compléter, soit pour réfuter Montesquieu [3] ; mais dans la plupart,

1. Chap. 35 (45 de 1769), *De la Religion et de la superstition aux X^e^ et XI^e^ siècles.*

2. Chap. 37 (47), *De l'empereur Henri V et de Rome jusqu'à Frédéric I^er^.*

3. Cela est très manifeste dans le chap. 77 (90 de l'édition définitive), *de Scanderberg :* Son nom était Jean Castriot. *Il était fils d'un* despote *ou d'un petit roi de cette contrée, c'est-à-dire d'un prince vassal, car c'est ce que signifiait* despote, *et il est étrange que l'on ait affecté le mot de* despotique *aux grands souverains qui se sont rendus absolus ;* Dans le chapitre 78 (91) *de la prise de Constantinople par les Turcs*, où il attribue aux Tartares l'établissement de la féodalité : *les Tartares occidentaux partagèrent toujours les terres des vaincus. Ils établirent dès le V^e^ siècle, en Europe, cette constitution qui attache les vainqueurs à un gouvernement devenu leur patrimoine ; et les nations qui se mêlèrent à eux, comme les Lombards, les Francs,*

la compilation des faits l'emportait peu à peu sur l'examen philosophique. On y trouve sans doute des réflexions hardies, et singulièrement, depuis qu'il vit en pays libre, au milieu d'une démocratie, Voltaire s'élève à des sentiments républicains[1] : encore ces réflexions sont-elles diluées, sont-elles assombries sous le fatras de l'érudition. Lors de l'édition définitive, en 1769, l'historien avait répudié son premier dessein. Il considérait son œuvre comme un manuel d'histoire à l'usage des gens du

les Normands, suivirent ce plan. La réfutation atteint le paradoxe dans le chapitre 79, *Progrès des Turcs* (93, *Etat de la Grèce sous le joug des Turcs, leur gouvernement; leurs mœurs*) : *Tous nos historiens nous ont bien trompés quand ils ont regardé l'empire ottoman comme un gouvernement dont l'essence est le despotisme. Le comte de Marsigli, plus instruit qu'eux tous... conclut par donner au gouvernement turc le nom de démocratie.* Cf. encore le chapitre 83, *du gouvernement féodal après Louis XI et au XV^e^ siècle*, entièrement nouveau, et grossi lui-même de quatre chapitres dans l'édition de 1768 (96, 97, 98, 99, 100); l'alinéa sur le gouvernement de Venise dans le chapitre 85 (106); les additions sur la noblesse de Pologne et le droit d'élection, dans le chap. 98 (119); etc.

1. Cf. le chapitre 81 (95), *de la Bourgogne et des Suisses du temps de Louis XI, au XV^e^ siècle*: Les Gantois et le reste des Flamands, plus libres alors sous leurs souverains que les Anglais mêmes ne le sont aujourd'hui sous leurs rois, destinèrent à leur princesse Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III. *Aujourd'hui, les peuples apprennent les mariages de leurs princes, la paix et la guerre, les établissements des impôts et toute leur destinée par une déclaration de leurs maîtres : il n'en était pas ainsi en Flandre*, etc. Et dans le chap. 93 (114), *Suite des affaires de Louis XII; de Ferdinand le Catholique et de Henry VIII roi d'Angleterre :* Il ordonne par cet édit [de 1499] qu'on suive toujours la loi, MALGRÉ LES ORDRES CONTRAIRES A LA LOI QUE L'IMPORTUNITÉ POUVAIT ARRACHER DU MONARQUE. *Le plan général suivant lequel nous étudions l'histoire n'admet que peu de détails; mais de telles particularités, qui font le bonheur des Etats et la leçon des bons princes, deviennent un objet principal.*

monde, il souhaitait sa diffusion dans les collèges, et il faisait remarquer qu'à l'époque où elle fut entreprise « aucune des compilations universelles qu'on a vues depuis n'existait ».

C'est qu'un événement comparable à son séjour en Angleterre, et à la rencontre de M^me^ du Châtelet, avait remué depuis peu l'esprit du philosophe : il venait de découvrir le commerce des érudits, personnes qui n'étaient point à la mode au temps qu'il vivait à Paris. Près de Colmar, où il résida plus d'un an à son retour de Prusse, était l'abbaye de Senones, dirigée pour lors par le célèbre dom Calmet. Le religieux ouvrit sa bibliothèque à l'homme du monde; il le persuada de composer un ouvrage utile plutôt que de recueillir les saillies de son esprit; et Voltaire, bientôt, ne céda pas moins à l'entraînement de l'étude qu'à l'autorité vénérable de l'exégète. Vers le même temps, il renouait d'anciennes relations avec le pasteur Vernet, professeur à l'université de Genève. Enfin il avait pour secrétaire un certain Colini, jeune Florentin quelque peu antiquaire, et par conséquent érudit. Celui-ci admirait beaucoup qu'avec le secours de cinq ou six volumes on osât écrire une histoire universelle ; et il s'échappait parfois en sourires, que son maître surprenait, mais à part soi mettait à profit.

Voilà les dispositions qui firent abandonner par Voltaire ce *Chapitre des arts*, auquel il attribuait d'abord tant de prix. Car ce n'est pas pour avoir donné longtemps ce chapitre comme perdu que le philosophe a renoncé à le comprendre dans son *Essai :* dans le « tome troisième » publié à Dresde en juillet 54, il le faisait encore désirer, le promettant dès les premières pages [1], et terminant

1. Chap. I, *mœurs et usages vers le XIV^e^ siècle* (69 de 1756 et 81 de 1768). Il n'en était pas ainsi dans les belles villes commer-

l'ouvrage sur ce propos : « Je parlerai ailleurs de l'empire de l'esprit qu'eurent les seuls Italiens dans tous les genres de science, de littérature et de beaux-arts [1].» Mais dès qu'il renonçait aux vues d'ensemble et s'astreignait à la chronologie, il n'avait plus de place pour ce brillant tableau : force lui fut de le morceler, et d'en répartir selon les époques des fragments du reste fort abrégés, notamment dans les chapitres 82 et 121 de l'*Essai sur les mœurs*. Ajoutons enfin que son travail s'était trouvé depuis « exécuté par des mains plus habiles dans l'immortel ouvrage de l'*Encyclopédie*. »

Correspondant par son format et son épaisseur, — in-folio couronne de 150 pages, — à la description du manuscrit « volé » par Longchamp, le manuscrit autographe du *Chapitre des arts* se trouve aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, dans le tome VIII des papiers de

çantes de l'Italie... Les richesses et la liberté y excitèrent enfin le génie, comme elles élevèrent le courage. *Brunelleschi à Florence commença à faire revivre l'ancienne architecture. Le Giotto peignit. Boccace fixa la langue italienne. Gui d'Arezzo inventa la nouvelle méthode des notes de la musique. Il y a dans Pétrarque et le Dante un grand nombre de traits qui ressemblent à ces beaux ouvrages des anciens dans lesquels on admire la force de l'antiquité avec la fraîcheur du moderne. C'est ce que je développerai dans le chapitre des arts.*

1. Voici le texte complet :

Je parlerai ailleurs de l'empire de l'esprit qu'eurent les seuls Italiens dans tous les genres de sciences de littérature et de beaux-arts. L'Arioste, le Tasse, Machiavel, Guichardin, le cardinal Bembo, le Trissino, la Casa, le Berni, Raphaël, Michel-Ange, le Titien, Paul Véronèse et tant d'autres qui fleurirent dans ce siècle, lui donnèrent une gloire immortelle tandis que les armées de Charles-Quint saccagèrent Rome, que Barberousse ravagea les côtes de l'Italie et que les désunions des princes faisaient le malheur de cette belle contrée.

Voltaire, achetés avec sa bibliothèque en 1778 par l'impératrice Catherine II. Il y est précédé de la première rédaction, également autographe, des chapitres 141, 145, 147 et 148 de l'*Essai sur les mœurs*, c'est-à-dire des chapitres relatifs aux « routes du commerce », aux voyages des Portugais et à la découverte du Nouveau-Monde. Un grand nombre de notes, se rapportant au moyen âge et au XVI^e^ siècle, complètent ce manuscrit.

Un autre manuscrit, copié sous les yeux de Voltaire est conservé à la bibliothèque royale de Munich (Gall. 101 à 104 *); c'est celui même envoyé par l'auteur à l'Electeur palatin au mois d'avril 1754, et dont il parle dans la dédicace faite à ce prince du *tome troisième* :

Ce n'est pas même ici une dédicace, c'est un appel au public que j'ose faire devant Votre Altesse Electorale des éditions qu'on a données du commencement de cette histoire. Votre Altesse Electorale a depuis longtemps le manuscrit entre les mains ; Elle sait combien ce manuscrit, tout informe qu'il est, diffère de ces éditions frauduleuses ; et je peux hardiment démentir et condamner devant votre tribunal l'abus qu'on a fait de mes travaux...

Ce manuscrit n'est pas comparable à celui de Pétersbourg : c'est une simple copie comme Voltaire avait coutume d'en adresser aux puissants, et comme il en subsiste pour le *Siècle de Louis XIV* et pour celui de *Louis XV*. Il n'en est pas moins intéressant par les précisions qu'il apporte sur l'état de l'*Essai*, au moment où parut le « *tome troisième* », juillet 1754. Non seulement les chapitres de l'édition Néaulme étaient augmen-

*) Je dois toutes les indications relatives à ce manuscrit, que je n'ai pas eu sous les yeux, à M. Ch. Charrot, chargé de cours à l'Université de Besançon, dont il m'est précieux de reconnaitre le zèle et l'obligeance.

tés, mais le dernier chapitre du « tome troisième » était suivi des chapitres sur François Ier et Charles-Quint, sur la Réforme et sur l'Inquisition, c'est-à-dire de toute la partie qui, dans l'édition de 1756, le rejoint aux chapitres sur les voyages des Portugais et des Espagnols. Par les chapitres nouveaux de ce manuscrit, par le texte de l'édition Néaulme, et enfin par les originaux de Pétersbourg, on peut saisir ce qu'était l'*Essai sur les mœurs*, avant que l'auteur n'ait voué quinze ans de sa vie, selon l'expression de Villemain, « à l'augmenter, à le remanier et à le gâter ».

L'original du *Chapitre des Arts* n'est pas écrit dans ce qu'on appelle « l'orthographe de Voltaire », c'est-à-dire que les imparfaits y ont encore la forme en *oi*. Nous l'imprimons cependant, selon l'usage, dans l'orthographe actuelle.

Les astérisques *, dans la présente publication, renvoient aux notes de Voltaire, les chiffres aux variantes et les astériques entre parenthèses (*) aux notes de l'éditeur.

LE CHAPITRE DES ARTS

LE CHAPITRE DES ARTS

Pétersbourg, VIII, f° 31, autographe.

* Depuis les inondations des barbares en Europe, on sait que les beaux-arts furent ensevelis sous les ruines de l'empire d'Occident. Charlemagne voulut en vain les rétablir. L'esprit goth et vandale étouffèrent ce qu'il fit à peine revivre [1].

Les arts nécessaires furent toujours grossiers, et les arts agréables ignorés. L'architecture, par exemple, fut [2] d'abord ce que nous appelons l'ancien gothique ; et le nouveau gothique, qui commença du temps de... n'a fait qu'ajouter des ornements vicieux à un fond plus vicieux encore [3]. La sculpture, la gravure étaient informes. Les étoffes précieuses n'étaient tissues qu'en Grèce et dans l'Asie Mineure. La peinture n'était guère en usage que pour couvrir de quelques couleurs des lambris épais. On chantait et on ignorait la musique ; on n'a jusqu'au XIV^e^ siècle aucun ouvrage de bon goût en aucun genre. On parlait, on écrivait, et l'éloquence était inconnue. On faisait quelques vers, tantôt en latin corrompu, tantôt dans

* *Imprimerie.*

1. Première leçon : à peine *renaître.*
2. Fut d'abord *de ce premier ge* ce que nous.
3. Vicieux encore. *J'ai déjà remarqué.* La sculpture.

les idiomes barbares et on ne [1] connaissait rien de la poésie.

... Nous avons vu les malheurs de la terre entière, Gengiskhan, etc., mais au moins au XIVe siècle l'Asie riche et heureuse, Perse, Chine, Indes; l'Europe toujours faible, divisée et barbare, Allemagne, Italie, France sous Charles VII, Espagne, Etats de Charles VII...

L'astronomie...

Il n'en était pas tout à fait ainsi dans l'Orient. Constantinople conserva les arts jusqu'au temps où elle fut désolée par les Croisades. Elle fournissait même quelquefois des mathématiciens aux Arabes. Plusieurs empereurs écrivirent en grec avec pureté *.

Aben ou Eben Sina que nous appelons Avicenne, florissait chez les Persans au XIe siècle et nul homme alors en Europe n'était comparable à lui. Il était né dans le Korassan qui est l'ancienne Bactriane. La géométrie, l'éloquence et la poésie furent depuis lui en honneur dans la Perse; aucun de ces arts, à la vérité, n'y fut porté [2] à son comble et j'ai toujours été étonné que l'Asie qui a fait naître tous les arts, n'en ait jamais perfectionné aucun. Mais enfin ils y subsistaient tandis qu'ils étaient anéantis en Europe.

J'ai déjà remarqué (*) que Tamerlang, loin de leur

* *Hist. byzantine.*

1. Et on ne *savait pas ce que c'est que* la poésie. *Les Italiens même étaient barbares, mais on (voyait bien) pouvait voir que.*

2. N'y fut *perfectio* porté à son comble. *C'est* et j'ai.

(*) Dans le chapitre 88 de l'*Essai sur les mœurs*.

être contraire, les favorisa. Son fils Haloucoucan * fit dresser des tables astronomiques et son petit-fils Houlougbeg en composa de meilleures avec l'aide de plusieurs astronomes.

Ce fut lui qui fit mesurer la terre **.

Notre Europe avait cependant cette supériorité sur eux d'avoir inventé la boussole[1] et la poudre et enfin l'imprimerie ***. Mais ces connaissances déjà vulgaires à la Chine ne furent point en Europe le fruit de la culture assidue des arts. Le génie du siècle, l'encouragement des princes n'y contribuèrent pas[2]. Ces découvertes furent faites par un instinct heureux d'hommes grossiers qui eurent un moment de génie.

Les Orientaux avaient[3] d'ailleurs un grand avantage sur les Européens. Leurs langages s'étaient soutenus, l'arabe par exemple n'avait jamais changé, et la langue persane[4], refondue dans l'arabe, était fixe et constante depuis la grande révolution qu'apporta la loi de Mahomet.

C'est par cette raison que les poètes arabes et persans qui faisaient il y a huit cents ans les délices de

* *Voyez.*
** *Tome 18, académie des sciences.*
*** *Chiffres.*

1. La boussole, *l'imprimerie* et la poudre et enfin l'imprimerie.
2. Contribuèrent pas. *Ce fut une espèce de hasard, s'il est permis de se servir de ce mot.* Ces découvertes *semblent avoir* furent.
3. Les Orientaux avaient *encor* d'ailleurs.
4. La langue persane, *formée de l'arabe*, refondue.

leurs contemporains plaisent encore [1] aujourd'hui, tandis que les jargons européans des XII^e^ et XIII^e^ siècles ne sont plus entendus.

On ne trouve pas à la vérité dans leurs ouvrages de poésie et d'éloquence plus de perfection que dans les autres arts [2]. Il y a toujours plus d'imagination que de choix, plus d'enflure que de grandeur. J'avoue qu'ils peignent avec la parole, mais ce ne sont que des figures hardies mal assemblées [3]; ils ont trop d'enthousiasme pour penser finement, l'art des transitions n'a jamais été connu d'eux : quelque poésie orientale qu'on lise, il est aisé de s'en convaincre.

Sady [4], par exemple, né comme Avicenne en Bactriane, le plus grand poète persan du XIII^e^ siècle, s'exprime ainsi en parlant de la grandeur de Dieu :

Il sait distinctement ce qui ne fut jamais,
De ce qu'on [5] n'entend point son oreille est remplie,
Prince, il n'a pas besoin qu'on le serve à genoux,
Juge, il n'a pas besoin que sa loi soit écrite.
De l'éternel burin de sa prévision
Il a tracé nos traits dans le sein de nos mères.
De l'aurore au couchant il porte le soleil.
Il sème de rubis les masses des rochers.
Il prend deux gouttes d'eau, de l'une il fait un homme.
De l'autre il arrondit la perle au fond des mers.
L'Être au son de sa voix fut tiré du néant.
Qu'il parle et dans l'instant l'Univers va rentrer
Dans les immensités de l'espace et du vide.

1. Plaisent encore *après tant de siècles* aujourd'hui.
2. Arts. *Ils ont plus.* Il y a toujours plus.
3. Mal assemblées; *les plus* ils ont.
4. Sady *qui vivait* par exemple, né comme Avicenne en Bactriane, *et l'un des plus grands* le plus.
5. De ce qu'on *n'a point vu* n'entend pas.

Qu'il parle, et l'Univers repasse en un clin d'œil
De l'abîme du rien dans les plaines de l'être.

On sent dans cette version assez littérale un esprit hardi et poétique pénétré de la grandeur de son sujet et qui communique à l'âme du lecteur les élancements de son imagination. Mais si on lit le reste, on sent [1] aussi l'irrégularité de cent figures incohérentes entassées pêle-mêle. Ce style qui étonne doit à la longue fatiguer. Il faut convenir que les Orientaux ont [2] toujours écrit vivement et presque jamais raisonnablement. Mais avant le XIV^e^ siècle nous ne savions faire ni l'un ni l'autre. J'avertis ici que toutes les poésies des Persans et des Arabes sont en rimes et que c'est bien mal à propos qu'on impute à nos moines d'avoir introduit la rime parmi nous. Toutes les nations ont rimé, excepté les Grecs et les Romains leurs imitateurs. Mais [3] nos rimes et notre prose n'avaient rien que de barbare.

Dans [4] cette mort générale des arts on avait toujours plus de signes de vie en Italie qu'ailleurs*. On y avait au moins les manuscrits des anciens. La langue latine [5] ressemblait à ces lampes conservées, disait-on, dans les tombeaux, elle donnait un peu de clarté. Rome fut toujours plus instruite en tout [6] que

* *Les Instituts trouvés au XIII^e^ siècle.*

1. On sent *ici* aussi.
2. Les Orientaux ont *jusqu'à présent* toujours écrit vivement *mais* et presque jamais.
3. Mais *ni* nos rimes *ni* notre prose.
4. Dans *l'abrutissement où l'Europe languissait* cette mort.
5. Latine *était conservée comme les lampes*, ressemblait.
6. En tout que *le reste de l'Occident* les ultramontains.

les ultramontains. On voit même que sous Charlemagne, les moines gaulois de Saint-Denis ayant prétendu que leur musique valait mieux que celle de l'Église de Rome, Charlemagne décida pour les Romains.

Mais au [1] XIV[e] siècle, quand la langue italienne commença à se polir et le génie des hommes à se développer dans leur langue maternelle, ce furent les Florentins [2] qui défrichèrent les premiers ce champ couvert de ronces [3]*. Le climat de Toscane semble [4] être un des plus favorables aux arts et à l'esprit humain. Les Toscans avaient autrefois [5] servi de maîtres aux Romains, et dans la religion et dans plus d'un art [6] quoique grossier. Ils leur en servirent encore aux XIV[e] et XV[e] siècles [7]. Tout ce qu'on connaissait d'éloquence en Italie n'était presque renfermé [8] que dans la Toscane. On en vit un témoignage bien étrange lorsque Boniface VIII donna en un jour audience à douze envoyés de douze différents princes de l'Europe, qui le complimentèrent sur son avènement au pontificat. Il se trouva que ces douze orateurs étaient tous de Florence.

* *Sacro Bosco Holwood, Anglais au XIII[e] siècle. Déjà ils avaient la supériorité en philosophie.*

1. Mais au *commencement du* XIV[e] siècle.
2. Les Florentins qui *commencèrent*, défrichèrent.
3. Ronces, *ils eurent la gloire d'instruire les.* Le climat.
4. Semble *produire plus* être.
5. Autrefois *été les* servi de maîtres *des premiers* aux Romains.
6. Un art *encore* quoique grossier. *Ils le furent encor.* Ils leur.
7. Siècles. *L'éloquence italienne n'était connue que.* Tout.
8. Renfermé *qu'à Florence* que dans la Toscane.

Le premier ouvrage, écrit dans une langue moderne qui ait conservé sa réputation jusqu'à nos jours, est celui du Dante. Cet auteur naquit à Florence en 1265. La langue italienne prit sous sa plume des tours nouveaux et [1] cette même forme qui subsiste aujourd'hui, quoique beaucoup de [2] ses expressions soient hors d'usage. On n'entend plus ce qui se composait alors dans les autres idiomes de l'Europe, et [3] le style du Dante paraît moderne, je dis son style, que je distingue des mots surannés et de quelques termes de jargon. Ses vers faisaient déjà la gloire de l'Italie lorsqu'il n'y avait encore aucun bon auteur prosaïque en langue vulgaire. Toutes les nations ont commencé à se signaler par la poésie avant de réussir dans la prose. Ce...

Homère est longtemps avant Thucydide, Térence florissait avant que Rome eût un orateur. Il en fut de même à la renaissance des lettres. Ne serait-ce point parce qu'on écrit en prose trop aisément [4] et que l'esprit se contente alors de l'incorrect et du médiocre [5] ; mais dans la poésie, la contrainte force l'esprit à se recueillir davantage, à chercher des tours et des pensées, car dans la littérature comme dans les affaires, les grandes choses naissent des grands obstacles.

On ne peut pas dire que [6] le poème du Dante soit

1. Tours nouveaux et *une* cette même.
2. Beaucoup de *termes dont il se servit*, ses expressions.
3. L'Europe et *le Dante*, le style du Dante.
4. Trop aisément et *qu'un* que l'esprit.
5. Du médiocre, mais *un homme de* dans la poésie.
6. Dire que *l'ouvrage du Dante*.

fondé sur le bon goût [1]. Ce qui fait dans l'*Énéide* les deux tiers du sixième chant est chez le Dante le sujet de près de quatre-vingt-treize livres [2]. Il rencontre Virgile à la porte des Enfers [3]. Le grand poète latin est dans ces lieux souterrains avec Homère, Orphée, Platon, Socrate, Démosthène, Cicéron et tous [4] ceux qui, ayant été vertueux sans être instruits du mystère de la rédemption [5], ne sont ni reçus dans le ciel ni confondus avec les damnés. Virgile apprend au Dante qu'à peine était-il arrivé dans ces lieux mitoyens qu'il vit un homme divin forcer les portes des enfers et amener au ciel en vainqueur les âmes de plusieurs justes [6].

La longueur du poème, la bizarrerie et l'intempérance d'une imagination qui ne sait pas s'arrêter, le mauvais goût du fond du sujet n'empêchèrent pas que l'Europe ne lût avidement l'ouvrage et que dans toutes les éditions on ne donnât à l'auteur le nom de divin. Il est vrai que ses vers [7] ont souvent de l'harmonie et de l'élégance, que son style est [8] natu-

1. Le bon goût. *C'est le sixième li.* Ce qui fait.

2. Quatre-vingt-treize livres. *Cette intempérance d'imagination et ce fond de mauvais goût semblaient devoir effrayer les lecteurs. Son siècle n'était pas assez délicat pour sentir combien il est ridicule.* Il rencontre.

3. A la porte des enfers *et c'est le poète* (latin) *romain Virgile qui lui montre l'Enfer et le Purgatoire. Virgile est* le grand poète.

4. Cicéron et tous *les gens de bien qui n'ayant pu être* ceux.

5. Rédemption ne *peuvent être* sont ni reçus dans le ciel *mais qui par leurs vertus sont* ni confondus.

6. Plusieurs justes. *La longueur du.*

7. Ses vers *avaient* souvent.

8. Son style est *clair* naturel.

rel, que ses images sont variées, qu'il est souvent naïf et quelquefois sublime, mais ce qui contribua le plus à sa vogue, ce fut le plaisir malin [1] qu'eurent les lecteurs de trouver dans un ouvrage bien écrit la satire de leur temps.

Le Dante met en enfer et en purgatoire beaucoup des personnages connus dont il transmet les actions à la postérité [2], il parle même des plus grands intérêts de l'Europe, et surtout des querelles entre le Sacerdoce et l'Empire. En voici [3] un exemple qui peut donner une idée de son style et de sa manière de penser [4]. Il figure la Papauté et l'Empire sous l'emblème de deux soleils au seizième chant de son *Purgatoire*. Il faut que le lecteur pardonne à la faiblesse de la traduction.

Jadis on vit dans une paix profonde
De deux soleils les flambeaux luire au monde
Qui sans se nuire éclairaient les humains,
Du vrai devoir enseignaient les chemins
En nous montrant de l'aigle impériale
Et de l'agneau les droits et l'intervalle.
Ce temps n'est plus et Rome a trop changé.
L'un des soleils [5] de vapeurs surchargé
En s'échappant de sa sainte carrière
A su de l'autre absorber la lumière.
La règle alors devint confusion

1. Le plaisir malin *de trouv.* qu'eurent les lecteurs.

2. Postérité *et la plupart de ces personnages, à la vérité, ne nous intéressent pas, mais il parle des plus grands,* il.

3. En voici *par* un exemple *pour* qui peut donner.

4. Penser. *Il compare le sacerd. d.* Il figure la Papauté et *de* l'Empire.

5. *Ayant franchi* L'un des soleils.

Et l'humble agneau [1] parut un fier lion
Qui tout brillant de la pourpre usurpée
A réuni la houlette à l'épée.

Il s'exprime comme on peut le voir d'une manière plus précise et plus forte [2] sur Boniface VIII.

Si la satire fait valoir son livre, son génie fait valoir aussi sa satire [3]. On y trouve des peintures de la vie humaine qui n'ont pas besoin pour plaire de la malignité de notre cœur. Le Dante restera toujours un beau monument de l'Italie [4] : ceux qui sont venus après lui l'ont surpassé sans l'éclipser [5]. Il fut commenté dix fois et même immédiatement après sa mort. On le traitait déjà comme ancien et c'est [6] le plus grand effet de l'estime des contemporains *

** Nous nous étonnons aujourd'hui que le Dante ait choisi un sujet qui paraît si bizarre, mais plaçons-nous au temps où il vivait. La religion [7] était le sujet de presque tous les écrits et des fêtes et des représentations publiques. Il n'y a rien de si naturel à l'homme ; il répète dans l'âge mûr [8] l'école de son

* *Cosme de Medicis contemporain.*
** *Savonarole, Pic de la Mirandole.*
Poggio qui écrivait...

1. Et l'humble agneau *devint* parut.
2. Et plus forte *sous* sur Boniface.
3. Sa satire. *Il y a d'ailleurs.* On y trouve.
4. L'Italie, *et* ceux.
5. L'éclipse. *On l'a*, Il fut commenté *par des auteurs différents, preuve évidente de sa réputation et une longue réputation suppose toujours du mérite* dix fois.
6. Et c'est *tout ce que* le plus grand effet.
7. La religion *entrait* était.
8. L'âge mûr les *objets* l'école.

enfance. L'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament se représentait sur les places publiques et c'est des Italiens qu'on [1] prit cette coutume en France et en Espagne [2]. Ces représentations s'appelaient sacrées *. Il en restait encore des traces au XVI[e] siècle, et on parle encore à Florence de la mascarade du triomphe de la Mort que le Roselli fit paraître, dans laquelle des tombeaux s'ouvraient aux sons d'une musique lugubre et il en sortait des figures de mort qui criaient *dolor*, *pianto e penitenza*...

... Pétrarque. Ses *Canzonette*, son meilleur ouvrage. Pour avoir aimé, il est connu de l'univers. S'il n'eût été que philosophe et théologien il serait ignoré. Son triomphe, celui du Tasse...

Du temps de Pétrarque et même du Dante la comédie était un peu cultivée en Italie. Il y avait même outre [3] les farces des mimes des pièces assez régulières. On prétend que la *Floriana* fut faite avant l'an 1300, et il y a grande apparence qu'on jouait dès le XIII[e] siècle des comédies assez décentes puisque saint Thomas dans ses *Questions* dit qu'il faut bien distinguer les histrions qui sont sans bienséance d'avec ceux qui représentent des [4] pièces où il est permis aux honnêtes gens d'assister. Ces dernières, dit-il,

* *Boccace.*

1. Des Italiens qu'on *venait* acte.

2. Espagne. *Nous. Une des belles fêtes de Florence fut celle qui fut conduite par le Giotto laquelle représentait l'Enfer.* Ces représentations *qu'on nommait* sacrées.

3. Outre les *attelanes*, farces.

4. Des *ouvrages* où il est permis.

sont [1] nécessaires à la douceur de la société. Les Italiens ont toujours pensé ainsi sur les spectacles. Ces premiers maîtres en Occident [2] de la religion et de l'art d'écrire savaient très bien concilier ce qu'on doit aux autels et ce qu'on doit aux délassements des hommes. Mais la comédie ne prit une forme régulière que vers l'an 1480. Le cardinal Bibiena fit cette fameuse comédie de la *Calandra* qui a servi longtemps de modèle aux pièces intriguées des Italiens et des Espagnols *.

L'Italie en ce temps-là, mais surtout la Toscane faisaient renaître les beaux jours de la Grèce. Le Ruccelaï, cousin de Léon X et de Clément VII, fit représenter en 1516 sa tragédie de *Rosemonde* à Florence devant Léon X **. Il travaillait à sa *Rosemonde* dans le même temps que le Trissin faisait sa *Sophonisbe* [3]. L'un et l'autre écrivaient en vers libres et imitaient scrupuleusement les Grecs [4]. Ruccelaï disait que la rime avait été inventée par l'écho.

Tu sai pur, che l'imagin de la voce
Che risponde da i sassi dove l'Echo alberga
Sempre nemica fu del nostro regno
E fur inventrice de le prime rime (*).

* *Boiardo, Trissino.*
** *Comédie de Machiavel au sacre de Léon X.*

1. Dit-il, sont *un plaisir* nécessaires à la *vie* douceur.
2. Les premiers maîtres en *Europe.*
3. Sophonisbe. *Ces deux rivaux*, L'un et l'autre.
4. Les Grecs. *Ils dis.* Ruccelaï.

(*) *Les Abeilles*, vers 15 et sq. L'édition Mazzoni (Bologne 1887) donne au second vers la leçon :

Che risponde da i sassi ov' Eco alberga.

Mais ce qui faisait encore plus d'honneur au Ruccelaï et au Trissin et aux mœurs des gens de lettres d'alors [1] c'est qu'ils étaient rivaux et intimes amis.

* L'Arioste [2] né à Ferrare porta plus loin qu'aucun autre la gloire de la poésie italienne. [3] Jamais homme n'eut plus d'imagination ni plus de facilité ; il réussit dans tout ce qu'il entreprit. Il peignit les mœurs [4] et sut mettre de l'intrigue dans ses comédies **. Ses élégies respirèrent l'amour, ses satires furent un mélange de gravité et d'enjouement. Son poème de *Roland le furieux* surprit et enchanta l'Italie par cette rapidité d'imagination, cette invention inépuisable, ces allégories si bien ménagées qui sont toujours une image agréable du vrai, mais surtout par ce style toujours pur, toujours enchanteur qui fait le grand mérite de ses ouvrages, et sans quoi toutes les autres parties de l'esprit seraient des beautés perdues ***. Beaucoup de ces contes qui sont jetés dans ses satires [5] et dans son *Roland* ont été recueillis et mis en vers français par La Fontaine. Il faut avouer que l'auteur italien l'emporte beaucoup sur le français non seulement comme auteur mais comme écrivain. L'Arioste parle

* *Boccace, Ariosto.*
** *Ami de Bembo et de Sadolet.*
*** *Le Pogge.*

1. Trissin *et au temps où ils vécurent,* et aux mœurs.
2. L'Arioste *peut encore être placé parmi les poètes florentins puisqu'il écrivit en langue toscane quoique* né à Ferrare.
3. Jamais *la nature ne prodigua* homme.
4. Les mœurs *dans ses comédies* et sut mettre.
5. Ses satires *on* et dans son Roland.

toujours purement sa langue [1], il emploie des termes familiers mais presque jamais bas, il ne va point chercher dans la langue qu'on parlait avant le Dante des expressions surannées [2], jamais son style ne lui manque au besoin. Son imitateur, d'ailleurs excellent en son genre, est bien loin de cette correction et de cette pureté.

Il est vrai que l'Arioste [3], dans la facilité de ses narrations qui coulent plus aisément que la prose, se laisse emporter quelquefois à des plaisanteries [4] tolérées dans la chaleur de la conversation mais qui choquent la bienséance dans un ouvrage public : il dit par exemple en parlant d'Alcine :

Del gran piacer ch'avean, lor dicer tocca
Che spesso avean piu d'una lingua in bocca (*).

Il fait dire à saint Jean [5] :

Gli [6] *scrittori amo, e fo il debito mio*
Ch'al vostro mondo fui scrittore anch'io
. . . . . .
E ben convenne al mio lodato Cristo
Render mi guiderdon di si gran sorte (**).

Mais ces libertés sont rares ; ses jeux de mots sont plus rares encore, et il faut remarquer que celui qui

1. Sa langue, il *se sert* emploie.
2. Surannés *pour*, jamais son style.
3. L'Arioste dans *cette* facilité.
4. Plaisanteries *qui sont plutôt permises* à la chaleur de la conversation *que dans un auteur.*
5. Saint Jean *dans.*
6. *Che* gli scrittori amo, e fo il debito mio.

(*) *Orlando furioso*, C. VII.
(**) *Ibidem*, C. XXXV.

lui est reproché par Despréaux dans sa *Joconde* est dans la bouche d'un hôtelier.

* Je sais qu'un poème tel que le *Roland furieux* [1], bâti d'un amas de fables incohérentes et sans vraisemblance, n'est pas comparable à un véritable poème épique, chez qui le merveilleux même doit être vraisemblable. Ces fictions romanesques *, telles que celles des anciens ouvrages de chevalerie, telles que nos Amadis ou les contes persans, arabes et tartares, sont par elles-mêmes d'un prix médiocre, premièrement parce qu'il n'y a de beau que le vrai, secondement parce qu'il est bien plus aisé de travailler en grotesque que de terminer des figures régulières. Aussi ce n'est pas cet amas d'êtres de raison gigantesques qui fait le mérite de l'Arioste, c'est l'art d'y mêler des peintures vraies de toute la nature, de personnifier les passions, de conter avec un naturel ingénieux que jamais l'affectation n'altère, et enfin ce talent de la versification qui est donné à un si petit nombre de génies. Je ne traduirai rien de lui parce qu'il est trop connu [2]. Je dirai seulement : il est presque impossible de le traduire tout entier en vers français, et c'est ne le point connaître que de le lire en prose.

Le Trissin, né au temps de l'Arioste ** et qui fut

* *Première planche de gravure pour l'Arioste.*

** *Alcine, original d'Armide, tous deux au-dessous de Didon dont la passion est cent fois plus intéressante.*

*** *En 1477.*

1. Roland furieux *n'est* bâti.
2. Connu. *J'avertis seulement que* je dirai seulement.

un des favoris de Léon X et de Clément VII, fut un des restaurateurs ardents de l'antiquité ; il n'avait pas ce génie fécond et facile, ce don de peindre, ces finesses de l'art que la nature avait prodiguées à l'Arioste ; mais nourri de la lecture des Grecs et des Romains et faisant suppléer le goût au génie, il ressuscita le théâtre tragique par sa *Sophonisbe* qui est encore estimée et il donna quelque idée du poème épique dans son *Italia liberata da Goti*. On lui doit l'usage des vers non rimés [1] que les Italiens ont toujours employés depuis sur le théâtre comme plus propres au dialogue : c'est en quoi les Anglais les ont imités, mais la langue française n'a pu permettre cette liberté.

Quand le Trissin [2] finissait sa carrière, le Tasse né en 1544 commençait la sienne [3]. Il avait ce génie qui manquait au Trissin et la lecture de l'Arioste avait développé ses talents [4]. Il fait la gloire de Sorrente où il naquit en... comme l'Arioste fait celle de Ferrare. Je n'entrerai point [5] dans l'histoire de sa vie malheureuse, ce sont ses ouvrages [6] que je considère. Ses infortunes ne sont que celles d'un particulier, mais ses poèmes qui font le plaisir de tous les siècles appartiennent au genre humain. Il dut

1. Non rimés *dont* les Italiens.
2. Le Trissin *était prêt* finissait.
3. La sienne. *Ainsi depuis le Dante on voit une suite continuelle de grands hommes et tous renfermés dans la seule Italie.* Il avait.
4. Ses talents. *Le Tasse.* Il fait.
5. Je n'entrerai point *ici* dans l'histoire.
6. Ce sont ses ouvrages *immortels* que je considère.

beaucoup sans doute à l'Arioste. Il est sensible que le palais d'Armide est presque bâti sur le modèle de celui d'Alcine [1] et que les deux caractères se ressemblent. On voit encore que Didon a servi d'exemple à l'un et à l'autre comme Calypso en a pu servir à Didon. Toutes quatre ont des beautés différentes, mais je ne sais si Didon et Armide ne méritent pas la préférence. Je ne nierai pas qu'il n'y ait un peu de clinquant dans le Tasse comme on le dit, mais il me semble qu'il y a aussi beaucoup d'or [2]. Lorsqu'une fois une langue est fixée et qu'un auteur fait les délices de plusieurs générations d'une nation éclairée [3], le mérite de cet auteur est hors d'atteinte. Non seulement il fut poète épique, mais aussi poète tragique, talents très difficiles à rassembler.

[4] Les Italiens ont encore l'obligation au Tasse d'avoir inventé la comédie pastorale. Son essai en ce genre fut à quelques égards un chef-d'œuvre, mais son *Aminte* fut encore surpassée par le *Pastor fido* de Guarini, contemporain du Tasse et secrétaire d'un duc de Ferrare. Cette pièce est, à la vérité, beaucoup trop longue, trop remplie de déclamations, défigurée par les brutalités d'un satyre, peu asservie aux règles [5], mais quoique les scènes n'en soient presque jamais liées, l'intrigue n'est point interrompue, l'ouvrage est tout élégant, tendre, respirant l'amour et les grâces, et écrit de ce style qui ne vieillit

1. D'Alcine *car* les deux caractères.
2. Beaucoup d'or. *Ce n'est pas ici le lieu d'entrer.* Lorsqu'une.
3. Éclairée, *il est sûr que* le mérite.
4. *Tasse a joint* Les Italiens.
5. Aux règles, *mais élégante, intéressante,* mais quoique.

jamais. Beaucoup de ses vers [1] ont passé en proverbes, non pas de ces proverbes de la populace, mais de ces maximes qui font le charme de la société chez les honnêtes gens. On savait plusieurs scènes de cette pastorale dans toute l'Europe, on en sait même encore quelques-unes. Elle appartenait à toutes les nations. On retrouve les chœurs des anciens dans la *Sophonisbe* du Trissin, dans l'*Aminta* du Tasse, dans le *Pastor fido* [2], mais ce qu'il y a d'assez étrange c'est que le chœur chez les Grecs ne chante jamais que la vertu, et chez les Italiens, il célèbre quelquefois les plaisirs. Il y a surtout dans le *Pastor fido* un chœur sur les baisers qu'on n'oserait jamais réciter sur nos théâtres.

Unqua non sia
Che parte alcuna in bella donna baci
Che baciatrice sia
Senon la bocca : ove l'un' alma, e l'altra
Corre, e si bacia anch' ella (*).

[3] Ainsi depuis le Dante jusqu'au Guarini, c'est-à-dire dans l'espace de trois cents ans, il y eut une succession continue de grands hommes en poésie [4], tous renfermés dans la seule Italie.

Les autres nations voulurent [5] imiter les Italiens

1. Beaucoup de ces vers *étaient* ont passé en proverbes, non pas *en* proverbes.
2. Le Pastor fido *du Guarini sont ornées*, mais.
3. *On voit que.* Ainsi depuis.
4. En poésie, *et cet honneur était renfermé* dans la seule statue.
5. Voulurent *les* imiter.

(*) *Pastor fido*. Chœur du deuxième acte.

mais tard, et elles n'approchèrent point d'eux[1]. Lopez de Vega* en Espagne, et Shakspeare en Angleterre, au XVI^e^ siècle, firent briller des étincelles de génie ; mais c'étaient des éclairs dans la nuit de la barbarie[2] : leurs ouvrages n'ont jamais pu être du goût des autres nations comme les écrits italiens. C'est là l'épreuve véritable du bon : il se fait sentir partout, et ce qui n'est beau que pour une nation ne l'est pas véritablement. Si nous suivons la destinée de la poésie en France, nous la verrons un peu renaître sous François I^er^ avec les autres arts dont il était le père. Avouons que ce fut en tout genre une faible aurore, car que nous reste-t-il de ce temps-là qu'un homme de goût puisse lire avec plaisir et avec fruit ? quelques épigrammes libertines de Saint-Gelais et de Marot, parmi lesquelles il n'y en a peut-être pas dix qui soient correctement écrites. On y peut ajouter[3] une quarantaine de vers qui sont pleins d'une grâce naïve, mais tout le reste n'est-il pas grossier et rebutant ? Le temps de la France n'était pas encore venu[4]. Fauchet s'est donné sous Henri IV la peine de recueillir les sommaires de cent vingt-sept poètes français qui ont écrit avant l'an 1300. C'est[5] ramasser cent vingt-sept monuments de barbares**.

* *Vega, né en 1562.*

** *Tous ces arts fleurissaient dans des temps de trouble.*

1. Point d'eux, *et quoique au seizième siècle* Lopez de Vega.
2. Barbarie *et* leurs ouvrages
3. Ajouter *une trentaine* de vers *écrits* qui sont pleins.
4. Venu *pour il est* Fauchet.
5. C'est *recueillir.*

Pour reprendre l'histoire des sciences et des arts, il faut encore repasser en Italie. La prose italienne [1], quoique éloignée de cette hauteur à laquelle atteignit la poésie, reçut encore sa première culture en Toscane. Boccace le premier qui...

* [2] Cette grande difficulté d'écrire en sa propre langue [3] peut seule nous faire juger si tous ceux qui ont écrit en latin n'ont pas perdu leur temps [4]. Il manquera toujours aux auteurs qui voudront écrire dans une langue morte [5] deux guides absolument nécessaires, l'un est l'usage, l'autre le jugement des oreilles délicates [6]. Ce n'est que dans une langue vivante qu'on peut avoir ces deux secours [7]. Ainsi on peut regarder tous les livres [8] latins depuis le IV^e^ siècle comme autant de monuments informes de l'ancienne Rome.

* *Passerat seul bon avant Malherbe.*

Au commencement du XV^e^ siècle, Panormita acheta un Tite-Live cent vingt écus d'or.

Boccace, Poggio, Guichardin, Machiavel.

Veggio, Vanini, Vida, Tristin, Tomasi, Ruccelaï, Poggio, Pocciani, Fracastor, Castelvetro.

1. La prose italienne *n'eut ne fut pas perfectionnée comme les vers et il s'en faut beauco bien que Boccace ait eu la réputation de Dante et de Pétrarque. Cependant il écrivit avec pureté... fut cultivée d'abord en Toscane* quoique éloignée.

2. *Par* cette grande difficulté.

3. Langue *f* peut seule.

4. Leur temps. *Aus.* Il manquera toujours *à ceux.*

5. Deux *épreuves* guides.

6. Délicates. *C'est. Ce n'est qu'avec.* Ce n'est que.

7. secours. *Ils manquaient encore plus dans les temps de la barbarie avant le XIV^e^ siècle que depuis.* Ainsi.

8. Tous les livres *latins de ce temps-là des* latins depuis le IV^e^ siècle *jusqu'* comme.

Les bons auteurs [1] de cette ancienne Rome étaient nécessaires [2] pour instruire les modernes et pour former leur goût corrompu, pour leur apprendre à transporter dans leur langue des idées [3] neuves et des beautés étrangères ; aussi voit-on que tous les Italiens qui réussirent les avaient lus avec soin. Une des [4] causes qui contribuèrent le plus à éveiller le génie italien de la léthargie universelle, c'est que ces bons [5] modèles de l'antiquité ne se trouvaient guère qu'en Italie : encore y étaient-ils si rares que Panormita * même au commencement du XV^e^ siècle acheta un exemplaire de Tite-Live cent vingt écus d'or. Le Poggio, l'un de ceux qui rétablirent les bonnes études de langue latine [6] et qui montrèrent qu'on pouvait bien écrire en italien, retrouva les poèmes de Lucrèce qu'on croyait absolument perdus. On lui doit Silius Italicus, Manilius, Ammien Marcellin [7] et même huit oraisons de Cicéron qu'il déterra dans des couvents [8] qui possédaient ces trésors sans les connaître. **

* *Né en 1380.*

** *Sixte V fait élever plusieurs obélisques, Fontana, dôme de Saint Pierre, aqueduc de sept lieues, hôpitaux, palais, fontaines.*

1. Les bons auteurs *anciens* de cette.
2. Pour *s'*instruire et pour *se* former *le* goût *; aussi on voit que tous les bons écrivains italiens les avaient lus ou ne* corrompu.
3. Des idées *vraies* neuves.
4. Une des *raisons* qui *éveille* contribuèrent.
5. C'est par ces bons *livres* modèles.
6. Langue latine *et apprirent* qu'on pouvait.
7. Marcellin et même *sept* huit.
8. Couvents *où chez qui* ces trésors *étaient inconnus*.

Il semble que tous les arts se donnent la main car dans le temps que Dante, Pétrarque, faisaient renaître la poésie, la peinture sortait aussi du tombeau, et toutes ces nouveautés étaient dues aux Florentins.

Cimabué, né dans la ville de Florence même en 1240, fut le premier [1] dans l'Occident qui mania le pinceau avec quelque art. On peignait à Constantinople [2] où toute l'ancienne industrie était réfugiée, mais avant Cimabué on ne savait [3] pas en Italie dessiner une figure, encore moins en peindre deux ensemble. Les Florentins dérobèrent encore aux Grecs l'art de peindre en mosaïque avec de l'émail. Taffi est le premier qui ait travaillé de cette manière. Le Giotto, autre Florentin dont il reste encore des ouvrages, perfectionna l'art du pinceau, et chaque peintre enchérissant ensuite sur ses prédécesseurs, l'Italie vit naître des miracles dans toutes ses villes sous les mains de Mazaccio, des Bellini, des Perugin, des Mantegna, et surtout enfin des Léonard de Vinci, des Michel-Ange, des Raphaël, des Titien, des Corrège, des Dominiquin, et d'une foule d'artistes excellents.

Il manquait à l'art de peinture avant Michel-Ange et Raphaël un secret nécessaire pour conserver longtemps les tableaux et pour donner aux couleurs plus d'union, de douceur et de force. Un Flamand, nommé Jean de Bruges, trouva dans le xv^e^ siècle cet heureux

1. Le premier *qui se servit du* pinceau *avec art.*
2. Constantinople et *probablement.*
3. On ne savait *ni bien* pas en Italie.

secret qui ne consiste qu'à broyer les couleurs avec de l'huile. C'est tout ce que l'industrie des autres Européans contribua pour lors à la perfection de l'art.

*Immédiatement après la renaissance de la peinture, l'Italie vit aussi la sculpture reparaître [1]. Elle avait de bons sculpteurs dès le XIV^e^ siècle, et au milieu du XV^e^ le Pisanello, né aussi à Florence, ornait l'Italie de ses statues. La gravure et l'art des médailles ** qui tiennent si naturellement à la sculpture [2] fleurissaient sous le burin [3] de ce même Pisanello qui grava les médailles d'Alphonse, roi de Naples, du pape Martin V et du grand Mahomet second, conquérant de Constantinople et amateur des arts : les *intaglie* et les reliefs sur les pierres précieuses commencèrent alors à imiter l'antique [4], et au XVI^e^ siècle l'antique fut égalé.

L'architecture ne pouvait rester toujours grossière quand tout ce qui dépend du dessin se perfectionnait. On commença dans le XIV^e^ siècle à orner le gothique [5]. On n'en savait pas assez pour le proscrire tout d'un coup, mais au commencement du XVI^e^ siècle [6] les dessins du Bramante et de Michel-Ange portèrent l'ar-

* *Sculpture.*
** *Estampes.*

1. Reparaître, *et dès la fin on*. Elle avait.
2. La sculpture *étaient en honneur.*
3. Sous le burin *et so* de ce même.
4. L'antique, et *sous Laurent de Médicis et Léon X* l'antique fut égalé.
5. Le gothique ; *c'était entasser*. On n'en savait.
6. XVI^e^ siècle, *l'architecture s'élèv fut élevée* les dessins.

chitecture à un degré de grandeur et de beauté [1] qui effacent tout ce que la magnificence des anciens Romains, le goût des Grecs et les richesses asiatiques avaient produit dans le monde [2]. Le pape Jules second eut la gloire de vouloir que Saint-Pierre de Rome surpassât Sainte-Sophie de Constantinople et tous les édifices du monde, gloire [3] qui semble devoir être médiocre mais qui est très grande parce que rien n'est si rare que des princes qui veulent efficacement de grandes choses [4]. Jules second avait encore en cela un autre mérite, c'était le courage d'entreprendre ce qu'il ne pouvait jamais voir fini. Les fondements de cette merveille du monde furent jetés en 1507 [5] et un siècle entier suffit à peine pour achever l'ouvrage. Il fallait une suite de pontifes qui eussent tous la même noblesse d'ambition, des ministres animés d'un même esprit, des artistes dignes de les seconder et tout cela se trouva dans l'Italie, car depuis le Bramante jusqu'au cavalier Bernin, il y eut toujours [6] des maîtres de l'art chargés par les papes des embellissements de cet édifice [7].

1. Beauté *dont ni* la magnificence *romaine*, *ni* le goût des Grecs, *ni* les richesses asiatiques.

2. Monde, *et les architectes dont je*. Le pape Jules.

3. Gloire qui semble*rait devoir être peu de chose*, mais qui est *beaucoup*.

4. Grandes choses. *Cette entreprise de* Jules second *Les fondements de cette merveille du monde furent jetés en 1507 et on a mis un siècle entier à l'achever* avait encore en cela.

5. Jeté en 1507 et *il fallut plus d'un siècle* un siècle.

6. Toujours des *hommes célèbres* chargés.

7. De cet édifice.

Il y eut beaucoup plus de grands peintres et de bons sculp-

Une seule chose suffit pour le faire admirer; c'est que Michel-Ange, en voyant un jour à Rome, le temple du Panthéon de la Rotonde, dont on louait [1] le jet et les proportions, dit : Je mettrai ce temple en l'air et je le renversai pour servir de dôme à Saint-Pierre *. En effet le dôme de Saint-Pierre porté sur quatre colonnes qui sont énormes sans le paraître est à peu près dans les mêmes dimensions que le Panthéon.

Un autre art [2] qui est un des enfants du dessin, celui de multiplier les tableaux [3] à l'aide de la gravure, entièrement ignoré de l'antiquité, naquit [4] aussi en Italie au milieu de tous ces beaux arts [5], vers l'an 1460. Les Florentins eurent encore l'honneur de cette belle et utile invention : Maso Finiguerra, graveur et

* *Inquire si verum.*

teurs que d'excellents poètes. La raison en est peut-être que l'art de la poésie est beaucoup plus étendu, plus difficile, plus dépendant du génie, moins fondé sur des règles certaines, et qu'enfin ce n'est point un art où le travail des mains ait part et qui puisse être jamais regardé comme une profession. C'est une occupation de l'esprit qui entre dans toutes les professions de la vie. C'est un talent qu'on ne peut point vendre, qu'on ne peut enseigner. De plus, quand une nation a huit ou dix poètes illustres, elle en a assez. Les nouveaux venus sont regardés comme inutiles, la mémoire remplie des vers des premiers grands hommes n'a presque plus de place pour les récents ; il n'en est pas ainsi des ouvrages des mains dont chacun veut orner sa maison.

1. On louait *les pays* le jet et les proportions.
2. Qui est *encore* un des enfants du dessin, *fut* celui.
3. Les tableaux *pàr* à l'aide de la gravure ; *les estampes* entièrement.
4. Naquit *encore* en Italie.
5. Beaux arts. *C'est* vers l'an.

orfèvre, ayant frotté ses moules de noir et d'huile et ayant passé sur ces empreintes un papier humide qu'il pressait avec un rouleau en tira les premières estampes. Ensuite on grava les tailles-douces sur le bois, puis sur le cuivre avec l'eau forte, et enfin en polissant avec le burin ce que l'eau-forte a dessiné sur la planche. Cette invention a non seulement éternisé et fait revivre à jamais des tableaux et des statues que le temps a détruits, orné à peu de frais tous les cabinets, répandu partout le goût du dessin, mais c'est encore un de ses grands services de perfectionner la géographie, en rendant les cartes plus communes et en les préservant des fautes inévitables des copistes *.

Mais de tous les arts, le plus utile à l'avancement de l'esprit humain naissait alors en Allemagne. L'imprimerie qui de la Chine n'avait passé dans aucun peuple du monde [1] fut trouvée en Europe par un gentilhomme nommé Gutemberg qui vivait tantôt à Strasbourg et tantôt à Mayence **. On ne pouvait [2] mieux réparer la honte de ceux qui se disaient nobles et qui [3] regardaient leur ignorance comme un titre de noblesse [4]. Les premières impressions furent faites avec des planches gravées [5] vers l'an 1450, quelques années avant que l'art des estampes fût inventé, sans

* *Belle imprimerie de Sixte-Quint.*

** *Voyez Marchand.*

1. Du monde fut *inventée* en Europe.
2. On ne pouvait *pas* mieux.
3. Nobles et qui *faisaient consister leur noblesse* regardaient.
4. Noblesse. *Jean Fauste.* Les premières impressions.
5. Gravées *et il est* vers l'an.

qu'on puisse dire que l'art des estampes fut dû à celui de l'imprimerie.

* D'abord on n'imprima que de la façon que les Chinois mettent encore en usage aujourd'hui avec des caractères taillés dans les planches [1], lesquels demandent une main très habile à les former et qui ne peuvent servir qu'au même livre. Jean Faustus [2] de Mayence et Pierre Scheffer apportèrent à Paris en 1466, du temps de Louis XII (*), plusieurs Bibles ainsi imprimées **. Qui croirait qu'ils furent accusés de magie devant le Parlement par des membres de l'Université? Le fait est pourtant certain ; ils furent obligés de s'enfuir, et si les juges n'avaient pas appris [3] que leurs Bibles étaient un effet du nouvel art trouvé en Allemagne [4], la même ignorance qui les fit accuser, les eût fait aussi probablement condamner. Rome fut la première à faire fleurir un art qui devait lui être un jour si pernicieux par la multitude des livres [5] imprimés contre elle. Paul second en 1466 appela des imprimeurs allemands à Rome. Les Italiens n'avaient encore rien appris des autres peuples de la communion latine et ce fut...

* *Les deux livres de musique d'Arétin qui était aussi de Toscane.*

** *Vide.*

1. Planches *qui* lesquels.
2. Jean Faustus *porta* de Mayence.
3. Appris *qu'on imprimait en Allemaque probablement* que.
4. Allemagne *le* même *esprit* d'ignorance qui les fit accuser.
5. Des livres *répand* imprimés contre elle. *Je ne sais vers quel,* Paul second.

(*) *Sic.*

* L'art de fortifier les villes contre le canon fut réduit en méthode régulière.

** Quoique l'art d'écrire et tous les genres de poésie fussent cultivés en Italie avec tant de succès, la musique[1] n'avait pas fait les mêmes progrès, mais dès l'onzième siècle, 1024[2], par cette destinée qui devait rétablir tant d'arts par les mains des Toscans, Gui d'Arezzo avait rendu cet art plus aisé par l'invention de notre manière de noter ***. Le nombre des musiciens qui étaient au concile de Constance au XIV^e^ siècle fait voir que l'art était en beaucoup de mains.

Il y avait même depuis longtemps parmi les chants d'église quelques-uns de ces airs agréables qui sont du goût de toutes les nations comme l'hymne de Pâques *O Filii* et celle du Saint-Sacrement ****.

Musique. On ne sait si Gui Arétin inventa les parties, cependant le passage de Jean de Salisbury semble l'insinuer[3] : *Canentium*, *præcinentium*, *intercinentium*, *decinentium*. Cependant plusieurs siècles après lui il n'en reste point de trace.

* *Poudre.*

** *Musique, astronomie.*

*** *Gui d'Arezzo en 1024 invente les lignes, les clefs, le B carre, le B mol. Il ne se servait pas du* si. *Vide Prat. du plain-chant chez Billaine.*

**** *Le* si *manquait.*

1. La musique *n'était pas*, n'avait pas.
2. 1024, *Gui d'Arezzo avait frayé les éléments de cet art* par.
3. L'insinuer *formellement.*

Le Vecchio de Modène passe pour le premier compositeur en parties au XVI^e^ siècle.

Dès le sixième siècle le pape Symmaque fait travailler en mosaïque. C'était, je crois, la manière dont avait été bâti le tombeau de Mausole, Mausolaïque. Art perdu depuis, conservé en Grèce, renaissant à Rome et à Venise au XVI^e^.

La saine physique [1] était inconnue par toute la terre. Ce n'est pas que les hommes fussent plongés dans l'ignorance totale des mécaniques [2]. L'invention seule des moulins à vent [3] qui est du XII^e^ siècle ou de la fin du XII^e^ [4], celle des bésicles, celle de la poudre, la fonte des canons, les manufactures de tapisserie [5], tant d'autres ouvrages prouvent que cette partie de la physique*, qui consiste dans l'expérience ou dans les mécaniques, était cultivée. On savait beaucoup pour l'utilité, mais peu pour la curiosité, [beaucoup pour] conduire les ouvrages des hommes et peu pour éclairer l'esprit qui a un vrai besoin de l'être. On connaissait quelques effets et point de causes. L'envie de s'instruire [6] qui est un des besoins des hommes était trompée [7]. On n'arrivait point au

* *Horloges.*

1. La saine physique était *ignorée* par toute la terre. Ce n'est pas *à dire* que.
2. Mécaniques. *Au contraire* L'invention.
3. A vent qui est du *treizième.*
4. *Celle de la poudre,* celle des bésicles du douzième.
5. Tapisserie *pr.*
6. S'instruire qui est *naturelle chez tous les.*
7. Trompée *par et.*

but parce qu'on avait été toujours dans des routes fausses.

[1] Cet instinct mécanique qui est chez l'homme avait fait découvrir des secrets[2], mais tout ce qui est le fruit d'une étude sérieuse des mathématiques manquait jusqu'à Galilée.

La philosophie scolastique rendait inutiles au monde[3] beaucoup de bons esprits qui s'égaraient dans de vaines disputes...

De là venait que non seulement la curiosité humaine...

On avait au XIII^e^...*

**Isac Hazan et Ben Sud firent les tables alphonsines sous Alphonse de Castille (qui traduisit la Bible en espagnol).

1153. Le chérif africain Ben Mohamed, qu'on appelle le géographe de Nubie, chassé de ses États, porta au roi Roger second de Sicile un globe d'argent de huit cents marcs sur lequel il avait gravé la terre connue et corrigé Ptolémée***.

* *Droit enseigné à Boulogne, la plus ancienne université.*

** *Astronomie, réforme du calendrier, Copernic, Ticho, Galilée, etc.*

*** *Vie de Purbac et de Ragiomontanus, par Gassendi, Blondel.*

1. *Mais il manquait ces connaissances utiles qui ne sont que le fruit du raisonnement. Le reste par un* Cet instinct.
2. Secrets, mais *il manquait* tout ce qui est le fruit.
3. Au monde *une infinité d'esprits.*

* Les Florentins avaient été les restaurateurs de la poésie, de l'éloquence et de la peinture[1] au XIV[e] siècle, ils furent les pères de la philosophie[2] à la fin du XVI[e] siècle. Galilée[3] inventa dans Padoue vers 1597 le compas de proportion qui fait aujourd'hui la pièce principale de nos étuis de mathématiques, invention aussi utile qu'ingénieuse et par laquelle vous pouvez tout d'un coup construire les figures planes[4] et solides régulières dans la proportion qu'il vous plaît. On lit encore dans quelques-uns de nos livres modernes que c'est à un Milanais nommé Balthazar Capra qu'on doit cette invention. Ces écrivains modernes ne servent qu'à faire voir combien Galilée eut raison de s'assurer juridiquement la possession de son ouvrage et de sa gloire**. Il força ce Balthazar Capra de comparaître à Venise devant les curateurs de l'Université de Padoue et là[5], en présence de tous les savants, et surtout du célèbre fra Paolo Sarpi non moins bon mathématicien qu'historien excellent dans un nouveau genre, Capra, interrogé et confondu, fut obligé d'avouer qu'il s'était

* *1642 — 98 = 1554* (*)
** *Descartes né en 1597.*

1. La peinture, *ils le furent eux.*
2. La philosophie *au commencement du XVII[e] siècle.*
3. Galilée, *né à Florence en 1554.*
4. Planes et *régulières et* solides.
5. Et là, *il fut prouvé* en présence.

(*) Cette soustraction, du reste erronée, a été faite par Voltaire pour trouver la date de naissance de Galilée mort en 1642 à 78 ans.

attribué les inventions [1] de Galilée, lesquelles même il n'entendait pas. On le convainquit d'être un plagiaire et un calomniateur et il fut rendu un jugement solennel par lequel on saisit tous les exemplaires de son livre [2]. On voulut plus d'une fois ravir à Galilée la gloire de ses découvertes [3] et il ne paraît pas qu'il s'attribuât ce qui ne lui appartenait point. Les télescopes [4] étaient récemment inventés en Hollande par Jacques Metius vers l'an 1609. Galilée avoue qu'il y avait déjà dix mois qu'on avait fait cette découverte, lorsqu'un Français qui avait été son écolier à Padoue lui en confirma la nouvelle de laquelle on doutait beaucoup en Italie. Galilée, mis sur la voie, devait aller plus loin qu'un autre. Il fit travailler des verres [6] à l'aide desquels le disque de la lune paraissait quatre-vingt-dix fois plus grand qu'à la simple vue. Ce fut là l'époque d'une astronomie nouvelle, les hommes enfin connurent le ciel autant qu'ils le peuvent connaître, et dès ce moment on alla de découverte en découverte jusqu'au comble de cette science où on est parvenu.

Alors [7] nos sens nous apprirent que la lune est un globe comme le nôtre, inégal et éclairé comme lui [8]. Quelques anciens avaient deviné cette vérité,

1. Inventions de Galilée *que* même.
2. Son livre *par sent.* On voulut.
3. Découvertes, *mais* et il ne paraît.
4. Les *lunettes* télescopes.
5. Galilée avoue qu'il *dix mois après* y avait.
6. Des verres *qui* à l'aide desquels *la lune* paraissait.
7. Alors *on vit* nos sens.
8. Comme lui *par l c'est les.* Quelques anciens.

mais connaître au hasard c'est ne rien connaître [1], elle n'avait jamais été prouvée. La voie lactée [2] qui n'était aux yeux qu'une immense trace blanche et lumineuse devint une multitude d'étoiles. Enfin le 7 janvier de l'année 1610 à une heure après minuit, Galilée [3] vit trois planètes autour de Jupiter et quelques jours après [4] il aperçut la quatrième. Nouveau Colombo qui découvrait des mondes à l'extrémité des cieux comme le pilote gênois en avait trouvé au delà des mers [5], il les appela d'abord les astres de Médicis, mais le nom ne dura pas [6]. Si on les avait appelés les astres de Galilée, ce nom n'aurait pas dû périr.

L'année suivante ce même homme découvrit l'anneau de Saturne [7] ; la situation de cet astre était telle alors qu'il n'y avait que les deux extrémités des anses qui pussent être distinguées [8]. Ainsi cet astre parut un assemblage de trois planètes [9] jointes par un cercle très délié qui était ce même anneau dont on ne voyait que les bords.

[10] Non seulement Galilée vit mieux les satellites de Jupiter, mais il observa le cours de ces quatre

1. Connaître, *mais* elle n'avait jamais.
2. La voie *lactée parut une multitude d'étoiles.*
3. Galilée vit *le premier* trois planètes.
4. Après il *vit* la quatrième.
5. Mers, *où* il les appela.
6. Ne dura pas, *il eût su* si on les avait.
7. Saturne, *mais la disposition* de cet astre.
8. Distinguées ; *d'ailleurs les télescopes n'étaient pas encore perfectionnés à.*
9. Trois planètes *liées ensemb.*
10. *Le cour.* Non seulement Galilée *suit le* vit mieux.

lunes [1] et en tira dès lors un nouvel argument en faveur de la véritable construction du monde découverte par Copernic.

Une nouvelle preuve de cet admirable système fut l'observation suivie que fit Galilée de la planète de Vénus. Il vit, dit-il, avec les yeux ce qu'il connaissait déjà par l'entendement, que Vénus avait les mêmes phases que la lune.

Copernic avait prévu [2] ce que le télescope confirmait. Tous les ennemis de la vérité, c'est-à-dire les philosophes d'alors [3], avaient objecté à Copernic que si son système était vrai, Vénus devait éprouver les mêmes changements que notre lune : « C'est aussi ce qu'elle éprouve sans doute », répondit Copernic avec confiance. Le grand Képler n'en doutait pas, les autres en doutaient, enfin Galilée ne permit plus qu'on doutât. Dois-je avilir ici cette histoire [4] des grandeurs de l'esprit humain en rapportant que Képler dans une de ses lettres sur cette importante observation de Galilée dit qu'il n'est pas étonnant que Vénus ait un croissant et des cornes puisqu'elle préside à tant de cornus ; je ne répète cette basse et méprisable plaisanterie, indigne je ne dis pas d'un philosophe, mais de tout homme bien élevé, que pour faire voir à quel point l'envie de se distinguer par des saillies d'esprit [5] a corrompu le goût des plus

1. Lunes et en *conclut* dès lors.
2. Prévu ce que *les observations Galilée.*
3. Philosophes d'alors *ob* avaient objecté.
4. Cette histoire *qui* des grandeurs.
5. Saillies d'esprit a *gâté.*

grands hommes. Képler, Allemand, et dans un temps où ce qu'on appelle esprit était inconnu à l'Allemagne, croyait devoir égayer son style en écrivant à un Florentin [1]. Ce trait d'histoire est par lui-même bien petit, mais il peut être une grande leçon à tout esprit qui veut sortir de sa sphère.

Les secrets du ciel se découvrirent de jour en jour à Galilée. Il fut le premier [2] qui nous apprit que le centre de la révolution de la lune n'est point la terre, mais un point assez près de la terre, et que le centre des révolutions de toutes les planètes n'est pas le centre du soleil même. La même sagacité [3] lui fit encore conjecturer que les étoiles fixes, sur lesquelles on n'avait jamais eu d'idée arrêtée, étaient autant de soleils, de feux autour desquels roulaient des mondes. La nature alors parut infinie.

[4] Il régnait une opinion confuse de je ne sais quelle pureté qu'on attribuait aux astres, erreur consacrée dans toutes les écoles, ainsi que les autres erreurs d'Aristote. Galilée détruisit cette erreur dans Rome au mois de mai de l'année 1611 en faisant voir des taches dans le soleil ; bientôt après il suivit ces taches avec son industrie ordinaire et voyant qu'elles marchaient avec le soleil d'occident en orient, il en conclut que le soleil tourne en ce sens sur lui-même. Les mêmes observations répétées depuis lui nous

1. Florentin. *Le cou.* Ce trait.
2. Le premier qui *connut* que *la lu.* le centre.
3. Sagacité lui fit encore *affirmer* que les étoiles.
4. *Il régnait encore dans le monde une opinion confuse de je ne sais quelle pureté des astres fondées sur les.* Il régnait.

ont enfin appris que le soleil fait sur son axe sa révolution en vingt-cinq jours et demi.

[4] Il ne fit pas moins de découvertes dans les choses de la terre que dans le ciel. Ce fut lui qui le premier [2] osa dire et sut prouver que la loi de la pesanteur [3] entraîne également tous les corps vers le centre de la terre et qu'une plume et un lingot d'or tomberaient également vite dans le même temps sans la résistance de l'air. Avant lui toutes les écoles enseignaient d'après Aristote qu'un corps dix fois plus pesant qu'un autre tombait dix fois plus vite. Il est bien surprenant que pendant plus de deux mille ans on eût reçu une telle erreur [4] qu'il était si aisé de détruire par l'expérience. Comment Archimède [5]ne la renversa-t-il pas dans son livre des équipondérants? C'est [6] que la difficulté n'entra pas dans le plan de ses démonstrations. Cette vérité d'une pesanteur primitive égale dans tous les corps était la clef d'une nouvelle physique. C'était découvrir un des premiers ressorts de la machine de ce monde. Il ne s'en tint pas [7] là. C'est à lui que nous avons la première obligation de savoir que les corps accélèrent leur vitesse

1. *Ce grand homme ne rendit pas à la physique.* Il ne fit.
2. Le premier *de tous les hommes* osa.
3. Entraîne *avec une force* également.
4. Telle erreur *dont* qu'il était.
5. Archimède ne la *combat*.
6. C'est que *cette* difficulté.
7. Il ne s'en tint pas là, *et si nous savons aujourd'hui quelle est l'accélération des corps dans leur chute, dans quelle proportion doivent être les pendules pour faire.* C'est à lui que nous avons *l'oblig* la première.

dans leur chute et que les espaces qu'ils parcourent sont entre eux comme les carrés des temps, qu'ils tombent plus vite dans un arc de cercle que dans la corde de cet arc, qu'ils décrivent une parabole ou du moins qu'ils la décriraient [1], n'était la rotation de la terre, lorsqu'ils retombent après avoir été jetés parallèlement à l'horizon, qu'enfin [2] les longueurs des pendules sont entre elles comme les carrés des temps de leurs vibrations, tous principes féconds [3] dont les philosophes postérieurs ont fait éclore mille vérités nouvelles.

L'imperfection humaine met toujours son sceau sur les plus grands génies. L'auteur de tant de vérités mathématiques paya tribut à l'horreur du vide. Ce n'est pas qu'il entendît par ce mot, avec les autres écoles, je ne sais quelle aversion de la nature pour le vide. Ce n'est pas non plus ainsi que l'entendait Aristote, qui avec toutes ses erreurs était un très grand homme, et qui, en disant une infinité de choses fausses [4], était incapable d'en dire d'absurdes. Aristote avait cru [5] que le vide était impossible par une raison très ingénieuse. Les corps qui tombent dans le vif-argent, disait-il, y tombent [6] moins rapidement que dans l'eau, moins dans l'eau que dans l'air parce que

1. Décriraient, *n'était sans la résistance, n'était l'action de l'air*, n'était la rotation de la terre lorsqu'ils *sont* retombent.
2. Qu'enfin les *pen* longueurs.
3. Féconds *qui* dont les philosophes.
4. Choses fausses *n'en* était.
5. Cru *prouver* que le vide.
6. Tombent moins *vite*.

l'air résiste moins [1] ; s'ils tombaient dans le vide, ils se précipiteraient en un instant [2] parce que le vide ne peut résister. Or rien ne peut se faire que dans le temps, donc il n'y a pas de vide. Les physiciens d'aujourd'hui sentent bien le faux de ce raisonnement, mais il faut avouer aussi qu'Aristote se trompait en homme de beaucoup d'esprit.

Les erreurs de Galilée ne pouvaient être que de ce genre. Les directeurs des jardins du grand-duc de Toscane Cosme second, vinrent implorer le secours des lumières du philosophe contre un prodige inouï. Leurs pompes aspirantes ne pouvaient faire monter l'eau par delà trente-deux pieds environ. Cette surprise faisait voir que jamais on n'avait tenté [3] jusques alors de faire monter l'eau à cette hauteur avec une seule pompe, car si on l'eût entrepris, les hommes auraient su que par delà trente-deux pieds l'eau ne monte plus. Les jardiniers de Florence furent donc les premiers qui le surent et Galilée [4] fut réduit à dire que la force du vide n'équivalait apparemment qu'à trente-deux pieds d'eau [5]. Cette faible réponse est un des plus grands triomphes du préjugé. Cependant il fit des expériences pour savoir combien l'air pesait, car on l'avait toujours cru pesant, et Aristote même n'en avait pas douté. Mais connaître les effets et le degré de cette

1. Résiste moins ; *placés* s'ils tombaient,
2. En un instant, *ce qui* parce que.
3. Tenté jusque *là* de faire monter l'eau *même* à cette.
4. Galilée *contraint d'avance* fut réduit
5. Pieds d'eau *vaut l'aveu*. Cette faible réponse *de ce grand homme* est un.

pesanteur c'était ce qui n'avait pas encore été donné[1] aux hommes.

*

** Le prodigieux mérite de Galilée dans un temps qui touchait encore à la barbarie scolastique, lui donna presque autant d'ennemis que de gloire. A chaque découverte qu'il faisait, il trouvait des Balthazar Capra. Il est triste que ce soit[2] du corps destiné à cultiver tous les arts que[3] sortit le grand ennemi qui remplit sa vieillesse d'amertume. Le père Skeiner, jésuite, qui enseignait à Ingolstadt, fut son persécuteur parce qu'il avait comme lui vu des taches dans le soleil et plus encore parce qu'il les avait mal vues et mal expliquées, car il les avait vues, disait-il, marcher de l'orient à l'occident, et cependant il est indubitable qu'elles suivent la rotation du soleil en un sens tout contraire ***. Puisque Galilée commençait à donner de nouvelles preuves du système de Copernic, il fallait bien que Skeiner traitât ce système d'hérésie ****.

* *On étudiait l'astronomie pour savoir l'astrologie.*

** *Mercure de Trévoux, décembre 1731.*

Mercure français, 1733, p. 696, mouss.

*** *Galilée, Toricelli, Viviani, suivant Monconis croyaient l'éternité du monde et l'âme universelle.*

**** *22 juin 1633.*

1. Donné aux hommes, *et ce qui était réservé à Toricelli successeur du grand Galilée.*

2. Que ce soit *dans d'un* du corps.

3. Que *se trouva* le grand ennemi.

*

** La vraie physique [1] dont le chancelier Bacon [2] n'avait fait qu'indiquer la route en Angleterre, mais que Galilée avait découverte le premier en Italie, reçut son premier accroissement dans le lieu de sa naissance [3]. Il fallait connaître le degré de la pesanteur de l'air et ses effets. Torricelli (de Faenza), élève et successeur de Galilée, en vint à bout en 1643 par l'invention du baromètre, instrument aujourd'hui si commun [4] qu'on croit qu'il eût dû toujours l'être.

L'air était entièrement chassé de l'espace qui est dans ce baromètre entre le haut du tube et le mercure ; alors tous ceux qui observaient la nature [5] se demandèrent ce qui arriverait aux corps dans un lieu ainsi privé d'air. On devait voir, en effet, ce qui appartient purement à l'action de l'air, par la manière d'être qu'on découvrirait dans les corps qui n'y se-

* *Vers l'an 1280, les bésicles inventées par Alexandre Spina, dominicain de Pise.*

** *Horloges à pendule, montres à ressort par Huygens.*

En 1689, clepsydres nouveaux par un jésuite italien.

Cassini, Huygens, satell. de Saturne. Cassini découvre le mouvement du soleil en 25 jours en 1686.

Fontana, Napolitain, invente le microscope en 1618, mais Zacaria Jansin prétendait l'avoir inventé en 1597, mais en 1589 Jean-Baptiste Porta l'avait déjà décrit dans son livre de la magie naturelle.

1. La vraie physique *que.*
2. Bacon *avait* n'avait fait qu'indiquer la route en Angleterre, *et* mais que Galilée avait *suivi.*
3. Naissance. *L'action de l'air et son.*
4. Si commun *qu'il semble* qu'il eût.
5. La nature *voulurent* se demandèrent.

raient pas exposés. C'est ce qui donna lieu à l'invention de la machine pneumatique [1] que l'on doit au célèbre Guerick, magistrat de Magdebourg.

* Alors les ténèbres de l'école qui avaient offusqué la raison humaine pendant tant de siècles commencèrent à se dissiper et les hommes surent un peu ce que c'est que la vérité en interrogeant la nature.

** Les sciences sont sœurs [2] : toutes profitaient de

** En vain Temple méprise les modernes. Voyez Volton.*

*** Orelincourt soupçonne le premier les ovaires des femmes. Les vers spermatiques découverts par Hartsoecker.*

L'anatomie des plantes par Malpighi et Perrout, les mouvements animaux par Borelli, 1680.

La machine à feu, les phosphores, les couleurs, les télescopes; de la réfraction dans la machine pneumatique.

La circulation, veines d'Azellius. Microscopes. Vision en rétine. Sottises anciennes.

Phosphore de Kraft, Hollandais.

Trompette parlante en 1670 par la parabole.

Gr. miroirs ardents pour télescopes de réflexion.

Baromètres.

Besnier, serrurier, en 1678 fait des ailes de Dédale. On vole.

Le père Fulgence, cordelier, invente la lanterne magique vers l'an 1620.

Kerkring, Allemand, est le premier qui ait affirmé la génération par les œufs et qui l'ait démontrée par expérience.

Swammerdam, développement d'insectes, métamorphoses. Ainsi de nous.

Stenon, Danois, découvrit les conduits salivaires, Willis les glandes de l'estomac, Virsungus le suc de l'estomac.

On sut par Silvius que la bile est nécessaire à la digestion; par Deusing, la manière dont le fœtus respire dans le ventre de la mère.

1. Pneumatique *que le* que l'on doit.
2. Sœurs *et* toutes profitaient de *cet esprit.*

ce goût de raison et de recherche qui se répandait en Europe [1]. Harvey, Anglais, créa une anatomie toute nouvelle par sa découverte de la circulation du sang. Après lui, Azellius vit par quels conduits passent les aliments pour être convertis en chyle avant de l'être en sang, Péquet vit ensuite le petit réservoir du chyle ; ainsi fut connu le secret de la nutrition et de la vie animale ignoré depuis qu'il y avait des hommes.

Toutes ces vérités furent combattues dans leur naissance, et lorsqu'elles furent reconnues, on prétendit qu'elles n'étaient point nouvelles.

Peu à peu, la chimie, qui n'était pas une science parce qu'on avait voulu trop savoir, en devint une quand on n'opéra plus qu'avec méthode et par degrés.

Les mathématiques qui liaient ensemble toutes ces sciences faisaient de tous côtés un grand progrès *.

Il est vrai que cette réformation universelle ne se fit d'abord que dans un petit nombre d'esprits et lentement. Il y avait encore, par exemple, peu de vrais chimistes et beaucoup d'alchimistes, peu d'astronomes et beaucoup d'astrologues [2]. La faiblesse qu'avait eue Ticho-Brahé de croire à l'astrologie judi-

* *Cavalieri.*

1. Europe. *Le corps humain qui n'avait jamais été connu que grossièrement.* Harvey.

2. D'astrologues. *Ticho-Brahé lui-même avait. L'exemple de Ticho-Brahé gâta plus d'esprits.*

ciaire [1] lui fit plus de disciples que sa science *. La mode de l'astrologie fut même si universelle que Gassendi et Cassini commencèrent par s'y attacher et cette superstition des philosophes n'est abolie que depuis quelques années.

Il est difficile de dire si Descartes contribua plus en France qu'il ne nuisit au progrès de l'esprit humain.

Il appliqua le premier l'algèbre à la géométrie, il débrouilla l'optique et il raisonna en métaphysique avec une force et une clarté qui parurent nouvelles. Mais il s'égara et il égara pour un temps l'Europe, lorsqu'il s'écarta des deux seules routes qui peuvent mener au vrai, je veux dire la physique expérimentale et les mathématiques. Il se trompa dans tout ce qu'il imagina parce qu'il ne suivit que son imagination.

Il n'avait fait aucune expérience sur les quatre éléments, tant soumis depuis à nos recherches, et il [2] en supposa trois qui étaient comme le préambule d'un long roman privé de vraisemblance.

Deux choses lui donnèrent la vogue, premièrement cet air de roman même, et en second lieu les persécutions que lui attirèrent [3] les vérités qui étaient dans ses ouvrages **.

* *Gassendi.*

** *Persécution.*

1. Judiciaire *eut* lui fit.

2. Et il en *avait imag inventé* supposa trois *dont il n'avait pas la plus* qui étaient.

3. Attirèrent les *seules* vérités.

* La métaphysique de Descartes fut fondée sur deux erreurs, les idées innées et la prétendue perception positive de l'infini. Sa physique sur plusieurs erreurs, dont la plus grande est de dire : Donnez-moi [1] de la matière et je fais un monde **.

On adopta le faux et le vrai fut persécuté ***.

Pendant qu'en Italie l'Académie du Cimento.

Il s'en établit une à Londres vers l'an 1660 qui poussa les découvertes plus loin qu'on n'eût osé l'espérer.

Au commencement du XVII[e] siècle, les Espagnols dominaient dans l'Europe par l'esprit comme par les armes; leur théâtre, tout informe qu'il était, servait de modèle à ceux de l'Europe. Ils avaient de bons historiens [2], Mariana, jésuite, Antonio de Solis; Balthazar Gratien, aussi jésuite [3], remplit ses ouvrages d'une morale profonde qu'ornait une grande imagination. Mais [4] celui de tous leurs auteurs qui fut

* *En 1675, Huygens a-t-il inventé les montres comme les pendules ?*

** 1675. *Mariotte, Ivron, Huygens trouvèrent les lois de la percussion des corps que Descartes méconnut.*

Académie de Londres, NULLIUS IN VERBA.

*** *Descartes né en 1596, Gassendi 1592.*

1. Donnez-moi *un mon* de la matière.

2 Historiens, *un, le jésuite* Mariana jésuite, *un* Antonio de Solis, *un autre jésuite nommé* Balthazar.

3. Jésuite *avait* remplit.

4. Mais *le plus célèbre* de tous les auteurs.

le plus à la mode et le plus du goût de toutes les nations fut [1] Michel Cervantès ; l'auteur, aussi malheureux qu'il dépeint son héros [2], mourut, dit-on, dans la plus extrême misère en...

[3] Je ne sais si son livre sera de tous les temps comme il fut en paraissant de toutes les nations. Il semble qu'il ait perdu un peu de son prix depuis que l'esprit de chevalerie et le goût des romans qui en traitaient sont disparus du monde [4]. Ce grand attrait des lecteurs, le plaisir de voir tourné en ridicule ce qui est en vogue ne subsistant plus, il a laissé plus de liberté à l'esprit de considérer le vide qui se trouve dans beaucoup d'endroits [5] du roman de Don Quichotte ; on s'est aperçu qu'il y a des endroits insipides, tels que l'histoire de Marcelle, que les vers qui y sont semés ne valent rien [6], qu'il y a des traits aussi bas qu'inutiles, que souvent les aventures ne sont point liées, que c'est un ouvrage qui ne fait point un tout ensemble, qu'enfin si le naturel, les bonnes plaisanteries, et le caractère des deux héros, d'autant plus plaisant qu'ils sont tous deux de bonne foi et qu'ils ne veulent jamais être plaisants, si, dis-je, ces beautés donnent encore beaucoup de prix à cet ouvrage, il semble que les défauts dont je parle l'ont fait descendre de la première place où on le mettait.

1. Fut *le don Quichotte de* Michel Cervantès ; l'auteur *fut dit-on* aussi malheureux.
2. Héros *il est qui* mourut.
3. *Ceux qui contri* Je ne sais.
4. *Cet* attrait des lecteurs.
5. Endroits *de cet ouvrage.*
6. Ne valent rien, *et* qu'il y a.

La langue française était beaucoup plus difficile à polir et bien moins harmonieuse que l'italienne et l'espagnole[1]*. La manière dont on l'écrit, si différente de celle dont on la prononce, accuse encore son ancienne barbarie et laisse voir la grossièreté de la matière à laquelle on n'a donné que depuis cent ans une forme agréable.

[2] C'était surtout en poésie un instrument aigre et rebelle à l'harmonie. La quantité de désinences dures, le petit nombre de rimes [3] semblaient devoir exclure les vers. Ils n'étaient point à leur aise dans cette langue comme dans l'italien. Aussi [4] qu'a-t-elle produit jusqu'à Henri second ? Le seul Marot. Il y a eu vingt poètes en Italie à peu près contemporains de Marot qui ont badiné beaucoup plus agréablement que lui, et qui ont répandu plus de sel et de grâces dans leurs ouvrages **, tels que l'archevêque de Bénévent la Casa, le Mauro, le Berni, le Tassoni qui écrivirent tous avec élégance, et que cependant

* *Les E féminins gâtent surtout la poésie, la gloireu, victoireu, vieu.*

** *Le Tassoni, la Casa, Mauro, Berni.*

1. L'espagnole. *Quiconque* La manière.

2. *La quantité de désinences dures comme nos imparfaits.* C'était.

3. Rimes *étaient un grand obstacle aux* semblaient.

4. Aussi qu'*avait*-elle produit jusqu'à *Malherbe ?Quelques épigrammes de Saint-Gelais et de Marot lesquelles, si vous en exceptez peut-être quatre ou cinq tout au plus empruntent tout leur faible mérite de la licence, l'indécence du sujet — François* Henri second.

je n'ai pas cités parmi les principaux auteurs qui faisaient honneur à leur nation.

Il le faut avouer, Marot pensait très peu et mettait en vers durs et faibles les idées les plus triviales. De plus de soixante épîtres, il n'y en a guère que deux qui puissent se lire[1], l'une dans laquelle il conte avec naïveté[2] qu'un valet l'a volé, l'autre où il fait la description du Châtelet. De deux cent soixante et dix épigrammes, y en a-t-il plus d'une douzaine dignes d'amuser un homme de goût ; et retranchez[3] encore cette licence qui en fait presque tout le mérite, que restera-t-il*? Le reste de ses ouvrages, à un ou deux rondeaux près, ses psaumes, ses cimetières, ses étrennes[4] portent le caractère d'un siècle qui, ne connaissant pas mieux le bon, estimait[5] beaucoup le mauvais.

Cependant le peu qu'il a de bon est si naturel qu'il a mérité d'être dans la bouche de tout le monde. Trois ou quatre petites pierres précieuses ont passé à la postérité à travers tant de débris et ont[6] fait dire à Despréaux :

Imitez de Marot l'élégant badinage **.

*** Il n'y eut rien en France qui dût donner l'idée

* *Ronsard.*

** *Ronsard, Baïf.*

*** *Les Espagnols n'ont point de poète qui soit de la bibliothèque des nations comme l'est don Quichotte.*

1. Se lire *et dans* l'une.
2. Naïveté qu'un *laqua* valet.
3. Retranchez encore *ce libertin.*
4. Ses étrennes *sont la honte* portent le caractère.
5. Estimait ces *inepties.*
6. Et ont *mérité* fait dire.

de la véritable poésie jusqu'à Malherbe. La poésie véritable est l'éloquence harmonieuse et les véritables vers sont ceux qui passent de bouche en bouche à la postérité. Tels ne sont point ceux des Ronsards[1], des Baïfs et des Jodelles, mais quelques-uns de Malherbe ont ce caractère. On sait encore par cœur ces vers :

Là se perdent les noms de maîtres de la terre
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre,
Comme ils n'ont plus de sceptres, ils n'ont plus de flatteurs,
Et tombent avec eux d'une chute commune
Tous ceux que la fortune
Faisait leurs serviteurs.
Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre
Est sujet à ses lois
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.

Encore[2] deux ou trois stances dans ce goût, et on a tout ce que Malherbe a fait d'excellent. Son imagination n'était pas vive[3], son goût n'était pas encore sûr. Il pensait peu, et dans ce peu de pensées, il n'était pas délicat sur le choix[4], mais la France n'a connu l'harmonie que par lui, la langue n'eut du nombre et de la douceur que sous sa plume. Combien la poésie paraît aisée, et combien elle est difficile ! Depuis Hugues Capet on faisait des vers français. Malherbe est le premier qui en ait fait d'har-

1. Des Ronsards *et* des Baïfs.
2. Encore *quelques* stances.
3. Pas vive, *on est disciple,* son goût.
4. Le choix, mais *on lui doit en* la France.

monieux, et il s'en fallait encore beaucoup qu'il fût un grand poète.

L'art de poésie ne se perfectionna pas sous les mains de Racan, mais il ne dégénéra pas*. Cet illustre disciple de Malherbe, seul rejeton de l'ancienne maison de Sancerre, avec moins de génie que Malherbe, d'ailleurs très ignorant, s'est fait pourtant un nom qui ne mourra jamais, parce qu'il sut connaître ce naturel et ce nombre que Malherbe seul avait connu, que presque toutes les oreilles sentent, et qu'il était si difficile de trouver. Son ode au comte de Bussy vivra autant que la langue française. C'est le seul morceau de Racan qui soit de cette force :

Que te sert de chercher les tempêtes de Mars
Pour mourir, tout en vie, au milieu des hasards
Où la guerre te mène?
Cette mort qui promet un si digne loyer
N'est pourtant que la mort qu'avec bien moins de peine
On trouve à son foyer.

Que sert à ces héros ce pompeux appareil
Dont ils vont, dans la lice éblouir le soleil
Des trésors du Pactole?
La gloire qui les suit après tant de travaux
Se passe en moins de temps que la poudre qui vole
Du pied de leurs chevaux.

A quoi sert d'élever ces monts audacieux
Qui de nos vanités font voir jusques aux cieux
Les folles entreprises?
Ces châteaux accablés dessous leur propre faix
Enterrent avec eux les noms et les devises
De ceux qui les ont faits.

* *Racan né en 1589.*

Employons mieux le temps qui nous est limité.
Quittons ce fol espoir pour qui la vanité
Nous en fait tant accroire ;
Qu'amour soit désormais la fin de nos désirs
Car pour eux seulement les dieux ont fait la gloire
Et pour nous les plaisirs.

S'il avait fait une douzaine de pièces aussi bonnes, il serait bien au-dessus de Malherbe et comparable à Horace, qui tout supérieur qu'il est n'a pas peut-être douze odes parfaites.

* La poésie se produisit encore sous un nouveau genre par le génie de Régnier ; c'est le genre de la satire si l'on peut l'appeler poésie[1], car son style tient du style uni de la comédie. Régnier, né à Chartres en 1575, contemporain de Malherbe et de Racan, n'avait pas leur douceur dans ses vers : son naturel était plus rude, mais c'était le Lucilius des Français. Il a beaucoup de vers heureux, et il est étrange que personne n'attrapât alors le style de la comédie, auquel celui de Régnier pouvait servir de modèle[2] : les satires en effet disent dans un monologue ce que la comédie dit en dialogue ; mais le théâtre était alors tout barbare.

[3] Il y a dans la littérature deux sortes de barbarie, l'une qui n'exclut pas le génie, et qui suppose seulement le défaut de goût et de choix[4] ; l'autre est

* *Sonnet de Maynard à Richelieu.*

1. Poésie, car *ses vers tiennent* son style.
2. Modèles, *car* les satires.
3. *En fait.* Il y a dans la littérature.
4. De choix *dans une langue encore un peu grossière ;* l'autre *espèce* est celle.

celle qui exclut tout jusqu'au génie. La barbarie de la première espèce régnait sur le théâtre anglais et espagnol, celle de la seconde était le partage des Français.

Ce fut un bonheur pour eux que cette disette totale. Il vaut mieux[1], dans les arts, n'avoir rien que d'avoir[2] quelques beautés dans une foule de défauts capitaux; ces défauts à la faveur des beautés séduisent une nation[3]. Bientôt même on les confond avec elles, le goût du public se corrompt presque sans ressources; les grands génies qui auraient ouvert une bonne route trouvent, en arrivant, le mauvais chemin et s'y précipitent comme les autres. Voilà en partie pourquoi la tragédie[4] n'est encore que grossière à Londres et à Madrid.

Dès le règne d'Élisabeth, Shakspeare, homme sans lettres, avait[5] fait la gloire du théâtre par quelques traits sublimes que son heureux naturel[6] faisait briller dans le chaos de ses pièces. Quelque temps après, Lope de Véga, né en 1562, et qui mourut en 1635[7]

1. Il vaut mieux *l'indigence* dans *tout ce qui est* les arts.

2. D'avoir quelques *morceaux traits excellents défigurés par une* beautés dans une foule de défauts *horribles, car* ces défauts *séduisent, passent* à la faveur.

3. Nation *dont le goût n'est point formé.* Bientôt *on les croit* même le goût *d'une nation* se corrompt presque sans ressources, *et* les *plus* grands génies qui auraient *marché dans la* bonne route.

4. Tragédie *était* encore.

5. Avait *rendu, donné.*

6. Naturel *laissait* briller.

7. 1635 *l'année* lorsque Corneille *donna fit jouer son* Cid *fit sur le* théâtre espagnol *ce que* Shakespeare *avait fait sur celui* de Londres.

lorsque Corneille travaillait au *Cid*, donna quelque éclat au théâtre espagnol, comme Shakspeare à celui de Londres. On l'accusa d'avoir fait environ quinze cents pièces. Cette malheureuse abondance [1] ne prouve que trop la facilité de mal faire.

La comédie était moins mauvaise que la tragédie chez les Espagnols, comme chez les Anglais. Il est plus aisé en effet d'y réussir. Elle [2] demande un génie moins fort, elle exige moins de décence, elle peint des objets plus familiers, à peine est-elle un poème * ; Horace ne sait si on doit lui donner ce nom. Les Espagnols, les Anglais, ainsi que plusieurs Italiens l'écrivaient en prose [3]. Ainsi Ben Jonson, qui suivit Shakspeare, fit des comédies qui eurent de la réputation ; et enfin Calderon, mort vers l'an 1661 ** en Espagne [4] fit des pièces comiques fort estimées. Quelque temps même avant Calderon *** lorsque le théâtre italien tomba en décadence avec les belles-lettres en Italie, c'est-à-dire vers l'an 1600, les Espagnols [5], maîtres de Naples et de Milan y portèrent leurs comédies : car les Espagnols, vers 1600, avaient acquis la supériorité dans l'empire de l'esprit et leur langue était la langue générale de l'Europe.

* *Histoire des poètes anglais.*
** *Don Quichotte en 1610.*
*** *Gratien, Mariana.*

1. Abondance *est* ne prouve.
2. Elle *ne* demande.
3. En prose. *Enfin l'on pouvait. De même qu'autrefois Rome eut de bons comiques et des tragiques faibles.* Ainsi Ben Jonson.
4. En Espagne *après plusieurs autres* fit des pièces.
5. Les Espagnols *étaient* vers 1600 *les peuples* avaient acquis.

Paris avait un théâtre en ce temps-là, qu'on appelait le théâtre du Marais près de la Grève. Un auteur nommé Hardy, qui a fait autant de pièces que Lopez de Vega [1], entretenait malheureusement ce théâtre [2] par des pièces innombrables, qui sont autant de monuments de la barbarie. Si une vaine curiosité veut remonter encore plus haut, on trouvera que dès l'an 1402 les Confrères de la Passion furent établis dans les temps horribles de Charles VI pour représenter les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament et qu'en 1548, ces confrères achetèrent l'hôtel des Ducs de Bourgogne, dont on ôta les armes, pour mettre à la place les instruments de la Passion. On a imprimé plusieurs recueils des anciennes farces pieuses qu'on y jouait, recueils fort chers et qu'on ne peut lire.

*Enfin le temps de la France arriva [3], car précisément lorsque Descartes [4] commençait à y changer la philosophie, Corneille changea le théâtre ** et avec lui la poésie et même l'éloquence [5] de la prose qui n'a jamais été cultivée dans aucune nation qu'après les vers***. Ainsi les belles-lettres doivent tout à Corneille.

[6]Le théâtre, quand l'honnêteté y règne et que l'art

* *Descartes né en 1696.*

** *Corneille.*

*** *Passerat, métamorphose du coucou.*

1. Lopez de Vega *soutenait* malheureusement.
2. Ce théâtre. *Ses* pièces *ne sont que des* monuments.
3. Arriva, car *dans le temps* précisément.
4. Descartes *donna* commençait.
5. L'éloquence *qui n'est* jamais cultivée.
6. *On sait qu'il commença par des comédies* (Rien ne pouvait

approche de sa perfection devient la partie de la littérature la plus brillante. Il est l'école de la jeunesse, il entretient le goût de l'âge mûr, il attire les étrangers dans un État. Ce qui contribue le plus encore à sa gloire, c'est qu'il rassemble les mérites divers de presque tous les autres genres de poésie. [1] Le théâtre français ne méritait avant Corneille aucun de ces éloges, le seul homme [2] de quelque génie qui travaillât alors était Rotrou, mais il n'avait pas un génie assez fort pour n'être pas disciple de son siècle [3]. Mairet en 1635 purgea le premier la scène française des irrégularités qui s'opposaient fondamentales. Il rappela la règle d'Aristote, de ne pas étendre au delà d'un jour une action théâtrale. Sa *Sophonisbe*, longtemps goûtée, fut asservie à cette loi, mais à quoi sert la régularité sans génie ? Il en faut un très grand pour changer l'esprit du siècle [4], et ce changement ne se fait jamais tout d'un coup.

On sait que Corneille commença sa carrière en 1625 par des comédies qui sont autant au-dessous des

mieux) *c'est faire connaître assez* (dans quelle grossièreté) *l'état des lettres dans ce temps-là que de dire que ces pièces sont autant au-dessous des plus mauvaises de nos jours qu'elles sont supérieures à tout ce qu'on faisait alors.* Le théâtre, quand l'honnêteté.

1. Genres de poésie ; *mais il s'en fallait beaucoup que* le théâtre français *fût.*

2. Le seul homme *de mérite* qui travaillât.

3. Son siècle. *Presque tous les talents ordinaires peuvent embellir un peu le goût de leur temps.* Mairet en 1635 *rendit le théâtre* purgea.

4. L'esprit du siècle *mais le changer entièrement n'est que le partage* des *grands génies, grands hommes.*

plus médiocres de nos jours qu'au-dessus de tout ce qu'on faisait alors. Ce qui dut, me semble, frapper davantage, c'était le talent de dire en vers sa pensée, talent jusqu'alors presque inconnu au théâtre et très rare en poésie. Par exemple [1] on a rarement eu depuis lui des morceaux plus naturels que ce discours d'une jeune personne que je rencontre dans la *Suivante :*

> Si tu m'aimes, ma sœur, agis ainsi que moi
> Et laisse à tes parens à disposer de toi.
> Ce sont des jugemens imparfaits que les nôtres,
> Le cloître a ses douceurs, mais le monde en a d'autres,
> Qui pour avoir un peu moins de solidité
> N'accommodent que mieux notre instabilité.
> Je sais qu'un bon dessein dans le cloître te porte
> Mais un dépit d'amour n'en est pas bien la porte.
> Et l'on court grand hasard d'un cuisant repentir
> De se voir en prison sans en pouvoir sortir.

Le plus grand vice de ces pièces est la froideur. Elles étaient au-dessus de son siècle, mais indignes de l'auteur. Son génie qui s'était mépris se jeta enfin dans le tragique. Il ne vola, dans sa *Médée*, qu'avec les ailes des Latins, et il se servit beaucoup de celles des Espagnols dans le *Cid* joué en 1637. Tous les défauts de cet ouvrage qui est le fondement du théâtre tragique en France [2] et beaucoup de ses beautés sont tirées de Guilhem de Castro. C'est à Castro

1. Par exemple *on n'a point. Après ces comédies n'osant presque encore voler de ses ailes dans le tragique, ils suivit les Latins dans sa* Médée *et les Espagnols dans le* Cid ; *rien mieux écrit depuis lui.*

2. En France, et *presque toutes* ses beautés sont *prises* de Guilhen.

qu'on doit[1] ces admirables mouvements de tendresse et de devoir qui déchirent le cœur de Chimène. C'est l'Espagnol qui a fourni mot à mot ces beaux vers.

> Et je veux que la voix de la plus noire envie
> Élève au ciel ma gloire et plaigne mes ennuis
> Sachant que je t'adore et que je te poursuis.

C'est aussi de l'espagnol qu'est traduit ce morceau dont la fausse beauté fut longtemps applaudie :

> Pleurez, pleurez, mes yeux et fondez-vous en eau,
> La moitié de mon âme à mis l'autre au tombeau, etc.

Cette situation nouvelle d'une amante intéressante[2] qui voit son père tué par son amant, ce beau caractère de don Diègue, ces sentiments si vrais, si passionnés, si bien exprimés de Chimène et de Rodrigue, ces combats de l'amour et du devoir enlevèrent tous les suffrages et firent[3] pardonner tous les défauts. Il est vrai que, dans l'acclamation générale, on oublia[4] trop l'Espagne, mais il est vrai que Corneille avait tellement embelli son original espagnol que le *Cid* français fut traduit lui-même en castillan.

On sait quels ennemis ce grand succès[5] valut à Corneille.

* Le cardinal de Richelieu, dont le nom seul rap-

* *En 1635, janvier.*

1. Qu'on doit ces *beaux* mouvements.
2. Intéressante qui *sur le point d'épouser ce qu'elle adore* voit son père tué par *celui* son amant.
3. Firent *oublier* tous les défauts.
4. On oublia *aussi que c'était trop* l'Espagne, mais il est vrai *aussi* que Corneille.
5. Succès *attira* à Corneille.

pelle à tout le monde l'histoire de ces temps, venait de fonder en France une Académie à l'exemple de tant [1] d'Académies d'Italie. Le bruit prodigieux que fit [2] cet établissement venait en partie de l'éclat du fondateur et en partie du besoin [3] que la nation avait de cultiver les lettres. Il est étrange que les universités établies pour former les hommes, loin de suffire à leur objet y fussent contraires [4]. Il fallait une nouvelle société, non moins pour ôter la rouille de l'école que pour éclairer le goût des hommes du monde.

Il faut avouer qu'il n'y avait aucun homme de grand talent dans cette académie naissante. Il y avait même de très mauvais poètes que le cardinal de Richelieu encourageait par de petits bienfaits et par la faiblesse qu'il avait de faire avec eux des vers fort au-dessous du médiocre. Mais les vues étaient belles malgré la faiblesse de ces commencements, et Richelieu faisait en France ce que Léon X avait fait à Rome, il encourageait des arts qui contribuent à la splendeur d'un État.

Cette salle du Palais-Royal, qui, toute mal construite qu'elle est, sert pourtant de témoignage à sa magnificence, fut bâtie en 1631 pour faire jouer plusieurs tragédies auxquelles il avait part. C'était lui qui en inventait le sujet ; il le disposait en cinq actes, quelquefois il en composait un en vers, quelquefois

1. De tant *de sociétés* d'Italie.
2. Que fit *cette fondation* venait.
3. Du besoin que *semblait avoir* la nation.
4. Contraires. *Un d.* Il fallait une nouvelle société non *seulement* pour.

il donnait les cinq actes à faire à cinq auteurs [1]. On peut juger ce que c'étaient que des tragédies de pièces rapportées, inventées par un ministre occupé de tant de soins, et travaillées par des mains différentes. Corneille eut le malheur d'être quelque temps de cette société ; il avait pour compagnons Colletet [2], l'Estoile, Scudéry ; mais rien ne pouvait gâter tout à fait le talent de Corneille [3]. Il fit donc le *Cid* sans consulter la société et il lui déplut, ainsi qu'au protecteur. On sait avec quelle hauteur chagrine, soutenue de quelques bonnes raisons et de beaucoup de mauvaises, Scudéry écrivit contre le *Cid ;* on sait que le cardinal de Richelieu qui penchait trop pour Scudéry voulut que l'Académie jugeât entre Scudéry et Corneille ; il paraît évidemment que le cardinal trouvait le *Cid* mauvais en tout, puisqu'il écrivit de sa main : « La dispute sur cette pièce n'est qu'entre les ignorants et les doctes. » Il était en effet assez savant pour connaître toutes les règles violées dans le *Cid ;* il était, comme poète, jaloux du succès [4], et, comme premier ministre, il ne goûtait pas ces beautés de sentiments qui demandent un cœur tendre pour être senties.

Il paraît par le petit ouvrage de l'Académie que si, au lieu de s'en tenir [5] à juger les critiques de Scudéry, elle eût examiné toute la pièce, elle aurait donné une

1. Cinq auteurs *de cette académie.* On peut.
2. Colletet *et* l'Estoile.
3. Talent de Corneille : il *trava* fit.
4. Succès *et il ne sentait pas les beautés* et, comme premier ministre il ne *sentait* pas.
5. S'en tenir *à l'examen d* à juger.

bonne poétique du théâtre. Le jugement de l'Académie est encore aujourd'hui confirmé par celui du public [1]. Cet exemple prouve manifestement qu'il est très faux qu'il y ait moins de bons connaisseurs en poésie que de bons poètes. C'est un paradoxe avancé tous les jours, mais réfuté par cet ouvrage de l'Académie [2]. Chapelain et Desmarets, les plus mauvais poètes de ce temps, furent ceux qui eurent le plus de part aux observations sur le *Cid*, tant la distance est immense entre la connaissance et le talent.

[3] On sait que malgré le cardinal de Richelieu et malgré l'Académie tout le monde disait communément en France quand on voulait louer quelque chose : Cela est beau comme le *Cid* ; mais l'année 1639[4] vit deux ouvrages qui firent oublier le proverbe. Cette année fut une grande époque pour l'esprit humain.

[5] Corneille donna les *Horaces* et *Cinna*. La tragédie des *Horaces* n'était belle qu'en partie [6], *Cinna* l'était presque en tout [7] ; mais ces beautés étaient à lui ;

1. Public. *Cependant il n'y avait aucun bon poète dans ce corps.* Cet exemple.

2. De l'Académie. *Il faut encore observer que* Chapelain, *le plus mauvais poète de son* temps *fut celui* qui *eut* le plus de part.

3. *Ce n'est pas ici le lieu de faire des dissertations sur les ouvrages qui suivirent mais en suivant les progrès de.*

On sait que malgré le cardinal de Richelieu et *que* malgré.

4. 1639 vit *naître* deux ouvrages.

5. *L'année 1639 vit deux choses admirables, les Horaces et Cinna.* Corneille donna les *Horaces.*

6. En partie, *mais* Cinna.

7. En tout ; mais *quelles* ces beautés.

le théâtre espagnol ne pouvait en fournir le canevas. Ce n'est pas ici le lieu de faire des dissertations, mais en suivant l'histoire des arts, me sera-t-il permis de dire que ce genre de beauté [1] avait été inconnu à tout le reste de la terre ?

Les Grecs qui inventèrent la tragédie et qui la perfectionnèrent à quelques égards, ne traitèrent guère que les infortunes des héros fabuleux ; mais jusqu'à Corneille, personne ne sut faire parler les grands hommes, les héros véritables, et ils furent plus héros, plus grands hommes dans Corneille qu'ils ne l'avaient été dans leur vie.

Je ne veux point répéter ici ce que tant de critiques habiles ont écrit et ce que tout le monde sent sur les autres ouvrages de ce père de la scène française, sur son sublime et sur le grand nombre de ses chutes [2], sur ses traits brillants, mais noyés dans les déclamations qu'on lui reproche aujourd'hui, sur l'amour qu'il ne traita jamais d'une manière bien intéressante que dans le *Cid*, et qui, si vous en exceptez [3] deux scènes de *Polyeucte*, languit [4] dans ses meilleures pièces, sur l'incorrection de son style, enfin sur tous les défauts qui font que, de trente de ses pièces, il n'y en a guère que quatre ou cinq qu'on puisse représenter aujourd'hui.

Le sublime qui se trouve dans ce petit nombre d'ouvrages éleva le génie de la nation.

1. De beauté *fut* inconnu.

2. Chutes, sur *le ton déclamateur qu'on reproche à ses meilleurs ouvrages*.

3. Si vous en exceptez *une* scène.

4. Languit dans *toutes* ses pièces.

Rotrou, son contemporain, mais plus vieux que lui, et que Corneille appelait son père, devint son disciple [1]. Il fit en 1648 son *Venceslas*, dont le premier et le quatrième actes sont excellents et font passer le reste de l'ouvrage. Il est vrai que la pièce était imitée de l'Espagnol François de Roxas, mais elle est écrite dans le goût de Corneille.

Il manquait [2] à la perfection du théâtre un art au-dessus du sublime, celui de faire verser des larmes. Racine vint dans la décadence de Corneille [3] et atteignit quelquefois à ce but de l'art [4]. N'ayant pas encore vingt ans et portant la soutane sous laquelle il avait été élevé dans Port-Royal-des-Champs, il composa la tragédie de *Théagène et de Chariclée* qui n'a jamais vu le jour, puis en 1664 les *Frères ennemis* et enfin tous ces chefs-d'œuvre qui passeront à la dernière postérité.

On lui reproche de n'avoir presque jamais traité que l'amour ; mais reproche-t-on à l'Albane et au Titien d'avoir peint Vénus et les Grâces ? Le sujet une fois choisi, la question n'est plus que de savoir s'il est bien manié. L'antiquité n'a rien à mettre à côté des peintures que ce génie charmant a faites d'une passion si chère à tous les hommes et quelquefois si funeste.

[5] Il sut dire toujours ce qu'il faut dire et l'exprimer

1. Disciple *et.* Il fit en 1648.
2. Il manquait *surtout* à la perfection.
3. De Corneille et *toucha* quelquefois.
4. De l'art ; *il composa étant encore jeune* N'ayant.
5. *Il n'a peut-être été donné. Il lui fut donne.* Il sut dire

de la meilleure manière possible : voilà son grand art. Le génie seul y peut atteindre. Il fut le premier qui sut faire de suite quinze cents vers tous élégants. Trente ans auparavant on n'en savait pas faire une vingtaine en quelque genre que ce pût être. La gloire de la poésie française fut alors à son comble malgré quelques Français plus jaloux que savants qui étudient moins l'antique qu'ils ne négligent le moderne, et qui, plus ignorants dans leur langue que savants dans le grec, veulent rabaisser un théâtre qu'ils ne connaissent pas, hommes étrangers dans leur patrie et ennemis des arts dont ils parlent.

Après les pièces de ce grand homme nous en avons sept ou huit marquées au bon coin.

* On s'étonne quelquefois qu'après Raphaël il y ait eu tant de bons peintres [1], et après Corneille si peu de bons poètes. C'est qu'en premier lieu il est plus aisé d'imiter ce qui dépend en grande partie de la main que ce qui dépend uniquement de l'esprit, et en second lieu, [le Corrège], qui imita bien Raphaël, fut un grand peintre et qui ne ferait que bien imiter [2] Corneille serait peu de chose.

* *Plus de peintres que de poètes.*

1. Peintres, et après *Racine tant* Corneille.
2. Bien imiter *Racine* serait peu.

REMARQUES
POUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE

AVERTISSEMENT

On sait que Voltaire, dans la préparation de ses œuvres historiques, avait pris en note quantité d'extraits de lecture, de résumés historiques, de réflexions de toute espèce, soit inspirées spontanément par la lecture, soit générales et tirées de son fonds. Les notes relatives au *Siècle de Louis XIV* ont ainsi été publiées sous le titre de *Sottisier*, titre très impropre, mais apposé sur le manuscrit original par Wagnières, secrétaire du poète, lors du classement de ses papiers et de sa bibliothèque à Saint-Pétersbourg, et qui a été conservé sous cette autorité par les différents éditeurs.

Un grand nombre de notes touchant l'*Essai sur les mœurs* subsistent, la majeure partie à Saint-Pétersbourg, où elles sont réparties entre les tomes IV, VIII et IX des manuscrits de Voltaire, d'autres à la bibliothèque municipale Saint-Fargeau, où elles constituent une tranche importante du tome II des *Papiers Voltaire*, d'autres par feuillets isolés, dans les manuscrits de la collection de Cayrol à la Bibliothèque nationale. Toutes, à des degrés il est vrai différents, méritent de retenir l'attention, soit qu'elles nous fassent connaître le mode d'information de Voltaire et les progrès de son érudition, soit qu'elles conservent le premier jet d'une rédaction

qu'il n'a pas toujours utilisée dans la suite, soit enfin qu'elles fixent dans la franchise de leur naissance quelques-unes des idées essentielles qui constituent sa philosophie.

Je n'aurais pas laissé de publier ces notes dans l'ordre même où Voltaire les rédigea, si cet ordre s'était maintenu. Comme il a été détruit par les hasards de la dispersion, et ceux, peut-être plus irréparables de la reliure, force m'a bien été, pour les ranger, de me régler sur le plan dans lequel il les a définitivement employées, c'est-à-dire celui de l'*Essai sur les mœurs* dans sa dernière édition : il s'ensuit que certaines notes, publiées ici dans les premières pages, sont en réalité de beaucoup postérieures à quelques-unes de la fin, ainsi que l'*Introduction* l'a été elle-même à l'*Essai sur les mœurs*. J'ai conservé cependant l'ordre institué par Voltaire toutes les fois qu'il était imposé par les manuscrits ; et quoique cette fidélité produise quelque confusion dans le détail, je n'ai pas cru pouvoir m'en délier sans un arbitraire excessif.

J'ai pensé d'ailleurs que dans une édition critique de l'*Essai sur les mœurs*, chacune de ces notes retrouverait sa place au-dessous du passage auquel elle correspond. La même considération m'a dispensé de les surcharger et de les affaiblir, en renvoyant aux différents chapitres de l'*Essai*. Enfin, comme un certain nombre de ces notes sont, dans les manuscrits, de la main des secrétaires Colini ou Wagnières, on a noté par des « guillemets » les surcharges autographes de Voltaire ; et l'on a respecté les abréviations de Voltaire, quand elles étaient faciles à lire, tout le monde étant à même de comprendre que *Charlem.* veut dire *Charlemagne*.

REMARQUES

POUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE

NOTES SUR L'HISTOIRE ANCIENNE

Pétersbourg IV, f° 42, autographe.

Chez les Grecs, tous les dieux corporels.

Métaphysique source d'erreurs jusqu'à Locke.

Des Chinois.

Des Égyptiens.

Des Arabes.

Des Phéniciens.

De la théocratie.

Des Grecs.

Des Romains.

Des Juifs.

De la métempsychose.

De l'impossibilité que les Romains viennent de Troie. Ils auraient parlé la langue grecque, comme les Marseillais, les Tarentins, etc., comme Carthage parlait phénicien.

Prophètes.

Usages communs aux Juifs, Syriens, Égyptiens.

Prodiges, oracles, prédictions.

Ame ; *vide* Timée.

Des mystères.

Répétitions historiques, fondement des bibliothèques : on transcrit, on n'examine pas.

Magie.

Oracles.

Philosophie.

Extraits et notes pour memorandum

Saint-Fargeau II, f° 19, Wagnières. Une copie écourtée de ce manuscrit est dans le tome IX de Pétersbourg, f° 11.

Phéniciens navigateurs avant les Égyptiens qui avaient en horreur Typhon, la mer.

Hobbes dit que celui qui veut introduire une religion dans un pays soumis aux lois est coupable du crime de lèse-majesté parce qu'il introduit un pouvoir supérieur aux lois. Il ajoute que le système de la mortalité de l'âme doit inspirer plus de vertu que le système contraire parce qu'il préserve du fanatisme et engage les hommes à ne songer qu'à leur réputation.

Orphée et Musée chez les Grecs établissent l'immortalité de l'âme.

Les Babyloniens et les Perses n'eurent des statues que fort tard parce qu'ils ne donnèrent pas la nature humaine à leurs dieux comme les Grecs.

Saint Augustin dans sa cité de Dieu, livre second, avoue que les mystères ont été inventés pour la correction des mœurs.

Triptolème et Ion n'établirent la religion des Grecs qu'après Orphée.

Les lois de Dracon et de Solon ordonnent qu'on suive les rites ordinaires.

Rien de plus beau que la préface des *Lois* de Zaleucus. La voici :

« Tout homme doit être persuadé de l'existence des dieux. Il suffit d'observer l'harmonie de l'univers pour en être convaincu, etc. (Page 127, tome 1^er^, Warb[urton].)

Charondas dit précisément la même chose. Ce ne sont pas des philosophes, dit Cicéron, qui ont écrit seulement pour cultiver leur raison, ce sont des législateurs qui ont eu en vue le bien des hommes (Liv. 2, des *Lois*, chap, 6).

Cicéron parle comme eux dans tout son livre des *Lois*.

Les premiers mystères sont ceux d'Egypte et de Perse.

Cadmus et Inachus les portèrent en Grèce (Diod. Liv. 1^er^), Orphée en Thrace, Minos en Crète, Ciniras en Chypre. Ils enseignaient tous une vie à venir avec des récompenses et des peines.

Euripide dans sa tragédie de Bacchus dit que les mystères étaient célébrés dans toute la terre.

On s'y préparait par la mortification, le jeûne et la confession, et on finit enfin par initier jusques aux enfants.

Remarquez qu'aucune de ces cérémonies ou de ces croyances n'a jamais été adoptée par les Chinois. Ils pensent comme Hobbes, mais ils sont plus indulgents.

Tous les mystères enseignent l'unité d'un Dieu.

Epopteia, *connaissance du secret*, Thespia, *la contemplation*, Demiurgos, *le créateur*, Aporrêta, *découverte*.

Sanchoniaton, Phénicien, avait écrit l'histoire des premiers âges. Eusèbe nous en a conservé quelques fragments traduits par Philon de Biblos.

Il paraît que les Phéniciens commencèrent par sacrifier aux éléments et surtout au vent, ce qui conviendrait assez aux premiers navigateurs.

Sanchoniaton donne aux hommes des noms qui signifient le premier, l'existant (page 170, tome I^er^, Warb.).

Sanchoniaton avait tiré son histoire des archives des temples, écrites en langue sacrée.

Le poème d'Orphée commençait ainsi :

« Soyez justes, adorez le maître du monde, il est unique, il existe par lui-même, il a fait tous les êtres, il les anime tous, il voit tout et les yeux mortels ne l'ont jamais vu. »

Savoir si on commença en Egypte à porter le ktéis et le phallos en procession.

Abus des mystères devenus des rendez-vous, mais les mystères d'Eleusine conservèrent longtemps leur pureté. L'hiérophante refusa d'initier Apollonius de Thyane parce qu'il passait pour un nécromant.

Prière d'Apulée dans les *Mystères*, colunt te superi. te observant inferi, etc.

Dans Athènes chaque citoyen faisait ce serment :

Je me conformerai à la religion du pays, ainsi les Dieux me soient en aide. (Stobée).

Les Pythagoriciens, les Platonites, les Péripatéticiens admettaient une autre vie : les Cyrénaïques, les Cyniques, les Epicuriens la niaient.

Timée de Locres regarde la doctrine de la métempsychose comme très utile à la société. Il reconnaît un Dieu supérieur dans son *Ame du monde*.

Double doctrine chez presque tous les anciens.

Admirable discours du sage Antonin le stoïcien : « Qui craint la mort craint de perdre ses sens ou d'en avoir d'autres. S'il n'a plus de sensations, il n'a plus rien à souffrir ; s'il en a d'autres, ce n'est plus la même créature. » (Voyez d'autres citations sur ce sujet, page 164, liv. 2e, Warb.)

Cicéron[1] dit dans ses *Tusculanes* que Phérécyde de Syros appela le premier animos hominum sempiternos.

Nous observons ce que les peuples ont suivi plutôt que ce que les philosophes ont pensé.

Vers singuliers de Critias, l'un des trente tyrans d'Athènes contre toute religion, comparés à la préface de Zaleucus (page 250, tome 2e, Warb., à revoir).

Cicéron, *ne Deus unus colatur* dans son oraison Pro Flacco. Impudent mensonge de Warburton.

A mesure que les peuples ont augmenté leur terrain, ils ont augmenté le nombre de leurs dieux ; ainsi les Grecs et les Romains.

1. Var. : Cicéron *avoue que Phérécyde de Syros, maître de Pythagore,* dit...

Contradiction des Juifs sur les châtiments temporels jusqu'à la quatrième génération.

Arnaud dans l'apologie de Port-Royal l'explique ainsi : « C'est le comble de l'ignorance de mettre en doute cette vérité, qui est une des plus communes de la religion chrétienne, et qui est attestée par tous les pères, que les promesses de l'Ancien Testament n'étaient que temporelles et terrestres, et que les Juifs n'adoraient Dieu que pour les biens charnels. »

Partout chez les hommes extrême folie jointe à un peu de sagesse ; dans les lois, dans les religions, dans les usages, l'instinct plus que le raisonnement conduit le genre humain ; une infinité de fables couvre quelques vérités ; on adore la divinité partout, et partout on la déshonore. Point de peuple qui n'ait donné aux Dieux la figure et les passions humaines dès qu'ils ont pu avoir des statues et des images. Les Perses eux-mêmes finirent par avoir des statues, tout en est plein dans les ruines d'Estikar ; mais aussi dans ces figures on voit encore le symbole de l'immortalité, des têtes qui montent au ciel avec des ailes, etc.

Sanchoniaton, comme tous les autres, commence son histoire par l'origine du monde, ainsi Hésiode et après lui Ovide, ainsi le Zend et le Védam et surtout la Shasta. Les Chinois seuls commencent leur histoire à leurs rois ; ainsi de tous les peuples, ce sont eux qui ont le moins de fables.

Chine

Jusqu'à présent tous les compilateurs d'histoires répétaient que les Dariques étaient la plus ancienne monnaie du monde ; mais les Chinois en ont de cuivre du temps de Yao, c'est-à-dire plus anciennes de quinze cents ans que les dariques. L'Empereur Cam-Hi avait rassemblé une suite de médailles indiennes beaucoup plus anciennes.

Confucius n'imagina ni de nouvelles opinions, ni de nouveaux rites, ne fit ni l'inspiré ni le prophète. C'était un magistrat qui enseignait les lois comme nous voyons chez les Romains Cicéron donner chez lui des audiences le matin et conférer avec tous ceux qui voulaient l'entendre. Nous disons quelquefois la religion de Confucius : il n'en avait point d'autre que celle des tribunaux, il ne recommande que la vertu et ne prêche aucun mystère. Il dit dans son premier livre classique que pour apprendre à gouverner il faut passer tous ses jours à se corriger. Dans le second, il prouve que Dieu a gravé lui-même la vertu dans le cœur de l'homme, qu'il n'est point né méchant et qu'il ne le devient que par sa faute. Le troisième est un recueil de maximes de la morale la plus pure. Il avait cinq mille disciples et pouvait se mettre à la tête d'un parti. Mentzée, son premier disciple, fut aussi sage que lui. Les législateurs des autres nations n'ont cherché qu'à tromper et ceux de la Chine qu'à instruire.

Confucius naquit cinq cent cinquante ans avant notre ère vulgaire.

Dans les provinces de l'Empire, les mandarins sont obligés de se conformer à la superstition des peuples ; ils font des prières publiques au génie tutélaire du lieu.

Il faut qu'il y ait dans le caractère chinois un esprit de modération qui n'est point chez les autres hommes, puisqu'il n'y a jamais eu de guerre de religion ni de fanatisme.

Le gouvernement chinois sert Dieu par raison et souffre les bonzes par humanité.

Des Grecs

Génie grec, plus tourné à l'harmonie que celui de tous les autres peuples. Leur langue était déjà la seule harmonieuse du monde avant d'avoir un alphabet.

Comparez seulement le *Philô* des Grecs avec le *Ngo Ngai-mi*, je vous aime, des Chinois, cherchez la valeur de ces termes en chaldéen, en syriaque et en égyptien.

Cycle solaire des Chinois inventé depuis quatre mille trois cents ans.

Y coguin, un homme, andros ; Fzo, une maison, œcos, domos.

Grecs

Vide Pausanias sur les Arcadites, c'est le seul qui parle de l'état sauvage des premiers Grecs.

Savoir si Cécrops poliça les Athéniens, s'ils ont eu des lois avant les Archontes.

Dans quel temps vivait Timée de Locres et Zaleucus.

Si le royaume de Sicyone fut fondé vers l'an 1900 du monde.

Titres ridicules de Rois donnés à des chefs de bourgades.

S'il est vrai que Cécrops vint en 2218, s'il bâtit la ville d'Athènes.

Il n'est pas vraisemblable que Cécrops ait le premier policé la Grèce car les lettres grecques auraient été égyptiennes et elles sont phéniciennes.

Se souvenir de réfuter la prétendue lettre du grand prêtre Onias, juif, aux Lacédémoniens.

Ce que c'était que les rois grecs.

Les rois nommés Basileis n'étaient que les seconds magistrats sous les Archontes.

Savoir si Athènes prit de l'Égypte la loi qui permet au fils de ne point nourrir son père quand le père ne lui a pas fait apprendre un métier, et la loi qui déclarait l'oisiveté infâme.

N. B. Le Zendavesta des Perses écrit originairement sur deux cents peaux contient vingt et un traités, les Parsis l'ont encore. Le D^r^ Hyde voulait le faire imprimer, mais les frais étaient trop considérables. Les Parsis disent que ce livre fut écrit vers le temps où nous plaçons Abraham.

Madiès est le même qu'Agus-Khan ; il mena ses Tartares en Asie. Ce sont les mêmes Scythes que Quinte-Curce fait parler comme des philosophes. Ces barbares ont de tout temps fait des irruptions dans l'Asie et ont enfin subjugué l'Europe.

N. B. Il faut commencer par l'ancienne géographie, examiner si l'île Atlantide n'était pas l'île de Madère, comparer l'Amérique à l'ancien monde, faire voir l'extrême difficulté dans l'établissement des arts, la prodigieuse antiquité qu'ils supposent, donner l'idée la plus véritable du commencement des Empires, faire voir quelles révolutions physiques le globe a pu essuyer et qu'elles sont impossibles.

La Sicile a pu être détachée du continent mais non pas l'Espagne, attendu qu'à une demi-lieue de Gibraltar en mer on ne trouve point de fond, et que sans la mer Méditerranée le Danube, le Tanaïs, le Borysthène, le Tiras et les autres fleuves n'auraient point eu d'embouchure ; ils auraient pu former un lac et ce lac ne pourrait être une mer salée.

L'océan peut avoir pénétré jusqu'à deux ou trois cent milles dans les terres et s'être ensuite retiré : mais il n'a pu former la chaîne des montagnes qui couvrent le globe, ni s'être élevé sur ces montagnes. Quelques coquillages qu'on trouve dans certaines montagnes peuvent servir à prouver qu'il y a eu autrefois des lacs, lesquels se seront ensuite confondus avec d'autres lacs moins élevés.

Aucun fleuve n'a changé son cours, mais plusieurs ont été engloutis sous terre, comme le Rhône, le Guadalquivir.

Manière dont les hommes ont pu être nourris avant l'invention de la charrue. Le genre humain alors devait être en très petit nombre dans les pays où l'on se nourrit aujourd'hui de blé.

Les Chaldéens, les Indiens, les Chinois doivent avoir été les premiers civilisés.

Thalès était Phénicien d'origine, c'était l'ancienne théogonie phénicienne qu'il enseignait aux Grecs en disant que le monde était l'ouvrage de Dieu.

L'ancien Zoroastre avait enseigné que le monde avait été créé en six temps, six époques.

Les mages des Chaldéens enseignaient à peu près la même chose.

Les Brachmanes dans les Indes avaient les mêmes principes.

Les Chinois ont eu leur Chang-ti de temps immémorial.

La Genèse, très postérieure aux opinions des anciens peuples, semble être une imitation de leurs systèmes et surtout de celui de Zoroastre.

Il est à croire que les Égyptiens qui comptaient leurs années comme les Chaldéens avaient appris d'eux l'astronomie.

Consulter Pline, Strabon, le Religionem Persarum.

Remonter au premier sacrifice, et faire voir comment on passa des victimes d'animaux aux victimes humaines.

Origine des anciens mystères.

Ite missa est était la dernière de leurs formules.

Baptême chez les Indiens et chez les Égyptiens.

Le mot d'initié adopté par les premiers chrétiens.

Horreur pour les autels pendant deux cents ans chez les chrétiens, témoins Origène et autres.

Au IV^e^ siècle toutes les cérémonies payennes adoptées par les chrétiens.

Probabilités que les Juifs n'ont jamais demeuré en Égypte, mais qu'ils étaient une colonie arabe asservie, habitant la frontière d'Égypte entre le lac Sirbon et Tanis.

Du temps de Moïse ils ne parlaient qu'égyptien, ce qui est confirmé par les psaumes, psaume 80.

On n'écrivait alors que sur la pierre et le bois, et en hiéroglyphes, et sur des peaux.

Tous les langages devaient être stériles et obscurs.

Grotius, Pererius et Leclerc nient le miracle de l'arrêt du soleil et de la lune, rapporté dans Josué. Ils disent que ce conte est tiré du livre du Droiturier, livre poétique dans le goût de Job, et qu'il est impossible que Josué ait demandé que le soleil s'arrêtât, demande qui aurait été moins déraisonnable au coucher du soleil.

Impossibilité d'ériger un veau d'or en un jour et de réduire l'or en poudre.

Culte que les Juifs rendaient au bouc, origine du sabbat des sorciers.

Impossibilité que Dieu ait dit par la bouche de Balaam : *Dieu n'a point aperçu d'iniquité en Jacob et de perversité en Israël.* Dieu ne pouvait parler ainsi après l'aventure du veau d'or.

Contradiction, entrevoir Dieu face à face et par derrière.

Il est sûr que les Juifs ainsi que tous les autres peuples étaient anthropomorphites, puisqu'ils don-

nent toujours à Dieu et aux anges tous les attributs des hommes; ainsi Homère et toute l'antiquité.

Preuve évidente que les Phéniciens étaient beaucoup plus anciens que les Juifs, se vantaient d'être réunis depuis trente mille ans en corps de peuple; ce sont eux que les Juifs appelaient Philistins.

La Phénicie est la plus belle partie du pays de Canaan.

Un de leurs dieux était Adonis, c'est de là que les Juifs donnèrent à Dieu le nom d'Adonaï.

Il est remarquable que l'Exode donne à Dieu le nom de Jéhovah, qui est précisément le nom égyptien et syrien. Ils appelaient Dieu ou le Knef, Iaou; ce nom était gravé sur les portes des temples d'Égypte; c'était celui d'Isis, *je suis celui qui est.*

Toutes les conjurations des prétendus magiciens s'opérèrent avec le nom de Dieu; voilà pourquoi il était défendu aux Juifs de le prononcer ; de là vient que toutes les villes eurent des noms secrets et sacrés, de peur que leurs ennemis n'invoquassent les dieux avec ces noms mêmes.

Ne pas oublier que Moïse avait une femme madianite, et qu'on égorgea vingt-quatre mille hommes parce qu'un Juif avait pris une madianite pour femme ou concubine, ce qui était la même chose.

Comparer les expéditions des Phéniciens en Espagne, en Afrique, en Grèce, avec celles des Juifs.

On peut distinguer les livres historiques des théologiques. Le Lévitique et le Deutéronome peuvent être regardés comme inspirés, mais comment et

pourquoi Dieu aurait-il inspiré de simples historiens qui se contredisent ? Qu'y a-t-il de sacré dans une centaine d'assassinats de roitelets d'Israël et de Juda?

Le temple de Salomon n'est bâti qu'à l'imitation de celui de Tyr. Il était petit et mal construit.

Recherches sur les prophètes auparavant appelés voyants. Prophète ne signifie pas inspiré. Collège et troupe de prophètes avec violons, musettes et cymbales : tels étaient les prophètes d'Isis, ressemblant à ce que nous appelons les Bohêmes.

Il est difficile de concilier l'existence de trois empires contemporains, Syrie, Assyrie et Chaldée. Comment les rois de Babylone n'auraient-ils pas régné jusqu'au Tigre? Et comment les rois de Ninive n'auraient-ils pas régné jusqu'à l'Euphrate? Il n'y a pas trente lieues de Ninive à Babylone. S'il y avait eu à la fois des rois de Babylone et de Syrie, les rois de Ninive et d'Assyrie n'auraient pas eu de terrain. Comment chacune de leurs capitales aurait-elle eu vingt-quatre lieues de tour? C'est comme si on disait qu'il y avait deux puissants empires, l'un à Soissons, l'autre à Pontoise, et un troisième à Paris. Il ne paraît pas possible que les rois d'Assyrie ne l'aient pas été de Babylone.

L'histoire de Tobie suppose qu'il fut emmené en captivité du temps de Salmanazar avec les dix tribus ; il était donc schismatique, et Dieu lui envoie un ange, etc. Son histoire n'est qu'une parabole comme celle de Judith.

De toutes les langues qui se sont formées avec

tant de lenteur, le Chaldéen est probablement le plus ancien parmi les peuples qui habitent au deçà de l'Euphrate.

La grande tour de Babylone a probablement donné naissance à la fable de la tour de Babel.

L'Égypte n'a pu être habitée que très tard à cause des inondations annuelles qui sont d'ordinaire de quinze pieds et quelquefois de vingt.

L'Indus et le Gange se débordent précisément dans le même temps que le Nil, mais ne causent pas de si grandes inondations.

Les travaux des Pyramides prouvent que les peuples étaient esclaves et les rois fantasques.

Ces Pyramides sont d'une prodigieuse antiquité. Moïse ne dit point que les Juifs furent employés à ces ouvrages puisqu'ils sont de pierres et que les Juifs, dit-il, n'étaient employés qu'aux briques.

La plus petite Pyramide est plus ancienne que toutes les histoires.

Climat des Indes supérieur à tout le reste de la terre ; les hommes y ont une subsistance assurée, les Indiens ont donc dû être rassemblés les premiers en corps de peuples.

N. B. Les Juifs ont presque toutes leurs lois des Egyptiens.

Les Egyptiens eurent les premiers oracles. Il n'est pas sûr qu'ils aient adoré des oignons, aucun historien n'en parle, il n'y a que quelques poètes qui leur reprochent cette folie. Il se peut qu'il y ait eu un

oignon consacré qu'on ait mis sur l'autel comme une offrande.

Les rois pasteurs qui ont régné cent ans ont sans doute été des Arabes.

Osymandias est un nom grec, on croit que c'est Menès, autre nom grec; Memnon, autre nom grec encore.

C'est d'Egypte que vient l'origine de la fable du règne de mille ans adoptée par les premiers chrétiens, c'est d'eux que vient la fable des enfers.

Il est impossible que Moïse ait été instruit de leur théologie, il aurait établi la doctrine des enfers et de l'immortalité de l'âme.

Manéthon compte trente-six mille cent vingt-cinq années jusqu'à lui. (En quel temps vivait Manéthon? sous Philadelphe.) Eratosthène était de Cyrène, garde de la bibliothèque d'Alexandrie; la chronique n'est que de deux mille cinq cents ans jusqu'à la guerre de Troie.

N. B. Nous avons négligé les écrits d'Hermès, le Zend et le Védam, etc., parce que notre religion n'est pas fondée sur ces livres; si elle l'était nous les aurions mille fois commentés.

De la religion des anciens Perses

Pétersbourg, IV, f° 43, W., corrections aut.

On ne sait point en quel temps vivait le premier Zoroastre ; tout ce qu'on sait, c'est que de temps immémorial les Perses adoraient un seul Dieu, dont le feu sacré était l'emblème, et que les Sabéens ado-

raient un dieu et les étoiles. Vide Hyde. « Vraisemblable qu'ils commencèrent par adorer le feu. »

Le second Zoroastre mis en prison sous Gustaph que nous appelons Darius. C'est des Perses que vient dans toute la terre la coutume d'avoir du feu dans les temples. Une preuve de l'antiquité de leur religion est la loi de poursuivre les bêtes féroces. Il est probable que cette loi ne fut portée que dans un temps où les animaux carnassiers disputaient la terre avec les hommes.

Les Perses prétendent que leur religion était celle d'Abraham.

Dans la suite des temps, ils immolèrent des victimes humaines comme les autres peuples, et si on en croit Hérodote, Amestris, femme d'un roi d'Egypte, fit enterrer vifs neuf petits garçons. Cet exemple même fut imité des Romains qui au rapport de Tite-Live, livre II, chapitre 57, dit qu'ils sacrifièrent un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque dans le boarium.

Les Égyptiens immolaient tous les ans une fille au Nil, jusqu'au temps où Amri, capitaine d'Omar, défendit ces sacrifices. Tous ces sacrifices semblent commencer au temps d'Abraham. Les Arabes prétendent que les Indiens ont inventé leur Brama à l'imitation de leur Abraham et les Indiens le contraire. « Il est clair que les Indiens sont beaucoup plus anciennement rassemblés en corps de peuple que les Juifs. »

Les anciens Perses n'avaient ni statues, ni temples, mais seulement des Pirées ; mais vers le temps

de Xercès, il paraît qu'ils avaient adopté quelques dieux et quelques déesses des autres peuples.

Examinez le passage d'Hérodote dans Clio, Baruch et Quinte-Curce, et voyez si on n'a pas pris des prostitutions tolérées pour des prostitutions ordonnées.

Strabon rapporte que les mages épousaient leurs mères, mais il ne le rapporte que sur des ouï-dire. Il est bien plus naturel d'épouser sa fille pour avoir des enfants : un vieillard peut en avoir d'une fille, mais non pas un jeune homme d'une vieille.

Réfuter Sextus Empiricus qui prétend que la sodomie était permise par la loi.

La vie éternelle, « résurrection », racontée par les mages. « Téopompe, Hécatée, surtout le Sadder ».

Diogène réfute Hérodote qui prétend que Xercès jeta des flèches contre le soleil et des chaînes dans la mer pour l'enchaîner, chose aussi impossible que ridicule dans un roi qui révérait le soleil et la mer.

F° 44, aut.

Systèmes sur l'âme, l'enfer, le ciel, le monde, *vide* Calm[et].

Callisthène envoie à Aristote les observations de 1903 commençant 2231 avant l'ère vulgaire, précisément à l'année du Déluge selon la *Vulgate*.

Damas puissante du temps d'Abraham.

Tour de Babel, tour de porcelaine.

Jardins sur maisons, mauvais goût.

En quel temps Jonas ?

Psaume 80. — Ils entendirent au delà de la mer Rouge une langue nouvelle.

Ne cherchons point à concilier l'inconciliable, à raisonner sur la déraison.

Indiens le plus ancien des peuples.

Tout est aujourd'hui petit et englouti dans l'immensité, tout est égal, tout se ressemble.

Égyptiens les derniers à cause de l'inondation du Nil. Le Tigre et l'Euphrate, le Gange ont aussi leurs inondations, mais moins fréquentes, moins fortes, et les vastes plaines d'alentour toujours cultivables.

Les nations disputent, d'antiquité comme les familles, les Indiens les plus anciens de tous.

Le fondement des mathématiques pratiques inconnu aux Égyptiens. Pythagore le trouve établi dans l'Inde. Cam-hi avoua à un missionnaire que depuis trois mille ans les Chinois le connaissaient. Monuments indiens les plus anciens à la Chine. Le taureau portant le soleil. Le signe des planètes et des métaux indien le même dans toute la terre, les chiffres indiens ayant prévalu.

Tout culte mêlé de superstitions.

N. B. Paul en citant un poète grec l'appelle prophète, nabi. *In eo vivimus, movemur et sumus.*

Josèphe contre Apion avoue que les Égyptiens avaient des *nabis*. V. Porphyre.

Chine

Fouquet se moquait de ceux qui venaient enseigner la morale en Chine. Mauvais physiciens, admirables législateurs, et les premiers du monde dans la première des sciences.

Noms barbares

F° 45, Wagnières.

Kna, nom des premiers Phéniciens qui signifie marchands selon Sanchoniaton.

L'ancienne ville de Reheboth sur l'Euphrate.

Les Grecs ont grécisé tous les noms de l'Asie. De Thot, ils ont fait Hermès, ils ont traduit Balberith par Chronos, Astaroth par Aphrodise, le mot barbare qui signifie ciel par Ouranos, de Zerdust, Zoroaster. Comparez seulement les noms des rois Babyloniens, Mardokempad, Messimordah, Sohersduc, Niricassolassar, aux noms doux des rois de la Grèce. La musique, la sculpture, l'architecture n'ont été connues que des Grecs. Ils ne pouvaient prononcer, selon Hérodote, le nom de Jérusalem, Hershalahim.

Consultez la carte du III^e^ tome de l'*Histoire universelle anglaise* pour voir combien la terre promise est un pays affreux.

Absurdité de ceux qui placent tant de royaumes en Grèce et qui supposent que les déluges d'Ogygès et de Deucalion avaient détruit tous les habitants. Il faudrait au moins deux mille années pour que le pays fût bien repeuplé.

Les meilleurs calculateurs ont trouvé que sur cinquante mariages il y en a à peine dix de féconds, que sur mille enfants, il en meurt environ trois cents la première année, que la moitié meurt au bout de dix ans, etc. Par quel excès de démence, par quelle opiniâtreté absurde s'est-il trouvé des gens qui ont pu compter des trois cents « milliards » d'hommes en trois cents années venus d'un seul mariage? C'est le dernier degré de la folie raisonnée. C'est le délire de Petau et de Wiston.

Rois de Perse de la dynastie des Pishkades, Kaïomarach, Semmekh, Ushang, Thamurash, etc. Comparez cela avec Agamemnon, Diomède, Idoménée.

« Que répondriez-vous à un homme qui vous dirait : je viens de la part de Dieu qui m'a donné votre pays et qui m'a ordonné de vous égorger tous. »

Juifs attachés à leur loi depuis Esdras seulement.

Pétersbourg IX, f° 75, autographe.

Ancienne tradition que les Juifs furent conduits par une femme nommée Moso.

Moïse ne peut être regardé comme un fondateur, puisque, selon les Juifs, ils ne conduisit le peuple que dans un désert, où le peuple et lui moururent.

Il ne peut être regardé comme un législateur si Josué fit le Deutéronome — ou s'il n'y eut de leur temps ni Lévitique, ni Deutéronome.

Du temps de Moïse, existait-il un alphabet ? Les hommes ne commencèrent-ils pas comme les Chinois par représenter les choses, et ensuite les mots entiers par des caractères?

Théocratie établie chez beaucoup [de] peuples ; prêtres égyptiens, rois brames, mages, tous les cananéens. Notre Dieu nous a donné ce pays. Suite de dieux faits hommes en Égypte et en Inde.

Chaque nation commença son histoire par l'origine des choses.

Oracles

Presque toutes les nations eurent des oracles qui leur promettaient l'empire des nations. Le plus chétif peuple eut les siens. Quand ses ennemis étaient poursuivis par d'autres, l'oracle l'avait prédit. Le roi voisin qui leur avait fait du bien, toujours prédit par un oracle. On en forgeait à mesure. C'est ainsi qu'on complimenta Cyrus, Alexandre. Mahomet se trouva prédit ; Gengis-Khan, Tarif, Cortez ; les hommes sont partout les mêmes.

La politique gouverne la superstition, et le même peuple qui avait ses augures et ses poulets sacrés avait aussi ses Scipions, ses Paul-Émile et ses César.

Temples

Point de temples chez les anciens Perses, ni chez les Chaldéens ; ceux des Chinois sont les plus anciens, ceux d'Égypte aussi anciens que les Pyramides : Hérodote rapporte que les prêtres lui dirent qu'on ne savait plus de quel temps ils étaient.

Celui de Tyr dédié à un simple demi-dieu ; histoire d'Hiram et de Salomon.

Citer Apulée.

Avant les temples, des arches. Chaque peuple portait la sienne en procession.

Religion

Pétersbourg, IX, f° 70 aut.

Ni formule de prière, ni connaissance de l'immortalité de l'âme, ni morale chez les Juifs. Comparez Zaleucus, etc.

Zoroastre plus ancien que Moïse.

Tradition longtemps avant l'histoire.

Premières histoires, romans ; puis mélange de romans et d'histoire, comme Hérodote ; enfin histoire pure comme Tacite.

Livres juifs conservés, prophètes non autorisés.

Dans les *Nombres* un cantique persan cité 21, 27.

Dans la *Sagesse* chapitre 10, il est dit qu'Abraham voulut immoler Isaac du temps du déluge. Il est parlé du patriarche Joseph comme d'un roi. Ce qui, joint aux autres raisons, prouve que le *Pentateuque* n'était pas encore écrit.

Psaume 8 : quand Israël sortit d'Égypte, et qu'il ouït un langage qu'il n'entendait pas. Donc les Juifs parlaient égyptien ; voir Origène, Théodoret. Donc on peut présumer que les tables de la loi furent écrites en égyptien.

Toute origine cachée, toute antiquité obscure. Mais quand vous voyez un grand empire, soyez sûr qu'il

ne s'est formé que de l'assemblage de petits États, et que c'est l'ouvrage d'un temps prodigieux.

La plus grande de toutes les difficultés a été d'abord qu'un homme se soumît à un autre homme.

Le dernier degré de la puissance est l'audace de faire des eunuques. Les Perses, dit-on, commencèrent.

Prostitution à Babylone, comme à Rome, à Venise.

Prostituées sur les chemins, Thamar, Baruc, ceinture déliée.

Cyrus, roman de Télémaque chez Xénophon.

Roman de Gargantua chez Hérodote. Toujours du grec, Chrysante adjudant de Cyrus.

Barbaries énormes des Juifs. Chevelures arrachées, *Deutéronome* 32, etc. Autres peuples aussi cruels. Les erreurs les plus folles sont des bienfaits, quand elles adoucissent les mœurs.

Sur l'histoire ancienne

Pétersbourg, IX, f° 71, aut.

Preuve que toute origine est fabuleuse ; art d'écrire, prodigieux raffinement de l'esprit qui n'a pu être inventé qu'après tous les autres arts.

Les premières villes n'ont pu être que des bourgades ; or dans un village, on ne sait pas seulement à qui tel champ appartenait il y a cent ans. Donc... Voyez les sauvages : ils forment des peuplades sans religion, sans lois écrites.

Religion

Ne doit être qu'adoration d'un Dieu et morale.

Le voyage de Mahomet dans les planètes défigure les préceptes du Coran. Il fallait ne point parler de ce voyage ridicule et laisser le reste ; les incrédules n'auraient point eu d'armes redoutables.

Il faut distinguer les temps, ne point traiter un peuple instruit comme un peuple barbare.

Laisser tomber toutes les anciennes fables, n'adopter que l'utile.

Exemples tirés de l'Amérique, des côtes méridionales d'Afrique.

Usage du feu longtemps inconnu, et du fer.

D'abord nulle religion ; connaissance d'un Dieu, fruit de la raison cultivée.

Genre humain petit nombre, vu la grande quantité de poisons et le peu de secours. Peu de familles dans les pays froids, la subsistance des chasseurs étant peu assurée. Révolutions physiques, déluges, tremblements nuisibles à la population.

Premières sociétés, religions. — Victimes humaines chez les Juifs comme ailleurs.

Livres historiques ne peuvent être inspirés.

CHINE

Saint-Fargeau II, f° 68, autographe.

Aujourd'hui environ 400 de nos grandes lieues en tout sens.

Grande muraille soutenue de distance en distance par des villes de guerre.

Hiao 2357 ans avant l'ère vulgaire, mathématicien et observateur. Donc...

L'Empereur Chi-Hoangti ordonna à la vérité qu'on brûlât les livres, mais un tel ordre avertissait de les conserver avec soin, et tout le monde convient qu'ils reparurent cinquante-quatre ans après.

Confucius qui vivait 500 ans avant Jésus-Christ parle des premières dysnasties connues.

Le règne de Fo-hi est aussi constaté à la Chine que celui de Clovis en France.

Le P. du Halde, compilateur de l'histoire de la Chine, en la faisant remonter au Déluge, dit dans sa préface qu'il y a des Chinois assez absurdes pour croire cette époque, qui est prouvée.

L'empereur Hiao, — respect, piété filiale.

Deux sortes de politique, dit un auteur chinois, celle de l'intérêt personnel basse et blâmable, celle du bien public juste et respectable.

L'auteur vivait deux siècles avant notre ère.

Chine. — Longues oreilles, yeux de chat, nez très court, carnation différente, d'autres hommes.

La grande dispute entre les missionnaires a roulé sur le culte des Chinois. Adorent-ils un Dieu (les lettrés)? Oui sans doute, ils l'appellent le père des peuples, le premier être récompensant et punissant avec justice. Ils ne sont donc point athées.

Mais ce Dieu, est-il matière, est-il esprit ?

Voilà l'erreur de nos Européans, nous n'en savons pas assez pour connaître esprit et matière. Plusieurs pères de l'Eglise disaient Dieu corporel et n'étaient point athées. Les Anciens n'adoraient point Jupiter esprit, Osiris esprit. Il ne s'agit pour avoir une religion que de reconnaître un être suprême. Son essence inconnue à tous. Son existence reconnue par tous les peuples.

Les Tao-tsée, cinquante-deux ans avant Confucius, Lao Kium leur chef; il a ses bonzes. Confutsée en parle.

Il y a des athées, mais le gouvernement ne l'est pas et ne peut l'être.

Chine

Anson méprise les Chinois, mais si des Chinois avaient débarqué au nord d'Angleterre ?

Wolf menacé d'être pendu pour avoir loué les Chinois, traité d'athée, lui et les jésuites, tandis qu'un jésuite accuse d'athéisme Arnaud, Malebranche, Nicole.

Il faut s'en rapporter aux auteurs chinois sur l'antiquité de leur pays. Ce n'est pas à nous autres Celtes

à juger de la Chine au bord de notre océan occidental. Je ne veux qu'une preuve de l'antiquité de cette nation, celle de leurs arts.

Qu'on songe que les Romains au bout de quatre cents ans n'avaient pas la centième partie de terrain qu'ont les Chinois et manquaient des arts nécessaires.

Le circuit de la Chine est d'environ 1.900 lieues.

Dans l'île de Haïnan, près de Canton, les hommes sont rouges.

Puisque le père Frigant, jésuite, qui avait examiné plus de cent livres d'astronomie chinoise, assure que les observations furent faites au temps où nous plaçons le déluge, quelle antiquité! Clodion le Chevelu avait-il un observatoire? O tardi studiorum!

Les hommes ne multiplient pas aussi aisément qu'on le pense. La moitié des enfants meurt presque la première année. Un homme et une femme ne produiront pas en cent ans vingt personnes vivantes, une nation ne s'accroît pas d'un vingtième en un siècle. Les guerres, les contagions, le célibat réduisent l'augmentation de la peuplade à un quarantième en un siècle; les colonies diminuent souvent plus qu'elles ne fructifient : de là la nécessité d'envoyer de temps en temps de nouveaux colons.

Les premières peuplades doivent avoir été prodigieusement lentes, tant l'homme est un animal faible et infirme.

Le père le Comte a raison de dire que les Chinois ont connu le vrai Dieu quand la terre était idolâtre, et qu'ils ont sacrifié dans le plus ancien temple de l'Univers.

Un édit de l'empereur Yong Tchin commence ainsi : Il y a entre le Tian et l'homme une correspondance de fautes et de châtiments, de prières et de bienfaits.

Il paraît évident que cette religion comme celle de Moïse n'admet pas les peines et les récompenses après la vie : par là elle est très ancienne ; elle ne parle que de s'humilier devant Dieu quand on a trop de pluie ou de sécheresse.

Les anciens Perses admettaient un enfer, témoin Zoroastre, les Égyptiens aussi ; les lettrés point d'idoles. Les Tartares n'en avaient point avant que les bonzes se fussent établis parmi eux.

Lettrés ne paraissent pas connaître les peines et les récompenses dans l'autre vie, et la secte idolâtre des bonzes de Foë les admet. Ils y ont introduit les opinions de Pythagore.

Juifs à la Chine deux cents ans avant le Christ. Il n'en restait au dernier siècle que peu de familles.

Indes

Pachimère au XIII^e^ siècle traduit les fables indiennes. Tout est fable et allégorie de tout temps chez ces peuples, ce qui prouve que Pithagore n'a jamais parlé qu'en paraboles.

L'esprit de Pilpai régnait encore :

Saint-Fargeau, I, f^os^ 70 verso et 71, Colini.

J'ai vu toutes les sectes s'accuser d'imposture les unes les autres ; j'ai vu tous les mages disputer avec fureur du premier principe et de la dernière fin, je les ai tous interrogés, et je n'ai vu dans ces chefs de faction qu'une opiniâtreté inflexible dans leurs sentiments, un mépris superbe et une haine implacable pour les autres. J'ai donc résolu de n'en croire aucun, etc.

Il compare ensuite ces Docteurs à une femme qui veut faire enfuir son amant par une porte dérobée, et qui ne peut trouver la clef de la porte. La vie de l'homme, dit-il, est semblable à celui qui, pressé de la faim, monte à grand peine sur un arbre où il y a un peu de miel, et à peine en a-t-il mangé que les Dragons qui sont autour de l'arbre le dévorent. Toutes les misères de la vie sont figurées par autant d'emblèmes et de fables. Ce livre fut porté au roi de Perse Cosroès, traduit par son ordre en persan, traduit depuis par Pachimère au XIII^e^ siècle.

Chine

Saint-Fargeau, I, f^o^ 71, aut.

Point de peines et de récompenses dans une autre vie, et cependant on y révère l'esprit des aïeux, *vide*.

On adore le ciel, le seigneur du ciel, ainsi que toutes les nations qui en consultant leurs yeux et appelant l'air le ciel, y ont logé la divinité. Ensuite, ils ont poussé le ciel jusqu'aux planètes, à la lune, à

Mercure, au soleil, ne sachant pas que nous sommes nous-mêmes planète et qu'il est aussi impertinent de mettre Dieu dans le troisième ciel qui était Vénus, ou dans Saturne qui était le septième, qu'il serait absurde à un habitant de Saturne de placer Dieu dans la terre qui serait le septième ciel pour un habitant de Mars.

Chine. — Navarette avoue que ce monument est très suspect, no solo los gentiles, sino tambien los cristianos dudan, y non poco, del caso (*).

On doute si Gengis-Chan conquit la Chine, *vide*.

Le même Navarette dit * : Los interpretes affirman uniformente que la *ling-hoen*, anima, no es mas che una entida aerea o ignea, laqual, despues de [separar] se del cuerpo, sube à lo alto, y torna ad unir se con la sustancia del cielo con laquales una mesma cosa (**).

Principio cœlum ac terras camposque virentes

Sentiment des Égyptiens, des Perses, des stoïciens, de Marc Aurèle.

L'axiome des Chinois : omnia sunt unum.

Ce ne sont pas là des idées claires, mais quel peu-

* *Tractatum historicum de imperio sinensi*, t. I, page 246.

(*) Non seulement les payens, mais les chrétiens eux aussi, ne le regardent point avec de faibles doutes.

(**) Les interprètes affirment d'une manière unanime, que la *ling-hoen*, anima, n'est autre chose qu'une entité aérienne ou ignée, qui après s'être détachée du corps, s'élève dans les airs, où elle tend à s'unir avec la substance du ciel et ne faire avec elle qu'une seule et même chose.

ple en a eu ? La morale est claire. Il est indubitable que les Chinois enseignent un Dieu et la justice. Que ce Dieu soit une substance universelle répandue dans la matière, ou un être incompréhensible distinct des autres êtres, il n'importe.

Chine. — Les grandes chasses de la Chine imitées des anciens Tartares. Assemblées, etc., Tartares, Gog et Magog.

Mahomet. — Religion mahométane inférieure à la chinoise, en ce qu'elle croit un prophète et qu'on revère sa robe à la Mecque.

Chine. — Confucius d'autant plus grand qu'il ne fut point prophète. Car qui est envoyé de Dieu doit l'être pour les deux hémisphères.

Le père le Comte a dit que les Chinois ont conservé pendant deux mille ans le culte du vrai Dieu. Ils le conservent donc encore puisqu'ils n'ont pas changé.

Constamment la religion des lettrés est l'adoration d'un seul être suprême, une offrande des fruits de la terre à ce Dieu qui les donne, la pratique de la justice et la conformité à Dieu autant que le peut la faiblesse humaine. Tout le reste est superstition de bonze.

EUCHARISTIE

Saint-Fargeau, II, f° 37, aut.

Origène sur Mathieu, chapitre 35.

Ce pain visible que Jésus tenait dans ses mains, il ne l'appelait point le verbe et son corps, mais le verbe dans le mystère duquel le pain devait être rompu.

Images

Justin. — Il est évident par l'apologie de saint Justin dédiée *secrètement* à Marc Aurèle, à Antonin Pie, que les chrétiens n'avaient point de simulacres et qu'ils les abhorraient. Ils ne cessaient de reprocher aux Romains des Dieux de plâtre. Ils se trompaient en cela, Jupiter était dans le ciel, on l'adorait dans sa statue et on n'adorait pas le métal. Il dit que les statuaires couchaient avec leurs servantes en faisant des dieux : ainsi nos sculpteurs en faisant des saints.

Justin. — Nous croyons Jésus supplicié le fils de Dieu et nous le mettons à la seconde place, et l'esprit prophétique nous le mettons à la troisième. Qui ne croirait ces paroles favorables à Arius? Rien n'était décidé alors, on a voulu tout creuser, *inde iræ et bella.*

Il cite la fable de Simon et l'inscription Simoni santo deo, il y a : Semon sanco deo.

Questions nouvelles produisent nouveaux dogmes, nouveaux termes.

Les lettres d'Adrian et de Marc Aurèle en faveur des chrétiens sont bien indignement supposées. On fait dire à Marc Aurèle qu'il ordonne qu'on brûle ceux qui accuseront les chrétiens d'être chrétiens. Esprit juif, esprit persécuteur.

Premiers chrétiens

Saint-Fargeau, II, f° 79, aut.

Constantin se rangea du parti du christianisme qui était déjà puissant. Il y eut beaucoup moins de persécutions dans les premiers siècles qu'on ne le dit. Origène dit expressément ὀλίγοι κατὰ καιρὸν, etc. La persécution sous Néron ne fut qu'un effet des accusations des Juifs contre les chrétiens, obscurs comme eux, et ennemis obscurs de leur secte abhorrée. Ni Trajan, ni Adrien, ni Vespasien, ni les Antonins, ni Sévère ne persécutèrent. Il n'y eut pas un seul édit de ces empereurs contre les chrétiens.

Il y a même plusieurs édits en leur faveur. Hadrien même, dans son rescrit à un proconsul d'Asie, défend que les peuples traitent durement les chrétiens, défend qu'on crie dans les théâtres Christianos ad leones.

Caracalla, Héliogabale, Alexandre, Philippe, Galien protégèrent les chrétiens ouvertement.

Titus, Nerva, Trajan, Antonin, Marc Aurèle n'étaient pas hommes à faire mourir des innocents pour leur religion.

Il est clair qu'ils formaient un grand parti dans l'Etat du temps de Constance Chlore.

Décius les persécuta parce qu'ils tenaient pour les Philippe, Dioclétien par la même raison d'Etat.

Bel éloge d'Antonin Pie, sine civili et hostili sanguine vixit Julius Capitolinus. Marc Aurèle qui pardonnait à ses ennemis aurait-il fait déchirer des malheureux inconnus qui priaient leur dieu secrètement ?

Les Juifs accusaient les chrétiens d'être athées, ils excitaient les peuples contre eux et les juges des provinces, parce que les chrétiens ne sacrifiant pas aux idoles, ne pouvant entrer dans les charges, faisaient le commerce comme les Juifs. Ce sont ces mêmes Juifs qu'on protège à Rome tandis qu'on fait brûler d'autres chrétiens.

Eusèbe même assure que du temps du cruel Commode les églises étaient en paix.

On confondit les juifs et les chrétiens et les samaritains. Suétone dit de judeis : *christo impulsore assidue tumultuantibus*. Cela prouve que les juifs et les chrétiens étaient en discorde pour le Christ. Deus christianorum onochiles auribus asininis ; cette calomnie était une suite des idées qu'on s'était faites quand Pompée eut pris les chérubins du temple ; ainsi Titus, etc.

On produisit les actes de Pilate sous Galerius pour confondre les chrétiens. Ils étaient donc bien puissants puisqu'on voulait détromper d'eux les peuples, puisqu'on les attaquait par des preuves, soit que ces actes fussent vrais, soit qu'ils fussent faux.

Les chrétiens étaient déjà si considérables que Constance Chlore, dont la seconde femme Hélène était chrétienne, se mit à la tête de leur parti.

Lettre de saint Pierre

Pierre, appelé apôtre par Jésus-Christ, fils du Dieu vivant... Comme par moi toute l'Eglise catholique apostolique romaine, mère de toutes les autres églises est fondée sur la pierre, et afin qu'Etienne, évêque de cette douce église romaine et que la grâce et la vertu soit pleinement accordée du Seigneur notre dieu pour arracher l'Eglise de Dieu des mains des persécuteurs ; vous excellents Pépin, Charles et Carloman, trois rois, et à tous saints évêques et abbés, prêtres et moines, et même aux ducs, aux comtes et aux peuples ;

Moi Pierre, apôtre, etc., je vous conjure, et la vierge Marie qui vous aura obligation, vous avertit et vous commande aussi bien que les trônes, les dominations...

Labarum, drapeau ancien des Romains.

Si Constantin et l'armée avaient vu ce drapeau et le nom de Jésus-Christ dans le ciel, Constantin ne l'eût-il pas dit dans quelque édit !

F° 81, Colini.

Il y avait dans ces anciens drapeaux une figure en forme de croix ; le P dont il est chargé n'est point le monogramme du Christ ; on ne dit point dans quel endroit ni dans quel royaume ce signe apparut. Eu-

sèbe est l'auteur de ce conte. Oiselle l'a refuté dans son trésor des médailles. Tillemont dit qu'on ne peut accuser Eusèbe d'avoir avancé ce fait sans l'accuser d'imposture, mais Eusèbe dit aussi que les gardes du Labarum n'étaient jamais blessés.

Sous Constantin commencent les indictions qui sont de quinze années.

Dès que les chrétiens furent les maîtres par les victoires de Constantin et de *Licinius*, son beau-frère, ils massacrèrent dans la Syrie et dans l'Egypte tous les magistrats qui avaient sévi contre les chrétiens.

On noya la femme et la fille de Maximin, on fit souffrir le dernier supplice à ses fils et à ses parents.

Les deux premiers empereurs chrétiens, Constantin et Licinius commencent par se faire la guerre, et cette guerre ne finit qu'avec la vie de Licinius que Constantin fit tuer avec ses adhérents.

Des jalousies le portent à égorger son propre fils Chrispe, son épouse Fausta, son neveu le jeune Licinius, et l'on veut que ce soit en faveur d'un pareil homme que Dieu ait envoyé un *Labarum* dans les nuées.

Ces crimes qu'il commit à Rome parurent d'autant plus horribles aux Romains que c'était l'ennemi de leur religion qui les commettait : voilà sans doute la véritable cause de sa retraite à Constantinople. Il finit par favoriser l'*Arianisme*, nouvelle raison qui pourrait engager les catholiques à ne pas tant croire au *Labarum*.

On voit dans l'ingénieuse et véridique satire de Julien combien Constantin était voluptueux. Il ne se fit

baptiser qu'à la mort et par un évêque arien, nouvelle preuve contre le *Labarum* et que Dieu laisse agir les causes secondes.

F° 81, verso, autographe

Anciennes coutumes féodales.

Droit de cuissage, droit de marchette.

Justin

Saint-Fargeau, II, f° 38, aut.

* Il cite dans ses deux apologies très souvent Socrate et Platon, il dit que Platon avait connu Jésus-Christ.

Son dialogue avec le Juif Triphon est entièrement dans le goût de Platon.

Ammien Marcellin dit que de son temps les chrétiens se déchiraient entre eux comme des bêtes féroces.

Origène. — Il croit les anges corporels. Tous les Pères pensaient ainsi.

Ethiopie

Relation de Jean Bermudes, patriarche d'Abyssinie au roi de Portugal don Jean.

Il parle du royaume de Goiam où on trouve beaucoup d'or. C'est dans cet Etat qu'est la grande catadupe ou cataracte du Nil.

* *La distinct. 17 citée de Saint Thomas est du liv. 4.*

Il dit que le Nil court plus de onze cents lieues dans ses détours avant d'aller fertiliser l'Égypte.

Il dit que vers le royaume de Damute, il y a une province nommée Couche où il y a plus d'or que le Portugal n'a de fer, qu'on va dans cette province en traversant une rivière, sur laquelle on ne souffre point de bateaux, qu'il faut la passer à la nage avec des buffles et qu'on remplit d'or des outres qu'on porte avec soi, que la terre a deux tiers d'or. Credat judeus opellæ. Cependant Bermudes parle de visu.

Dominicains. — Nient l'immaculée, la soutiennent en Sorbonne, ont permission d'enseigner le contraire chez eux.

Il est aussi difficile d'entendre la manière dont les anciens traitaient les mystères que celle dont ils parlent des usages de leur temps, de leurs machines, de leurs galères.

F° 39, autographe

N. B. Déjocès Cyaxare.

Noms déguisés. Darius point pour Darash.

Noblesse. — Nulle du temps des Francs. Richesse est à son origine. Ricos ombres, et chez les Romains eques, qui avait le moyen d'avoir un cheval.

Finances. — Premier mobile. Henri III n'a été malheureux, lui et son royaume que pour les avoir négligées. Gouvernement, comme simple citoyen, méprisé s'il est pauvre.

Henri IV est secouru d'hommes et d'argent par la

reine d'Angleterre. Il secourt les Hollandais et leur donne de très grosses sommes.

Pétersbourg, VIII, f° 30, autographe.

Sous Théodoric et au v^e^ [siècle], il y avait encore des esprits cultivés en Italie, un Boëce, un Cassiodore, un Denis le petit, un Jornandès, un Grégoire le Grand.

Sous les Lombards, personne, et Grégoire second en 653 envoyant ses légats au VI^e^ concile dit : Nous les envoyons à cause de l'obéissance que nous devons à l'Empereur, non à cause de leur science, car comment le sens des Ecritures peut-il être entièrement connu de ceux qui habitent au milieu des barbares, et qui ne sont occupés qu'à chercher leur vie avec le travail de leurs mains * ?

Sous Charlemagne, les lettres commencèrent à renaître, mais faiblement. Il envoie un prêtre irlandais enseigner la grammaire à Ticino.

Lotaire qui en 823 établit des écoles dit dans son diplôme retrouvé à Modène : Doctrina est fonditus in cunctis locis extincta.

Dans les gymnases établis par Charlemagne, on enseignait l'arithmétique, la grammaire ; dans l'école de l'évêque, la théologie ; Paris eut quelque réputation vers ce temps-là.

A Bologne vers 1126 on expliqua les Instituts de Justinien. Je crois qu'on les lisait aussi à l'Académie de Naples.

* *Tome 6 des Conciles, Labbé.*

Mais dès l'année 1100 on voit que Bologne enseignait le droit.

Docta sicus secum duxit Bononia leges

Poète du temps.

Bononia docet vers le XII^e^ siècle, légende de la monnaie de Bologne.

Il est bien vrai qu'on trouva les Pandectes ou Digestes à Amalfi en 1137, mais pourquoi inférer de là qu'avant ce temps on ne les connaissait pas ?

Il y a plus. Le savant Muratori rapporte un plaidoyer du VIII^e^ siècle ou le huitième livre du Digeste est cité par l'avocat. C'était apparemment le dernier effort de l'érudition qui expirait.

Vers le XII^e^ siècle, les professeurs en droit de Bologne étaient obligés de faire serment de ne point s'établir ailleurs pour attirer à Bologne tous les étudiants.

Au XI^e^ siècle, l'école de Palerme florissait. On la devait à Herman, disciple des Arabes.

Mais Tolède était la mère des sciences. C'était la seule ville alors où l'on expliquât l'Almageste.

Capitulaires de Charlemagne

Saint-Fargeau, I, f° 82, Colini.

Titre premier. Défense aux ecclésiastiques de combattre, excepté aux aumôniers des armées. Titre V, prêtre qui a plusieurs femmes privé de sacerdoce de la seule autorité du roi, année 769.

Par le capitulaire de Metz sous Pépin, 22 sols dans la livre d'argent.

La plupart des lois de Charlemagne n'ont rien de précis. Que veut dire, par exemple, le titre V du second capitulaire : *Que les évêques aient le droit pour corriger les veuves*, et ce seizième *que personne ne présume faire des sacrements, conspirants, conjurant ensemble pro gildonia.*

Par le vingtième, défense de vendre des cuirasses hors du royaume.

La plupart semblent faits par des gens d'Eglise. Mais Charles ordonne toujours des choses de la religion, « des ordinations, des excommunications » et même de la discipline.

Il ordonne par exemple, titre 59, aux évêques et aux prêtres *de lire et de prêcher la foi catholique.*

Saint Rémi avait écrit à Clovis : *gardez-vous de prendre jamais le pas sur les évêques ;* il paraît que Charlemagne prenait plus que le pas.

Par le troisième titre : *nous voulons que les abbesses ne sortent point sans notre permission.*

Par le capitulaire saxon, *peine de mort contre tous ceux qui ne feront point carême, qui brûleront les corps morts au lieu de les enterrer, qui ne se feront point baptiser, qui auront immolé des hommes au diable* (le diable voulait dire les dieux des Saxons).

Un bœuf d'un an doit valoir un écu en Saxe, solidum.

Par la rédaction de sa loi salique :

Celui qui enlève une fille lorsqu'on la conduit à son mari, et qui la viole, 200 sous.

Viol de femme mariée, 200 sous.

Homme libre épousant une esclave devient esclave aussi.

Loi salique. — Pour un coup à la tête qui fait couler le sang, 15 sous.

Si trois os de la tête sont découverts, 30 sous.

Pour avoir empoisonné avec des herbes, 200 sous.

Pour avoir donné à une femme des herbes qui l'empêchent d'avoir des enfants, 62 1/2.

Pour avoir pris les tétons d'une femme libre, 40 sous.

Pour avoir appelé un homme lièvre, 6 sous.

Nota bene, au chapitre 41 de cette loi salique, 200 sous pour avoir tué un Franc ou un barbare salique. Ce roi franc appelait lui-même son pays barbare selon la dénomination romaine, et barbare n'était point une injure.

Chapitre 42. Des aleudes. Après avoir dit au titre 3 que les sœurs de père et à leur défaut les sœurs de mère, doivent hériter faute de mâle, il dit tout de suite au titre 5 : en terre salique, *nulles portions de l'hérédité ne viennent à la femme*. Voilà la loi, et elle semble se contredire.

Capitulaires des métairies de Charlemagne. Il entre dans un grand détail de la régie de ses terres.

Il veut qu'on lui rende compte expressément de ses chèvres et de ses boucs, de leurs cornes et de leurs peaux. Son bien était en terres, non en impôts.

Sa vie domestique est un mélange de celle des patriarches, des Tartares et des rois de ce temps-là.

Toutes les lois précédentes sont pour la France et l'Allemagne. En Italie il rédige les lois lombardes.

F° 83, autographe.

N. B. par son premier capitulaire impérial, titre 24.

Si quis presbiter mulieres in domo sua habeat extra canonicam licentiam, honores perdat, etc. Le sens naturel est qu'ils n'aient que les femmes qui leur sont permises. Mais cela s'explique par le capitulaire de Salzbourg. *Excepta matre, sorore et amita.*

Le mot de nobilis ne veut dire qu'officiers.

Comites centenarii et ceteri nobiles. On ne le trouve qu'une seule fois, ingenui, servi composaient la nation, comme chez les Romains, c'était l'usage des Gaules.

Point de noblesse ab ævo, etc.

F° 83, v° Colini.

Les Huns qui chassèrent les Goths devant eux sur les terres de l'empire du temps de Valens sont les mêmes Tartares qui depuis forcèrent la grande muraille de la Chine. Les peuples du septentrion ont conquis la terre.

Saint-Fargeau, II, f° 84, aut.

Les Lombards avaient introduit les fiefs et arrière-fiefs.

Sous Charles le Chauve grande distinction d'être enterré dans l'Église.

Évêques, abbés, moines, peuples, taxés sous Charles le Chauve pour payer les Normands. Point d'immunités.

Pour la Chine. Il n'y a que les femmes qui jouent la comédie, à Rome il n'y a que les hommes. A la Chine, comédies à dîner. Un prêtre fait la prière et les comédiennes jouent.

Depuis Constantin jusqu'à Théodose le parti des unitaires triompha, comme le plus conforme à la faible raison humaine.

Luitprand, ambassadeur d'Othon second auprès de Nicéphore Phocas, évêque barbare envoyé chez un barbare. On lui confisque cinq robes de pourpre parce que la pourpre ne convient qu'aux empereurs. On regarda toujours à Constantinople les empereurs d'Occident comme usurpateurs ; avocats de Rome. Nicéphore écrit cependant en lettres d'or sur des vélins pourpre mais dédaigne d'écrire au pape.

Luitprand, autre impertinent, dit Oto *Francorum rex*, pulchre tonsus, pileatus, a muliebri veste abhorrens grecorum, vix crinitus, tunicatus, teristratus. L'empire était donc encore appelé *regnum francorum*.

Différence entre la pénitence de Théodose et celle de Louis. Théodose fut seulement éloigné des saints mystères pendant huit mois.

N. B. Le massacre de Thessalonique n'était pas un mouvement de colère, comme le dit Fléchier dans son panégyrique historique, mais une résolution prise tout d'une voix dans le conseil et exécutée plusieurs mois après.

Dans les commencements des empires et des révolutions il y a toujours des miracles. Ainsi, du temps des premiers romains, de Constantin, de Mahomet, de la conquête de l'Espagne par les Arabes. Il n'y en a plus quand le gouvernement est formé. Miracles sous Clovis, non sous François Ier, du temps d'Anchise, non de Cicéron, sous Mahom, non sous Soliman.

Confession. — Il n'est parlé dans les premiers siècles d'aucune confession auriculaire avant la communion. Vide.

Eugène et Argobaste avaient rétabli la religion ancienne, ils avaient pour eux les Romains, mais la dernière victoire de Theodose détruisit le paganisme.

Saint-Fargeau, II, f° 53, aut.

Loi saliq. Shilter. — Dem semper frien vier vochen. Dienstmann and all luten uber zwo wochen.

Les toujours libres six semaines, les autres deux.

Il s'agit du délai pour le duel. On donnait un cartel comme aujourd'hui un exploit.

Arts. — Moulins à vents en Egypte du temps d'Omar. V. Hist. des Califes, tome I, Omar.

ÉGLISE

Le livre des deux natures, attribué au pape Gélase au v^e^ siècle et par d'autres à un autre ; Gélase dit expressément : non desinit substantia vel natura panis.

Mais Bellarmin et Baronius disent que substance signifie accident : albus id est niger. *

Tantæ molis erat romanam condere gentem

Liberius pour avoir résisté, exilé en Thrace.
Félix, jugé à mort par Constantius.
Silverius, exilé par Belisaire.
Vigilius, traîné la corde au cou à Constantinople.
Martin, envoyé en exil par l'exarque Théodore.
Formose, déterré, jeté dans le Tibre.
Jean X étranglé.
Etienne X sabré, Jean XI, XII, XIII, battus, chassés.
Grégoire VII prisonnier.

Boniface VIII, bulle unam santam fondée sur l'équivoque des deux glaives. Quelle puissance, quel droit, qui dépend d'une équivoque ! Il finit par dire ce que les évêques avaient déjà dit, le pouvoir du glaive spirituel s'étend sur tout et Dieu seul est son juge. Quiconque en doutera est un manichéen qui reconnaît deux principes. Toute créature humaine est soumise au pape et il est nécessaire au salut de le croire. Cela indigne aujourd'hui, mais alors cette opinion était reçue par des millions d'hommes.

* *Conciles de Labbé, t. 3, p. 157.*

Inquisition. — Caculla prédicateur de Charles-Quint brûlé vif. Constantin Ponce, son confesseur en effigie.

Jean XXII avait fait informer contre les Viscontis par l'Inquisition parce qu'ils prenaient le parti de l'Empereur, puis contre la maison d'Este. Innocent VI contre les Malatesta et les Manfredi. Un frère doit accuser son frère, un fils son père. — Magiciens soumis à l'Inquisition; mais s'il y avait des magiciens, ils extermineraient les Inquisiteurs avec trois paroles.

Le sénat de Venise a coupé les griffes à l'Inquisition avec 39 coups de ciseau qui sont ses 39 règlements; mais elle a souffert que les Inquisiteurs vinssent de Rome, au lieu qu'en Espagne et à Milan ils sont du pays.

* Paul IV disait : je ne veux point des rois pour compagnons, mais pour sujets.

Paul V : Dieu m'a fait pape pour dompter l'orgueil des princes séculiers.

Eglise. — Onufre et les autres rejettent comme des fables les excommunications prétendues d'Arcadius, d'Anastase, de Léon l'Isaurien.

** Bellarmin dit que les empereurs payens avaient les papes pour sujets, mais que les princes chrétiens sont devenus sujets du pape.

* *Concile de Trente, T. 5.*
** *Pontific. R., chap. 29.*

Les papes ayant perdu la moitié de l'Europe osaient encore tyranniser l'autre, ainsi du temps de la Ligue.

La bulle in cœna domini est de 1536, Paul III. Pie V ordonne qu'elle soit fulminée tous les ans.

Cambray, Malines, Utrecht érigés en archevêchés par Paul IV. Nouveaux évêchés Malines, Namur, Anvers, Ruremonde, Groningue, Saint-Omer, etc.

Papes. — Toujours le même esprit. La reine de Navarre, veuve d'Antoine, citée à Rome en 1570. Le concile de Trente fini sans qu'on daigne parler de la France qui y coopéra.

Fausses décrétales. — Les savants assurent aujourd'hui qu'Angelram, abbé de Senones, évêque de Metz, en est l'auteur. Les canons qu'il composa sont en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican, mais non en original. Point de titres primordiaux de ce temps-là.

Concile Bâle. — Au concile de Bâle, défense d'enseigner la maculée concept.

Savoir : Quand les degrés prohibés ont été réduits au 4e degré.

Quand les commandements de l'église ont été publiés.

Libertés des villes. — Confirmation au XIIe siècle des anciens privilèges de Beauvais, Amiens, Orléans, Rouen, Bourges, Reims et tant d'autres, de temps immémorial gouvernés par leurs magistrats.

Saint-Fargeau, II, f° 57, aut.

L'Église Romaine a perdu toute l'Afrique où il y avait 220 évêchés.

L'Égypte, la Syrie, l'Asie Mineure, la Grèce, l'Angleterre, la moitié de l'Allemagne, toute la Russie, la Suède, le Danemark, la Hollande, la meilleure partie de la Suisse.

Église

Pétersbourg, VIII, f° 54, autographe

Métropolitain chez les payens. Antioche pouvait déposer les prêtres.

Jérusalem ne fut point d'abord métropolitaine, la ville étant trop petite.

Souverain pontife laïc.

Patriarche créé en 381.

Patriarches de Rome et d'Alexandrie sont appelés papes.

Patriarches d'Alexandrie, d'abord considérables et dangereux à cause de la quantité des moines.

Grégoire le Grand écrit à l'empereur Maurice qu'il doit être « soumis à celui qui a le pouvoir de me commander.

J'ai envoyé votre loi au peuple et j'ai remontré à vous qu'elle ne s'accorde pas avec le service de Dieu. J'ai fait mon devoir en vous obéissant et en vous faisant des remontrances. »

On accuse Forcius d'être sorcier, et d'avoir donné un breuvage à l'empereur pour le faire changer de patriarche.

Pétersbourg, IV, f° 25, aut.

Grégoire le Grand. — Voyez ses dialogues.

Comment assez simple pour écrire ces miracles absurdes, et assez fier pour s'élever si violemment contre saint Jean le jeûneur ? C'est qu'on a toujours l'esprit de sa place et l'esprit de son temps. On renonce à tout par dévotion, non à l'orgueil parce qu'on est homme.

Baronius le loue d'avoir corrigé un édit de l'empereur Maurice et Théodose tandis que le contraire est prouvé par la lettre de Grégoire. « Soumis à mes maîtres, j'ai envoyé cette loi, mais j'ai remontré à mes maîtres qu'elle ne s'accorde pas avec le service de Dieu.

Dieu vous a donné la domination non seulement sur les soldats mais sur les évêques. » L. 2, épître 62.

Baronius dit que cette domination ne doit s'entendre que comme le droit des voleurs et comme celui de Pilate sur Jésus. Baronius, anno 59, n° 16.

On lui attribue encore un canon par lequel il dit : « Si quelque roi, évêque ou juge, ose contredire aux privilèges des moines et les inquiéter, qu'il soit déchu de son rang. »

Combien de décrets hardiment supposés, et quel cahos !

Grégoire et papes. — Du temps de Grégoire le Grand, patrimoines de saint Pierre en Provence, Languedoc, Dauphiné.

Charlemagne donnait tous les ans 1200 livres au Saint Siège. Il est donc vraisemblable qu'il ne donna point de provinces. (Grégoire VII, livre 8, épître dernière.)

Grégoire VII qui rapporte ce fait imposa le denier de saint Pierre sur les maisons de France. Mal payé.

Papes, 1048. — Damase second se fait couronner le premier sous Othon parce qu'Othon avait confirmé la prétendue donation.

* *Incardinati*, évêques, curés, diacres, soit qu'ils fussent d'abord envoyés pour gouverner une église abandonnée, soit qu'on nommât ainsi les titulaires nommés ainsi dans plusieurs diocèses ; puis composant le conseil du pape, et non évêques attachés à un siège et marchant après les évêques jusqu'au XI[e] siècle.

Cardinaux. — Sous Léon IX, prennent tous la mitre.

Maîtres de l'élection des papes sous Innocent II.

Excluent le clergé de Rome sous Innocent III.

Innocent IV leur donne le chapeau rouge.

Boniface VIII l'habit rouge.

Saint-Grégoire. — On lui donnait à Constantinople le titre de patriache œcuménique, *de la terre habitable* ainsi qu'à saint Léon, mais on le donnait aussi au P[atriarche] de C[onstantinople].

* *Papes et cardinaux.*

Le nom d'œcuménique employé au concile de Chalcédoine.

Terme convenable à l'Antechrist et à Lucifer dit Grégoire.

Papes. — Ainsi papes, rois, empereurs, évêques, électeurs, princes, chacun a augmenté son pouvoir selon l'occasion.

Les Ariens, les Nestoriens, Eutychiens ont presque disparu. Ce n'était que des disputes sur la doctrine. Point de rite, point d'hiérarchie qui mît les peuples sous un autre étendard, point d'intérêt d'État.

Le latin devint la langue de l'Église parce qu'elle était celle de l'État.

Quaere. — Opinion que deux puissances, empereur et pape.

Preuve : Lettre de Pétrarque, bulle d'or ; et ces deux puissances, avec le temps, détruites l'une par l'autre et réduites à peu, malgré des efforts continuels depuis la translation de l'empire.

On dit que les Vénitiens n'ont aucun titre de liberté. En faut-il puisqu'ils en jouissent ? Ils dépendaient de l'Empire, mais pourquoi l'Empire doit-il asservir tous?

Si du temps de l'empereur Henri IV on communiait sous les deux espèces.

La lettre de Saint-Pierre.

Baptême par immersion approuvé du temps de Charlemagne.

Etienne prosterné devant Pépin.

787. — Chant grégorien, antiphonaires, notés par Adrian Ier, notés par lettres, supérieur au chant des Francs. Qu'était-il donc ?

Arithméticiens, grammairiens tirés de Rome. Donc...

Mariages défendus et nuls alors au quatrième degré seulement, cousins issus de germains.

763. — La confession auriculaire commandée pour la première fois comme le remarque Fleury dans son *Histoire ecclésiastique*. Ordonne aux chanoines de se confesser deux fois l'an à l'évêque. La discipline n'a pu s'établir que peu à peu.

Sous Pépin, concile d'Attigni. Crodegran (*), évêque de Metz, président.

Mœurs des Italiens du temps de Frédéric II

Pétersbourg, IV, f° 29, aut.

* On n'avait qu'un plat pour assiette, un gobelet ou deux dans une famille, point de chandelles. Habits de peau sans fourrure et un habit de toile de chanvre par-dessus. Les citoyens mangeaient de la viande trois fois par semaine, jamais à souper.

On demande si du temps de Pépin on payait des tributs. Tout prince a toujours pris ce qu'il a pu.

Les filles avaient des espèces de chemises de lin, mais c'était par-dessus la tunique.

Sous Théodoric, l'Italie heureuse. Belles lois, sécurité publique. Mais aussi, il donne les terres à

* *Ricobaldi.*

*) Lire *Chrodegang*.

ses peuples. Ainsi avait fait Odoacre. Ainsi firent les Francs, *ut puto*.

Grégoire le Grand se plaint que les environs de Rome sont déserts, *bestiæ ubi homines*, du temps d'Albouin.

Les Lombards avaient courroies en brodequins pour bas, ensuite portèrent chausses.

Agathias dit que les Francs n'étaient pas nomades, qu'ils étaient les plus civils des barbares, qu'ils vivaient dans des villes, qu'ils avaient des lois. C'est du temps de Clovis.

* Evêques en voyage, portant tapis, sièges, lits, argenterie, pierres précieuses.

Modène, 1327. — Défense aux femmes d'avoir plus d'une brasse de queue, ni perle, ni or, ni argent, que la ceinture ne passe pas 10 francs de Modène, le collier 3 francs.

** Les Français apportèrent en France la mode de la cote courte, jupon, et étroite, se laçant par derrière, un ceinturon en baudrier, *con isfoggiata scarsella al petignone* (*), un capuchon découpé traînant pointe à terre et manches de même. Cela s'appelait un habit galant avec une longue barbe.

Ensuite on porta des chemises par vanité, chemises de cinquante aunes, plissées, gaudronnées.

Enfin dentelles au bout des chemises.

* *Le même Ricobaldi.*

** *Villani ad annum 1372.*

(*) Avec une poche magnifique sur le pénil.

Suite des usages. — Étriers du temps de Constantin. Saint Jérôme dit dans une de ses lettres qu'il avait déjà le pied à l'étrier, in bistapia.

Inscription de ce temps-là :

« Amoureux, je voulus descendre de cheval pour saluer ma belle. Mon pied s'embarrassa dans l'étrier, je fus traîné, je mourus. Songez à vos affaires. Adieu. »

Mais à la guerre on s'en servait rarement jusqu'au VIII^e^ siècle. Les évêques en introduisirent le fréquent usage.

Ancienne finance avant saint Louis

Saint-Fargeau, I, 79. Colini.

Les rois donnaient tous les ans aux pauvres du royaume au carême 2.209 parisis avec 68 milliers de harengs et 100 sols parisis chaque jour de carême.

Couronnement des Empereurs au XIII^e^ siècle selon l'ancien rituel dont il reste encore des manuscrits recueillis par Muratori.

L'Empereur disait : *je jure fidélité à vous vicaire de saint Pierre apôtre et à vos successeurs canoniquement élus.*

« Bains communs avant Charlemagne, peu de linge. »

Les vitrages, ornement peu commun *superbia et ambitione vitrare* etc. Statut de l'an 1156, « vitreum dedit Hugo decorem ».

On ne peut concevoir la relation Luitprand : il semble qu'il ait été envoyé chez les Tartares. *Une robe d'un de vos domestiques*, dit-il à Othon, *vaut mieux*

que toutes les robes que j'ai vues à Constantinople à mon entrée. Il faut remarquer que l'envoyé des Bulgares eut le pas sur lui chez l'Empereur quoique Luitprand vint demander la fille de Nicéphore en mariage pour le jeune Othon.

Il dit dans sa relation que saint Grégoire le Grand était appelé Grégoire-Dialogue chez les Grecs : cela prouve pourtant que les Grecs avaient du goût.

Les Grecs entendaient encore un peu de latin.

Nicéphore fit lire à souper une homélie de saint Jean Chrysostome traduite en langue latine; mais cela n'est pas vraisemblable. On a imprimé *voce latina* au lieu de *voce elata*.

Saint-Fargeau, I, f° 58, copiste inconnu.

Othon I se intitule Roi des Francs, des Lombards, des patrices romains *.

Luitprandus in Legationi ad C[onstantinople] appelle les Othons *Reges Francorum* parce que la Germanie s'appelait encore France orientale.

Otho Romanorum semper Augustus.

F° 58, autographe.

Le papier de chiffon est du commencement du XII^e^ siècle, invention admirable, l'auteur ignoré.

Poudre à canon. — Connue au milieu du XIV^e^ siècle.

A la bataille de Crécy en 1346.

* *Chronique de l'abbé de Gottvicense, pag. 167* (*).

(1) Chronique de Hrotsuitha.

Dans les batailles d'Alphonse XI contre les Maures. Employée par les Vénitiens à Chioggia, etc.

Arun Rachild, Barmécide.

O faible nourrisson de la fortune ennemie
Qu'elle abreuve en se jouant de son lait dangereux
Dans ce frêle berceau de ta brillante vie
Regarde Barmécide et tremble d'être heureux.

Charles m., 5e calife abasside. — Harun Rachild, contemporain de Charlemagne, beaucoup plus puissant, partage comme lui ses États, et ces deux fautes eurent les mêmes suites.

Mahomet. — Dieu qui n'engendre point et qui n'est point engendré, paroles tirées du chapitre de l'Alcoran *ekla.*

Harun le juste. — Anim son fils lui demandait vengeance d'un homme qui avait maudit sa mère Zébeida : maudis la sienne.

Il possédait les trois Arabies, l'Indoustan, la Perse, la Transoxane, la Syrie, l'Égypte, l'Asie mineure.

Conquête d'Esp. par les M. — Julien, comte de Consuegra. Mais y avait-il des comtes chze les Goths?

La bataille se donna à Xérès. Elle décida de tout. Donc le gouvernement n'avait pas de ressources.

Persans. — Quand ils furent détruits par Omar il resta beaucoup de Guèbres, il y en a encore à Ispahan, mais Cha Abas les exila pour la plupart, comme Isabelle chassa les Juifs.

Les péris, les dives étaient en vogue alors, et ont été depuis le sujet des romans persans.

Espagne. — Tout changea en Espagne, jusqu'aux noms des villes, des rivières, des montagnes. Mariana prétend que Tubal, fils de Japhet, fonda le royaume d'Espagne.

Perse. — Locman était de Casbin à ce que prétendent les Persans. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été d'Éthiopie, ce pays-là n'ayant guère produit d'écrivains.

Mages, magoush.

Les Guèbres détestent la mémoire d'Alexandre et de Mahomet et ont raison.

Ils espèrent un rétablissement comme les Juifs.

Ils retiennent la doctrine de Zoroastre sur Orosmade l'ancien des jours, et le démon des ténèbres Arimanes son ennemi. C'est l'origine du manichéisme, c'est l'Osiris et le Typhon des Égyptiens, c'est la Pandore des Grecs, c'est le vain effort de tous les hommes pour expliquer le bien et le mal, comme s'il y avait un bien et un mal par rapport à l'être suprême, comme s'il y avait un créateur pour les souris et un autre pour les chats qui les mangent.

Perse. — Pays où les rois ont toujours eu une puissance sans bornes, qui enfin a causé quarante ans de dévastations.

NOTES ET REMARQUES

Saint-Fargeau, I, f° 41, Wagnières.

Toute loi portée et consentie devient sacrée, et toute loi abolie, eût-elle cent mille ans d'ancienneté, est inutile.

Quand l'édifice est bâti, il n'importe quelle main a mis la première pierre.

Les papes ont les mêmes droits sur leurs États que les électeurs ecclésiastiques sur les leurs.

La hiérarchie anglicane, celle de Suède, du Danemark et d'autres une fois établies ne sont pas moins respectables.

Qui voudrait détruire le catholicisme à Rome, le rit grec à Moscou, etc., serait également insensé.

Il n'est point du tout prouvé que saint Pierre ait été à Rome ; Saumaise prouve même le contraire ; mais le Pape n'en est pas moins le patriarche œcuménique, puisqu'il est depuis si longtemps reconnu pour tel.

Les premiers chrétiens étaient des *demi-juifs* moins connus que les disciples de Jean, puisque *Joseph* parle de ses disciples et non des chrétiens.

La religion chrétienne, fille de la judaïque, persécutée d'abord par sa mère ; mais elle le lui a bien rendu.

Les Juifs faisaient à Rome le même métier qu'aujourd'hui. Ils accusèrent les chrétiens de l'incendie

de Rome ; eux seuls purent en effet les accuser puisqu'eux seuls pouvaient les connaître.

Les Romains n'avaient jamais persécuté personne pour la religion ; pourquoi donc fit-on mourir les chrétiens ? Comme on pendrait à Marseille un Turc qui viendrait brûler le ciboire et la patène.

Les Romains avaient été des vainqueurs iniques et des législateurs justes, les peuples vaincus étaient bien mieux traités qu'ils ne se traitèrent ensuite eux-mêmes.

L'empire romain tomba, ses lois subsistèrent.

Antonin Pie donna le droit de citoyen romain à tous les sujets de l'Empire.

Cicéron (lib. I de Orat.) dit que les lois et les coutumes des autres nations lui paraissent ridicules en comparaison des lois et des coutumes des Romains.

La religion était entre les mains de la magistrature. Numa, Ancus, furent rois et pontifes.

Qui ecclesiam non audit sicut ethnicus et publicanus. Voilà la source des persécutions contre les chrétiens.

Dans le partage et dans la décadence de l'Empire, Honorius résidait à Ravenne, non à Rome. Les Vandales envahirent l'Afrique, Honorius leur céda encore l'Espagne et l'Aquitaine après qu'Alaric eût pillé Rome.

Pendant tout ce temps-là, l'évêque de Rome soumis à l'Empereur, comme tous les autres évêques.

Les Empereurs prenaient toujours le titre de *Pontifex maximus*.

Il y avait encore beaucoup de païens dans l'Europe chrétienne, et même en Italie. *Pagani a pagis*.

Constantin leur laissa l'exercice de leur religion et des augures.

Les diocèses ecclésiastiques se moulèrent sur les diocèses séculiers, et dans tout l'empire, l'évêque d'une métropole fut regardé comme le principal évêque. Ainsi Constantinople et Rome furent les deux « principaux sièges » quoique non les plus anciens : mais le nom d'archevêque fut inconnu pendant trois siècles.

Depuis Constantin jusqu'à Valentinien III, l'évêque de Rome ne fut métropolitain que des villes suburbicaires.

Le nom de *Patriarche* fut d'abord connu en Orient ; les évêques principaux y prenaient aussi le titre d'*Exarque* en se modelant sur les usages séculiers ; et ce nom d'*Exarque* était alors inconnu en Occident.

Constantin convoquait les conciles, et les évêques à Nicée lui portèrent leurs accusations les uns contre les autres.

La loi de Théodose qui rend les évêques juges des séculiers, est une loi supposée, sans date d'année, sans nom de consuls, écrite en mauvais latin, et contraire à toutes les lois du code Théodosien.

Aucun évêque n'eut ni *jus terrendi*, ni droit de territoire, et ne put prononcer *do*, *dico*, *addico*.

Les empereurs défendirent souvent les donations

d'immeubles à l'église. *Je ne me plains pas de cette loi*, dit saint Ambroise*, *mais de ce que nous l'avons méritée.*

Quand Rome gémissait sous Odoacre, le goth Théodoric demanda permission au malheureux empereur Zénon de le dépouiller à son tour et de lui ôter toute l'Italie. Ce Théodoric, qui passe pour un grand homme, était arien ; il ne persécuta personne pour la religion, non plus que ses descendants. La mort de Symmaque et de Boëce fait tort à sa mémoire, mais personne ne sait pourquoi ils périrent. Il faisait juger les Goths par les lois gothes et les Romains par les romaines.

Il résidait à Ravenne comme Honorius, jugeait les papes, approuvait leur élection, etc., assembla un Concile, apaisa un schisme dans l'Église, et défendit sévèrement la simonie. Il bâtissait comme les anciens Romains et jugeait comme eux, mais comme eux il fut cruel.

Les papes soumis aux rois goths, comme ils l'avaient été aux Empereurs.

Quand Bélisaire vint en Italie, il exila le pape Silvaire, et ne passa point en cela les bornes de son autorité.

Antioche n'était que le troisième patriarchat quoiqu'il soit constant que saint Pierre y eût résidé ; donc ce n'est pas en vertu de son voyage à Rome que les papes sont papes.

* *Diaconicis.*

Deux papes ayant été élus, Théodoric nomma Symmaque, et ce pape Symmaque étant accusé il le fit juger par le commissaire.

Atalaric son fils régla les élections des papes, et celles des autres métropolitains de son royaume par un édit qui fut observé, et cet édit fut composé par Cassiodore, ce célèbre moine du Mont-Cassin. Le pape Jean II s'y soumit sans difficulté.

Les empereurs d'Occident, d'Orient, et les rois d'Italie défendirent à leurs sujets de s'engager dans l'église sans leur permission; ils donnaient les dispenses pour les mariages aux degrés prohibés *.

Justinien (Novel. 123,) défendit aux évêques d'excommunier sans que la cause de l'excommunication ait été préalablement constatée.

Justinien fut le premier de tous les princes qui accorda aux ecclésiastiques le privilège de recourir à la décision de l'évêque sans passer par les tribunaux laïcs; mais à condition que si au bout de dix jours on ne s'en tenait pas au jugement de l'évêque, le magistrat en connaîtrait; ainsi, les évêques n'étaient qu'arbitres.

Au VI^e^ siècle, les dîmes furent exigées; auparavant, elles étaient volontaires.

Richesses nécessaires à l'évêque de Rome, car lorsque les Vandales d'Afrique eurent chassé deux cent vingt évêques, le pape Symmaque les nourrit tous.

L'Italie ayant été la proie des Vandales, des Hé-

* *Cap. de Nuptiis, Cod. Théod.*

rules, des Goths, le fut des Lombards. Albouin y fonda le royaume de Lombardie. On rapporte de lui des barbaries dignes d'un Gépide tel qu'il l'était.

Il y avait alors en Italie un exarque à Ravenne de la part de l'Empereur, un duc à Rome, etc. Les Lombards établirent aussi des ducs chez eux, et c'est l'origine du gouvernement féodal en Italie.

Les Francs avaient déjà établi les fiefs. Ceux qui prétendent qu'il y en avait déjà d'héréditaires, ont bien raison, car il est bien naturel qu'un fils succède à son père qui a bien servi, surtout quand ce fils est puissant.

Les Lombards étendirent bientôt leur domination depuis le Piémont jusqu'aux portes de Rome.

Ni les Lombards, ni les Francs, ni les Goths, ni aucune de ces nations victorieuses n'avaient des rois absolus ; c'étaient tous originairement des brigands qui avaient part au pillage ; et lorsque ensuite le gouvernement fut régulier, ils avaient part à l'administration. Leur état se maintenait par les mêmes lois, par les mêmes principes qui l'avaient fondé.

Le clergé « lombard » n'avait aucune part aux assemblées publiques, chose qui paraît étrange en Italie ; mais c'était la coutume partout.

La nation lombarde était composée de païens et d'ariens. Le roi Rotaris, regardé comme un grand prince, donna vers l'année 640 un édit qui donna la liberté de professer toutes sortes de religions ; il y avait dans presque toutes ses villes un évêque catholique et un évêque arien.

Valentinien II avait auparavant accordé liberté de conscience aux ariens ; il n'en arriva nul inconvénient.

Le royaume de Lombardie renferma bientôt Bénévent, Bari, Tarente, Brindes et la terre d'Otrante.

Ce royaume était au milieu du VII^e^ siècle un des plus puissants de l'Europe ; mais il lui manquait en Italie l'exarcat de Ravenne, le duché de Rome et la moitié de ce qu'on appela depuis le royaume de Naples.

C'était le temps des émigrations. Les Bulgares venus des bords du Volga vinrent s'établir à Naples sans que personne les en empêchât.

Grande querelle pour la primauté entre le patriarche Jean « le jeûneur » de Constantinople et saint Grégoire le Grand. Jean s'intitulait *Patriarche universel*. Grégoire le Grand qui se croyait supérieur s'intitula *serviteur des serviteurs de Dieu* ; mais ce serviteur voulait être le maître ; et la modestie du titre ne faisait qu'augmenter la grandeur de la place ; ainsi que notre roi Henri IV opposa, dit-on, le titre de bourgeois de Paris à tous les titres fastueux de Philippe II.

On peut connaître l'esprit de ce temps par les Dialogues de saint Grégoire, et par la foule des miracles ridicules ; mais ces miracles servirent à convertir beaucoup de paysans païens, les preuves étant proportionnées à leur entendement.

Les églises et les monastères devinrent alors fort riches. Leurs biens étaient appelés le *patrimoine de*

leurs saints ; ainsi patrimoine de saint Pierre à Rome, de saint Apollinaire à Ravenne, de saint Ambroise à Milan, de saint Marc à Venise, de saint Mathieu à Salerne, etc.

Les donations qu'on faisait à ces églises dans des pays éloignés s'appelaient du nom du pays où le bien était situé ; ainsi les patrimoines de saint Pierre aux Alpes « Cottiennes », en Sicile, en Corse, à Spolète, en Toscane : ce qui a fait croire à des auteurs dans des temps de ténèbres que les papes avaient été maîtres de ces pays.

La querelle des images fit perdre aux empereurs grecs ce qu'ils possédaient en Italie ; et Charlemagne en profita, lui qui ne croyait pas plus aux images que Léon l'Isaurien.

Les historiens grecs, pour rendre les papes odieux, dirent que Grégoire II excommunia Léon l'Isaurien, et délia les sujets du serment de fidélité.

Les Latins assurent que Grégoire II ne s'emporta jamais à ces excès. Cela prouve qu'en Orient et en Occident personne ne croyait alors qu'un évêque pût déposer un empereur.

Luitprand régnait alors en Lombardie. Il profita des troubles causés par la querelle des images et s'empara de l'exarcat de Ravenne en 725.

Venise était déjà si puissante qu'elle rétablit l'exarque.

Cet exarque nommé Scholastique voulut par ordre de l'empereur renverser les images. Grégoire II l'excommunia. Or si Grégoire excommunie le vice-roi, pourquoi non l'Empereur ?

L'exarque Uticius, autre excommunié, a recours aux Lombards mêmes pour réduire les Romains qui s'élevaient contre l'Empereur pour les images des saints. Grégoire II mit ce Luitprand dans ses intérêts. Il est clair que les papes et les Romains cherchaient partout des protecteurs pour se soustraire à l'Empire, et que Grégoire s'adressa aux Lombards, et puis aux Francs.

On prétend qu'alors les Romains donnèrent la souveraineté à Grégoire, et lui firent serment. Chose vraisemblable, mais non prouvée.

Il est certain que ce Grégoire demanda du secours à Charles Martel contre l'Empereur. Rien ne ressemble plus à un nouveau prince qui voulait s'affermir, et faire servir à la fois les Francs et les Lombards à sa grandeur.

Le roi lombard Astolphe s'empara enfin de tout l'exarcat de Ravenne, et mit fin à cette vice-royauté qui avait duré 183 ans *.

Le duché de Rome étant dépendant de l'exarcat, Astolphe fait valoir le grand droit incontestable de conquête, et veut soumettre Rome.

Le pape Etienne II envoie demander du secours à l'empereur Constantin Copronyme. Constantin envoie un chambellan avec une lettre à Astolphe qui se mit à rire de ce beau secours.

La démarche de ce pape Etienne prouve qu'il reconnaissait Constantin pour son souverain : qu'ainsi il est faux que Grégoire II ait jamais été souverain

* 751.

de Rome. Grégoire, et les autres, datèrent toujours des années des empereurs : ils étaient puissants à Rome, chefs de parti, mais non princes.

La donation de Pépin à Étienne II est fausse : comment aurait-il donné Ravenne et vingt villes au pape en 754 sans assurer cette donation ? Comment Etienne II dans la lettre de Saint-Pierre n'aurait-il pas parlé * du manque de foi d'Astolphe? Comment Pépin n'ayant rien en Italie, aurait-il donné vingt villes ?

On prétend que Charlemagne confirma cette donation, et y ajouta la Corse, la Ligurie, Parme, Mantoue, Spolète, Bénévent, la Sicile, Venise, etc. Si les papes avaient eu tout ce grand royaume, on saurait du moins comment ils le perdirent depuis ; enfin, comment Charlemagne aurait-il compté dans son testament Ravenne pour sa seconde ville ? Comment les papes ne se seraient-ils point intitulés seigneurs de tous ces pays pour constater leur droit ? Il est vraisemblable que les papes obtinrent de grands patrimoines dans tous ces pays ; mais aucun acte de ces donations ne se trouve dans les archives du Vatican. Les lettres d'Adrien parlent des donations faites à saint Pierre des duchés de Spolète et de Bénévent. Or Charlemagne ne possédait pas le duché de Bénévent fort étendu alors et qui faisait les limites des deux empires. « Il n'en prétendait que la mouvance. » Donc le pape Adrien ne peut entendre que des patri-

* Vid. *la lettre de saint Pierre.*

moines dans la partie du Bénéventin du ressort de Charlemagne.

N. B. — Par loi de Lotaire Ier adoptée en Lombardie, il était défendu d'avoir à la fois une femme et une concubine : il fallait choisir ; cette loi était renouvelée des Romains.

589. — Dans le Concile de Tolède, on ordonna que laïcs et ecclésiastiques eussent à se contenter d'une seule femme, ou d'une seule concubine ; mais l'usage alla toujours plus loin que la loi.

Par les lois lombardes, comme par celles des Francs et des Bourguignons, la plupart des crimes se payaient en argent, et les accusations se prouvaient par le duel ; les épreuves étaient aussi en usage.

Le droit féodal établi par les lois lombardes. Les constitutions de Frédéric II fondées en parties sur ces lois et sur les romaines.

Au concile de Nicée, les légats du pape eurent la première place.

Les fausses décrétales sont « sous le nom » d'*Isidore Mercator* à la fin du VIIIe siècle, ainsi que les chapitres du pape Adrien. « Le tout est d'Angerolm, abbé de Senones, év. de Metz. »

Le pape Zacharie consacra l'église de Mont-Cassin assisté de 13 archevêques et de 68 évêques ; ordonna que l'abbé précéderait tous les autres abbés dans les conciles, et qu'il serait consacré par le pape. Depuis, tous les autres abbés furent immédiatement soumis au Saint Siège.

Charlemagne était souverain immédiat de Venise, de l'Emilie, qui est la Romagne. *Vide* s'il confirmait le duc de Venise. Il régla en Italie les limites du district de toutes les villes municipales. Ce tribut consistait en foderum, paratam et mansionaticum ; seul droit qu'eurent longtemps les empereurs et rois de France. Il y avait si peu d'argent que tout se payait en denrées.

Du temps de Charlemagne la Campanie, le Samnium, la Pouille et la Calabre composaient le duché de Bénévent, « duché feudataire, duché dont les empereurs d'Orient et d'Occident disputaient le domaine suprême ».

Le titre d'Empereur ne fut pour Charlemagne qu'un nom de plus. Il n'était pas plus puissant que Théodoric, car Théodoric avait toute l'Italie, la Sicile, la Norique, la Dalmatie, la Pannonie jusqu'à Sirmium Le pape était son sujet, il ne tenait qu'à lui de se faire oindre.

Charlemagne fut oint ; les autres empereurs seulement couronnés. Les rois d'Italie étaient oints par les archevêques de Milan. Des ducs de Bénévent se firent oindre aussi : se fait oindre qui veut.

Arégis[e] se fit oindre à Bénévent comme duc.

Saint-Fargeau, I, f° 50, verso, autographe.

Quand le Code et le Digeste furent retrouvés, ils étaient oubliés en Orient comme en Occident. On avait encore quelques nouvelles. Mais les lois lombardes prévalaient en Italie.

Frédéric II composa ses constitutions du code et des lois lombardes.

N. B. — Du temps de Jean X et de Jean XI il y avait déjà des évêques comtes et ducs même en Italie. Landolfe était évêque et comte de Capoue, Athanase duc-archevêque de Naples. Un cousin de Hugues Capet archevêque de Reims à cinq ans.

Ces évêques prirent presque partout les droits régaliens.

Dans ces siècles d'anarchie on donnait ses biens à l'église (avec contre lettre), oblata, pour être en sûreté.

Grégoire VII est peint à Naples tenant dans la main gauche la houlette du pasteur et les poissons de saint Pierre, dans la droite un fouet, des sceptres sous ses pieds. Voilà son caractère, austérité et orgueil.

Roger, comte de Sicile, reçoit d'Urbain II la bulle qui le déclare légat né et perpétuel au mois de juillet, vu qu'il était oint, habile à être chanoine de Saint-Pierre, etc.

Il n'y eut que les Pandectes trouvées à Amalfi sous Lothaire II.

On avait le Code, les Novelles, mais elles étaient oubliées.

Frédéric Ier donna le titre de royaume au Danemarck, à la Bohême, à l'Autriche.

Clément IV est le premier qui se sert de cette formule Siciliam citra et extra pharum ; de là les deux Siciles.

Le Roi de Naples Guillaume avait la marche d'Ancône ; de quel droit si ç'eût été l'ancien patrimoine des papes?

Le roi de Naples avait des eunuques. Roger, Guillaume en avaient. (Gianonne, trad., t. II, p. 317.)

F° 51 verso, Wagnières.

Les Vénitiens gardent la mer Adriatique et qui dit gardien dit maître. Le pape n'y a point de galères. Venise a les décimes sur le clergé pour garder cette mer.

Quand Marie, fille du roi d'Espagne Philippe III, roi des deux Siciles, voulut traverser le golfe sur les galères espagnoles pour aller trouver à Trieste l'archiduc Ferdinand, roi de Hongrie, son mari, en 1631, les Vénitiens l'en empêchèrent ; il fallut qu'elle s'embarquât sur leur flotte qui la conduisit à Trieste.

Il n'est point du tout hors de vraisemblance que le pape Alexandre III ait marié le Doge avec la mer. Plusieurs princes avaient demandé des couronnes en terre ferme aux papes pour en imposer aux peuples. Les Vénitiens pouvaient bien ajouter cette pantalonnade au droit que la force leur donnait sur le golfe adriatique.

Les premiers ducs de Venise reconnaissaient les empereurs d'Orient qui leur donnaient le titre *d'hippatos.*

Charlemagne voulut comprendre ce petit État dans l'empire d'Occident; mais des titres prouvent qu'il se regardait comme dépendant de Constantinople.

Sous les empereurs Louis et Lotaire, la monnaie de Venise était frappée au nom de ces empereurs.

Othon Ier se regarda comme suzerain de Venise. On a des diplômes d'Othon qui accordent des privilèges à des églises auprès du Rialto; mais on ne voit point que les empereurs exerçassent la juridiction dans Venise, et en tirassent des tributs. La vérité est que Venise voulut, comme toutes les autres villes, et surtout comme Rome, être libre; mais les rivages du Tibre ne pouvaient pas défendre les Romains comme la mer adriatique défendit les Vénitiens. Ainsi Venise fut toujours libre, et Rome toujours asservie.

N. B. — Le duché de Spolète est l'ancienne *Umbrie.*

Il n'y eut guère d'hérésies en Occident que vers l'an 1200. Les Arnaudistes étaient les plus grands hérétiques car ils prêchaient contre les richesses du clergé. D'autres condamnèrent le baptême des enfants, disant qu'on avait passé d'une extrémité à l'autre, le baptême ayant été longtemps conféré à la mort, ensuite à la naissance; mais Jésus avait été baptisé adulte.

Ensuite vinrent les Albigeois, nommés ainsi de la ville d'Albi.

Innocent III dans ses Décrétales prétendait que le trône impérial dépendait du pape.

N. B. — qu'il fut tuteur de Frédéric II et régent de Naples et Sicile.

Honorius III est le premier qui ait voulu qu'un empereur ne fût pas roi de Naples. Il écrit à Frédéric II de remettre ce royaume à son fils. Frédéric II s'obligea par serment à se démettre des deux Siciles, et rendit au pape Innocent III l'Umbrie, le duché de Ferrare, le duché de Castro, Monte Fiascone, villa Mediana, etc.

Frédéric II, pour mieux complaire au Pape, révoque toutes les lois qui gênent la liberté ecclésiastique, et qui la soumettent à la juridiction laïque.

Les factions guelfe et gibeline commencent à éclater à Florence.

Frédéric II établit l'Université de Naples.

Saint-Fargeau, f° 72, verso, Wagnières.

N. B. — Frédéric II laissa le Saint-Sépulcre au Soudan : cela paraît peu chrétien, mais le Soudan y ayant fait bâtir une mosquée ne pouvait l'abandonner.

Nul prêtre ne veut le couronner roi de Jérusalem ; il est obligé de se couronner lui-même. Il ne demandait aux églises et aux monastères que foderum, paratam et mansionaticum, comme Charlemagne, et pour ce, excommunié.

Lorsque Urbain IV donne Naples et Sicile à Charles d'Anjou, il demande pour lui-même Naples et la moitié du royaume.

Charles s'oblige à huit mille onces d'or par an et en outre à cinq mille marcs sterling tous les six

mois. Il répond à Mainfroi : *je veux envoyer le Soudan de Lucera au diable, ou qu'il m'envoie au ciel.*

Innocent IV donna aux cardinaux le chapeau rouge, la masse d'argent, etc., et voulut qu'on les traitât comme des rois.

Innocent IV fit faire la collection des Décrétales comme Code Romain. Les moines y ajoutèrent des commentaires, *suffragium monachorum*, et ce suffrage n'a pas obtenu le suffrage des laïcs.

Charles d'Anjou ordonne un augustal par jour pour la dépense du père Inquisiteur, son compagnon, un notaire, trois assistants et six chevaux. On peut voir par là le prix de l'argent et des denrées du temps.

F° 73, autographe.

Duel proposé entre Pierre d'Aragon et Charles d'Anjou, autre duel entre Charles de Durazzo et Louis de la seconde maison d'Anjou.

Depuis les vêpres siciliennes, les rois de Sicile ne prirent plus l'investiture de Sicile et restèrent légats. Les rois de Naples pouvaient en faire autant et ne l'ont pas fait.

Jeanne d'Anjou avait dix-huit ans quand on étrangla son mari au sortir de la chambre de la reine.

Omnia... te viri tui necis arguunt consciam (Louis de Hongrie). — Giannone la justifie en vain.

Les Clémentines de Clément V ajoutées aux Décrétales.

Des contemporains disent avoir entendu d'un des juges des Templiers que Clément avait aboli l'ordre non justicia, sed convenientia.

F° 73, Wagnières.

Quand Pierre d'Aragon après les vêpres siciliennes demanda l'investiture au Pape, le Pape lui demanda à son tour le tribut que Pierre, son grand-père, avait promis pour l'Aragon. Ainsi les papes alors regardaient comme leurs tributaires les rois d'Aragon, de Naples, de Sicile, de Hongrie, de Bohême, de Pologne, de Danemarck et d'Angleterre.

Philibert, prince d'Orange, qui prit Rome avec le connétable de Bourbon, détruisit la maison de campagne de Sannazar auprès de Gayette. Quand il mourut, Sannazar s'écria : *Mars a puni l'ennemi des Muses.*

ANCIENNES COUTUMES

Pétersbourg, VIII, f° 22, verso, autographe.

Guerres privées ou feudes en Italie, en Allemagne, en Flandres, en Espagne, par toute l'Europe. Les petits seigneurs faisaient ce que font les rois.

Guerre. — Char de guerre ; où était l'étendard, ce char était peint en rouge, fort haut et gardé par des chevaliers ; en usage en Europe *. Chaque ville avait le sien en Italie, on y disait la messe ; on le regardait comme à Rome les boucliers sacrés, à Troie le Palladium, chez les Hébreux l'arche.

1139. — Au concile de Latran les grandes arbalètes défendues dans les armées chrétiennes. Les pauvres gens qui permettent qu'on se tue par l'épée et défendent la baliste !

Alle cinguie, au ventre, cri des commandants pour renverser le chevalier et le cheval armés.

Troupes étrangères. — Galéas de Milan donne trente florins d'or par mois pour une lance fournie par les Milites, vingt pour les Scutiferi. Voyez ce que valait le florin.

Anciennes mœurs. — Tous les officiers du roi de France et des autres rois étaient convivæ regis, pre-

* *Arsenal, amiral, arabes.*

mière, seconde race, et commencement de la troisième, les juges de la porte convivæ regis ; ainsi en Turquie, en Tartarie.

Anciennes coutumes. — L'hospitalité ordonnée par la loi bourguignonne, trois sous d'amende pour celui qui l'aura refusée.

Quand Geoffroy de Preuilly, en 1066, eut rédigé les lois des tournois, ils furent appelés dans l'Europe Ludus Gallici. Idée prise des jeux Romains et Grecs. Nos chroniques font mention de plus de cent chevaliers tués dans ces combats. Aussi les papes toujours attentifs au bien commun quand il ne choque pas trop leur intérêt les défendirent-ils.

Anathématisés au concile de Latran en 1179.

Il n'était pas permis de viser aux bras et aux jambes.

Le duc de Bourbonnais (Jean) déclare * qu'accompagné de seize chevaliers il ira en Angleterre combattre à outrance seize chevaliers pour éviter oisiveté et mériter la grâce de *la très belle dont il est serviteur*.

On appelait ces combats les jeux de la table ronde et parce qu'on tournait en caracolant, et parce que les chevaliers, après le combat, mangeaient à une table ronde.

Le tournoi où Henri second fut blessé à mort était un pas d'armes.

1. *En 1414.*

Bordel de bourder, passer le temps de la bourde, gausserie.

Ba-cheliers signifie bas chevaliers.

On ne pouvait être chevalier banneret qu'on n'eût au moins cinquante hommes d'armes.

Dans le vieux cérémonial de France, quatre cierges aux quatre coins du cercueil des nobles pour marque de quatre quartiers paternels et maternels requis pour chevalerie.

Qui avait épousé fille de vilain ne pouvait assister aux tournois, mais son fils était noble et héritait. En Allemagne on est plus sévère. Fille de roturière n'hérite point des titres du père, *etc.*

Fille noble mésalliée perdait le droit à la succession paternelle par la loi des Visigoths, loi vraiment visigothe.

Cri des Grecs du bas Empire νίκη τῷ σταυρῷι : cri de mauvais augure par l'événement.

Maurice faisait chanter Kyrie eleison.

Mahomet au siège de Constantinople resoul Allah.

Montjoye, — montagne de joie, mons gaudii.

Charles VII dispensa gentilshommes fieffés d'aller à la guerre, cri d'armes aboli, voyez ses revenus. Etablit compagnie d'ordonnance, origine de la grandeur de la France.

Comtes palatins en France jadis, comme aujourd'hui dans l'Empire. Procès palatins, causes palatines, in palatio.

Les comtes palatins jugeaient aussi les causes entre le roi et les sujets.

Sur ce fondement les princes d'Allemagne citèrent le roi des Romains Adolphe devant le comte palatin du Rhin;

Et par la bulle d'or, le comte palatin peut juger les causes civiles de l'Empereur, pourvu qu'il les juge dans la cour impériale, l'Empereur présent.

Le justicia d'Aragon, espèce de maire du palais.

Frédéric Ier avait à Pavie un comte palatin pour gouverner l'Italie.

Hugues de Beauvais, comte palatin de France sous le roi Robert.

Comtes de Tolose et de Champagne, cuens Beauvais.

Ce titre a été donné depuis peu par les Empereurs à des médecins et à des professeurs, comme le titre de marquis en Italie.

Sale, ancien mot allemand ripuaire qui signifie maison de seigneur, de là Saliens, salique. Encore à Liège, la cour est la salle, plaids salle.

Par l'extrait d'un registre de la chambre des comptes, la rançon de saint Louis coûta 167.102 l. 18 s. 8 d., la livre de 5 au marc. Aujourd'hui 4.176.000 environ. Mais Joinville dit que sa rançon fut convenue à 80.000 besants d'or *, 800.000 pistoles. Mais ce n'est apparemment que le surplus de ce qui fut pris

* *Ce sont byzantins que la monnaie de sa rançon.*

sur le fonds de la guerre pour payer cette rançon. *Vide* celle de François Ier.

Frères d'armes, compagnons d'armes, fraternité souvent jurée à l'autel.

Bertrand Duguesclin et Olivier de Clisson, frères d'armes par acte public.

Louis XI se fait frère d'armes de son frère pour mieux cimenter l'union et la perfidie.

Les principaux barons portaient anciennement des couronnes ainsi qu'en Angleterre, coronet, de là cornette.

Loix. — Les Lombards avaient aussi leurs parlements, leurs assemblées du mois de mars, comme les Tartares. Rotaris dit qu'enfin ils ont écrit en Italie les lois de leurs ancêtres qu'on ne savait que de mémoire. Vivait qui voulait sous la loi romaine et qui voulait sous la lombarde.

Pétersbourg, VIII, fo 24, autographe

Saint-Louis. — Conventions de Saint-Louis pour la guerre d'outre-mer.

A M. de Vallery pour 30 chevaliers 8.000 livres par an et non bouche à cour. Ces chevaliers sont qualifiés de bannerets. Preuve évidente que dès lors chevalerie bannerette n'était plus qu'un vain titre, car chaque chevalier banneret devait avoir deux chevaux, etc.

Le connétable pour 15 chevaliers 3.000 livres, apparemment outre ses gages de connétable.

L'évêque de Langres et l'archevêque de Reims chacun 15 chevaliers, chacun 4.000 livres.

Cent soixante et deux chevaliers mangeant aux tables du roi sans compter ceux du service.

Vallery et le bouteiller avant le connétable.

Il laissa par testament 1.000 livres une fois payées à sa veuve.

Dès ce temps-là on avait recours aux lois des empereurs romains dans les cas où la coutume féodale n'avait pas pourvu.

Marquis, comtes. — Nul marquis avant Charlemagne. Gouverneurs des frontières appelés par lui marquis, de là les ducs et les marchis Lorraine. Cela est un peu différent des marquis d'aujourd'hui. La vanité des Français est d'usurper des titres, celle des Anglais de s'estimer assez pour n'avoir pas besoin d'en usurper.

Ducs. — Sous Alexandre Sévère et sous Aurélien, les marchis étaient appelés duces limitanei (Vopiscus).

Noblesse. — Chez les Francs et Lombards, tout homme ingenuus était nobilis.

Chez les Saxons, peuples moins policés et qui habitaient l'Allemagne septentrionale, nobles, libres, esclaves.

Esclaves. — Il est marqué dans les lois de Charlemagne que beaucoup d'esclaves se faisaient moines

ou d'Église. Vingt sous d'amende pour quiconque aura mis un esclave dans les ordres sans la permission de son seigneur. Point d'esclaves à la guerre.

Intérêt de l'argent. — Sous Constantin, ainsi qu'avant lui, 1 °/₀ par mois permis par les lois. Le concile de Nicée interdit ce lucre au clergé, non aux séculiers. Sidonius Apollinaris parle de cet intérêt, lib. 4, ep. 24. Preuve que l'argent était peu commun vers le XII^e^ et le XIII^e^ siècles, les Lombards et les Florentins, puis les habitants de Cahors s'enrichirent par une usure illimitée.

De Modène. — Dans les annales de Modène, on voit qu'un nommé Fusanino, n'ayant pas rendu au bout de six ans 20 l., fut condamné à en rendre 41 pour l'intérêt de six ans y compris le principal. Grandes usures parce que les croisades avaient tout ruiné.

Angleterre et France.

Selon Mathieu Paris, à 20 °/₀ par an plus d'un concile à défendu absolument le prêt intéressé, mais avec plus de zèle que de politique. On ne doit point faire de lois qui ne puissent être exécutées, on ne prête son bien qu'à son ami : qui le donne à un inconnu le hasarde. L'intérêt est la récompense de ce hasard, l'emprunteur n'est censé emprunter que pour profiter, et il ne paraît pas injuste que le prêteur partage le profit de son bien. On pouvait régler cet intérêt, non l'abolir, et c'est ainsi qu'en usent aujourd'hui toutes les nations commerçantes. A l'égard des

pays où ce prêt est défendu et pratiqué, la loi se trouve toujours en contradiction avec elle-même.

Juifs. — Frédéric II est le premier qui ait ordonné que les Juifs portassent une marque de distinction *.

Ils étaient les plus grands usuriers. La loi leur permet, etc.

Au X^e^, XI^e^, XII^e^ siècle, presque toutes les maisons des villes d'Italie étaient couvertes de paille, de là Alexandrie de la paille, Nizza de la paille, de là ces incendies si fréquents. Au XIV^e^ siècle un peu de magnificence par le commerce des Italiens et des Gênois.

Villani dit que les Français portaient un corps lacé par derrière, de petites manches avec des franges énormes, un manteau auquel était joint un espèce de capuce pointu qui traînait à terre et que les Italiens prirent cette mode qui fit place bientôt à d'autres.

Dans ce XIV^e^ siècle, un écrivain de Padoue dit qu'on portait des épitoges magnifiques qui coûtaient plus de vingt écus la brasse. Bals, festins, tout ce que la richesse amène. On fut obligé de régler les queues à un pied. Les perles, les pierres précieuses qui coûtaient, dit-il, jusqu'à cinquante florins d'or (il n'y avait pas encore de diamants) ; chemises godronnées, robes de soie et d'or qui laissaient voir toute la gorge ; écarlate en estime.

* *170.000 familles chassées par Ferdinand et Isabelle. Elles sont en Italie, Afrique, Constantinople.*

Douze florins d'or gages d'un domestique.

Pinnus mussus dit que les repas (rares) étaient à quatre services. Cependant il regarde comme une luxe les tasses, fourchettes et cuillers d'argent. Point d'assiettes de ce métal.

Pétersbourg, VIII, f° 25, aut.

Bandits. — Vers l'an 1300 quelques restes de Croisés s'unirent ensemble vers la Grèce pour tout ravager. C'est ainsi que commencèrent les Tartares et les Turcs et probablement les premiers Romains.

Dans les troubles d'Italie au XIV^e^ siècle, un Montréal chevalier de Rhodes (aujourd'hui de Malte) s'associa de pareilles troupes de brigands. En 1342 la grande bande allemande en Italie, composée de trois mille hommes, de mille femmes et de leurs enfants.

Turcs. — M. de Laria, interprète de France me dit qu'en 1720 la viande valait deux ou trois sous à Constantinople, qu'à présent elle en vaut six.

Que le pays est dépeuplé, que le revenu fixe de l'empereur ne va pas à cinquante millions, que l'Egypte n'en rapporte que vingt-quatre, dont il ne rentre pas six-cent mille francs dans le trésor, qu'il n'y a pas un seul particulier qui ait deux cent mille livres de rente ; que les officiers de l'empire amassent par des rapines des trésors qu'on leur ôte par tyrannie.

Que les revenus de l'empire, bien administrés, pourraient aisément aller à quatre cent millions, que le

casuel en approche quelquefois. Ce casuel est l'extorsion et la confiscation.

La capitation n'est que de dix écus, jusqu'à deux écus et demi.

Mussus dit * qu'il en coûtait par neuf personnes et deux chevaux trois cent florins d'or, qui font quatre cent quarante livres de ce temps-là, et environ quatre mille du nôtre. Donc tout était à meilleur marché.

Musique. — Orgue envoyé à Pépin. On en fit en Allemagne, et le pape Jean VIII en demande avec un organiste à l'évêque de Fre[i]singue **.

Sous les rois Lombards, il paraît que les filles de condition portaient une espèce de chemise blanche sur leurs robes et de la toile grossière sur la peau ***.

F° 25, verso, aut.

**** N. B. — Dans les temps de barbarie les champs et les villages se changent en forêts. Ainsi en Italie sous les Goths et Lombards, ainsi en France, de nouvelles forêts aux XI^e^, XII^e^ siècles défrichées aux XVI^e^ et XVII^e^.

* *Remarque importante sur l'économie domestique de ce temps-là.*

** *Lettres de Jean VIII.*

*** *Muratori.*

**** *Modes, habits. Quand tailla-t-on les diamants ?*

Luxe. — Ricobaldo et la Flamma s'accordent à dire qu'au XII^e^ siècle et au commencement du XIII^e^, les mœurs étaient plus simples, le luxe inconnu, l'économie en honneur. Deux gobelets dans une maison, ni bougie, ni même chandelle : on s'éclairait avec du bois résineux qu'un domestique tenait dans la main. Les simples citoyens ne mangeaient de la viande chaude que trois fois par semaine.

La seule magnificence des nobles était d'avoir leurs maisons flanquées de tours.

Mais en ce temps-là même, les cardinaux et les évêques se piquaient autant de magnificence, que les citoyens de simplicité *. Leurs lits, ornés, dit-il, comme des autels, leurs planchers couverts de tapis d'Asie, leurs tables de mets recherchés, une foule de valets.

Ainsi parmi nous aujourd'hui dans nos petites villes, un peuple pauvre, une seule maison brillante, celle de l'évêque. Ils méprisaient la simple pourpre, il fallait qu'elle fût ornée d'or ou mêlée d'autres couleurs. Ils portaient des hermines, des martres, leurs doigts ornés de pierreries. Les séculiers riches les imitaient.

Il y avait bien moins de luxe en France parce qu'il y avait plus de barbarie aux XI^e^ et XII^e^ siècles. Mais vers le XIII^e^ il paraît beaucoup de magnificence depuis Philippe-Auguste.

* *Pierre Damien.*

En 1149, procès entre les moines et les chanoines ; les moines prétendaient être servis à trois services, et avoir chacun devant soi trois plats à chaque service lorsque les chanoines les traitaient *.

Il y avait encore bien de la magnificence à Rome. Subas Malespina raconte qu'en 1268 à l'entrée de Conradin à Rome on couvrit les rues d'étoffes précieuses, étoffes de soie et d'or tendues, arcs de triomphe, pierreries, etc... Cela prouve deux choses, l'amour des Romains pour Conradin, et leur richesse. Cependant, grande économie toujours chez le citoyen.

N. B. — La magnificence réservée aux jours solennels, parcimonie le reste de l'année. C'est toujours le caractère italien. En France, fête continuelle aujourd'hui.

Pg. VIII, f° 26, aut.

Ornements. — Lois somptuaires en Italie au XIV^e^ siècle. Le luxe y était donc introduit par le commerce de Venise, de Gênes et de Pise. Au XIV^e^ siècle, l'anonyme de Padoue dit qu'on portait des étoffes qui coûtaient jusqu'à vingt sous la brasse. Les plus gros gages à Plaisance étaient de douze florins d'or *et habent victum sed vestitum non* **.

Vers la fin du XIV^e^ siècle, on commençait à avoir en Italie plus d'une cheminée dans une maison.

* *Puricelli dans les monuments de la basilique ambrosienne.*
** *Mussi.*

Auparavant une seule cheminée au milieu d'une salle.

On commença à se servir de cuiller, de fourchette d'argent dans les maisons ordinaires *.

Mais ce ne fut qu'à Venise qu'il y eut de la grosse vaisselle au XV^e^ siècle. Pour neuf bouches et deux chevaux, 300 florins par an. Ut supra 400 florins, 500 pour le mariage d'une fille.

Arts. — Les arts utiles n'avaient point péri sous la domination barbare, mais ils avaient dégénéré.

En 1356, une horloge sonnante à Bologne, horloge à Rome, seule horloge publique.

Dès le VII^e^ siècle, in deo sonabat, donc horloges sonnantes.

En 1180, les Français font connaître l'usage des vitres aux Anglais. C'est l'abbé Béda qui le premier fait venir des ouvriers de France. Mais dès le IX^e^ siècle, le pape Léon III fit faire des vitres peintes. Voyez Anastase.

L'art de peindre le verre venait de la Grèce.

L'empereur Claude fut le premier qui eut des fenêtres vitrées. Dans le bas Empire on se servait de gypse de talc qui coûtait moins que le verre.

Les Vénitiens avaient seuls l'art des miroirs de de cristal.

Au même XIV^e^ siècle, moulins à poids et à roue.

C'est en 1280 qu'on inventa les lunettes. On sait la date, on ignore l'inventeur.

* *Voyez dans du Cange* ARNIXIA, GUARDENAPI.

Soie. — N. B. — Que c'est sous Justinien qu'on commença en Grèce à fabriquer des étoffes de soie, mais qu'elles étaient en usage avant lui.

Pline connaissait le bombix.

Dans Rome on fabriqua toujours des étoffes précieuses, même on y mêlait de l'argent, de l'or, des pierreries, mais nulle étoffe de soie et or qu'en Grèce jusqu'à Roger, roi de Sicile. Panorme et Palerme, premières manufactures.

Les plumes entrèrent dans les étoffes de laine et de lin avant qu'on sût l'art de nuancer la soie.

Lois somptuaires. — * Défense aux femmes d'avoir plus d'une robe de soie, plus d'une robe de brocard, plus de dix onces d'argent sur la robe, plus de six onces de perles à six livres l'once.

Les femmes allaient la gorge entièrement découverte.

Les hommes vêtus plus indécemment. Leurs habits laissaient voir la forme des cuisses et des parties qu'on doit cacher, le soulier blanc**.

Douze florins d'or par an, salaire des domestiques dans les villes d'Italie au XV^e^ siècle ***.

Ce florin valait trente-cinq sous tournois.

Les repas à peu près les mêmes que ceux qu'on donne dans nos provinces riches.

**** Art de la mosaïque déjà connu à Rome et apporté de Grèce, mais peu en usage.

* *Lois somptuaires à Ferrare et à Modène*, 1420.

** *Vide du Cange.*

*** *Cabanos, Barillotos, Zarabullas.*

**** *Au IX^e^ siècle, mosaïque.*

Les secrets de cet art sont rapportés par Muratori, tome II, page 364, d'après un manuscrit du IXe siècle. Félibien se trompe en ne rapportant cet art qu'au XIVe.

Imprimerie. — En 1459 à Venise, Fust de Mayence imprime un Rational, *vide* Histoire de l'imprimerie.

Cheminées. — Point de cheminées telles que les nôtres aux Xe, XIe, XIIe, XIIIe siècles. Cheminée au milieu d'une chambre enfumée où se faisait cuisine. Chez les Romains quelques brasiers.

* *Magnificence.* — A Rome, à Milan, à Pavie, à Ravenne, il y en eut toujours chez les grands ; chez les évêques, on teignait la toile en pourpre. Il est parlé souvent d'étoffes tissées d'or et d'argent**. Au VIIIe siècle et IXe on les faisait venir de Constantinople, on mêlait les plumes dans le tissu des étoffes. Il y avait aussi des habits travaillés à l'aiguille qu'on appelle phrygiæ vestes. Les tapis se faisaient en Égypte.

Soieries. — Otto de Frésingue rapporte que vers le XIe siècle les manufactures de soies étaient établies en Espagne chez les Maures, bien avant que Roger, roi de Sicile, ne les établît en Italie. Il ne les établit que vers l'an 1148.

Draps. — Sous Charlemagne on faisait de beaux draps, car il envoya au Calife. C'était en Frise qu'on les fabriquait.

* *Muratori.*

** *Crisoclava, auroclava, habits, tapisserie.*

Pelisses. — Au temps de Charlemagne les pelisses fort en usage, et après lui en France jusqu'au temps où nous fabriquâmes de la soie.

Il est clair par tous les témoignages des historiens, que s'il y eut de la magnificence, du luxe, des propretés recherchées, cela ne s'étendait pas sur toutes les conditions *. Ce n'était guère qu'à Venise et à Gênes que les particuliers vivaient splendidement. Encore ne fût-ce qu'à la fin du xv^e^ siècle.

Les prêtres séculiers portaient le domino comme aujourd'hui les chanoines à l'église.

Les Italiens imitèrent les modes des Français depuis Charles VIII. Les historiens s'en plaignent.

Examiner si la lettre de Maximilien à sa fille, duchesse douairière de Savoie, gouvernante des Pays-Bas a été réellement écrite. *Notre intention est d'être pape et d'être canonisé après notre mort* **.

Ce Maximilien joignait quelquefois à ses titres celui de Pontifex maximus, ancienne dénomination des empereurs, et les ambassadeurs de sa fille Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, disent que Jules second prenait le titre de César.

Ce Jules second trahit Louis XII, puis à l'âge de 80 ans assiégea et prit en personne la Mirandole.

Eternelle querelle des empereurs et des papes pour les fiefs d'Italie.

Les Suisses se déclarèrent contre Louis XII parce

* *Voyez du Cange, Laudosia*[*e*].

** *1510.*

qu'il ne veut pas les acheter au prix de 20.000 écus d'or par an, et de mercenaires deviennent ennemis.

En Espagne, Ferdinand le Catholique souffrait encore des mosquées dans plusieurs villes **.

Anciennes coutumes

Monnaie des papes. — Hadrien faisait frapper monnaie sous Charlemagne, Adrianus papa. Il semble qu'ils tinssent ce droit des Grecs, premier pas vers la souveraineté.

Tailles dès le XII^e^ siècle. Deux morceaux de bois également taillés parce qu'on ne savait pas écrire. Petites redevances ; tailles de pain et vin sous Charles VII établies pour jamais. On appelait tailles toute redevance comme celle des quatre grands cas, fils chevalier, fille aînée mariée, guerre, prison.

Hauban et droit de gîte, nulle imposition arbitraire.

Serfs affranchis depuis les croisades, mais pour de l'argent, témoin l'édit du roi Louis Hutin, 3 juillet 1315 et autres. Chambre des comptes.

Le roi tutoyait ses baillis, te mandons et commandons...

Le même roi Louis Hutin permet aux nobles de Languedoc de donner leur fiefs aux roturiers.

Malgré la donation de Humbert de Viennois au fils

* *1510.*

puîné de Philippe de Valois, ce roi donne le Dauphiné à Jean son aîné.

Medium ævum

Pétersbourg, IV, f° 24, aut.

1336. — Au XIII^e^ siècle, le Dauphin et le comte de Savoie se qualifiaient marquis d'Italie.

En ce temps, 3 florins d'or de gages pour un valet de chambre, 2 pour un laquais. Le Dauphin entretenait un valet de chambre et deux laquais à son chancelier pour ce prix. Le secrétaire avait 20 florins par an, les laquais un demi-gros par jour.

Le secrétaire d'État avait 80 florins de gages, un valet de chambre et deux laquais.

Humbert I^er^ imita dans sa maison celle du roi à Longé, mêmes officiers.

Cinq florins étaient évalués pour la nourriture d'un valet de chambre.

Soixante florins pour le médecin.

La Dauphine avait robe de drap de Bruxelles doublée de petit gris en hiver et d'étoffe de soie en été.

Six deniers pour donner du miel à son cheval et pour raccommoder les chausses de son valet alloués à M. l'ambassadeur du Dauphin auprès du Roi à Paris.

Medium ævum. — Les arts n'étaient pas absolument perdus dans la décadence de l'empire romain. Les papes faisaient travailler à de beaux ornements d'église, on faisaient quelques brocards, on mêlait la

soie et la laine aux plumes d'oiseaux, mais on ne fabriquait pas les étoffes de soie.

XII^e siècle. — On divisait alors le royaume de France en France et en Provence. Lyonnais, Dauphiné, Languedoc étaient réputés Provence. Cela venait de ce qu'anciennement *provincia romana* avait eu à peu près cette étendue.

Saint-Fargeau, f° 60, aut.

Papier. — Le papier est de l'invention des Italiens. La première manufacture à Padoue en 1340, mais il y en avait auparavant *.

Cortusius, historien de Padoue, dit que l'inventeur s'appelait Pax.

Pline dit *mox privata linteis monumenta confecta volumina*, lib. 13, c. 11

Inveni nuper in biblioteca ulpiana inter linteos libros unum ab Aureliano scriptum; Vopiscus cité par Mabillon.

Angleterre. — Daniel, tome 3, page 254 dit que les mylords, etc., dans l'hôtel de ville *élurent* Jacques pour leur roi.

Pétersbourg, IV, f° 40, aut.

Différences entre la législation allemande, anglaise, espagnole, française.

Chambre impériale seulement au XV^e siècle. La

* *Traité de l'opinion, T. 4, 247.*

Diète, Parlement anglais, les Cortès, États généraux, même chose.

Institution du Parlement de Paris. Il succède aux quatre grands bailliages. Cour du banc des rois. Chambre des comptes, chambre des finances, chambre des millions, Echiquier d'Angleterre.

Impôts du consentement du Tiers Etat au commencement du XIV^e^ siècle.

Gabelle, Philippe de Valois. Il est faux que le sel équivale au revenu tiré des Indes.

Origine des remontrances.

Remontrances du peuple en Angleterre obligent le Parlement de révoquer l'accise.

En Espagne, villes et commerçants envoient des suppliques.

Enguerrand de Marigny non condamné par Parlement.

Lattigni(*), évêque de Châlons, jugé dans un concile, national non au Parlement. Quand Louis Hutin réprima les malversations en finance, il ne s'adressa point au nouveau Parlement. Nulle ordonnance enregistrée.

Pétersbourg, IV, f^o^ 52, aut.

Les douze pairs, dit Véli, tinrent parlement. Cela est impossible. Le duc de Guyenne était roi d'Angleterre, le roi était comte de Toulouse, le comte de Flandres était ennemi.

Voyez si le Parlement jugea le comte d'Artois.

(*) Cet évêque est nommé Pierre de Latilli dans l'*Histoire ecclésiastique*.

Le prévôt de Paris jugeait à mort sans appel.

Jourdain cité par un huissier du Conseil, jugé par le maire, c'est-à-dire prévôt de Paris.

Roi très chrétien, non très catholique romain. Parlements, boucliers contre l'épée de saint Pierre.

L'affaire du prince Edmond sous Charles le Bel doit être jugée en cour des pairs au prochain Parlement.

Constitution du roi de France, la meilleure après celle d'Angleterre. Volonté des rois, quelques lois et des mœurs.

Lois peuvent toutes être abrogées.

Charles IV en mourant dit que c'est aux grands barons de France à adjuger la couronne. Grands barons autres que ducs, comtes et pairs. Froissard.

Édouard III plaide devant tout le baronnage assemblé. Spicilegium, t. III, p. 87.

Gilles Lemaître, premier président au Parlement, fait pendre par représailles quelques huguenots qui avaient pendu son neveu Sapin, 1562.

Charles IX en 1563, déclaré majeur en lit de justice à Rouen. Il dit aux députés de Paris qu'ils n'étaient pas tuteurs des rois.

Les États, non le Parlement, en 1567, donnent le gouvernement, pour régence, à Catherine Médecis.

Droit public germanique

Bibliothèque nationale, fr. 12937, f° 295, aut.

La bulle d'or (1356) commence par quatorze vers *Omnipotens æterne Deus, spes unica mundi*, etc.

D'abord, il y est parlé des sept péchés mortels, et de la luxure qui causa l'enlèvement d'Hélène.

Comme il y a sept dons du saint Esprit, et sept branches au chandelier de Jérusalem, il doit y avoir sept électeurs.

Charles IV parla d'abord comme souverain despotique : « de notre certaine science, pleine puissance et autorité impériale, nous ordonnons par le présent édit *qui durera éternellement.* »

Et ensuite, il dit que cet édit ne subsistera qu'autant qu'il plaira à l'empereur et aux électeurs (*chap.* 12).

Aux assemblées solennelles à Francfort, Nuremberg, Metz, la table de l'empereur doit être de trois pieds plus haute que celle de Madame, et celle de Madame de trois pieds plus que celle des électeurs, moyennant quoi ces messieurs peuvent manger à terre.

Ordonne que les électeurs sachent le latin, l'italien et le slavon.

L'empereur ne doit être ni boiteux, ni manchot. Mais Charles-Quint disait : il vaut mieux voir l'empereur clocher que l'empire.

Point de loi qui exclue les protestants.

Point de loi qui ordonne que l'Empereur soit Allemand, ni majeur.

Tous les princes de l'Empire prennent le titre de princes *par la grâce de Dieu.*

L'électeur palatin est maître et juge des chaudronniers dans la moitié de l'Allemagne.

Les électeurs jurent à Francfort d'élire un chef temporel au monde chrétien.

L'ancienne formule du ban de l'empire :

Nous déclarons ta femme veuve, tes enfants orphelins, et nous t'envoyons au nom du diable aux quatre coins du monde.

Vers le XII^e^ et XIII^e^ siècle, les seigneurs confisquaient en France et en Allemagne les biens des Juifs qui se faisaient chrétiens. Bientôt on les brûla en Espagne pour n'être pas chrétiens.

Celui qui mourait sans avoir rien laissé à l'église s'appelait *desconfez* et n'était pas enterré.

Concordat germanique de l'an 1447, pape Eugène IV, Frédéric III empereur.

Élections rétablies, petits bénéfices, à la nomination du pape six mois de l'année, comme en Bretagne, en Franche-Comté.

Annates payées, mais modérées, par les prélatures des cathédrales et abbayes d'hommes seulement.

En 1431, Sigismond déclare par sa bulle qu'on ne pourra élire un roi des Romains qu'il n'ait 18 ans.

Election des rois d'Aragon. Les Etats, *las Cortes*, leurs disaient : Nous qui sommes plus que vous, nous vous élisons roi à telles conditions.

Serment du roi André second de Hongrie, etc.

Du temps de Hugues Capet, aucun roi absolu.

Le père Bar rapporte encore la sottise de Mahomet second coupant la tête à sa maîtresse pour le plaisir de ses janissaires.

L'empereur Frédéric III devait faire le duc de Bourgogne roi..., pour de l'argent, s'entend, car ce duc était plus riche que lui. Louis XI l'en empêcha.

Le Hainaut était terre de l'empire.

Frédéric III plus de cinquante ans empereur. Justinien seul a régné presque autant.

Le duc de Lorraine jurait fidélité et soumission aux empereurs, comme duc de Lorraine et de Bar.

On fit jurer la première capitulation à Charles Quint comme à un étranger ; il était cependant du cercle de Bourgogne.

Eglise, Usages

Saint-Fargeau, I, f° 92, aut.

En 1334, évêque de Langres est le premier qui emploie cette formule dei et santæ sedis gratia.

Sella non stercoraria, sed balneatoria.

† Cependant en 1409 évêque de Béziers, en 1426 et 1431, divina miseratione seulement. Ainsi un simple usage qui n'est pas loi n'est jamais uniforme.

† En 1378 archevêque de Bénévent *dei et apostolicæ sedis gratia*, et en 1470 autre archev. *misericordia divina* seulement. Donc *apostolicæ* n'a jamais été qu'un compliment.

† Ce compliment commence en 1251 du temps des croisades. L'évêque de Nicosie est le premier en Chypre, archevêques l'imitent, et non les évêques, parce que la plupart devaient aux papes leur primatie.

Depuis, les évêques s'intitulèrent de même, mais petit à petit. Tomassin, t. II, p. 85.

Droit de marquette, de cuissage, établi d'abord en Ecosse, ut fertur, aboli par Malcom III. Défendu en France par Philippe de Valois 1336, par Charles VI, 1388, par arrêt du Parlement 1409, ensuite droit de mettre jambe nue dans le lit, droit de cazzagio. Vide du Cange au mot Marketta.

Conception Maculée I^re^. — Lombard le premier, plusieurs papes et plus de cent auteurs.

Innocent III défend la bible en langue vulgaire. Elle avait été traduite en français.

Lois somptuaires

Pétersbourg, VIII, f° 27, aut.

Les lois somptuaires ne sont pas toujours la preuve de l'indigence, mais souvent de la pédanterie et des remontrances de ceux qui affectent plus de sévérité qu'ils n'ont de politique.

François I^er^ défend étoffes de soie et d'or, Henri second aussi en 1549 parce qu'on les tirait de l'étranger.

Princes et princesses vêtues en cardinaux, le rouge à eux exclusivement. Mais bientôt ils le négligent, les cardinaux non ; règlent pas les habits des gentilshommes *.

Sous Charles IX on ne permet la soie qu'aux évêques, qui ne doivent pourtant pas l'exemple du luxe ; sous Henri II aussi, et soie sur soie **.

* *1549.*
** *1561.*

* Défenses de porter souliers de soie, défense de doubler de soie les habits des domestiques et de faire à leurs habits une façon qui coûtât plus de vingt sous.

** Même défense aux artisans. Défenses d'étaler des épées dorées dans les boutiques, éperons, chapeaux de soie bordés.

Preuve que nous ne fournissions pas alors l'étranger.

L'atour de velours (non robe) était la marque des femmes nobles par les ordonnances de Henri II, etc.

*** Sous Henri IV, défense de porter ni or ni argent. La France était pauvre, quoiqu'il y eût des citoyens riches.

Cependant ****.

François Ier établit des manufactures à Lyon.

Henri second fait des statuts en 1554 pour l'avantage des manufactures.

Mais si les lois somptuaires étaient observées, les manufactures étaient perdues.

Colbert lui-même est tombé dans ces contradictions.

L'or trait se faisait d'abord à Milan ; vers l'an 1610 il s'en fit à Lyon, mais la manufacture tomba. Colbert la releva en donnant de l'argent aux entrepreneurs.

* *En 1563.*

** *1567.*

*** *1601.*

**** *Commerce contraire aux lois somptuaires. Loi Oppia qui ne permettait qu'une demie once d'or pour les ornements des dames rejetée malgré Caton.*

Il ôta l'impôt de 5 °/₀ sur les pierreries.

Edits et arrêts sur toutes les parties du commerce, industrie change souvent de place.

Argent : Angleterre, France. — Argent en Angleterre, selon Davenant en 1678, 15 à 16 millions sterling.

En France actuellement onze cent millions.

Le commerce est une rivière qui change toujours son lit à la longue, mais qu'il est difficile de détourner tout d'un coup.

Revenus de nos rois en taille. — Sous Charles VII 1.800.000 livres à... l. numéraires le marc*, Louis XI 1.740.000, Charles VIII, 8.583.000, Louis XII, 12.760.500, François I 15.730.000 **.

Coutumes : Charles-Quint, François Ier. — Du temps de Charles V, cheveux courts, plats, toque, manteau court, barbe.

Astrologie en vogue. Prédictions faites par Benin Casa qu'en la quinzième et trentième année Charles-Quint courrait des périls ; mais on en court chaque année. Prédiction fameuse de l'assassinat du duc de Parme, de la mort de Ferdinand le Catholique, de celle de Henri second en duel.

*** Charles-Quint seul empereur autrichien qui ne sût pas le latin.

* *Melon, page 244.*

** *Vide, mémoires de Sully, tome 2. page 580 et Dulot, etc.*

*** *Se souvenir que les indulgences furent prêchées non pour attaquer le Turc mais pour bâtir Saint-Pierre.*

Langue française en vogue comme aujourd'hui en Angleterre, Écosse et Allemagne. L'Italien plus cultivé.

Titre de Majesté donné au roi d'Espagne sous Charles-Quint.

Postes établies par le comte Taxis. Mais comme sous Louis XI.

Charles établit les Grands, personne ne se couvrit devant Louis XII ; on se couvrait auparavant en France. Sous Ferdinand le Catholique *ricombres* prirent le nom de *los grandes*.

Sept mille écus romains avec la haquenée.

Les seigneurs alors marchaient avec cent gentilshommes, aujourd'hui avec deux laquais — preuve certaine que les petits sont moins petits, et les grands moins grands.

Les papes avaient attaqué les autres empereurs avec les armes du fanatisme. Clément VII conclut des ligues en prince, mais...

Étranges empereurs romains qui ne régnaient pas à Rome et qui la saccageaient.

Après le sac de Rome on compta à Rome et à deux milles à la ronde 1.700 filles grosses, gain certain pour l'État dans un pays dépeuplé. Ajoutez le nombre des vainqueurs qui s'établit dans cette ville, et l'argent de rapine qu'ils rendirent en débauche.

Mariage de Catherine de Médicis. — Que dirons-nous du bon pape Clément VII qui en mariant sa nièce donne Urbin, Modène, Reggio, Parme, Plaisance, Livourne, Pise qui ne lui appartenaient pas ?

N. B. — Il est digne de notre misère humaine qu'un roi dise à des peuples qui sont à 100 lieues de lui : vous m'appartenez parce qu'un de mes grands-pères épousa une bâtarde d'un de vos tyrans.

Charles et François disputent de magnificence, mais sous Charles, point de charges vénales.

Quelle différence entre ces deux réponses, l'une de Charles-Quint, l'autre de Charles IX : Le feu de la charité purifie le mauvais air. — Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.

Vingt et un mille esclaves chrétiens délivrés à Tunis par Charles-Quint, vingt et un mille trompettes de sa renommée.

Malheureusement pour François I^er^, son intérêt était d'être ligué avec les Turcs et les luthériens que Charles-Quint vainquit.

Après la prise de Tunis, pensions assignées aux soldats et à leurs veuves. Que de gloire ! et qu'elle est véritable !

Légions de François I^er^.

Légions du pape Paul III de 4.000 hommes chacune. Alors les papes ne laissaient pas d'être princes.

Il faut parler de la mort de Henri VIII et de François I^er^ avant la bataille de Muhlberg.

Parmi les héros du XVI^e^ siècle, il faut compter Chérédin-Barberousse et Dragut, quoique corsaires.

Quand Charles-Quint donna Malte aux chevaliers, il leur donna aussi Tripoli de Barbarie, mais Dragut la prit en 1550. Gouvernement de Tripoli.

Parme est-il fief de l'Église ou de l'Empire? Il est au plus fort.

On appelait Albert de Brandebourg Albert l'ours. C'était un héros. Albert le Grand n'était qu'un savant.

Après les mauvais succès de Charles, Louis, François, en Italie, Henri II fait encore une ligue avec le pape, caresse Paul IV pour avoir le royaume de Naples.

Maximilien voulait finir par être pape.

Charles-Quint finit par être moine.

On traitait encore d'Altesse Charles IX, tant la vieille habitude de réserver le titre de Majesté à l'Empire était forte (Bourdeilles).

Depuis les funérailles d'Alexandre, rien de plus superbe que les obsèques de Charles-Quint dans les plus grandes villes de ses Etats. Il en coûta 70.000 ducats à Bruxelles. Dépenses nobles qui, illustrant la mémoire d'un grand homme, emploient et encouragent les arts et font circuler l'argent. Mais il vaudrait mieux bâtir des monuments à l'exemple des anciens, Egyptiens, Grecs et Romains. Une ostentation passagère est trop peu de chose. Il faut bâtir pour l'éternité.

Paul IV ligué avec Soliman, ainsi qu'Alexandre VI avec Bajazet. Premier inquisiteur en Italie.

Dans toutes les armées turques, toujours des chrétiens renégats. Il y en a toujours cinq à six mille dans Constantinople.

Six mille Juifs, chassés d'Espagne, reçus à Rome

par Alexandre VI moyennant un million d'écus. Monnaie fait tout.

Lettre d'un pape à un empereur pour la communion sous les deux espèces. Lettres de Leibnitz.

Charles-Quint ne put régner en Italie comme en Espagne. Mais il y eut à peu près le même pouvoir que dans l'Empire. Il donnait tous les fiefs, il créa duc le marquis de Mantoue et lui donna le Montferrat qui aujourd'hui est à la Savoie ; il donna Florence à la maison de Médicis, Milan au duc Sforce *.

François Ier fait venir trois fois les Turcs en Italie.

Cinq ans avant la prise de Rome par l'armée de Charles-Quint, Soliman prit Rhodes ; ses troupes entrèrent en procession. Il fit mourir son fils comme Philippe second le sien.

On eut raison de soupçonner les Espagnols d'avoir trempé dans l'assassinat commis par Ravaillac. Ils avaient en 1597 suborné un chartreux nommé Ouin pour assassiner Henri IV.

XVe siècle. — N. B. — Le cardinal de Pavie assassiné par le duc d'Urbin, neveu de Jules II.

Concile ou conciliabule de Pise défend de reconnaître ce pape. On n'en fit pas tant pour Alexandre VI.

XVIe. — Paul IV en 1558 donne sa fameuse bulle par

* *France, Provence, Dauphiné, fiefs de l'Empire sous Rodolphe.*

laquelle il déclare tout prince hérétique déchu de ses Etats, etc.

N. B. — Comment s'est-il pu faire que les électeurs aient restreint le pouvoir des Empereurs, et que les cardinaux aient laissé le pape despotique ? C'est que les cardinaux, comme cardinaux, n'ont point de terres.

Servet que Calvin fit brûler disait qu'il reconnaissait la divinité éternelle de Jésus-Christ communiquée à son humanité dans le temps de sa conception.

Pétersbourg, VIII, f° 59 verso, aut.

Depuis le sac de Rome, l'Etat ecclésiastique fut, comme l'Elide, tranquille au milieu des guerres, l'Etat de Venise en paix, etc.

Histoire moderne

Pétersbourg, IV, f° 39, aut.

Louis XII traite avec les Suisses, 1515. Dans le traité on appelle Louis XII le sieur Roy et l'Empereur Sa Majesté impériale.

Biblioth. nation., fr. 12.936, f° 347, aut.

Titres. — La chancellerie impériale ne donne le nom de *Majesté* aux rois que depuis 1741.

Charles VII, roi de France, prit quelquefois ce nom. Louis XI idem. François I^er^ toujours. Cependant il y a des lettres de Brantôme à Henri III où on trouve *Votre Altesse*.

Des ducs de Brunswick, des Electeurs ont pris le

titre de Majesté dans leur chancellerie, mais sans conséquence. V. Fettinger sur Vitrarius.

Frédéric second, Henri VII *Votre Excellence.*

Frédéric Ier porte le premier la couronne fermée.

En Afrique on appelle le roi de France *empereur.*

(Bellarmin) *Non potest papa tanquam ordinarius judex, etc. Sed potest regna mutare, uni auferre, alteri conferre, tamquam summus princeps spiritualis, si id necessarium sit ad animarum salutem.*

Faites bien vos affaires de par delà, je vous réponds de celles de par deçà.

Clément XI à Léopold.

Deterrimo exemplo regium nomen marchio Brandeburgensis praesumit, etc.

Frédéric II érige l'Autriche en royaume en 1245. *Frederico II duci Austriæ et Stiriæ et heredibus.* Mais pourquoi sans succès ?

Othon III fait roi Etienne de Hongrie.

Henri III *idem.*

Henri IV donne encore le titre de roi à Xoracislas de Bohême.

Frédéric Barberousse couronne Pierre roi de Danemark.

Il fait Enzius roi de Sardaigne.

Léopold en 1699 accorde l'Altesse au duc de Savoye et au duc de Lorraine.

On la refusait au prince d'Orange jusqu'à Richelieu qui écrivait à Maurice *Votre Altesse.*

Othon Ier fit roi Wenceslas, duc de Bohême. *Accipe, regium imprimis decus, Witikind.*

Pour le chapitre de l'église au temps de Charles-Quint

Sous Jules second, cérémonial romain selon lequel doivent baiser les pieds du pape :

1° L'Empereur. Les rois de France, Castille, Aragon, Portugal alternent avec l'Angleterre.

Sicile alterne avec l'Angleterre.

Ecosse, Hongrie, Navarre, Chypre Bohême, Pologne, Danemark (on y comprenait la Suède).

Je ne connais dans les annales turques aucune femme exécutée à mort.

Saint-Fargeau, II, f° 90 verso, aut.

Papes. — Les mémoires de Nevers copiés au long par Daniel exposent bien la comédie qui se joua à Rome au saut périlleux de Henri IV.

Charles VIII *. — La duchesse de Bourbon et d'Auvergne, sœur de Charles VIII a pouvoir de se faire absoudre de tous péchés, elle et dix personnes de sa suite, 47 fêtes de l'année sans compter les dimanches. Ainsi le C. de Lorraine, arch. de Joinville.

Charles VIII à Naples *. — Journal du maître des cérémonies dit que Charles VIII n'a point baisé les pieds du P., mais fait trois génuflexions, et factae sunt coram rege per suos comœdiæ et Hispaniæ regibus et Venetis etc, more gallico delusorio.

* *Le Laboureur.*

Ravot, chancelier ou protonotaire de Naples a cinq ducats d'or par jour. Combien donc le chancelier de France ?

** Les princes de sang qualifiés dans leurs contrats de mariage de hauts et puissants seigneurs.

J'ai fait un acte de célébration, le curé étant ivre, et le marié me pria de mettre très haut et très puissant. A peine était-il gentilhomme.

Jean Gaucher, chevalier, roi d'Yvetot, collé le premier au rôle des gentilshommes de la maison de Charles VIII à 400 l. de gages.

Le premier médecin 1200 l., le confesseur autant.

A l'enterrement de Charles VIII, université précède la ville. Monseigneur le recteur suivi de 4.000 gradués, quels gradués ?

Le journal du maître des cérémonies de la cour de Rome dit démenti par Guiccardin, à qui croire ?

F° 91, aut.

Sous Catherine de Médicis, une tragédie de Saint-Gelais, Sophonisbe, représentée à la cour, imitée du Trissin, et comédies et zonis par ses filles d'honneur et courtisans **.

Plus de jeu sous Henri IV.

Cartes en France depuis Charles VI.

* *Contract de Charlotte de Bourbon, page 601. Godefroy. Hist. de Charles VIII.*

** *Brantôme.*

* Les Français étaient encore si ignorants, et les Flamands déjà si industrieux, que quand Suger voulut avoir un beau crucifix dans l'église de Saint-Denis, il fut obligé de faire venir un ouvrier flamand.

Titres. — Premiers papes patriarches, évêques appelés saints, comme les empereurs divus. Tous les mots ont changé de signification. Divus ne veut pas dire deus. Rex, patricius, episcopus, christianus ont signifié des choses différentes selon les temps.

Turcs **. — Cantacuzène donne sa fille à Orcan.

*** Robert de Naples pour le titre d'empereur d'Orient, épouse Marie de Bourbon selon les usages de France, et en lui donnant un couteau plié lui assure un douaire de 2.000 onces d'or, mais il est emmené captif en Hongrie.

Bulles

Saint-Fargeau, f° 78, aut.

La bulle d'Innocent III *vineum domini sabaoth* n'est qu'une exhortation de venir au concile à peu de frais.

La bulle *in coena domini* de Paul III. Pie V ordonne qu'on la fulmine le jeudi saint, in coena domini tous les ans. Excommunie tous les seigneurs qui potestatem non habentes imposent de nouveaux

* *Chronique de Saint-Denis*
** *1344.*
*** *1346. Dom Calmet. Hist. manusc.*

péages. Mais elle ne dit point que les rois *ne peuvent imposer des tributs* sans la permission des papes.

Vide : exiit qui seminat.

Vide la bulle de Sixte V contre Henri IV, contre Élisabeth.

Pic de la Mirandole

Pic de la Mirandole. Ses thèses font voir l'état des sciences et de l'esprit humain de son temps.

Ce fut un prodige de mémoire, ce ne pouvait être une leçon de raison.

Il dispute sur toutes les opinions.

Il croit à la magie, car quoi qu'il dise dans sa première proposition, que la magie telle qu'elle est aujourd'hui et que l'église condamne n'est point fondée sur la vérité puisqu'elle dépend des puissances ennemies de la vérité, on voit par ces paroles mêmes qu'il admet la magie comme œuvre du diable, et c'était le sentiment commun de l'église.

F° 78, verso Colini.

Il assure qu'il n'y a aucune vertu dans le ciel ni sur la terre qu'un magicien ne puisse faire agir ;

Que les œuvres du Christ n'ont pu être faites ni par magie ni par cabale ;

Que les paroles sont efficaces en magie parce que Dieu s'est servi de la parole pour arranger le monde.

Qu'il est indubitable que les caractères et les figures magiques sont plus puissantes qu'aucune qualité matérielle.

Ses 1.400 conclusions sont toutes aussi philosophiques.

La théologie était la métaphysique de ce temps-là.

Il écrit contre les astrologues de son temps, mais sans rapporter aucune bonne raison.

Il dit par exemple qu'on ne peut défendre les dogmes des astrologues, si toutes les étoiles sont réputées chaudes.

Tout son livre est dans ce goût.

F° 79, autographe.

Tout le monde raisonnait de même, cependant en fait d'affaires on avait autant de sens commun qu'aujourd'hui. Il n'y avait que la science qui l'ôtât ; elle était justement méprisée.

Saint-Fargeau, II, f° 85, autographe.

Origines — de la poudre — du papier — des cartes en France sous Charles VI en 1392, registre de la chambre des comptes. Défendues par le synode de Langres aux ecclésiastiques, 1401.

JÉSUITES

Saint-Fargeau, II, f° 85, autographe.

La haine contre eux vint de ce qu'ils paraissaient dans un temps où l'on se plaignait de la trop grande quantité des religieux. Ils voulurent enseigner, et les Universités s'élevèrent contre ces nouveaux concurrents. Ils voulurent écrire, et on s'indigna contre la foule de leurs livres, où ils enseignaient qu'on pouvait tuer pour une pomme et qu'il était permis de mentir tout haut en disant la vérité tout bas. On leur reprocha leurs nouvelles opinions, on vit avec horreur que Sanchez écrivit sur les mystères du mariage un plus gros livre que la Somme de saint Thomas, livre dans lequel il examine si la mère de Dieu a jeté de la semence dans sa copulation avec le Saint-Esprit, et où il traite des questions qui quoique moins blasphématoires révoltent davantage la pudeur.

Ils persécutèrent partout les gens de lettres et les philosophes. Le jésuite Skeiner déféra Galilée à l'Inquisition par une lâche jalousie, prétendant qu'il avait le premier découvert les taches du soleil.

Un homme en démence nommé le père Garasse écrivit contre tous les gens de lettres de son temps, traita les célèbres Paquier et Dumoulin d'athées, de bêlitres, de veaux, de faquins.

Le père le Tellier persécuta avec fureur des hommes d'un très grand mérite qui étaient chers à la nation, et qui, s'ils ont erré, n'étaient pas responsables aux jésuites mais à la hiérarchie de l'église. Par là

les jésuites s'attirèrent la haine de tous les citoyens et même des évêques dont ils usurpaient les droits.

Enfin ils accusèrent d'athéisme tous ceux qui leur déplaisaient, et on a vu un homme plus savant et non moins fou que Garasse traiter d'athées Pascal, Thomassin, Malebranche, Arnaud, Quesnel, tandis que dans l'université de Halle, le Dr Lange traitait les jésuites eux-mêmes d'athées, tant la passion est aveugle et tant les docteurs ont besoin d'être réprimés par les lois.

Ils confessèrent presque tous les souverains catholiques et enfin le confesseur de la mère de Charles second fut premier ministre. Tant de puissance dans ceux qui avaient renoncé au siècle indigna le public. Le parti de don Juan les rendit exécrables en Espagne, les amis de Palafox persécuté par eux les rendirent aussi odieux au Mexique. Ils portèrent à la Chine la religion, les sciences et la division, et cette division y a perdu enfin le christianisme. Ils firent exiler le cardinal de Tournon et on leur reprocha sa mort. Mais ce fut surtout en France qu'ils soulevèrent la haine publique. On les regarda longtemps comme autant de Chatels et de Ravaillacs. Ils sont moins haïs en Angleterre, parce que leurs supplices ont apaisé le soulèvement des esprits qui ne s'irritent que contre la puissance, et les Anglais devenus philosophes ont fini par les mépriser après les avoir punis.

Ce qui les a soutenus, c'est qu'ils ont eu des grands hommes dans tous les genres, des Clavius, des Sirmond, des Petau, des Bourdaloue, des missionnai-

res zélés, et surtout des hommes vertueux qui s'attiraient l'estime publique, quand les chefs des cabales ne s'attiraient que la haine. Ils donnèrent une éducation gratuite à la jeunesse, et enfin par des travaux très pénibles et par une vie austère ils méritèrent autant d'amis que la soif de commander et l'orgueil leur avait attiré d'adversaires.

Jésuites. — Ils ont imprimé la bibliothèque janséniste en deux volumes à Bruxelles chez Simon T'sertevens, dans laquelle ils placent plus de deux cents auteurs qui n'ont jamais su ce que c'était que Jansénius.

Jésuites. Colloques de Poissy. — Lainez dit à la Reine qu'il ne lui appartient pas de tenir cette assemblée et que Jésus est dans la cène comme un roi qui est lui-même son ambassadeur. Lainez parla en italien, langue commune alors à la cour.

Histoire de France

Saint-Fargeau I, f° 87, aut.

Mot de Charles IX. Le corps d'un ennemi sent toujours bon. C'est le mot de Vitellius. Ainsi celui de Louis XII d'un autre empereur.

Rome. — Pie IV, Sixte, Alexandre III mendiants, la papauté au mérite personnel. Ailleurs tout à la naissance.

Fr. — Trois sages sous Charles IX et Henri III, L'Hôpital, Montagne, Charron.

Histoire de Fr. — Vide Fromenteau.

Ch. IX. — Dettes de la couronne, 40 millions. Ca-

therine obligée d'assembler les États pour avoir de l'argent, non aliter.

Catherine n'est point régente, n'est point appelée majesté.

Papes

Malgré la prise de Rome sous Clément VII, malgré la défection de la moitié de l'Europe, le même esprit de grandeur et de domination subsiste.

Paul IV refuse son consentement à l'abdication de Charles Q. et prétend qu'il doit disposer de l'Empire. Il veut dans le même temps faire la guerre à Philippe II, se ligue avec la France, appelle le duc de Guise, etc.

Plus de décence à Rome, mais le même esprit excommuniant les rois, encourageant la Ligue.

Papes élevés de l'état le plus bas, ainsi que Tullus, Servius, etc. C'est à Rome surtout que le mérite répare la naissance, et l'église a cet avantage qu'elle peut égaler les bergers aux rois.

Depuis Léon X tous les offices de Rome vénaux.

Léon X poursuivit l'ouvrage de Jules II, Saint-Pierre de Rome, ajouta trois portiques à l'antique au Vatican, orna la ville. Son exemple imité par ses successeurs.

Il y a à Rome 300 églises, il y avait 700 temples du temps de Trajan. Il n'y a que la bibliothèque du Vatican commencée par Nicolas V, embellie par Sixte Q. Il y en avait 29. Rien n'est moins complet que cette bibliothèque pour les imprimés, l'Index l'a détruite : elle serait bonne si elle avait les livres

de ses ennemis. Il y a des bibliothèques de couvents et de particuliers en France, en Angleterre, fort supérieures à celle du Vatican.

Treize hôpitaux admirables où tous les étrangers sont reçus.

Naples. — 148 couvents.

Jésuites

Saint-Fargeau I, f° 88, Colini.

... en outre cette société d'un genre nouveau et d'une superstition diabolique qui ont porté Jean Châtel à cet horrible parricide. Jean Guignard avec ses écrits au dos brûlés avec lui. L'arrêt contre Jean Guignard à l'index de Rome. Châtel répond qu'il aimait mieux être damné comme quatre que comme huit, qu'il a été introduit dans la chambre des méditations, que les jésuites lui on dit qu'il était permis de tuer le roi.

Dans les écrits de Guignard, on trouve : Henri III était un sardanapale, Henri IV un renard, Elisabeth une louve, le roi de Suède un griffon, et l'Electeur de Saxe un porc. Que Jacques Clément avait fait un acte héroïque inspiré par le Saint-Esprit, qu'il faut déposer ou tuer Henri IV.

Les jésuites aumôniers des troupes envoyées par Grégoire VII à la Ligue. Le père Jouvency compare Guignard et Guerret aux premiers chrétiens persécutés par Néron. Meminimus et ignoscimus.

Tollet, 1588. — Dès qu'un roi a été excommunié, les sujets ne sont pas dégagés de l'obéissance, mais ils le sont quand l'excommunication a été dénoncée.

Bellarmin. — Le pape peut dépouiller les rois et empereurs de leurs royaumes et les donner à d'autres.

Jésuites. — En 1594 on imprime à Naples les lettres des jésuites de Lyon. Ces lettres disent que les enfants, fidèles à ce que les jésuites leur avaient dit, ne voulurent pas prier pour Henri IV.

Mariana n'appelle Henri IV que Vendôme, livré au diable par le pape, et dépouillé du droit de succéder à la couronne. Il dit de Jacques Clément, il s'immortalisa par le meurtre du roi, et qu'il s'applaudissait en mourant de rendre la liberté à sa patrie.

* Emmanuel Sa dit que la révolte d'un clerc n'est point un crime de lèse-majesté, parce qu'il n'est pas sujet du roi.

** Molina : Si la fin surnaturelle l'exige, le pape peut déposer un roi et le chasser de son royaume.

Salmeron déclare *** au nom des personnes les plus graves de la Société que le Pape peut priver les rois de leurs royaumes et les donner à d'autres.

Salmeron dans la dispute douzième du troisième livre sur les épîtres de saint Paul, page 211, dit : C'est une grande erreur de croire que dans l'administration civile un roi est toujours dans son royaume au-dessus de tout magistrat ecclésiastique. Il dit que dans les choses temporelles Dieu a donné au successeur de saint Pierre un domaine sur tous les empires du monde. Dispute quatrième du quatrième

* *1599.*
** *1601.*
*** *P. 411.*

livre sur l'épître aux Romains, page 679, dédié au général des Jésuites Aquaviva.

Le père Charles Scribani, jésuite, dans son Amphithéâtre d'honneur, livre premier, chapitre XII, p. 107 : Voulez-vous que je vous fasse voir quelle est la puissance du pape sur les rois de France ? Il en fait ce qu'un potier fait de l'argile.

Lessius, *de Justitia et jure*, dit qu'un fils qui est prêtre peut tuer son père qui vient l'attaquer quand il dit sa messe, et continuer la messe après, livre second, chapitre IX.

* Il dit dans l'Apologie pro potestate summi pontificis, partie seconde, section troisième, page 396 : On ne peut nier sans blesser la foi que le Pape peut déposer les rois.

F° 89, autographe.

Cardinaux anciennement. — Anciennement curés de Rome, puisque selon Platina, Léon IV déposa un cardinal de Saint-Marcel pour avoir été cinq ans absent de sa paroisse. Il faut déterrer des monuments épars pour faire un corps d'histoire suivi.

Curés principaux, aides de l'évêque, corévêques, archidiacres. Il y en avait ailleurs qu'à Rome et même dans les Gaules. Un concile de Metz en parle du temps de Charlemagne.

Papes. — Dès le milieu du IV^e^ siècle, brigues, séditions pour la papauté.

En 367 le pape Damase I^er^ dispute l'évêché de

* *Jésuites.*

Rome à main armée à Ursicinus, et le consul Prétextat, payen, car Rome en était pleine, disait à ce Damase : Je me ferai volontiers chrétien pourvu qu'on me fasse évêque de Rome.

Jésuites. — Les livres de Santarel, de Mariana, de Suarès, brûlés par arrêt du Parlement.

Vide le recueil des pièces à l'occasion du livre de Jouvency condamné.

Légats des papes. — Ils prétendaient que les rois devaient aller au devant d'eux. En effet Henri IV alla au devant du Cardinal de Médicis. Mais depuis, les rois se contentèrent d'envoyer l'héritier présomptif de la couronne. Ainsi en Espagne.

Jésuites. — Regardés comme des monstres par les protestants, appelés athées par Lange le professeur. Pourquoi s'est-on déchaîné contre eux depuis le xv^e^ siècle, non contre les autres moines ?

Jésuites. — Le P. Jouvency dit que le père Nigri, maître des novices alla à Verdun au devant de l'armée de Grégoire XIV et enrégimenta ses novices.

Le Jésuite Varade * en 1593 exhorte Barrière à assassiner le roi. Mais d'autres moines l'exhortent aussi (Pasquier).

Un prêtre, un jésuite, un curé de Saint-André des Arcs, un capucin. Auffri.

Chine

Saint-Fargeau, I, f° 62, aut.

Si le monument de la Chine est daté de 636 de l'ère vulgaire, l'Orient ne connaissait point cette ère.

* *Recteur de Paris le fit confesser à un autre jésuite.*

Si c'est l'an 1092 des Grecs, c'est l'ère des Séleucides, les chrétiens ne comptaient point par l'ère des Séleucides. Monument menteur et de plus, suppos.

Confession

Confession. — Lettre d'Alcuin qui exhorte les jeunes gens de Saint-Martin à se confesser. Mabillon.

Jésuites. — Quand Philippe second envahit le Portugal, il n'y eut que les jésuites, parmi les religieux, qui se déclarèrent pour lui.

A peine les jésuites furent-ils établis que l'évêque des Canaries, ensuite l'évêque d'Osma, fils de Philippe III, et don Jean de Palafox, évêque du Mexique, plusieurs universités de l'Europe se déclarèrent contre eux. Cela même excita l'émulation de cet ordre, ils devinrent confesseurs de presque tous les princes, et cette place en fit des ministres dans presque toutes les cours. Rien n'était plus dangereux qu'un homme qui est tous les jours à portée de demander de la part de Dieu la perte de ses ennemis, et qui épie les moments de faiblesse pour forcer un souverain à faire le mal par principe de conscience.

On peut dire que jamais fléau domestique n'a été si fatal. Un prince qui ne sait pas par lui-même ce qui est juste n'est pas digne de régner.

Rien ne décrédita plus les jésuites que les louanges qu'ils se donnèrent à eux-mêmes. Leurs ennemis, malheureusement, publièrent ces louanges qui restaient ensevelies dans des ouvrages de collège où ces pères se nommaient des lions, des aigles, des

héros, des foudres de guerre dont chacun valait une armée.

F° 64, autographe.

Nulle trace jusqu'au XII^e^ siècle de la forme de confession auriculaire pratiquée dans les confessionnaux des églises. On ne voit aucun confesseur en titre d'aucun roi, aucun passage où il soit dit : le roi se confessa et communia. Cependant Chmag. se confessait et Martel.

Ce n'est pas que la confession ne fût établie comme la pénitence, mais il n'y avait certainement rien de réglé, point de formule, et les six commandements de l'Église n'étaient pas même encore écrits. On n'en trouve aucune trace dans aucun auteur des douze premiers siècles.

Aucun décret des Conciles de circonstancier ses péchés dans le confessionnal.

Les commandements de l'Église sont après le IV^e^ concile de Latran, 1215. Il ordonne qu'on se confesse une fois l'an.

Au VIII^e^ et IX^e^ siècle, trois confessions aux trois carêmes.

F° 64, verso, Colini

Il y avait du temps de Charlemagne des confesseurs dans les armées pour les soldats. Un concile célébré par saint Boniface ordonne que les maîtres des milices aient un prêtre pour ordonner la pénitence aux soldats qui se confesseront. Il n'est point prouvé que saint Martin « de Corbie » fut le confesseur en titre de Charles Martel, mais il est dit qu'il

s'était confessé à lui « quelquefois. C'était de plaisantes confessions que celles de Charles Martel. »

F° 64, verso, autographe.

Confesseur de Charlemagne, Valdon, abbé d'Augie près de Constance (*). Etait-il des voyages dans lesquels le roi menait ses maîtresses et ses filles ?

Confession. — Saint-Thomas, Livre 3, distinction 17, question première, pèse le sentiment de ceux qui pensent qu'il ne faut se confesser qu'à Dieu. Enfin il est d'opinion qu'il ne suffit pas de Dieu si on peut avoir un homme *.

Examine aussi si les laïques peuvent confesser. On doutait donc.

Confession à un laïque en cas de nécessité est comme sacrement, non pas tout à fait sacrement; ainsi Joinville avait confessé un chevalier.

Dans un concile de Bénévent en 1374, titre 6, chapitre I^er^. En cas de nécessité on peut se confesser à un laïque, à une femme, mais non à un hérétique : Sine confessioni homo salvus non est, aliter sola contritio sufficit.

F° 66, verso, Colini.

Confession. — Socrate et Sosomène rapportent tous deux l'abolition ordonnée par Necter de la confession publique. Il y avait alors un prêtre appelé le pénitencier devant qui les fidèles s'accusaient tout

* *Supplément, troisième partie, question 39, art. 2.*

(*) Augia Domini, aujourd'hui Herissau, dans le canton de St-Gall.

haut des fautes les plus graves. Ces deux espèces de confession ayant été abolies pour les inconvénients qui en résultaient, la confession devint plus secrète, surtout en Occident. Plusieurs conciles la recommandent. Celui de Chalons en 664, canon 8, la regarde comme utile à tous les hommes ; mais aucun n'en prescrit les règles et la forme telle qu'elle est établie depuis le XIII^e^ siècle. Le concile de Rome en 1080, canon cinquième, dit seulement si quelqu'un a commis un crime, qu'il confie son âme à des hommes prudents et religieux ; ce qui ne semble pas en effet exclure les laïques. Le concile de Latran sous Innocent III au XII^e^ siècle paraît être le premier qui ait établi la confession telle qu'elle est établie aujourd'hui. Saint Jean Chrysostome dans son homélie troisième s'exprime ainsi : je ne vous dis pas de vous accuser auprès des autres, avouez vos fautes à Dieu. Et sur le Psaume 69, il dit ; je ne vous dis pas de vous confesser à un homme dont vous souteniez les reproches, mais parlez à Dieu qui a soin de vous.

Chine

Saint-Fargeau, I, f° 65, autographe.

* Non seulement le monument de la Chine est imposteur, mais on a supposé cette imposture et le monument frauduleux n'a jamais existé.

Le grand malentendu sur les rites de la Chine est que nous avons jugé des usages chinois par les nôtres.

* *Origine des cardinaux, pénultième, trumeau, invention du papier.*

Elever une tasse de vin avec les deux mains a paru une action semblable à l'élévation du calice. Une génuflexion qui n'est chez eux qu'une révérence, a paru un acte de latrie, une table a paru un autel.

Chine. — L'ont admirée et l'ont instruite et nous verrons comment ceux qui venaient leur enseigner la vérité n'ont jamais été d'accord ensemble, et ont fini par faire chasser l'Evangile de tous ces pays, à force de donner des scandales ridicules à ce peuple spirituel qu'ils osaient enseigner.

Les jésuites ont persécuté Palafox au Mexique et le C. Tournon à la Chine.

Il ne faut pas oublier Bède au VIII[e] siècle.

Théodoric au sixième écrit au Sénat de Rome : Patres conscripti.

Il n'était pas question de l'évêque.

Cassiodore préfet du prétoire du temps d'Amalazonte écrit au pape Jean : *Nous ne craignons rien si vous ne cessez de prier.* C'était alors tout ce que les papes pouvaient.

Saint-Fargeau, I, f° 63, aut.

N. B. — La conformité des langues n'est point une preuve qu'un peuple descend d'un autre peuple, mais une preuve qu'une nation est venue chez une autre et y a prévalu.

Japon

La ville d'Yedo a sept lieues de tour. Paris n'en a pas trois.

Xavier, selon Kem[p]fer, réussit peu au Japon.

Comment eût-il pu en un an apprendre la langue et convertir? Ç'eût été un aussi grand miracle que celui de ressusciter des morts et d'être en deux endroits à la fois, ce qu'on lui attribue.

Leurs Jamabos, cénobites du temps des nôtres. La religion d'Oxaca, étranger abordé au Japon 1200 avant notre ère. Cette secte admet la confession, et le pénitent la fait suspendu entre deux précipices. Bonzes et bonzesses faisant leur office ensemble. Mortifications extrêmes.

Sinto, religion des sages ; secte ressemblant à celle des lettrés. Elle ne paraît pas s'éloigner de ce qu'on appelle le matérialisme ; mais qui le sait ? et qu'entend-on par matérialisme ? Cette secte permet le suicide.

Japon. — Angervo.

Un Japonais fugitif pour un crime vient à Goa, s'y fait baptiser et introduit le christianisme au Japon à l'aide des Jésuites. Dieu se sert de tout.

F° 66, autographe.

Japon. — 660 ans avant notre ère commence la race des daïris, pontifes et rois comme les califes.

Depuis le XI^e^ siècle, beaucoup de petits tyrans indépendants.

Au XVI^e^, en 1580, un général né d'un paysan réunit tout le Japon sous sa loi et ne laisse aux empereurs pontifes que le sacerdoce sans aucun pouvoir, et des titres de noblesse de vingt et un siècles bien prouvés.

C'est le Taïko Sama. Pareille aventure arriva aux califes.

VOYAGES VERS LA CHINE

Pétersbourg, VIII, f° 3, verso, autographe.

En 1217 des frères prêcheurs et des frères mineurs sous Innocent IV. Ils parlent de Gingis-Khan, mais ils n'ont et ne donnent que des idées confuses, ces pauvres gens ont vu des peuples qui ont des têtes de chien, etc.

Marc Polo voyagea du temps de l'empereur Baudouin. Les noms qu'il donne aux villes chinoises sont apparemment des noms tartares.

Ce n'est pas lui qui écrivit sa relation, mais un Génois qui écrivit ce que Marco Polo racontait.

Marc Polo partit en 1250. Il dit que Gingis-Khan commença ses expéditions vers 1262, il parle d'un Prêtre Jean dans la Tartarie. On nomme ainsi le roi des Abyssins chrétiens. On pouvait aussi donner ce nom à quelques Tartares qui avaient reçu la communion arménienne. Il compte six descendants de Gengis jusqu'à son temps ; éloge qu'il fait de la grande ville de Quinzai.

Il fut trois ans gouverneur mandarin de la province de Nankin composée de vingt-sept villes. Il est bien étrange que les jésuites n'en parlent pas.

Marco Polo et son père et son oncle fournissent des ingénieurs nestoriens au siège de la ville qui s'appelle Saïan-fu. Il est à croire que Gingis n'eut qu'une partie du nord de la Chine en 1162 et ses successeurs le reste.

Il rapporte que dans l'île de Zipangu, les habitants mangent leurs ennemis comme au Brésil.

A Calicut, dix bramins ont droit de coucher avec la reine. Les femmes du roi de Narsingue se brûlent en dansant sur la fosse de leur mari : du temps de Marco Polo et du temps d'Auguste,

Et certamen habet lethi quae viva sequatur,
Conjugium pudor est non licuisse mori

Les sources du Nil furent découvertes par les Portugais, en 1521. Elles sont dans le pays de Goyam, au rapport de Francisco Alvarez dans sa relation d'Ethiopie.

Ce Francisco Alvarez alla à la cour du prêtre Jean, roi des Abyssins, il vit les Chrétiens de ce pays qui se baptisent tous les ans dans un lac. Les Éthiopiens demandèrent à Alvarez pourquoi il n'était pas circoncis. Ils sont tous circoncis et baptisés comme le Christ.

Les Turcs voyageaient dans toutes ces côtes avant les Portugais.

Les douanes de l'Égypte valaient aux Ptolémées 12.000 à 13.000 talents, environ autant aux califes, mais les voyages des Portugais ont diminué ces revenus.

Afrique. — Est-il vrai que le roi de Congo attaqua les Portugais avec une armée de 900.000 noirs ?

Ils sacrifient des hommes, les mangent et boivent leur sang.

On dit qu'il y en a 50.000 dans la ville de San-Salvador.

Toutes leurs femmes travaillent immédiatement après être accouchées.

Dampierre a vu le lion marin. Jeronimo Lobo la licorne.

1555. — Découverte de la Moscovie par mer. Chancellor, pilote.

Quand on est sorti de la chétienté, les langages, les mœurs, les vêtements, la nourriture, les aliments même, tout est différent.

Pétersbourg, VIII, f° 6, verso, aut.

Je ne sais s'il y a jamais eu rien de plus glorieux que ces entreprises des Portugais. Les Charlemagne, les Mahomet, les Édouard ont conquis, ont détruit, les navigateurs de Lisbonne ont...

Portugais établis à Goa assiégés par le roi de Visapour qui, avec 200.000 hommes ne put les prendre.

Vers Goa, les peuples appelés Canarins offrent la virginité de leurs filles à une statue qui la reçoit. Cela n'est pas plus indécent que le coït pratiqué autrefois dans tous les temples, hors en Égypte.

Lorsque je serai parvenu au XVII^e^ siècle, j'examinerai ce que sont devenus ces établissements.

Pétersbourg, IV, f^os^ 27, 28, autographe.

Dans le chapitre des Indes, métempsychose, déisme chinois, mahométisme.

Chine. — L'inscription trouvée en 1628 à Si-gan-fu, province de Xensi, fraude pieuse. Où est cette prétendue table d'airain ?

Inscription de 780 après Jésus-Christ comptant par l'ère des Séleucides. Un saint homme nommé Olopuen, conduit par des nuées bleues et observant la règle des vents vint de Tacin (est-ce Syrie ou Judée?) à la Chine, *etc*. Nota bene que ce saint homme était nestorien.

Pour justifier cette fourberie on dit qu'Olopuen était Chinois. Nom chinois *puen*. Ainsi ce *puen* chinois serait venu de Syrie.

Indes ; Saint-Thomas. — Autre inscription au Malabar où il est dit que saint Thomas arriva avec une règle et un pieu en qualité de charpentier.

On prétend que pour prouver sa mission, il remua lui seul une grosse poutre.

On en a trop imposé autrefois, on s'en venge aujourd'hui.

Pétersbourg, IV, f° 30, autographe.

Consultez Pallade, des mœurs des Brachmanes au IV^e^ siècle.

Pétersbourg VIII, f° 7, autographe.

De l'or aux Philippines. Habitants des îles Mariannes croient qu'il n'y a qu'eux dans le monde, ignorent l'usage du feu. Religion mahométane à Luçon et Mindanoa. Le girofle ne croît pas seulement à Ternate. A Condore et dans plus[ieurs] îles on prostitue les filles aux étrangers.

Dampierre nie les anthropophages, connaît peu la Chine.

Nègres habitant le rivage des terres australes dans la Nouvelle-Hollande.

Pétersbourg, VIII, f° 28, autographe.

Syriens, Eutychiens, Maronites, Grecs, Coptes, Arméniens, différentes religions, Ethiopiens circoncis et baptisés, chrétiens de saint Jean, de saint Ronus, faux miracles à Jérusalem le jour de Pâques, comme à Naples. Relations pleines de prodiges, témoin celle d'Ethiopie par Poncet qui tout médecin qu'il est, a vu une baguette d'or soutenue en l'air.

Les Hottentots, espèce d'hommes grisâtres, glousant comme des coqs d'Inde aussi bien que quelques peuples d'Asie.

A Sofala peuples noirs.

Achin, le royaume a été converti par les mahométans ainsi que les Indes. Jamais nos missionnaires ne réussissent auprès des musulmans.

Ceylan, le meilleur terrain de l'univers, il produit la canelle, le poivre, le gérofle *, des pierres précieuses, tous les fruits, tout y vient.

La mer y a miné quarante lieues de terre par la négligence des habitants ; ainsi à Ormuz **.

Les peuples n'y mangent point les animaux utiles aux hommes non plus qu'au Japon. Religion des bramins.

Au royaume de Cochin les fils de la sœur du roi héritent du royaume...

* *Les Chinois falsifient le gérofle en le mouillant. Ces disciples de Confucius sont un peu fripons.*

** *Consultez l'île de Ceylan par l'abbé le Grand.*

Les Canarins offrent la virginité de leur fille à une idole.

A Cochin il y a des diamants.

La cour du roi de Pégu est gardée par des crocodiles. Il a toujours par étiquette quatre pages qui servent à ses plaisirs. La pédérastie y est fort en honneur *. Il y a dans son palais une statue d'or massif (peut-être dorée, on nous a donné à garder à Siam sur les statues d'or) **.

Je crois que le Pégu appartient à présent au grand Mogol.

Les Péguans se peignent les dents en noir.

Il y a environ trois cent cinquante volcans sur la terre.

Chronologie. — En 1422 on change l'ère du Portugal qui suivait auparavant celle de César.

Jean Ier, roi de Castille, avait commencé en 1379 et l'Aragon en même temps.

Point de noblesse en Asie.

Pétersbourg, VIII, fo 20.

On vient de voir au milieu des terres de l'Amérique, des multitudes de peuples policés, industrieux et aguerris, trouvés et domptés par ce petit nombre d'Espagnols. Mais les Portugais [1] sous la conduite

* *Henri III.*

** *Balbi, vénitien, 1590.*

1. Première leçon : Mais les Portugais, *avec Américic Ves*, sous la conduite *d'Américic Vespuccio* du fameux.

du fameux florentin Américc Vespuccio, avaient découvert, dès le temps même des voyages de Christophe Colomb, en l'année 1500, des pays non moins vastes, non moins riches et peuplés de nations toutes différentes [1]. Vespuccio aborda sur les côtes du Brésil situées [2] vers l'équateur. C'est le terrain le plus fertile de la terre, le ciel le plus pur et l'air le plus sain ; le vent d'Orient que la rotation de la terre sur son axe fait souffler continuellement entre les deux tropiques [3] ayant passé sur mille lieues de mer, vient porter dans le Brésil une fraîcheur douce qui tempère l'ardeur d'un soleil toujours vertical et entretient un printemps éternel. Tous les arbres de ce sol y répandent une odeur délicieuse. Les montagnes y ont de l'or, les roches y ont des diamants, et tous les fruits naissent dans les campagnes sans culture. La vie des hommes, bornée partout ailleurs à quatre-vingts ans tout au plus, s'étend d'ordinaire chez les Braziliens jusqu'à cent vingt, et quelquefois jusqu'à cent quarante années. On voit même encore aujourd'hui plusieurs Portugais décrépits s'embarquer à Lisbonne et rajeunir au Brésil. Mais quelle était l'espèce d'hommes qui habitait cette contrée pour laquelle la nature a tout fait ? Vespuccio raconte dans sa lettre au gonfalonnier de Florence [4] que les Braziliens sont d'une couleur bronzée : peut-être si on disséquait un Brazilien avec le même soin qu'on a

1. Différentes. *Les* Vespucce.
2. Situées vers *la ligne dans le plus beau climat.*
3. Entre les deux tropiques *y arrivant* ayant passé.
4. Florence que les *peuples* braziliens.

disséqué des nègres, trouverait-on dans leur membrane muqueuse la raison de cette couleur. Quant à leurs mœurs, il étaient absolument sans lois, sans aucune connaissance de la divinité, uniquement occupés des besoins du corps, et le plus intéressant de ces besoins était la jonction des deux sexes. Leur plus grande industrie consistait dans la connaissance de quelques herbes qui irritaient leurs désirs et que les femmes avaient soin de recueillir. Toute honte leur était inconnue. Leur nudité, que la bonté de leur climat les empêchait de couvrir, ne pouvait faire rougir personne et servait à confirmer l'usage [2] où l'on était de ne distinguer dans l'accouplement ni [3] sœur, ni mère, ni fille des autres femmes. La nécessité de tuer des bêtes pour s'en nourrir leur avait fait inventer l'arc et les flèches. C'était là leur seul art. Ils s'en servaient dans leurs querelles d'homme à homme et de multitude à multitude. Le vainqueur mangeait avec sa maîtresse la chair de son ennemi. Vespuccio dit qu'un Brazilien lui fit entendre qu'il avait mangé trois cents hommes en sa vie, et que quand ce sauvage apprit que les Portugais ne mangeaient point leurs ennemis, il témoigna une grande surprise. Tel était dans le plus beau climat de l'univers l'état de la pure nature des hommes qui parvenaient en santé à la plus longue vieillesse.

On ne sait...

1. *La* honte leur était inconnue.
2. L'usage où l'on était de ne *point* distinguer.
3. Ni *sa* sœur, ni *sa* mère, ni *sa* fille.

Démarcation...

Les premiers peuples qui, après ceux des Espagnes firent quelques découvertes en Amérique furent les Anglais. Ils reconnurent dès l'an 1498 New-Found Land ou Terre-Neuve, mais il leur fallut un Italien pour les conduire. Sébastien Cabot, Vénitien, négligé dans sa patrie ennemie de toutes ces découvertes, servit ce même Henri VII [1], qui venait de négliger Colombo et, mal récompensé de ce roi avare [2], il alla servir l'Espagne et découvrit pour elle le Paraguay comme nous avons vu *.

Les Français ne tournèrent que tard leurs yeux vers le nouveau monde et lorsqu'ils voulurent entrer en partage [3], il ne restait pour ainsi dire que le rebut. Il fallut encore que ce fût un Italien qui conduisît les Français dans cette recherche. François Ier, rival en tout de Charles-Quint et en tout malheureux [4], fit partir en 1524 un Florentin nommé Verazano avec quatre vaisseaux pour chercher des terres, mais ce Florentin ne fraya [5] pas comme Colombo le chemin au pays des trésors, il reconnut les côtes septentrionales de la Floride.

[6] Il se passa dix années * sans que les guerres et

* *La Floride par Ponce de Léon.*
** *1534.*

1. Henri VII qui venait de négliger *Christo* Colombo
2. Avare, il alla *en* Espagne
3. En partage, *le meilleur était déjà occupé*, il ne restait pour ainsi dire que le rebut *des Espagnols*.
4. Malheureux, *se servit*, fit partir en 1524 *dans* un Florentin
5. Ne paya pas comme *Christophe* Colombo
6. *Au bout* Il si passa *seize* dix années

les plaisirs permissent à François Ier de continuer ses recherches. Enfin un Normand de la ville de Dieppe, nommé Quartier [1] obtint un vaisseau avec lequel il pénétra dans l'Amérique septentrionale ; il entra par le grand fleuve Saint-Laurent dans le pays du Canada.

Quelque temps après, la Roche, comte de Roberval, fonda la petite ville de Québec [2] près de ce fleuve, mais dans un climat rude et dans un pays stérile qui, tout situé qu'il est à la hauteur de Paris, jouit peu des influences de l'été et est soumis à des hivers [3] aussi rigoureux que ceux de Norvège. Les épaisses forêts [4] dont cette terre est hérissée et la qualité des eaux ainsi que leur quantité est la cause probable de cet hiver perpétuel. Aussi ne retire-t-on de ce pays que des pelleteries [5] et il a jusqu'à présent autant coûté que rendu.

La nature, qui a refusé du fer [6] ** à la terre américaine qui est entre les tropiques, en a accordé au Canada comme au Paraguai, mais les habitants d...

Les Canadiens avaient un peu de barbe et par là semblaient encore une autre espèce d'hommes que ceux du Mexique et du Pérou *.

* *Il y en a au Pérou.*

** *Les animaux de ce pays ont plus d'esprit que les hommes, témoin les castors qui faisaient des étangs et des chaussées.*

1. Quartier obtint *la perm.* un vaisseau
2. Québec *dans* près de ce fleuve
3. Hivers *plus* aussi rigoureux
4. Forêts dont *la* cette terre
5. Pelleteries et il a *toujours plus coûté qu'il n'a*
6. Du fer à *tout ce qui est entre* les tropiques

Après que les Européans eurent ainsi découvert et soumis de nouvelles terres depuis le cinquième degré vers le nord jusqu'au cinquantième [1] vers l'autre pôle et qu'ils eurent trouvé un nouvel océan par delà l'Amérique, il restait de naviguer sur cet océan occidental pour retourner par-dessous le globe [2] et de trouver un passage qui pût conduire d'Europe en Amérique et d'Amérique en Asie sans toucher la terre **. C'est ce que fit en 1519 Magalaens que nous nommons Magellan, Portugais au service de l'Espagne. Il passa ce fameux détroit qui porte son nom, côtoya l'Amérique, laissant à sa gauche la terre inconnue du Pôle antarctique, et à sa droite le continent de l'Amérique connu, et de là, voguant 1.800 lieues sur la mer Pacifique, il aborda en retournant sous le globe aux îles Philippines. Il aurait, le premier,

* *Abyssinie, Prêtejean, Commerce, Amérique, Indes, Macao, Philippines, Japon, Chine encor inconnue, Tartares toujours errants, Perse, Shak, Sefy, Turquie, Europe.*
** *Plantations anglaises.*

1. Cinquantième *du pôle*
2. Dessous le globe

C'est ce que l'Espagnol François d'Avallo entreprit en 1578; il arriva le premier à la Chine par la mer Pacifique sur laquelle il vogua près de 2.000 lieues; mais le retour semblait difficile, car les vents qui soufflent toute l'année de notre Orient à notre Occident entre les deux tropiques, ayant favorisé sa route à la Chine, s'opposaient à son retour. Il fallut toujours remonter au nord, et dans ce prodigieux espace de mer qu'il traversa il ne rencontra aucune terre, jusqu'à ce qu'enfin, ayant abordé en Californie, il retourna aux bords du Mexique dont il était parti

et de trouver un passage

fait le tour du monde par mer, s'il n'avait pas été tué dans l'île Matan [1]. Cano, l'un de ses compagnons eut cet avantage et il revint [2] à Séville trois ans après le départ de Magellan, etc.

TURCS

Saint-Fargeau, f° 94, aut.

* Les Turcs viennent certainement d'une caste ou tribu de Scythes qui suivirent Gengis-Khan, qui se répandirent dans l'Asie (distinguée alors de la Scythie), quarante-huit ans après l'expédition de Gengis-Khan **.

*** Soliman, premier conducteur des Turcs et fondateur de leur puissance, prince de Néra, fit son irruption en Perse. On appela ses soldats les Turcs, du nom qu'on donnait aux meilleures troupes du roi des rois. Il soumit tout d'abord jusqu'à Alep. Il était grand-père d'Ottoman. Les Turcs ne veulent point être appelés Turcs, mais Ottomans, Otmanlis.

1. Matan, *mais* Cano
2. Il revint à Séville *près* trois ans

* *Voyez aussi C[h]alcondile.*

** *P. Cantemir.*

*** *Baby humaium, the Sublime Porte, Deleusi Otmanié, Otom. felic[i]ty.*

Mektch, little scool, Medvésé, great scools.

Saba namazi, prière du matin. — Oilé namazi, prière du midi. — 5 prières par jour, 6 le vendredi

Soliman, père d'Aladin, Aladin d'Ortogul, Ortogul d'Ottoman, de la famille de Gengis-Khan.

Il était de la maison des chefs des Tatars, vulgairement nommés Tartares, habitant les bords de la mer Caspienne et du lac Garagobaz (*).

Ce Soliman fut proclamé Sha, mot persan qui signifie souverain. Kan ne signifie que gouverneur originairement.

C'est le prince Démétrius Cantemir, père du prince d'aujourd'hui, qui a introduit les notes de musique chez les Turcs vers l'an 1690. C'est ce même prince Cantemir qui trahit l'empire ottoman pour le czar et qui était caché dans le carrosse de la czarine à la paix du Pruth.

Les Chans de la Crimée s'appellent Gueraï, nom appellatif, de Gueraï, petit-fils de Gengis-Khan.

Ils ont le purgatoire qu'ils nomment Araf.

Les janissaires crées l'an de l'Hégire : 763 + 621, 1384 par Amurat

Le vulgaire nomme Constan-nople Stamboul ; la Porte l'appelle Constantany.

F° 95, autographe.

De la Haye, emprisonné, puis ambassadeur.

Persans émules des Turcs dans les arts, dans la religion, dans la guerre.

Courtisanes dans un pays où il est permis de louer des femmes.

Aureng Seb, amoureux de sa fille. Les docteurs lui

(*) Kara-Boghaz.

disent qu'on peut manger du raisin qu'on a planté.

Le patriarche grec de Constantinople a 2.500 écus de gages du sérail.

Le nouvel an en Perse, 22 mars.

En Perse, jours marqués de noir et de blanc comme chez les Romains. La cour de Perse se gouverne par l'almanach, comme nos paysans, ancienne erreur du monde entier.

Danseuses mimes comme celles qui dansaient la cordace chez les Romains.

Tauris près de l'Araxe, l'ancienne Ecbatane, près de 600.000 habitants au XVII^e^ siècle.

Les Aguans (*) peuples ressemblant aux Tartares; leur férocité a vaincu la mollesse persane.

L'église arménienne toute simoniaque, pays de commerce.

Cachan, ville comme Lyon, tombeau de Sha Abbas, caravanseraï admirable.

Le monde est un caravanseraï et nous sommes une caravane.

En 1623, Abas, n'ayant point de flotte et n'étant pas assez puissant pour chasser les Portugais d'Ormus, se joint aux Anglais qui lui prêtent des vaisseaux.

Le palais d'Ispahan était le séjour de la magnificence plus que le sérail de Constantinople. Chevaux, auges d'or, etc., couverts d'or et de pierreries. Quatre mille grands vases d'or pour le service de la table. Guich[ardin]. Darius.

Une mosquée couverte de tuiles couvertes de lames d'or.

(*) Afghans.

Ispahan plus grande que Londres et aussi peuplée.

Coutume ancienne d'aveugler les princes du sang.

Cruautés de Soliman Sefi, successeur d'Abas second. Il coupe volontiers des têtes quand il est ivre.

La Perse bien moins peuplée qu'autrefois, parce que chez les Parsis, l'agriculture ordonnée par la religion.

Les Chia et les Sunni se disputaient plus que jamais, et ils étaient divisés presque sur tous les points, les Chia croient l'Alcoran créé, les Turcs éternels. Ils se lavent différemment, main et coude.

Ce fou de roi de Perse, Soliman, fait brûler la sœur d'un favori à qui il venait de faire couper la main.

Il rend une main d'or à ce favori et le fait boire avec lui.

Donne une de ses femmes à un blanchisseur et puis le fait brûler. Néron ne fit pas mieux.

* Colonie d'Arméniens à Ispahan, par Sha Abbas, marchands possédant quatre millions de biens.

Les terres n'appartenaient point au sophi.

F° 96, autographe.

Chien et chrétien également en horreur.

Luxure, marque de chrétien.

F° 97, autographe.

Maroc.

Ce sont des shérifs de la race de Mahomet qui y règnent.

* *Japon fermé, 1622.*

Jacob Almanzor fut celui dont les généraux allèrent en Espagne avec 100.000 hommes. Ils firent moins que Tarif avec 18.000.

Le roi y est le bourreau depuis longtemps.

Japon, Xavier. — Il écrit de la presqu'île du Gange, côte de la Pescherie : Je n'entends point ces peuples, ils ne m'entendent point, je n'ai point de truchement, tout ce que je peux faire, c'est de baptiser ; et du Japon il écrit : *nous épelons, nous sommes enfants.* Cependant il a le don des langues, il ressuscite deux morts à Travancor, puis deux autres, puis enfin neuf.

Un cancre lui rapporte son crucifix.

L'or se multiplie dans sa poche, il apaise les tempêtes, il guérit, il prédit. Tout cela est peu, mais il se trouve en deux endroits à la fois. Le bon père écrit en cour contre Sosa, gouverneur des Indes, son bienfaiteur, et le fait rappeler.

Quand il vint au Japon, Amida, Xaca (*) adorés. Xaca incarné, pape souverain au Japon sous le nom de Daïri-Saco. Un meurtrier échappé du Japon, nommé Angera y introduit Xavier. Plusieurs petits princes jaloux, fort aises de voir une autre religion s'établir.

Il répondait d'un seul mot à la fois à vingt questions sur l'immortalité de l'âme, la sphère, l'arc-en-ciel, etc.

Les peuples de l'Inde attendent le commerce, et nous en laissent le danger et la fatigue, ils en recueillent le profit.

(*) *Shaka*, culte de Çakya-Mouni.

Saint-Fargeau, I, f° 33. Colini.

Plus je voudrais étendre mes connaissances dans l'histoire, plus je vois qu'il faut les borner.

Un Asiatique, un habitant du vaste pays de la Chine sait à peine que nous existons, et notre Europe est pour lui ce que la Corée et le nord du Japon sont pour nous.

Le temps de Charles-Quint, de Léon X et de François Ier est celui où il faut commencer une étude sérieuse de notre histoire : c'est aussi celle sur laquelle nous avons le plus de monuments.

Quel est le pays qu'un philosophe et un amateur eût dû choisir dans ces temps-là ? Ce ne peut être ni le Nord, ni l'Angleterre, ni l'Allemagne.

On ne connut en Allemagne que les disputes de religion et la guerre.

La France se polissait, mais le mauvais succès des guerres de François Ier la rendit malheureuse.

Rome commença à jouir d'un sort tranquille après le saccagement arrivé sous Clément VII.

Venise toujours inaccessible aux armes des étrangers. Florence et Ferrare sont alors le séjour des arts.

Sans les querelles de François Ier et de Charles-Quint, ces arts se seraient étendus dans toute l'Europe avec la politesse qui les accompagne.

Il n'y eut des guerres de religion que parce que les princes voulurent être despotiques.

Ni les luthériens ni les calvinistes ne commencèrent la guerre.

Ce n'était pas une nécessité qu'il y eût une guerre civile parce qu'il y avait une nouvelle religion.

L'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, la Suisse prouvent qu'un bon gouvernement peut subsister avec la liberté de conscience.

Il semble que les hommes n'aient pu parvenir à la paix que par la guerre et que les tempêtes soient nécessaires pour amener le calme.

F° 34, verso, autographe.

Certainement ce n'était pas par charité chrétienne qu'on brûla les hérétiques. S'ils n'avaient pas été persécutés, ils ne se seraient point soulevés. Henri III riche et absolu pouvait tout pacifier et avec des troupes réglées écraser les deux partis. Son luxe et sa mauvaise administration firent tout le mal.

F° 35. Colini.

Philippe II en 1587 après l'entreprise du Portugal et pendant les guerres de Flandres envoie du secours à la Ligue ; Sixte V en refuse parce que Philippe II en donne, il avait fomenté la Ligue dès 1581 et promit 50.000 écus d'or par mois au parti du duc de Guise. Il les donna, 1585, secourant ainsi le roi de France en apparence contre le parti de Henri IV et l'accablant en effet.

Le pape Sixte-Quint, élu en 1585, déjà jaloux du roi d'Espagne, et méditant de l'abaisser s'il le pouvait en Italie, refuse de favoriser la Ligue. Il excommunie à la fois les partisans de la Ligue, des huguenots, ce qui était excommunier toute la France. Bientôt après, en 1585, 10 septembre, il excommunie le roi de Navarre et le prince de Condé qu'il appelle *génération bâtarde et détestable* de la maison de Bourbon, se

constituant ainsi juge des rois comme ses prédécesseurs.

Il ne faut pas oublier la manière ridicule dont le Père Daniel, jésuite, parle de la mort de Marie Stuart, tome 13, page 10.

Henri III, si mal instruit et si mal informé qu'il n'eut avis de la faction des Seize que par hasard, en 1587, près de deux ans après la naissance de cette faction.

Consultez s'il y avait des Espagnols à la bataille de Coutras.

En 1589, Élisabeth envoie une flotte vers la Corogne. Elle ne portait ni cent mille hommes comme le dit Campana, ni trente mille comme le dit Leti. Don Antoine était sur cette flotte.

En 1589, le duc Charles-Emmanuel de Savoie, gendre de Philippe II, obtient un secours de cinq mille fantassins et de quinze cents cavaliers pour réduire Genève et les pays circonvoisins. Ce secours vient par Milan. Henri III secourt médiocrement Genève. Henri IV après la mort de Henri III ne peut envoyer que trois cents soldats au secours de Genève. La ville...

F° 35, verso, autographe.

Phil. : le premier des puissants rois, non des grands rois, 300 millions de revenus par les Indes, sans exactions. Eut de quoi marchander les royaumes de l'Europe, mais non le glaive pour les conquérir. Les peuples espagnols de son temps, le premier peuple, modes, langage, empire de l'esprit. On parlait espagnol à Vienne, à Paris, en Italie, en Savoie.

Mort à l'Escurial, bâti sur les dessins de Français.

Rend Calais à la paix de Vervins sans mention de l'Angleterre.

Ses frontières jamais entamées.

Animant à la fois hérétiques et catholiques, et ayant pensionnaires chez les uns et autres.

Saint-Fargeau II, f° 74, Wagnières.

Paul IV proposa une ligue au Turc contre Philippe II.

Le prince de Salerne avait appelé les Turcs contre Charles-Quint.

Sixte-Quint a établi la congrégation de l'*Indice*, composée de cardinaux. Il y avait déjà un *Index* ; et tous les livres qui défendaient les droits des souverains étaient proscrits.

Quand on donne permission pour les livres défendus, on excepte toujours Charles du Moulin.

Il paraît que Charlemagne donna Terracine au pape. Voyez les lettres d'Adrien qui en parlent.

Le duc de Milan rendit généreusement la liberté au roi de Naples Alphonse, pris dans une bataille, et à tous les prisonniers. Charles-Quint ne traita pas ainsi François I^er^.

F° 74, verso, autographe.

Il ne faut pas oublier les fous de cour, plaisir lâche et humiliant qui prouve l'ennui et la sottise.

Les papes du temps de Charles V et de Philippe second ont hérité du mobilier de tous les évêques, en Italie, à Naples, en Espagne.

Les annates en France montent à 300.000 l. par an, les résignations, dispenses, autant.

Léon X donna à sa sœur le produit des indulgences d'Allemagne.

Fo 74, Wagnières.

Inquisition. — Charles-Quint ne put faire recevoir l'Inquisition à Naples. On brûla Pompo Algiéri qui s'y opposa. A la mort de Paul IV, le peuple de Rome brûla le tribunal de l'Inquisition ; tant il était odieux à ceux mêmes qui s'intéressent à la domination du pape.

A Valladolid, il y eut quatre dames de qualité brûlées.

Philippe II fut obligé d'abolir l'inquisition à Naples ; mais le tribunal de l'inquisition de Rome prétendait avoir droit de juridiction sur les Napolitains : les vice-rois mêmes envoyaient quelquefois à Rome les accusés. Les gouverneurs de Flandres en usaient ainsi, et le cardinal Granvelle envoya deux femmes pour être brûlées à Rome. « *N. B.* mais c'était lorsqu'il était vice-roi de Naples. »

Du temps de Paul IV et de Pie V, l'Inquisition romaine condamnait secrètement les Princes et les Rois. Voyez *François Suarez, jésuite, cap. 4, lib. 6, num. 17, et Richer, Apologia pro Gersone pag. 197.* Ce ne fut que sous l'empereur Charles VI que Naples, quoique feudataire de Rome, fut délivrée du joug de l'Inquisition romaine.

Quand Paul IV, ce grand promoteur de l'Inquisition, s'alliant avec les mahométans, voulut faire la

guerre au roi d'Espagne Philippe II, le duc d'Albe, vice-roi de Naples, prit tout l'or et l'argent des églises pour payer ses troupes contre le Pape.

Les Décrets du concile de Trente sur la discipline indignèrent tous les princes catholiques. Pouvoir donné aux évêques de décerner prise de corps contre les laïcs et de les condamner à l'amende ; souverains soumis à l'excommunication ; dispense accordée aux mendiants d'avoir des immeubles ; impôts sur les anciennes paroisses pour en fonder de nouvelles : tout cela révolta.

Philippe II parut recevoir ces décrets mais s'y opposa en effet sans éclat. On s'opposa aussi à l'exécution de ces décrets à Naples : ils furent une des causes des guerres de Flandres.

Pie V (Gisleri) publia en 1567 la bulle *in cœna domini*. Voyez si, au chap. 21, la bulle excommunie tous les rois qui mettent des impôts sur leurs sujets sans permission du Saint Siège. — « Non, elle est de Paul III. »

Les chapitres 27, 28 et 29 excommunient tous les magistrats qui empêchent les ecclésiastiques d'exercer une juridiction universelle contra quoscumque.

Cette bulle semblait inviter tous les rois et tous les peuples à se déclarer contre la cour de Rome.

Philippe II fut le premier des princes chrétiens qui épousât sa nièce. L'empereur Claude, qui en fit autant, eut une dispense du Sénat, et Philippe du pape.

Ferdinand d'Autriche épousa sa nièce en 1580. La mode en a passé aux bourgeois. Ces dispenses valent beaucoup à Rome, parce que la taxe est arbitraire. Une partie de l'argent est employée à marier des filles à Rome.

Lorsque Grégoire XIII eut publié le nouveau calendrier, le miracle du sang de San Gennaro qui se faisait de lui-même le 3 août, ne se fit plus qu'au 13 ; et un historien italien nommé Guillaume Cave (*) assure que par là saint Janvier lui-même approuvait le calendrier de Grégoire de la part de Dieu.

Les grands désordres des bandits dans le royaume de Naples et dans la Lombardie commencèrent sous Philippe II.

Conjuration de Thomas Campanella, dominicain, et de plus de 200 moines pour livrer le royaume de Naples au Turc en 1599 ; elle fut découverte lorsque le bacha Cicala parut avec des galères sur les côtes de la Calabre.

Turcs. — Sélim II en 1567 veut joindre le Volga et le Tanaïs, le Czar Pierre a fait la même entreprise.

Les Turcs nomment tous les peuples par un sobriquet ; ils appellent les Grecs *béliers sans cornes* ou *sans couilles*, car le mot est *coïons*, *Boinous sis coïons* et *coïons* pourrait bien venir de *coglione*. Les Francs, *gens de toutes couleurs* ; les Hollandais, *marchands de fromages ;* les Anglais *les drapiers*, les Espagnols *les fainéants*.

(*) William Cave, Anglais, auteur de l'*Histoire littéraire des écrivains ecclésiastiques*, publiée en latin sous le nom de Guilielmus Cave.

Il n'est pas vrai qu'Amurath III ait fait étrangler vingt de ses frères et noyer dix femmes grosses de son père. Ce sont contes de Barbe-bleue faits par nos chrétiens.

Mustapha, deux fois déposé, finit par être conduit sur un âne, puis étranglé.

Amurath IV se donne des airs d'être Muphti ; il permet le vin malgré l'Alcoran et protège les cabarets ; personne ne murmura, mais la dévotion a tout gâté depuis.

Quand Amurath IV conquit Babylone, il voulut que tout mourut par le sabre. La chose était déjà faite en partie. Chacouli l'apaisa en jouant de la harpe, et en chantant des vers de sa composition. L'instrument dont il jouait s'appelle *exacordion ;* cela fait souvenir d'Alexandre et de Timothée.

Sous Ibrahim on prit l'île de Crête, mais non Candie. Il n'y a point de plus belle harangue dans Thucydide que celle que les écrivains turcs mettent dans la bouche de Mahomet IV, lorsqu'il harangua son divan pour faire résoudre le siège de Candie : *Je ne fais point de différence*, dit-il, *entre parler de paix et abandonner l'empire de la mer. Ce déshonneur n'est pas fait pour les conquérants du monde. Lahamed, notre premier visir, montre-toi digne fils de ton père, assiège Candie, renverse cet asile des parjures, rends leurs épées impuissantes. Le sang de nos martyrs crie vengeance, marche au nom de notre Saint-Prophète, ma faveur t'est assurée, et Dieu, l'auteur de notre loi, sera ta récompense.*

Candie est prise en 1669.

Italie

Pétersbourg, VIII, f° 30, autographe.

Sixte-Quint avait mis vers 1580 cinq millions d'écus au château Saint-Ange.

N. B. L'histoire d'un fils du duc Côme I^er^ de Florence assassiné par son frère et de l'assassin tué par son propre père est vraie. De Thou en est très sûr. On a repris à tort Varillas.

Henri III en faisant paraître devant lui le moine Clément disait : j'aime les moines, ils me font le même plaisir que quand on me chatouille. Il fut chatouillé rudement.

Dominicains jetés dans le canal à Venise.

Clément loué à Rome, etc.

Ibidem, Longchamp.

Don Jean de Palafox, évêque au Mexique, dans sa première lettre au pape Innocent X du 25 mai 1647 dit : J'ai trouvé entre les mains des Jésuites presque toutes les richesses de ces provinces. Deux de leurs collèges possèdent 300.000 moutons, six grandes sucreries dont quelques-unes valent près d'un million d'écus ; ils ont des mines d'argent très riches ; leurs rentes sont si considérables qu'elles suffiraient à un prince qui ne connaîtrait aucun souverain au-dessus de lui.

Ibidem, autographe.

En Afrique, Asie, Amérique, hommes, plantes, animaux d'une autre espèce.

Histoire moderne

Pétersbourg, IV, f° 37, autographe.

Les Africains conservent encore les mœurs des temps héroïques.

Abdalla, l'un des derniers rois du Maroc, assassine un général et veut boire son sang, mais son premier ministre le boit.

Le père d'Abdallah, Moulaï-Ismaël, meurt en 1727, âgé de cent cinq ans. Il avait eu 800 fils et 300 filles.

Puffendorf répète sérieusement le conte de ce Moulaï-Ismaël qui voulut épouser la princesse de Conti, fille de Louis XIV.

Athènes s'appelle Setine, Cythère, Cerigo.

Les Novelles appelées ainsi de Novella, fille d'André qui enseignait le droit à Bologne au XIV^e^ siècle. Mauvaise plaisanterie.

Constantin fut le premier qui sépara le gouvernement militaire et le civil. Louis XII l'imita en France. Il est aujourd'hui imité partout.

Le *Pange lingua* et le *Vexilla regis* au V^e^ siècle, de Fortunat, évêque de Poitiers.

Tribonien, l'auteur du Code, du Digeste et des Pandectes sous le bigot Justinien était idolâtre.

Concernant le XVI^e^ siècle en France

Pétersbourg, VIII, f° 71, autographe.

Il y avait à Paris 220 mil habitants. Henri IV en laissa sortir plus de 80.000. L'ambassadeur d'Espa-

gne Mendoza donnait tous les jours pour 120 écus de pain *.

Les lansquenets et les suisses mangèrent trois enfants à l'hôtel Palasson et à l'hôtel Saint-Denis.

Lettres de Henri IV à Gabrielle.

1592. — Le curé de Saint-Jacques disait au prône : « Je voudrais voir les rues de Paris teintes du sang des Navarrais, dussé-je être pendu le lendemain. »

L'ambassadeur d'Espagne donnait deux écus par jour à tous les artisans tenant boutique.

1593. — Le duc de Guise, fils du Balafré, devait être roi de France et épouser la fille de Philippe second.

1594. — Tandis que Philippe second prodiguait les trésors des Indes, Henri IV avait pour sa garderobe, douze chemises déchirées et cinq mouchoirs.

1572. — Médaille rare frappée à Rome, Grégoire XIII et sur le revers un ange exterminateur, tenant la croix et l'épée des morts à ses pieds, légende *Ugonolum Strages.*

Fromenteau

Pétersbourg, VIII, f° 57, verso Colini.

La douane de Lyon produisait d'abord 10.000 ou 12.000 livres par an. En 1680, 600.000

* *En 1590, pendant le siège. M. l'Etoile.*

Neuf cent mille livres de dot aux femmes de Henri II, Charles IX.

Quatorze cent cinquante-trois mille livres dépensées dans ces trente années.

Le clergé avait 20 millions de livres de revenus.

Il prétend que la cour de Rome livrait 1 million d'écus d'or.

Dans le diocèse de Paris depuis le commencement des guerres civiles jusqu'à l'année 1580, 560 gentilshommes, 27.000 soldats tués en guerre, 12.500 hommes et femmes massacrés dans leurs maisons et 2.200 par la main du bourreau, 2.500 maisons détruites.

En tout 765.000 personnes de tuées.

Ce fut encore bien pis depuis ce temps jusqu'en 1614.

Il y avait alors 600 paroisses dans le diocèse de Paris.

Pétersbourg, VIII, f° 270, autographe.

Catherine de Médicis, pour cette fameuse médaille (*) ;

Isis, un épervier, trois têtes de pavot, trois coqs couronnés, maison quarrée, un dard à la main d'Isis et un cœur. B. I. m. p.

Oxiel.

Pour le revers, Médicis toute nue tenant en sa main un cœur, le balancier d'une horloge posé sur la pointe d'un fleuron de couronne, un peigne, des croix et des besants, un soc de charrue, un balan-

(*) Voir une autre description de cette médaille au chap. 173.

cier à quatre poids, Vénus entre Ariès, Taurus, au haut *Ebullée Asmodée* S. V.

On dit que cette médaille est chez le premier président.

Pétersbourg, VIII, f° 1, aut.

L'excommunication du temps de Henri III et de Henri IV fomenta les guerres civiles dont les flammes étaient allumées par le feu sacré.

REMARQUES HISTORIQUES

Pétersbourg, VIII, f° 2, autographe.

Charles VII soutient au pape qu'il est en droit d'exiger l'hommage de plusieurs évêques de son royaume, et, autorisé par la coutume, il n'ose pas dire *de tous**.

La fête des fous établie en Europe **. Il y a encore des fous dans les processions du Brabant et de quelques pr[ovinces] d'Allemagne.

Transfusion. — En 1666 d'abord chez les Anglais sur des chiens.

En 1667 en France. En 1668 un fou guéri par les soins de M. de Montmort. Libavius avait parlé en 1615 de la transfusion, mais comme d'une idée inexécutable.

Dageant dit que Jacques 1er d'Angleterre avait projeté une réunion avec Rome.

Les salaires des avocats sont taxés partout, hors en France. *Vide* la querelle sous Henri IV.

En Danemarck trois apothicaires, à ce que dit Bartholin, 1668.

1690. — Vingt personnes brûlées par l'Inquisition en présence du roi et des reines, des ambassa-

* *Spicilegium d'Achery.*
** *Du temps d'Alexandre III.*

deurs, etc. ; le trône de l'inquisiteur fort au-dessus de celui du roi. Une fille d'une rare beauté conjure la reine de lui sauver la vie. La reine pleure et n'ose.

1690. — Nouvelles horloges d'eau inventées par un jésuite italien.

1215. — Ce n'est qu'en 1215 que les degrés défendus furent réduits de sept à quatre.

Davisson premier médecin de Pologne, *plica non est morbus*.

A la prise de Constantinople par Baudouin, il faut rapporter le gr[and] changement de la langue grecque.

Hu[gues] Capet ajouta le premier les fleurs de lis à sa couronne.

Les trombes dans les mers des Indes.
Homme marin vers Siam.

Savoir si Cam-hi abolit l'usage de sacrifier des hommes.

Dans Arles beau théâtre, belle statue de Vénus du temps des Romains.

Les monnaies de Charlemagne après la conquête d'Italie mieux frappées, ses chartes plus correctement écrites ; Mabillon, Leblanc. Les sous qui n'étaient pas spécifiés d'or doivent être entendus la dixième partie du marc d'argent.

Le pape Léon X au commencement du Luthéranisme envoie un camérier secret. C'était un Alle-

mand, il s'enivre et nuit par son indiscrétion à la cour romaine. *Vide* Continuation des ann[ales] de Baronius par Reinaldi.

Voyage du père Tachard. Le roi de Siam écrit au pape, au roi et au père de la Chaise.

Alphonse VI demande à Urbain II le patronage des églises d'Espagne. Concordat germanique, concordat français, pape maître commun.

Examinez pourquoi Jean Fauste fut accusé au Parlement de Paris lorsqu'il vendit les livres imprimés, 1462.

A Paris en 1569 enfin des imprimeurs allemands vinrent s'établir avec permission.

Livres d'alchimie (il y en a plus de 4.000 mais tous nouveaux).

Vossius ne donne à la France que 5 millions d'habitants, Vauban 18 millions. Il y en a à présent environ 20 millions peut-être en comptant la Lorraine.

Le chancelier Poyet change la plaidoirie de latin barbare en mauvais français.

Avant ce temps, le latin était banni du barreau d'Angleterre et d'Allemagne *.

Pic de Ténériffe, ancien volcan.

Charlemagne cinq concubines, Eginhard.

** Miroir concave fait par La Garouste, cinq pieds

* *Sous Edouard III, Vide.*

** *Bacon.*

et un pouce de diamètre en 1585. Il est à l'observatoire. Le roi l'acheta.

Miroir de Villète en 1566 fait à Lyon.

Droit romain. — En 1130 Vinerus trouva quelques fragments de Justinien et les enseigna à Bologne qui était déjà florissante. Ensuite Frédéric second le fit enseigner dans les autres universités. Il n'était pas ignoré absolument sous les Lombards.

Le code Théodosien était enseigné et en vigueur sous Alaric. C'est qu'il fut déterré avant celui de Justinien.

Honck espérait qu'on pourrait découvrir des animaux dans la lune, et on se flattait de faire des lunettes de mille pieds.

L'année commençait à Pâques, mais vers l'an 1540 en janvier *.

En 1616 le comte Taxis fait comte, établit les postes aux lettres en Allemagne à ses dépens. Les courriers étaient établis déjà par Charles-Quint.

En 1666. — On observa en Angleterre que de vingt enfants il n'y en a qu'un qui ne vient pas à terme, qu'il naît un quatorzième ou quinzième de garçons plus que de filles, que sur cent femmes, il n'en meurt qu'une en couches.

Le peuple de Londres était augmenté de moitié depuis cinquante ans (œuvre de la Réforme). La seule Angleterre sans l'Ecosse et l'Irlande contenait

* *V. Calendr.*

6 millions d'âmes. (Pourquoi Vossius n'en met-il que 3 millions ?)

Il y avait 400.000 habitants dans Londres.

Rome. — Si les papes avaient eu moins de droits, par exemple celui de permettre le divorce, ils n'eussent pas perdu l'Angleterre.

Pourquoi les rois n'ont-ils pas le droit de pourvoir à une pension éteinte sur un bénéfice ?

Légats. — Henri IV, au devant du légat, deux lieues : ainsi en Espagne. Prétentions, cour.

Devise de Saint-Louis et de Marguerite : *Hors cet annel pourrions trouver amour ?*

Nec pluribus impar critiqué.

Sous Innocent III les chanoines ne vivent plus en commun.

Sous Philippe VII on commence à mettre des couronnes sur la monnaie.

En 1677 et 1678 on recommença à voler comme avait fait le Dante à Pérouse.

*Si la poudre à canon fut découverte à Strasbourg, le premier usage en fut fait en Italie.

Les archives de la maison électorale de Saxe (si on en croit Kunkel, inventeur du grand phosphore) portent que l'électeur Christian I^er^ fit avec une tein-

* *Vide.*

ture de cuivre et de mercure seize cent et quatre fois autant d'or qu'il y avait de cuivre.

En 1671, 18.532 baptêmes à Paris, 17.938 morts, 1.135 baptêmes plus que d'enterrements, chose rare.

En 1681, M. Colbert envoya de la part de Louis XIV de l'argent à Patru dans sa dernière maladie, ainsi au grand Corneille. Claude Perrault après Chapelain chargé de distribuer des bienfaits.

1676. — Richardson mange du feu et en manie ; il se frottait d'esprit de soufre et s'était de longue main endurci la peau. Application aux anciennes épreuves.

Vittorio Siri a très bien réfuté la fable des quinze dominations de Henri IV.

Avant Louis XII tout le monde se couvrait devant le roi. Le voyage de Charles VIII à Naples changea cette mode, qui n'était pas celle d'Italie ni d'Espagne. En 1605, le duc d'Ossone, grand d'Espage, introduit devant Henri IV, se couvrit devant lui, et Henri IV fit couvrir le comte de Soissons et le duc de Guise. *Vide* le Czar qui fait clouer le bonnet[1] sur la tête d'un ambassadeur des Kalmouks.

L'Empereur Charles IV fut le premier qui porta dans son écusson ce monstre de l'aigle à deux têtes, symbole de deux empires, tandis qu'il n'en avait pas un réellement.

1. Première leçon : clouer le *chapeau*.

Martin V est le premier dont on ait fait une médaille.

Jules II, Clément VIII et François Ier, premiers porteurs de barbe.

En Italie on se souhaite les bonnes lumières quand on apporte les bougies. Les Grecs disaient χαῖρε φίλον φῶς.

FAUTES D'IMPRESSION (*)

Saint-Fargeau, f° 98, Wagnières.

Darius, fils d'Hidaspes, pour fils d'Histaspes.

Abougrafar, pour « Abou-Giafar ».

Amédée de Genève, pour Amédée, fils de Robert, comte de Genève.

Louis de Bavière, aîné de Charlemagne, pour Louis de Germanie, aîné de la maison de Charlemagne.

Evêque d'Italie pour évêque en Italie.

Evêque de Palestine pour évêque de Ptolémaïde en Palestine.

Clément IV pour Innocent IV.

La précision « ou procession » des Equinoxes, pour la précession des Equinoxes.

La valeur du climat pour la chaleur du climat.

Dans le chapitre intitulé *de l'Italie et de l'église chrétienme*, il faut remonter au grand changement

(*) Ce sont les fautes de l'édition Néaulme, relevées par Voltaire dans le XXIXe article de ses *Fragments sur l'histoire, Détails sur les œuvres historiques de l'auteur.*

qui se fit sous Constantin, et voir par quels moyens humains Dieu a permis que la religion chrétienne s'établît.

A l'article de Louis le Débonnaire, lisez la pénitence de Saint-Ambroise.

Au chapitre des Indes, remarquez que le genre humain doit être originaire des pays chauds, où la nature prépare des fruits et des grains, et où on peut se passer de vêtements.

Les animaux et les plantes naissent dans les climats qui leur sont propres.

« Il faudra particulariser les premières batailles où on se servit de la poudre à canon, etc. »

SIÈCLE DE LOUIS XIV

NOTICE

« *I never go out of doors. I see nobody but at home. I hope to employ such a studious leisures with* Eriphyle, *the* English Letters, *and the* Age of Lewis the Fourtheenth. » Tels sont les termes dans lesquels Voltaire, pour la première fois, s'exprime en 1732 sur le projet du *Siècle de Louis XIV*. Il paraît également digne de remarque, et que cette mention soit écrite en anglais, et qu'elle s'ajoute à celle des *Lettres philosophiques*.

C'est en effet durant son séjour à Londres, séjour si fécond et si décisif pour ses idées, que Voltaire a conçu le dessein de cette histoire de Louis XIV, qui devait être l'un des grands travaux de sa maturité, et qu'il ne devait produire au jour que vingt-cinq ans plus tard. Non pas qu'il y ait été engagé par les liaisons qu'il put former alors avec quelques-uns des acteurs de cette histoire : logé à la campagne chez lord Bolingbroke et milady, nièce de M^me^ de Maintenon, reçu à la ville chez la veuve de Marlborough, chez Methuen, chez Peterborough, il ne provoqua pas leurs confidences avec une curiosité plus intéressée qu'il n'avait à Paris tiré celles de Villars, de Caumartin et du prieur de Vendôme. Mais à Londres, deux traits de la nation l'avaient frappé au-dessus de tous. Le premier était la considération qui

entourait les gens de lettres, considération dont il ne trouvait la pareille qu'en France, à la cour de Louis XIV, et dont il attribuait aussi bien l'origine à l'influence de cette cour sur celle de Charles II; l'autre était un esprit d'examen, de raison, qui animait les écrits des philosophes, mais qui, également répandu chez tous les citoyens, les affranchissait des préjugés gothiques, leur faisant balancer les exploits des héros par les découvertes de savants, comme mettre l'activité du commerce au-dessus des intrigues de la cour. L'encouragement du commerce, la protection des beaux-arts, voilà aussi quelles avaient été en France les nouveautés éclatantes et fortes du siècle de Louis XIV ; et voilà aussi la raison pour laquelle Voltaire voulait peindre ce siècle. *The age of Lewis the Fourtheenth*, dit-il à Thieriot, et non pas *the reign*. « L'histoire de ce roi sans son siècle, écrit-il à un autre, me paraît assez insipide. » Et encore, c'est moins une histoire qu'un tableau dont il rêve. Il écrit à Thieriot en juillet 1735 : « Je donne tous les jours quelques coups de pinceau à ce beau siècle dont je veux être le peintre et non l'historien. »

Pour comprendre le dessein de Voltaire, il faut se rappeler quelle réaction avait succédé au règne égalitaire de Louis XIV. Les anciennes puissances féodales s'étaient relevées, clergé, parlement, noblesse ; des querelles religieuses neutralisaient heureusement les deux premières, mais la noblesse, réintégrée dans les faveurs dès la Régence, avait rapporté de ses châteaux le mépris le plus rustique pour les choses de l'esprit. L'Administration, à la vérité, se soutenait par des vieillards survivants au feu roi, par quelques familles instruites de ses traditions : la cour était inculte, et de nouveau agitée de ces ambitieux pour qui la guerre seule est une source de richesses.

En face de cette France rétrograde et diminuée, Voltaire allait montrer la puissance donnée par le commerce à un pays voisin, les faveurs dont y jouissaient les savants et les philosophes, et aussi l'éclat dont il rayonnait par eux dans le monde. Et en même temps, il voulait faire voir que pareille richesse, et une gloire plus grande, la France les avait dues, cinquante ans auparavant, moins au succès de ses hommes de guerre qu'à la protection accordée par son roi aux grands hommes dans tous les genres. Par une voie différente, le *Siècle de Louis XIV* rejoignait ainsi les *Lettres anglaises* et concourait avec elles à une même propagande. Dans l'un et l'autre livre, comme plus tard dans l'*Essai sur les mœurs*, l'auteur exaltait les arts de la paix :

Je fais plus de cas d'un ministre qui fait croître deux épis de blé là où la terre n'en portait qu'un que, d'un roi qui achète ou qui saccage une province... Il ne revient rien au genre humain de cent batailles données. Mais les grands hommes dont je vous parle ont préparé des plaisirs purs et durables aux hommes qui ne sont point encore nés. Une écluse du canal qui joint les deux mers, un tableau de Poussin, une belle tragédie, une vérité découverte, sont des choses mille fois plus précieuses que toutes les annales de cour, que toutes les relations de campagne. Vous savez que chez moi les grands hommes sont les premiers, et les héros les derniers. J'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou dans l'agréable.

Ce n'est pas que dans ces deux ouvrages, Voltaire ait eu l'intention d'une satire, ou même d'une critique à l'adresse du gouvernement d'alors. A l'époque où il les conçut, le pouvoir assurément lui avait fait plusieurs fois éprouver ses rigueurs ; mais, emprisonné pour des

faits personnels, il n'avait pas encore été inquiété pour ses idées philosophiques. Loin de décrier la politique du cardinal Fleury, les *Lettres anglaises,* telles que Voltaire les présentait, paraissaient plutôt soutenir l'entente avec l'Angleterre, dont le ministre admirait la constitution [1], et son impartialité supérieure dans les querelles religieuses ; et pas davantage, le panégyrique de Louis XIV ne pouvait offenser un vieillard, qui au dedans comme au dehors se piquait d'en poursuivre les traditions. Enfin, à l'exception du chapitre *sur la considération qu'on doit aux gens de lettres,* les *Lettres anglaises* avaient moins le ton de l'éloge que celui de la critique ; ou plutôt elles n'étaient qu'un ouvrage de vulgarisation, un élégant résumé de plusieurs autres livres. Les persécutions essuyées par Voltaire au sujet de cet ouvrage ne semblent pas avoir altéré sa conception du siècle de Louis XIV : après la condamnation des *Lettres philosophiques* comme auparavant, « ce n'est pas l'histoire d'un prince qu'il écrit, c'est plutôt l'histoire de l'esprit humain puisée dans le siècle le plus glorieux à l'esprit humain ».

Cette prédilection exclusive pour le XVII[e] siècle a paru l'indice d'un sentiment chagrin contre son temps, quoique Voltaire l'ait conservée jusqu'à la fin de sa vie, et au milieu de ses plus grands triomphes. Elle s'explique, dès que l'on considère le long prestige de Louis XIV en Europe et aussi le petit nombre d'années écoulées depuis sa mort, années qu'on n'avait vu remplies ni par de grands hommes, ni par de grands événements, à l'exception de Law et de son système. Tous les esprits en 1740 étaient occupés par la mémoire du grand roi,

1. Voir ce qu'en dit Voltaire dans le *Supplément au Siècle de Louis XIV.*

comme ils l'étaient en 1840 par le souvenir de Napoléon.

Voltaire, sans doute, eût été courtisan meilleur de Louis XV et de son temps, s'il n'avait point parlé du règne précédent. Mais qu'on se rappelle quels étaient les illustres, à l'époque où lui-même n'était pas encore de l'Académie, malgré *Zaïre*, *Charles XII* et *Mérope* : l'on avouera qu'il y aurait eu de sa part de l'ironie à égaler à Racine la Motte-Houdart, à Molière Néricault-Destouches et à Bossuet l'auteur de *Marie Alacoque*.

Il est encore vrai qu'il ressentait jusqu'à devenir susceptible, et quelquefois irritable, la dignité de l'état d'homme de lettres. C'est que personne aussi ne lui attribuait de plus haute mission. Déchirer les voiles de la superstition, dénoncer et combattre le fanatisme, remettre en leur rang les hommes de guerre, et en regard d'eux, exalter sans cesse les savants, les artistes, les navigateurs, les négociants mêmes, tous ceux enfin qui dans les arts de la paix, ont augmenté le bien-être, perfectionné la civilisation, élevé la noblesse du genre humain, voilà l'inspiration qui, cinquante années a soutenu Voltaire. Il a défendu ces principes dans la persécution et dans l'exil ; il les a répandus davantage dans le triomphe. Et c'est par lui que de nos jours encore, malgré les puissants et leurs gagistes, ils font l'atmosphère morale de l'immense majorité des Français.

Pendant plusieurs années, Voltaire amasse des matériaux ; au printemps de 1735, il commence la rédaction, et en septembre de cette année il mande à Thieriot qu'elle comprend déjà trente années (environ les dix premiers chapitres). C'est qu'il « va grand train » dans le *Siècle*, qu'il « saute à pieds joints sur toutes les minuties » ; que « c'est un taillis fourré où il se fait de grandes routes ». 1736 est employé à l'étude de la doctrine

newtonienne ; mais en février 1737, il reprend le *Siècle de Louis XIV*, qui à la fin de cette année est poussé jusqu'à la bataille de Turin, c'est-à-dire au chapitre XX. En 1738, il met la main à la seconde partie de l'ouvrage « la plus importante » à ses yeux, l'histoire des mœurs, des institutions, des sciences et des arts. Le 30 octobre de cette année, soit qu'il eût alors terminé son ouvrage, soit qu'il en eût seulement arrêté le dessein, il exposait son plan à l'abbé Dubos : « Il y a, dit-il, vingt chapitres environ destinés à l'histoire générale. Il y a un chapitre pour la vie privée de Louis XIV ; deux pour les grands changements faits dans la police du royaume, dans le commerce, dans les finances ; deux pour le gouvernement ecclésiastique, dans lequel la révocation de l'édit de Nantes et l'affaire de la Régale sont comprises ; cinq ou six pour l'histoire des arts, à commencer par Descartes et à finir par Rousseau. »

Une publication des deux premiers chapitres fut hasardée par l'auteur en 1739, d'abord en Hollande, sous le titre *d'Essai sur l'histoire du Siècle de Louis XIV par M. de Voltaire* (Amsterdam, H. du Sauzet, 1739), puis à Paris, en tête d'un *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers* (S. l. 1760) Un arrêt du Conseil du 4 décembre 1739, supprimant l'ouvrage, lui imposa prudence : dix années durant, Voltaire tiendra fermés ses portefeuilles, non sans faire son profit des informations qu'il peut prendre, et surtout des facilités que lui vaut sa charge nouvelle d'historiographe. Enfin, établi à Potsdam près de Frédéric, libre alors d'écrire et d'imprimer, il renoue un commerce d'érudition avec le président Hénault, achève son manuscrit dans les premiers mois de 1751, le donne à imprimer à un libraire de Berlin, et le revoit longuement sur les épreuves. L'ouvrage paraît enfin au commencement de 1752.

S'il nous est possible de reconstituer à peu près le premier état de l'*Essai sur les mœurs*, il n'en va pas ainsi du *Siècle de Louis XIV* ; et l'édition Henning de 1752, produit d'un long remaniement, n'est pas comparable sous ce rapport à l'édition Néaulme de l'*Essai*. Les morceaux mêmes publiés en 1739 diffèrent notablement de la rédaction primitive de 1735. Celle-ci ne subsiste malheureusement qu'à l'état de copie, et elle n'embrasse que les quatre premiers chapitres ; mais comme elle se trouve parmi les papiers de Voltaire à Saint-Pétersbourg, reliée dans le même tome que les autographes de l'*Essai sur les mœurs*, elle a la valeur d'un original. Sa lecture produit la même impression que celle du *Nouveau plan d'une histoire de l'esprit humain*. Dans sa première expression, la pensée de Voltaire est toujours d'un trait droit et rapide. C'est dans un travail de correction que de lui-même il en réduit la portée, qu'il en polit ou enveloppe les pointes. Tout le monde connaît, dans le chapitre II du *Siècle*, le passage sur la cour de Rome, passage qu'on s'accorde aujourd'hui encore à trouver d'une juste touche ; il paraissait alors timide aux Gallicans, et leur sentiment se retrouve dans un mémoire manuscrit de la bibliothèque de Nantes : « Il y a apparence, y lit-on, que M. de V... n'avait pas présente à sa mémoire l'histoire de la conduite de la cour de Rome lorsqu'il a tracé ce tableau ; il y aurait trouvé des ombres capables d'obscurcir les principaux traits ou de les présenter sous un jour moins favorable. » La première esquisse de Voltaire, aussi bien, était rehaussée de noirs vigoureux :

Les papes et leurs ministres sont presque toujours des *vieillards* italiens, *consommés dans l'art des intrigues et dans les affaires, éclairés par leur intérêt et n'ayant plus de passions qui les aveuglent. Leur principe est de ne ja-*

mais quitter une de leurs prétentions, mais de plier sous la nécessité, jusqu'au moment de se relever, d'exhorter publiquement les princes chrétiens à la concorde, et de fomenter sous main leurs divisions, de les brouiller et de les réunir pour gagner à leur querelle et à leur paix, de se servir de la religion comme d'un flambeau dont ils allument la discorde des peuples, quand ils sentent que la flamme est prête à éclore, et qu'ils retirent quand l'amorce manque. On les a vus ramper sous Charles-Quint, etc.

Voltaire n'était pas moins net sur la souveraineté temporelle des papes ; et il en marquait à la fois la faiblesse et le ridicule :

Celle que possèdent les papes est aussi petite que *leurs projets ont été vastes autrefois.* La nature du gouvernement y dépeuple le pays : il y a peu d'argent et nul commerce. *Le peu de troupes qui la gardent savent à peine faire l'exercice et deux régiments français ou allemands feraient la conquête de Rome.* L'autorité extrême que la religion avait insensiblement donnée au pape est détruite et abhorrée dans une partie de la chrétienté, et *tellement* déchue dans l'autre *qu'il n'y a point de prince catholique* qui *ne* lui résiste *aujourd'hui* avec succès. *Les foudres du Vatican, qui renversaient les rois de leur trône, il y a six cents ans, ne sont à présent qu'un nom ridicule.*

Même hardiesse au sujet des moines et des cardinaux :

Ces troupes innombrables de religieux dont les chefs résident à Rome sont encore autant des sujets du pape répandus dans tous les États. La coutume, qui fait tout, et qui est cause que *le monde n'est gouverné que par des abus* ne permet pas aux princes *d'arrêter ce désordre... Il n'y a point d'État en Europe qui n'ait senti plus d'une*

fois le danger de nourrir dans son sein ces citoyens devenus étrangers, toujours prêts à soutenir la cause du pape contre leur patrie. L'esprit éclairé... est le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits sur cette matière sont de vrais services rendus aux rois.

Si les moines sont sujets de la cour de Rome, les cardinaux en sont les ministres. On a vu le cardinal du Perron dans les derniers États généraux de 1614 soutenir à la honte de la France que le Pape peut déposer les rois.

Enfin les rois eux-mêmes n'échappaient point à ce rude burin, témoin ce petit portrait de Louis XIII :

L'abbé Vittorio Siri, auteur contemporain très instruit, rapporte que Louis XIII n'eut le surnom de Juste que parce qu'il était né sous le signe de la Balance (*il était encore faux qu'il fût né sous se signe, vu la précession des équinoxes*). *L'esprit du temps rend cette opinion vraisemblable. Louis XIII en effet fut appelé* Louis le juste *dès son enfance. Le cours de sa vie ne fut marqué que par sa faiblesse et par sa dureté, et si ce surnom de juste ne lui avait été donné que par la raison que Siri rapporte, il n'eût été qu'une injure pour celui qui laissa mourir sa mère dans la pauvreté, qui fit assassiner le maréchal d'Ancre sans savoir s'il était coupable, et qui fut l'esclave de Richelieu après avoir été celui de Luynes.*

Faute de posséder en entier la première rédaction du *Siècle de Louis XIV*, nous ne pouvons savoir ni de quelle manière ces hardiesses se continuaient dans l'ouvrage, ni dans quelle mesure il était conforme au plan exposé à l'abbé Dubos. Dans ce plan même, il convient de distinguer et les parties déjà rédigées, et celles seulement projetées : ces dernières semblent comprendre les chapitres relatifs aux institutions et aux mœurs. Alors que dans

l'édition de Berlin, les vingt-trois chapitres d'histoire générale correspondent au nombre de « vingt environ » annoncé à l'abbé Dubos, on y trouve trois chapitres contre un pour la vie privée de Louis XIV, quatre chapitres pour deux sur les affaires religieuses, et en revanche, pour l'histoire des arts, deux chapitres seulement au lieu de cinq. Cette histoire des arts, qui dans le dessein primitif devait servir de conclusion au *Siècle de Louis XIV*, y est confondue à la suite des affaires d'administration, place qu'elle a gardée dans les éditions suivantes. Le caractère de l'œuvre en est gravement altéré, et l'intention apologétique, si elle subsiste dans le titre, apparaît beaucoup moins au cours du récit.

Aussi s'accorde-t-on généralement à juger mauvaise la composition du *Siècle de Louis XIV*. Elle eût été mieux ordonnée, croit-on, si elle eût fidèlement développé le plan soumis à l'abbé Dubos. Et l'on attribue ce qu'elle a de défectueux à l'idée qu'eut Voltaire à mi-tâche de joindre le *Siècle* à *l'Essai sur les mœurs*. Comme ce nouvel ouvrage, en beaucoup d'endroits, était un « catalogue des sottises humaines », il fallait pour y rattacher le *Siècle*, que l'historien disposât le fil de son ancien récit, et que surtout il en préparât les bouts de façon propice. De là vient qu'au lieu d'être clos par les chapitres des arts, le *Siècle* s'achève sur les affaires du jansénisme et du quiétisme, et enfin par le chapitre singulier des *Disputes sur les cérémonies chinoises*.

Il faut observer d'abord que l'*Essai sur les mœurs*, lorsqu'il fut entrepris par Voltaire en 1740 était une histoire de l'esprit humain, plutôt que le catalogue de « butorderies » qu'il est devenu très vite chemin faisant et qu'il se montre dès 1745. Histoire de l'esprit humain, l'*Essai* devait servir d'introduction au tableau du siècle le plus éclairé de l'humanité ; et il n'est pas indifférent

que dans ce premier projet, le *Siècle* ait été l'œuvre maîtresse à laquelle conduisait l'histoire générale, plutôt que l'appendice démesuré qui suit l'*Essai sur les mœurs*, d'une manière d'ailleurs arbitraire, dans sa première édition complète de 1756. Le *Siècle* en a conservé une importance qui le distingue de l'*Histoire universelle*, comme elle a forcé l'auteur à l'en séparer dans les éditions définitives de ses œuvres. Au reste, ni dans sa préparation, ni dans sa rédaction, l'*Essai* n'a été mêlé avec les recherches sur Louis XIV.

Mais que Voltaire n'ait point terminé son *Siècle* par le tableau des arts et des sciences, ainsi qu'il se l'était proposé au début, c'est encore une indication qu'il ne le soudait pas dans son esprit avec l'*Essai sur les mœurs* ; car l'intention capitale de cet ouvrage étant de réprouver la barbarie guerrière, rien n'y eût été plus conforme, après avoir montré les folies militaires de Louix XIV, l'horreur et le ridicule de sa politique religieuse, que de conclure par l'apologie de ces artistes, qui seuls avaient fait la grandeur du règne et imposé dans l'Europe le prestige de la France ; et il n'était pas plus « philosophique » assurément de tirer le rideau sur tant de gloire, et de la décrier en quelque sorte, en finissant par M^me^ Guyon et la bulle *Unigenitus*.

La raison pour laquelle Voltaire a modifié l'ordre initial est des plus simples. Il ne saurait y avoir en histoire de plan préconçu ; ou plutôt, il ne peut y avoir de plan que celui où se disposent d'eux-mêmes les événements : c'est à celui-ci que doivent céder tous les systèmes, quelque harmonieux soient-ils. Tant qu'il n'en avait point étudié la matière, Voltaire pouvait assigner à ses chapitres un ordre, une étendue qui les rangeassent dans un dessein général : à mesure qu'il en mettait au jour les éléments, il fallait bien les placer selon que l'impo-

saient à la fois leur succession et leur diversité. Et comme le règne inauguré avec le grand Corneille s'était achevé dans la dispute du quiétisme, il n'eût pas été plus raisonnable de mettre celle-ci avant celui-là, que de faire suivre, dans l'histoire militaire, la guerre d'Espagne par l'invasion de la Hollande.

Le succès de l'ouvrage fut des plus grands : dans la seule année 1752, huit éditions ou contrefaçons se succédèrent à Berlin, à Leipsig, à Édimbourg, à Rouen (sous la rubrique Berlin), à Trévoux (rubrique de Dresde) et à Paris (rubrique Leipsic). Nombre de matériaux inédits parvinrent d'autre part à l'auteur. Aussi se hâta-t-il de préparer deux éditions nouvelles, la première à Paris (sous la rubrique *Leipsic*), la seconde plus complète à Leipsig chez G.-C. Walther, de Dresde. Ces éditions, annoncées dans le *Mercure* en juillet, puis en novembre 1752, parurent simultanément à la fin de l'année, celle de Leipsig sous le nom de Dresde, ayant peut-être un peu précédé celle de Paris.

Il s'en faut de beaucoup que cette seconde édition du *Siècle de Louis XIV* présente des variantes aussi curieuses que le sont celles de l'*Essai sur les mœurs*. Comme Voltaire le dit lui-même dans ses avertissements, ses additions portent presque uniquement sur des faits historiques. Il a eu de nouveau communication des Mémoires encore inédits de Torcy, et c'est d'eux qu'il a tiré ses détails sur la paix de Ryswick, sur le rôle du duc d'Harcourt à Madrid, sur la reconnaissance de Jacques III comme roi d'Angleterre, sur les missions secrètes de Rouillé et de Torcy à la Haye en 1709. Il a reçu du maréchal de Noailles une copie des mémoires de Louis XIV déposés par le maréchal à la Bibliothèque : et il les insère dans le dernier chapitre des *Anecdotes*. En quelques endroits, il retranche des faits qui

lui semblent futiles, comme celui-ci dans le premier chapitre des *Anecdotes* :

Les deux hommes qui présidaient à l'éducation du roi sous le maréchal de Villeroi son gouverneur, étaient tels qu'il les fallait, savants et aimables. *Périgny étant un des plus beaux esprits de France. C'est de lui que sont ces vers, mis depuis en musique par Lulli.*

> Dans vos concerts nouveaux, Muses, faites entendre
> A l'empire français ce qu'il doit espérer,
> Au monde entier ce qu'il doit admirer,
> Aux rois ce qu'ils doivent apprendre.

Cependant leur disciple n'apprit presque rien sous eux. Les guerres civiles en furent la cause ; et le cardinal Mazarin. .

Il en supprime d'autres, excessifs ou douteux, tel ce morceau sur la Feuillade dans le chapitre XIX (XX, *Bataille de Turin*).

Tous les officiers subalternes, étonnés des manœuvres de leur général, croyaient qu'il ne voulait point prendre Turin. *Ils prétendaient que la Feuillade, qui avait osé, disaient-ils, jeter des regards passionnés sur M^me^ la duchesse de Bourgogne, lui* avait juré de respecter la capitale de son père. *Cette erreur populaire s'accrédita tellement que je n'ai vu aucun officier de cette armée qui n'en fût encore persuadé plus de vingt ans après. On débita même que la duchesse de Bourgogne, pour sauver Turin, avait* engagé M^me^ de Maintenon à faire prendre toutes les *mauvaises* mesures qui furent le salut de cette ville. *Les bruits ridicules s'accréditent, et les écrivains en déshonorent leurs histoires.*

Mais d'une manière générale, il ne modifie point ses jugements sur les hommes, non plus que sur les mœurs, à l'exception d'un alinéa où il loue Mazarin de l'acquisition de l'Alsace [1], d'un autre où il développe les qualités personnelles de Louis XIV [2], d'un autre encore où il blâme les violences exercées contre les calvinistes [3], et enfin des pages qui terminent le chapitre des beaux-arts. En revanche, les textes de 1753 présentent pour les institutions des idées nouvelles et d'un penchant aristocratique assez inattendu. En 1751, il désirait voir établir l'uniformité dans le droit civil comme dans les procédures criminelle et commerciale; il s'en détache en 1753 :

1751 et 1752	1753
C'est un très grand inconvénient qu'un même tribunal ait à prononcer sur plus de cent coutumes différentes. Des droits de vente, ou équivoques, ou onéreux, ou qui gênent la société, subsistent encore	... Ce sont des décombres d'un bâtiment gothique ruiné. *Ce n'est pas qu'on prétende que les différents ordres de l'Etat doivent être assujettis à la même loi. On sent bien que les usages de la noblesse, du*

1. « Le monument qui immortalise le cardinal Mazarin est l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province à la France dans le temps que le royaume était déchaîné contre lui, et par une fatalité singulière, il lui fit plus de bien lorsqu'il était persécuté, que dans la tranquillité d'une puissance absolue. »

2 Voici ce qu'il en disait seulement dans l'édition de Berlin : *Si on le considère dans sa vie privée, on le voit bon fils sans vouloir que sa mère gouverne, bon mari même sans être jamais fidèle, bon père, bon maître, et toujours aimable avec dignité.*

3. Dans le chapitre du *Calvinisme*, en conclusion aux dragonnades :

Il parut enfin que la reine Christine avait eu raison de dire dans une de ses lettres, à l'occasion de ces violences et de ces émigrations : « Je considère la France comme un malade à qui l'on coupe bras et jambes, pour le traiter d'un mal que la douceur et la patience auraient entièrement guéri. »

comme des restes du gouvernement féodal, qui ne subsiste plus : ce sont des décombres d'un bâtiment gothique ruiné. L'uniformité en tout genre d'administration est une vertu ; mais les difficultés de ce grand ouvrage ont effrayé. (Chap. XXVII. *Gouvernement intérieur.*)

clergé, des magistrats, des cultivateurs doivent être différents ; mais il est à souhaiter sans doute que chaque ordre ait sa loi uniforme dans tout le royaume ; que ce qui est vrai ou juste dans la Champagne ne soit pas réputé faux ou injuste dans la Normandie. L'uniformité, etc.

Il varie pareillement sur les habitants des campagnes, dont la condition est exposée longuement et sous les couleurs les plus favorables dans l'édition de Dresde :

1751 et 1752

La campagne est restée à peu près dans le même état où elle a toujours été. Il semble que le plus grand nombre d'hommes soit destiné a être réduit au nécessaire pour travailler. La taille proportionnelle, substituée à l'arbitraire dans presque toutes les provinces, a seulement mis plus de justice dans les contributions et soulagé un peu les paysans, qui ne doivent pas être riches, mais qui ne doivent pas être misérables. (Chap. XXVIII, *Finances.*)

1753

Il s'élèvera toujours des plaintes sur le sort des cultivateurs... Il n'est pas du ressort de l'histoire d'examiner comment le peuple doit contribuer sans être foulé, et de marquer le point précis, si difficile à trouver, entre l'exécution des lois et l'abus des lois, entre les impôts et les rapines... La taille proportionnelle, substituée à l'arbitraire dans quelques provinces, a contribué encore à rendre plus solides les fortunes des cultivateurs qui possèdent des charrues, des vignobles, des jardins. Le manœuvre, l'ouvrier, doit être réduit au nécessaire pour travailler ; telle est la nature de l'homme. Il faut que ce grand nombre d'hommes soit pauvre, mais il ne faut pas qu'il soit misérable.

A peine Voltaire avait-il donné ces nouvelles éditions qu'un certain la Beaumelle, son obligé de naguère, s'avisa d'en publier à Francfort, puis à Metz, des contrefaçons augmentées page à page de notes de son cru. Ce la Beaumelle avait eu en mains les papiers de M^me^ de Maintenon. Mais quelle érudition, quel jugement attendre d'un jeune homme de vingt six ans, dont les plus belles années s'étaient moins dissipées à l'étude que dans les aventures et le désordre? Ces notes ne sont aussi bien qu'un long chapelet d'insolences. *Décousu, mal peint, puéril, bon pour les gazettes, point de goût, pas un mot de vrai, moins d'esprit et plus de sens, corrigez cette négligence, rabattez-en un quart et la figure sera supportable*, voilà le genre et le ton du critique. La grammaire surtout a en lui un gardien farouche, et il fait beau le voir commencer sur le *Siècle de Louis XIV* les corrections qu'il étendra plus tard à *la Henriade*. Quelquefois il condescend à la louange, il reconnaît notamment que le chapitre sur le Calvinisme est « bon » ; il dit « admirable » le récit de la guerre de 1709 ; tant que Beuchot s'est demandé si ces éloges n'étaient pas d'un auteur [1] aux gages du libraire : comme si un la Beaumelle n'était pas plus grotesque peut-être lorsqu'il loue que lorsqu'il blâme. Enfin il s'échappe en imputations atroces et répétées sur l'avarice de Voltaire. « L'amour de l'argent comptant expose les plus grands poètes à des actions qu'on punit en France du dernier supplice. L'amour de cet argent comptant précipite souvent dans le crime de faux [2]. »

1. Le chevalier de Mainvillers, d'après la Beaumelle lui-même, qu'il ne faut jamais croire sur parole.

2. Il semble, quoique nul texte de l'établisse, qu'il y ait eu quelque commerce d'argent dans les premières relations de Vol-

On ne voudrait pas insister sur ces procédés, qui d'ailleurs sont banals, car les la Beaumelle sont de tous les temps. Mais il est un endroit où le drôle atteint à son insu le sublime : c'est quand il se mêle, dans sa préface, de donner ses *Conseils à l'auteur du Siècle de Louis XIV*. Il en reprend d'abord le titre, trop oratoire, trop fastueux, et, en calviniste zélé, il estime que ce siècle appartient davantage à Guillaume III, « qui y a si bien représenté ». Il reproche surtout à Voltaire d'avoir manqué son plan, d'avoir donné une histoire au lieu d'un tableau de l'esprit des hommes. Si lui, la Beaumelle avait eu à traiter pareil sujet, il aurait fait un long article des arts où seraient entrés l'art militaire et les batailles, puis il aurait montré les ressorts de la politique, et parmi eux les traités, l'administration, les affaires religieuses ; le tout sans égard à la chronologie, mais dans un ordre méthodique et non parsemé, comme chez Voltaire, « d'anecdotes et considérations d'un style lâche et diffus ». La prose de la Beaumelle en effet n'est parsemée que de lourdes ironies sur le désintéressement de l'historien. Il y perce toutefois quelques traits spirituels [1] ; notamment il ne croyait pas si bien dire que dans cette phrase : « Il viendra un temps où l'on appellera le XVIII^e^ siècle le siècle de Voltaire, comme on appelle aujourd'hui celui d'Auguste le siècle de Varron, selon votre fine et ingénieuse remarque. »

Nous nous étonnons aujourd'hui que Voltaire ait si fort pris à cœur les piqûres de ceux qu'il appelait « les

taire et de la Beaumelle. Je suppose que celui-ci s'était flatté de céder à l'historien les documents relatifs à M^me^ de Maintenon : Voltaire n'ayant pas voulu les payer à leur prix, la Beaumelle se sera vengé par la contrefaçon de Francfort.

1. C'est là qu'il appelle Voltaire « le premier homme du monde pour écrire ce que les autres ont pensé ».

insectes de la littérature ». C'est oublier les succès que ceux-ci rencontraient dans le public, et la faveur étrange dont les couvraient les puissants. L'historien répondit longuement à la Beaumelle dans son *Supplément au Siècle de Louis XIV*, imprimé dès le mois de février 1753; et quand la Beaumelle eut publié ses *Mémoires sur Madame de Maintenon*, il en réfuta plusieurs points, mais en utilisa d'autres dans une nouvelle édition de son ouvrage.

Cette édition est la première où le *Siècle de Louis XIV* se range à la suite de *l'Essai sur les Mœurs* dont il occupe les chapitres 165-210. Son texte est conforme aux leçons de 1753, à l'exception des notes relatives aux mémoires de M^me^ de Maintenon et de deux passages sur l'Espagne et les Provinces-Unies, retranchés par l'auteur et qui peuvent être comptées parmi les pages où ses dons se sont le mieux déployés. Je reproduis ici ces tableaux remarquables. Un discernement dans les objets à peindre, un arrangement ingénieux et simple, y font de quelques traits un tableau complet ; il s'y propage une clarté sans éclat mais égale et dans le style et dans les expressions ; enfin quelques touches plus vives et d'une justesse décisive achèvent de produire l'impression.

Dans une nouvelle édition, en 1761, le *Siècle de Louis XIV* fut compris encore dans l'histoire générale : il était alors augmenté du chapitre *des Beaux-Arts en Europe*, de détails sur l'administration et les finances, d'additions sur les écrivains et enfin, çà et là, de considérations, qui, plus nombreuses, eussent gâté ce brillant exposé : mais en rien d'essentiel les idées de Voltaire n'y apparaissent modifiées, non plus que dans l'édition définitive donnée en 1766. Ce n'est pas qu'à cette épo-

que, il regardât le siècle de Louis XIV des mêmes yeux que dans sa jeunesse :

Siècle de grands talents bien plus que de lumières,

dit-il dans *l'Épître à Boileau ou mon Testament*, en 1769 ; et il semble que désormais ils s'en soit tenu à cette juste opinion. Mais dans toutes les éditions du *Siècle de Louis XIV* ses idées restent celles qu'il avait exprimées dès 1753 ; et c'est par conséquent dès la seconde édition que nous pouvons les considérer comme fixées.

On a souvent reproché à Voltaire sa partialité en faveur de Louis XIV : il l'a traité, dit Lémontey, pour avoir fondé des académies, comme les moines traitaient jadis les princes qui dotaient les églises. C'est là une boutade plus spirituelle que véridique. Conçu comme une apologie, le *Siècle de Louis XIV* est devenu un ouvrage solide où la science contemporaine ne trouve guère à reprendre. On a pu exposer avec plus de détail cette fondation de l'État français moderne, qui avec la protection des beaux-arts est le plus beau titre de Louis XIV à la gloire : on n'en a pas mieux montré l'importance ni la réussite. Personne de même n'a mieux peint la grandeur d'âme du roi, son courage dans l'adversité, et cette probité profonde, qui à la fin, lui faisait préférer la vertu incapable. Enfin les ennemis de Louis XIV ont dépassé Voltaire dans la déclamation, qui n'était pas son genre : leurs invectives ne font pas l'effet de ces courts récits, où par quelques traits bien choisis, il marque l'arrogance du roi devant l'Europe, l'horreur de l'incendie du Palatinat, l'odieux mêlé de ridicule de la Révocation de l'Édit de Nantes. Le *Siècle de Louis XIV* reste l'histoire la plus exacte peut-être qu'on ait écrite ; et elle est assurément celle qu'il est le plus agréable de lire.

La plupart des notes de Voltaire relatives au *Siècle de Louis XIV* ont été publiées sous le titre de *Sottisier* d'après le tome V des manuscrits de Voltaire conservés à Saint-Pétersbourg. Je donne ici les notes réparties dans les autres tomes de ces manuscrits; j'y ajoute les préfaces des éditions de 1751, 1752, 1753, qui annoncent à la fois les additions de cet ouvrage, et achèvent de nous éclairer sur la première édition de l'*Essai sur les mœurs*. On se rappelle (*) en effet que Voltaire avait d'abord désigné le manuscrit de l'essai « volé » par Longchamp, comme contenant « l'histoire entière des arts, des morceaux de Pétrarque et du Dante, de recherches sur les routes du commerce, l'histoire publique d'après François Ier. » Par l'édition de *Dresde* de janvier 1753, on apprend avec intérêt que ce manuscrit perdu de l'Histoire universelle, ne contenait, avec l'histoire publique des XVIe et XVIIe siècles, que « les matériaux pour l'histoire des arts. »

J'ai cru devoir imprimer également certains passages de la première rédaction du *Siècle* conservée à Saint-Pétersbourg, passages supprimés par Voltaire, soit dans l'édition de 1751, soit dans les suivantes. Enfin, quoiqu'il figure en introduction à l'*Histoire de la guerre de* 1741, je réimprime dès maintenant le tableau de l'Europe à la fin du règne de Louis XIV, dont quelques passages ont été utilisés par Voltaire dans le chapitre XVII du *Siècle de Louis XIV*.

(*) Voir plus haut, page 22.

SIÈCLE DE LOUIS XIV

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

Édition de *Berlin*, 1751, et suivantes (*).

Le manuscrit de cet ouvrage m'ayant été remis par l'auteur, je le lus avec une très grande attention ; j'y remarquai un amour extrême de la vérité, et une impartialité entière sur toutes les matières qui y sont traitées. C'est surtout par ces raisons que je me suis fait un devoir de le faire imprimer, sous les auspices d'un monarque à qui la vérité n'est pas moins chère que la gloire, et qui, de l'aveu de l'Europe, est aussi capable d'instruire les hommes, que de juger leurs ouvrages.

J'ai préféré une édition commode en deux petits volumes à une plus magnifique et plus grande ; et j'ose assurer, que dans ces deux petits volumes on trouvera plus de faits intéressants, et plus d'anecdotes curieuses, que dans les collections immenses qu'on nous a données jusqu'ici sur le règne de Louis XIV.

Au reste, quoiqu'il soit question à la fin de cet ouvrage des choses que Louis XV a exécutées par lui-

(*) Le *Siècle de Louis XIV*, comme on sait, a été donné en 1751 sous le nom de *M. de Francheville*.

même, et que plus d'un établissement de Louis XIV ait été perfectionné par son successeur; cependant il a paru, que le titre de Siècle de Louis XIV devait subsister, non seulement parce que c'est l'histoire d'environ quatre-vingts années, mais parce que la plupart des grands changements dont il est parlé, ont été commencés sous ce règnē.

AVIS DU LIBRAIRE

Édition de *Leipsic* (Paris), 1752, 2 vol. en 4 parties

Nous donnons cette nouvelle édition du Siècle de Louis XIV, quoiqu'on en ait déjà fait huit en moins de dix mois, ou plutôt parce qu'on les a faites. Les additions intéressantes et en grand nombre nous y ont déterminés : l'auteur ayant envoyé de tous côtés des additions à tant de personnes, nous les avons recueillies avec la plus grande exactitude. On y verra de nouvelles particularités sur l'homme au masque de fer ; sur la Cour de Louis XIV ; sur la paix de Ryswick ; sur la manière dont Louis XIV reconnut le fils de Jacques II roi d'Angleterre ; sur le testament de Charles II, roi d'Espagne ; et enfin jusqu'à des mémoires très curieux écrits de la propre main du feu Roi.

La liste des écrivains est augmentée d'un grand tiers, et on y trouve les plus curieuses anecdotes ; de sorte qu'il ne faut compter pour édition véritable que celle-ci, à laquelle nous avons donné tous les soins dont nous sommes capables, pour la beauté des caractères et pour l'exactitude.

AVERTISSEMENT

Édition de *Dresde* (Leipzig), G.-C. Walther, 1753 (*).

Cette nouvelle édition revue et corrigée avec soin par l'auteur, est beaucoup plus exacte pour le style, pour les faits et pour les dates que toutes les éditions qui ont paru jusqu'ici. On trouve dans le premier volume des choses importantes qu'on n'avait pas osé d'abord rendre publiques parce qu'on n'avait pas encore assez de témoignages : telles sont par exemple les causes de la paix de Ryswick et la raison pour laquelle Louis XIV reconnut Jacques III roi d'Angleterre. Dans le second volume, à la liste des artistes, il y a environ cinquante additions considérables, et un beaucoup plus grand nombre dans le corps de l'ouvrage. On y trouve surtout des fragments dont l'original est écrit de la main de Louis XIV. Ces fragments font connaître le cœur, l'esprit et le style de ce monarque et sont le morceau le plus curieux de l'histoire (**).

Cet essai sur le Siècle de Louis XIV était la suite d'une histoire universelle qui commençait à Charlemagne et qui finissait au temps où nous sommes. On en a vu déjà quelques fragments dans les Mercures de France et ailleurs, mais ces fragments étaient

(*) Le manuscrit de cet avertissement se trouve transcrit d'une main inconnue dans un exemplaire de l'édition de 1751 préparé par Voltaire pour la réimpression. B. N., Collection Beuchot, n° 814.

(**) Cette dernière phrase ne se trouve pas dans l'exemplaire annoté de Beuchot.

tronqués. La perte que l'auteur a faite du manuscrit qui contenait le XVI^e^ et le XVII^e^ siècle et les matériaux pour l'histoire des arts l'a obligé de ne donner que le siècle de Louis XIV. Tout le reste était dans cette même forme, divisé par chapitres, et on s'y attachait plus à peindre les événements principaux qu'à détailler les petits. C'était plutôt l'histoire de l'esprit et des mœurs que des récits de batailles. Aussi il ne faut pas s'étonner si cette dernière partie de l'ouvrage et surtout le second volume est conforme au reste de cette histoire universelle.

MÉMOIRES POUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV

Pétersbourg VIII, f° 73, autographe.

La devise *nec pluribus impar* est de Douvrier vers l'an 1660. Louis XIV ni ses ministres n'y eurent aucune part.

Les devises étaient un reste de l'ancienne chevalerie: ainsi Henri II avait pris souvent le croissant comme un emblème de son amour pour Diane de Poitiers. Saint Louis fait graver un anneau orné de lys et de marguerites en l'honneur de Marguerite, sa femme : *hors cet annel pourions trover amor?*

Le *nec pluribus impar* avait été employé pour Philippe second, mais *non sufficit orbis* avait prévalu.

* *Nec pluribus impar* ne paraît ni juste ni convenable, car en 1660 Louis XIV ne résistait pas à l'Europe et la France n'a point le nouveau monde ainsi que l'Espagne.

Cependant Perrault sous le ministère de Colbert la fit mettre sur tous les ouvrages publics.

Louis XIV n'a pas plus de part au *viro immortali.*

Quaere si les quatre esclaves ne représentent pas des vices enchaînés.

* *Voyez la devise du roi justifiée par Ménétrier.*

Henri IV portait les deux sceptres de France et de Navarre posés en sautoir sur une épée nue, *duo protegit unus*, mauvaise devise.

Préjugé à détruire chez beaucoup d'étrangers que le roi dispose despotiquement de la vie et de la fortune de ses sujets.

Mme de Motteville rapporte qu'une des choses qui donnèrent au roi le plus de passion pour la gloire fut le bien qu'on disait de Charles II à son rétablissement. — Il était bien supérieur à Charles II avec beaucoup moins d'esprit.

Il pleura Mazarin qui était mort riche de près de 200 millions pris sur son royaume, et fit punir Fouquet qui était pauvre, mais il fallait un exemple.

Dans une maladie (ce n'était pas celle qu'il eut à Calais) il désigna pour régent le prince de Conty ; cela prouve qu'on l'avait bien instruit des lois de son royaume.

Le cardinal Mazarin, pardonnable d'avoir désiré le mariage de sa nièce Marie avec le roi, estimable de ne l'avoir pas tenté.

Tout le monde ne l'appelait pas *Monseigneur*. Les évêques se traitaient de Monseigneur entre eux, mais peu de courtisans leur donnaient ce titre ; rien de réglé en France sur les rangs.

Le cardinal Mazarin avait eu dessein de se faire pape ; vision assez commune à tous les cardinaux ministres.

Il faut justifier Colbert de toutes les sottises que lui attribue ce rabâcheur d'abbé de Choisy, page 130 de ses *Mémoires*.

La reine-mère très affligée de n'être pas appelée au conseil après la mort de Mazarin.

Colbert, fils de Colbert, surnommé Vandière, marchand de Reims qui eut le malheur de faire banqueroute. Il fut d'abord garçon de boutique. Sa mère était Anne Pussort. Le conseiller d'Etat Pussort, fils d'un procureur, était son cousin germain. Colbert fut clerc chez le procureur Biterne, puis commis chez Sabatier, trésorier des parties casuelles, puis domestique de Le Tellier, puis de Mazarin. Il se fit un très grand tort dans l'opinion publique en se faisant adjuger la maison de Bruant des Carrières pour 120.000 livres. Elle avait coûté cent cinquante mille à Bruant. Ce Bruant, commis de Fouquet, en fuite pendant la Chambre de Justice, ayant rendu des services à l'État pendant son exil, revint inutilement plaider *pro domo sua*.

La suppression des nouvelles rentes et des billets de l'épargne le fit abhorrer. Les impôts que les guerres et la magnificence du roi le forcèrent de multiplier le rendirent odieux toute sa vie. Le public ne lui a rendu justice qu'après sa mort.

Le peuple voulait le déterrer à Saint-Eustache et le jeter à la voirie.

Sa gloire est d'avoir établi la marine, les manufactures et d'avoir mis de l'ordre dans les brigandages des finances ; d'ailleurs homme dur, vain et intéressé.

Pétersbourg, VIII, f° 77, aut.

En France les vrais principes de la finance et du commerce étaient peu connus, puisque même en 1718, le Parlement entier dans ses remontrances, dit que la valeur intrinsèque de l'argent était à 25 livres le marc, et un mois après le même Parlement dit à 27 livres le marc, et le duc d'Orléans avec tout son esprit ne releva pas cette absurdité.

F° 77, verso, aut.

Observer si les revenus de l'État ne se montaient du temps du cardinal de Richelieu qu'à 33 millions. Tous les revenus des princes de l'Europe augmentés depuis.

Le *Testament politique* n'est et ne peut être du cardinal de Richelieu.

L'auteur dit qu'il fallait se contenter des draps du Sceau et de Meunier, et il oublie la manufacture des draps fins de Sedan, établie par le cardinal même en 1642, immédiatement après l'échange.

Autres raisons déjà expliquées.

La proposition de tenir 10.000 gentilshommes enrôlés.

Ce qu'il dit des gabelles et des finances.

Pétersbourg, VIII, f° 78, aut.

A la majorité du roi, les charges de président à mortier valaient 1.800.000 l., ce qui fait plus de trois millions de nos espèces, le reste à proportion, tant le Parlement avait de crédit. Les charges de

conseiller 72.000 écus. Colbert réduit le tout à moins d'un tiers, tombées encore depuis.

Plus de magnificence alors, plus de richesses chez les ministres. Louvois avait plus de 1.800.000 livres de rentes à cause des postes étrangères.

Fouquet avait dépensé à Vaux plus de quinze millions, Louvois presque autant à Meudon.

Il n'est pas vrai, comme le dit le président Hénault, que Pellisson demeura seul fidèle à Fouquet; ce ministre eut un si grand parti, que tout convaincu de péculat qu'il était, il ne fut condamné qu'au bannissement. Tous les gens de lettres qu'il avait favorisés se déclarèrent pour lui (*).

1665. — Établissement d'une manufacture de dentelles à Paris. On croit qu'elle ne réussit pas ; on se trompe : elle était de point en broderie. On s'en dégoûta pour les dentelles de Bruxelles et de Malines. Ce fut M^lle^ Dumont de Bruxelles qui l'établit à Paris. Elle y amena 200 filles. Le roi leur avança de l'argent.

N. B. — Colbert avait été clerc chez le procureur Biterne, puis commis chez Sabathier, trésorier des parties casuelles. Sa grande élévation prouve un grand mérite.

Sa mère était née Pussort.

* Voltaire dira, dans les premières éditions : *Il ne lui resta d'amis que Pellisson, Gourville, Mademoiselle de Scudéry, ceux qui furent enveloppés dans sa disgrâce, et quelques gens de lettres.* Cf. le chap. XXV de l'édition définitive.

Ce fut lui qui proposa la réforme de la justice, en quoi il ne réussit guère. Les longueurs, les taxes sur le papier timbré, les appels dans les causes légères, le droit des procureurs de barbouiller du papier timbré à trois mots par ligne sont des abus intolérables.

* *Quære* ce que c'est que le prieur Frontot qui perfectionna la fabrique de canons en 1677.

Quære s'il est vrai que Colbert en 1681 fit construire une frégate à Versailles pour servir de modèle.

N. B. — On força la reine à renvoyer le cardinal Mazarin, comme en Angleterre Charles I[er] avait été forcé de sacrifier son favori Stradford, et en Espagne, depuis, la reine, veuve de Philippe IV, fut obligée de renvoyer le jésuite Nitard.

Gourville donne au cardinal 2.700.000 livres sur un traité de Guyenne. Voilà Mazarin plus convaincu de péculat que Fouquet.

Minorité

Pétersbourg, VIII, f° 79, aut.

N. B. — On comparait le Parlement de Paris à celui d'Angleterre. 1° On ne songeait pas qu'ils n'ont de commun que le nom, que l'un est réellement la Cour des États de la nation, l'autre une Cour de justice ; 2° que ce n'était pas le Parlement qui fit couper la tête à Charles I[er], mais une Chambre nouvellement érigée, après qu'on eut cassé le Parlement contre toutes les lois.

* *Invention, armes.*

N. B. — Qu'en 1649 le Parlement dit au cardinal Mazarin que le peuple pourrait reconnaître le pouvoir souverain dans le Parlement *.

Distribution des heures de la journée du roi depuis la mort de Mazarin :

Levé à huit heures, travaillant jusqu'à dix, ou seul ou avec des ministres.

A dix, conseil jusqu'à midi, puis à la messe ; recevait des placets, donnait des audiences, dînait d'abord ou avec la reine, puis avec la dauphine, retournait au travail, le reste au plaisir.

1684. — Monseigneur, Madame la dauphine, Mademoiselle, Mme de Guise, les princesses du sang mangeaient avec lui.

Il passait les après-soupers chez Mme de Montespan, puis chez Mme de Maintenon jusqu'à minuit.

Les appartements, les libéralités en loteries de bijoux commencèrent la première année du mariage de Monseigneur.

Il n'est pas vrai que le Roi ait dit au Lord Stairs : « J'ai été quelquefois le maître chez les autres, ne m'en faites pas souvenir. »

Minorité, 1651

N. B. — Le Parlement ose faire un crime au duc de Mercœur d'être allé à Brühl, épouser une nièce du Cardinal, le mande et l'interroge.

* *Talon.*

Généalogie de quelques maisons, familles de robe

Pétersbourg, IV, f° 36, autographe.

Machaut. — Simon Machaut premier du nom, commissaire au Châtelet, 1515-1525.

Simon II, son fils, receveur à Rethel, 1555.

Jacques Machaut, fils de Simon, notaire, 1568.

Jean Machaut, conseiller à la cour des aides, marié à Marie Pontrain, fille de François Pontrain, notaire.

Maupeou. — Vincent Maupeou, notaire en 1547. Marie Bartonneau, sa femme, fille de François Bartonneau, notaire.

Molé. — Guillaume Molé, bourgeois de Troyes. Sa femme, Jeanne Léguisé. Tous les descendants, bourgeois de Troyes jusqu'à Nicolas Molé reçu en 1517, le 3 mars, conseiller au Parlement.

Villeroy. — Nicolas de Neuville, notaire en 1530, fils d'un marchand de poisson, épouse Geneviève Legendre de Villeroy.

Nicolaï. — Bourgeois de Nîmes en Languedoc devient chancelier du royaume de Naples, maître des requêtes en France, 3 juin 1504, puis, 1506, premier président à la chambre des comptes.

Paris. — Paris de la Brosse, marchand épicier de Paris, 1578.

Chauvelin. — Toussaint Chauvelin, procureur à Moulin. Son fils, Toussaint Chauvelin, procureur à Paris, devient procureur général de la reine, 1598.

Gesvres. — Potier, Novion, Gesvres.

Le premier est Mathieu Potier, paysan de Montmorency, tenant neuf arpents du seigneur de Montmorency, paroisse d'Aubonne, 19 janvier 1367.

Les descendants sont pelletiers à Paris.

En 1555, Jacques Potier, avocat, épouse Françoise de Gesvres.

Brulart, secrétaire du roi, 1505.

Pontchartrain. — Phélippeaux, paysan de Blois, 1527, épouse Perrette Cottereau, fille de Jean Cottereau, marchand mercier à Blois.

Raymond Phélippeaux, élu au grenier à sel, 1543.

Raymond Phélippeaux, trésorier, de l'épargne, 1600.

L'Empire

Pétersbourg, VIII, F° 130 copie

[Ferdinand de Gratz, cousin de Mathias, n'en fut pas moins élu empereur. Il était déjà roi de Bohême et de Hongrie par la démission de Mathias et par l'élection forcée de ces deux royaumes.] Les protestants, qui ne purent traverser son élection à l'empire, ce qui pourtant semblait aisé, firent ce qui paraissait plus difficile : ce fut de soulever contre lui la Bohême et la Hongrie dans le temps que son avènement à l'Empire le rendait plus puissant.

Frédéric, comte palatin, le premier des électeurs qui étaient alors au nombre de sept, se fit élire roi de Bohême. Les Hongrois en même temps donnèrent leur couronne à Bétléem Gabor, prince de Transylvanie.

L'Electeur palatin comptait sur le secours de Jacques premier, roi de la Grande-Bretagne, son beau-père, mais ce prince plus controversiste que roi, nullement guerrier et mauvais politique, se contenta d'écrire contre le parti catholique et laissa son gendre et les protestants sans secours.

Bétléem Gabor fut mieux aidé par les Turcs. Cependant et Frédéric et Gabor furent vaincus. La fortune de Ferdinand second décida que ces deux princes étaient des rebelles et que l'Empereur était seul roi légitime de Hongrie et de Bohême. Le Palatin défait sans ressource à la bataille de Prague par le duc de Bavière son cousin et par le général Tilly, perdit sa dignité d'électeur avec ses États, et Bétléem Gabor tira au moins cet avantage de son alliance avec les Turcs qu'il resta prince de Transylvanie par un traité avec l'Empereur allemand.

L'Espagne

[...Les Aragonnais... et les Catalans, qui regardaient les rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.] Ainsi ce beau royaume était alors peu

puissant au dehors et misérable au dedans. Nulle industrie ne secondait dans ces climats heureux les présents de la nature ; ni les soies de Valence, ni les belles laines de l'Andalousie n'étaient préparées par les mains espagnoles. Les toiles fines étaient un luxe très peu connu chez les grands. Les manufactures flamandes, restes des monuments de la maison de Bourgogne, fournissaient à Madrid ce que l'on connaissait alors de magnificence.

Les étoffes d'or et d'argent étaient défendues dans cette monarchie comme elles le seraient dans une petite république indigente qui craindrait de s'appauvrir ; et en effet, malgré les mines du Nouveau-Monde, l'Espagne était si pauvre que le ministère de Philippe IV se trouva réduit à la nécessité de faire de la monnaie de cuivre, à qui l'on donna un prix presque aussi fort que l'argent et il fallut que le maître du Mexique et du Pérou fît de la fausse monnaie pour payer les charges de l'État. On n'osait en ce pays imposer des taxes personnelles, parce que les bourgeois ni les gens de la campagne n'ayant presque point de meubles, n'auraient pu être contraints à payer. [Tel était l'état de l'Espagne].

La Hollande

[...A peine vainqueurs, ils établirent une forme de gouvernement qui conserve autant qu'il est possible le droit naturel des hommes, l'égalité,] regardée dans les monarchies comme une chimère criminelle.

La douceur de ce gouvernement et la tolérance de toutes les manières d'adorer Dieu peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers que l'inquisition catholique persécutait dans leur patrie et qui d'esclaves devinrent citoyens.

La religion calviniste dominante dans la Hollande servit encore à sa puissance. Ce pays alors si pauvre n'aurait pu suffire à nourrir le luxe des prélats, ni l'oisiveté et l'avarice des moines ; et ce pays où il fallait des hommes ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par serment à laisser périr autant qu'il est en eux l'espèce humaine.

Tandis que les Hollandais établissaient les armes à la main, ce gouvernement heureux, ils le soutenaient par le négoce. Ils allèrent attaquer au fond de l'Asie ces mêmes maîtres qui jouissaient alors des découvertes des Portugais ; ils leur enlevèrent Java, Bantam, Amboine, Ternate où croissent ces épiceries précieuses, trésors aussi réels que ceux du Pérou et dont la culture est aussi salutaire à la santé que le travail des mines est mortel aux hommes.

La Compagnie des Indes orientales établie en 1602 gagnait déjà 300 % en 1620. Ce gain augmenta chaque année. Bientôt cette société de marchands devenue une puissance formidable bâtit dans l'île de Java la ville de Batavia, la plus belle de l'Asie et le centre du commerce, dans laquelle résident 5.000 Chinois et où abordent toutes les nations de l'univers. La Compagnie peut y armer 30 vaisseaux de guerre de 40 pièces de canons, et mettre 20.000 hommes au moins sous les armes. Un simple marchand, gouverneur de cette colonie, y paraît avec la pompe des plus

grands rois, sans que ce faste asiatique corrompe la frugale simplicité des Hollandais en Europe. Ce commerce et cette frugalité firent la grandeur des Sept Provinces.

Anvers, si longtemps florissante, et qui avait englouti le commerce de Venise, ne fut plus qu'un désert. Amsterdam, malgré les incommodités de son port, devint à son tour le magasin du monde. Toute la Hollande s'enrichit et s'embellit par des travaux immenses. Les eaux de la mer furent retenues par des doubles digues. Des canaux, creusés dans presque toutes les villes, furent revêtus de pierre, les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandises abordèrent aux portes des particuliers et les étrangers ne se lassèrent point d'admirer ce mélange singulier formé par le faîte des maisons, les cimes des arbres, et les banderolles des vaisseaux qui donnent à la fois dans un même lieu le spectacle de la mer, de la ville et de la campagne.

ANECDOTES IMPORTANTES

Pétersbourg, VIII, f° 79, verso, Longchamp.

Le projet de Fouquet trouvé à Saint-Mandé était contre le cardinal Mazarin.

Gourville restitue d'abord 500.000 francs en billets, preuve de l'énorme déprédation.

Il donne de l'argent à M^me^ Fouquet pour gagner les juges de son mari.

La reine Christine lui avoue dans Hambourg qu'elle voudrait remonter sur le trône. Il remarque que l'Espagne n'avait que 28 millions de revenus et le roi de France 100;

Que les rois d'Espagne avaient depuis la guerre en Flandres envoyé dans ce pays 1.873 millions; que M. Fouquet sortit de prison en 1673.

En 1669 Lionne demandant à Gourville ce qu'on pouvait faire pour attirer en France le commerce des Hollandais, il répondit qu'il fallait prendre la Hollande et les exterminer. Il dit qu'à la bataille [de] Senef, Fourille en mourant ne cessait de louer le grand Condé.

Après la bataille de Saint-Denis, le prince d'Orange lui dit qu'il n'y avait pas grand mal à faire tuer des soldats, puisqu'aussi bien il aurait fallu les réformer.

Le duc et la duchesse de Hanovre n'élevèrent leur fille dans aucune religion, attendant celle de son mari.

En 1690, Le Pelletier, contrôleur général, demanda s'il y avait bien 200 millions d'argent comptant en France, mais il y en avait pour près de 500. Ce fut un nommé Marselin, chaudronnier, qui trouva le secret de remarquer la monnaie. Il y avait environ pour 100 millions d'argent orfévré dans le royaume; il y en a actuellement pour plus de 1.200.

Le roi d'Espagne n'avait pas trente millions de revenus.

Ibidem, autographe.

Quaere. — L'homme au masque de fer transféré des îles d'Hyères à la Bastille où il est mort en 1704. Secret connu de Louvois et même de Chamillard qui n'a jamais voulu dire au maréchal de la Feuillade, son gendre, ce qu'il en savait, etc.

M^me^ de Maintenon, mariée en secret, n'en abusant point. Son histoire.

Réfuter l'abbé de Saint-Pierre sur les idées attribuées au dauphin.

Guerre de 1701.

Se souvenir de ce que dit Gourville sur la monarchie espagnole.

Fidélité des Castillans et des Aragonnais. Deux évêques à la tête des troupes excommuniant les ennemis de Philippe V et combattant pour lui, une épée dans une main et le crucifix dans l'autre.

Un Aragonnais condamné à être pendu pour être resté fidèle à Philippe V, et son fils demandant une potence pour armes.

Un habitant de la ville de Cuenca mettant le feu à une maison qu'il venait de bâtir, pour y brûler les magasins des ennemis.

Mais aussi Xativa, conspirations contre lui. Madrid toujours fidèle.

Terres si mal cultivées en Espagne que Philippe III donna la noblesse à ceux qui augmenteraient le produit de leurs champs par le labourage, et personne n'en voulut.

Chrétien Jacob Drakenberg est mort dans le Jutland le 9 octobre 1772, âgé de 146 ans révolus. Il s'était marié à 111 ans.

Sous Louis XIV

Pétersbourg, VIII, f° 71, verso, aut.

Gourville conseille de faire enfermer les pasteurs protestants, au lieu de les bannir avec leurs familles, mais le conseil avait pris sa résolution.

Louvois avait 1.800 mille livres de rente.

Le cardinal Mazarin a laissé 80 millions.

Dans les guerres de 1701, l'État pauvre, cinq ou six particuliers avaient plus de 100 millions à eux.

Gourville demanda à la duchesse d'Hanovre dans quelle religion on élève mademoiselle sa fille : dans aucune, on attend qu'on la marie.

En 1672, les Juifs d'Amsterdam offrent 2 millions pour sauver leur quartier.

C'est la nation espagnole qui, sans intrigue, a fait le duc d'Anjou roi d'Espagne. Gourville avait persuadé au conseil de demander le frère de Louis XIV en cas que Charles II mourût d'une maladie dont il fut attaqué dans son enfance.

Par les comptes de Bruxelles qui sont actuellement à Lille, en 1663 l'Espagne avait dépensé dans les Pays-Bas 1.873 millions envoyés d'Espagne, mais depuis quand ?

Monnaye de cuivre en Espagne (dans la minorité de Charles II), cinq fois au-dessus de sa valeur.

Louis XIV pour mémoire

Pétersbourg, IV, f° 137, aut.

Lettre de M. de Torcy, 18 mai 1712. Louis XIV écrit au roi Philippe V pour lui proposer l'alternative de renoncer à la France ou de quitter l'Espagne et de s'établir en Savoie. Le roi de Sardaigne prendrait l'Espagne pour lui, etc.

Torcy, 30 janvier 1712 ; anecdote singulière sur le roi Victor.

Le juif Raphaël Sacerdoti est envoyé secrètement à Victor. Il le trouve faisant le compte des chandelles et des bûches qu'on brûle dans sa maison et s'entretenant continuellement avec deux astrologues * sur une prédiction qu'on lui avait faite qu'il devait mourir dans deux ans.

Pétersbourg, III, f° 1, aut.

Pour la fontaine sur laquelle on devait figurer la R[eine Anne] et M[arlborough] :

Quaecumque aeterno properatis flumina lapsu
Divisis late terris populisque remotis
Dicite, nam vobis Tamisis narravit et Ister
Anna quid imperiis potuit quid Malbourus armis

Don't believe Sherlok*, [h]is book make me affrig[h]t
I doubt, and this moment I will know the right

* *Fortobracchia et Saint Quentin.*

(*) Guillaume Sherlock, doyen de Saint-Paul, auteur de *Sermons sur la Mort et le Jugement*, ou son fils Thomas, évêque de Londres, auteur d'un *Traité des prophéties*.

He roar'd so loud and look'd so wonderous grim
His very shadow dust not follow him.(*)

Situation des affaires de l'Europe et abrégé de celles qui précédèrent la Guerre de 1741

Histoire de la guerre de mil sept cent quarante et un

J'ai toujours considéré l'Europe chrétienne comme une grande république, dont toutes les parties se correspondent, lors même qu'elles cherchent mutuellement à se détruire : un consentement unanime y a établi des usages qu'on appelle les lois de la guerre, lois inconnues chez les autres nations. On y a réglé les rangs de presque tous les princes. Les catholiques y ont deux villes en commun, dont l'une est Malte, centre d'une guerre perpétuelle contre les ennemis du nom chrétien ; l'autre est Rome qui est tellement, à plus d'un égard, la capitale de tous les royaumes catholiques que chacun d'eux a le droit d'y nommer un des ministres principaux du Souverain, et que leurs causes ecclésiastiques (même temporelles) y sont jugées par le tribunal de la Rote, composé de juges tirés de chaque nation. Dans toutes les frontières catholiques, les souverains ont des territoires qui sont sous la juridiction ecclésiastique d'un évêque étranger : rien n'est plus ordinaire que de voir les prérogatives, les honneurs, les ordres de chevalerie d'un pays, donnés aux citoyens

* Ne croyez pas Sherlock, son livre m'a fait peur : je doute, mais bientôt, je saurais ce qu'il en est. Il rugissait si fort, et avec un air si prodigieusement farouche que son ombre même n'osait pas la suivre.

d'un autre : la plupart même des princes ont des souverainetés au milieu des autres États. C'est ainsi que le Souverain Pontife possède Avignon en France, et Bénévent dans le royaume de Naples ; les Vénitiens ont des souverainetés au milieu du Milanais. Il n'y a point de prince en Allemagne dont plusieurs pays ne soient enclavés dans le terrain d'un autre prince.

L'ancien droit romain a force de loi dans tous ces États. Ils ont tous la même langue savante ; et toutes les cours ont adopté la même langue vivante. Tant de liens sont toujours resserrés par le commerce, les négociants entretiennent une correspondance si intime, même pendant la guerre, que les Anglais ont toujours été intéressés dans le commerce espagnol, lors même qu'ils armaient pour le ruiner. Et quand leurs corsaires faisaient une prise, ils ravissaient en effet le bien de leurs compatriotes. Enfin les guerres que se font les Européens chrétiens sont tellement des guerres civiles que dans celle de 1701, Victor, duc de Savoie, était armé contre ses deux gendres, le prince de Vaudémont commandait pour les Espagnols dans le Milanais, et son fils, qui avait suivi le parti de la maison d'Autriche, fut sur le point de prendre son père prisonnier. Dans la guerre que le duc d'Orléans, régent de France, fit en 1718 à son cousin Philippe V, roi d'Espagne, le duc de Siria servait contre le maréchal de Berwik, son père. Dans la guerre dont j'écris l'histoire, les rois de France, d'Espagne, de Pologne et l'électeur de Bavière étaient les plus proches parents de la reine de Hongrie qu'ils attaquaient ; et l'électeur de Bavière ne fondait son droit de la dépouiller que

sur cette parenté même. Nous avons vu, dans le cours de cette guerre, François, grand duc de Toscane, aujourd'hui Empereur, entretenir à Paris un envoyé dont les enfants servaient contre ce prince : nous avons vu dans nos armées tous les fils du chef de la Régence de Toscane. Mille exemples de cette nature étaient sous nos yeux et ne nous étonnaient pas.

Tous les souverains des différents États de cette partie du monde sont alliés par le sang ou par les traités, et ils n'ont guère fait de mariage ni de traité qui n'ait été une source de discorde.

Le commerce, qui les lie encore nécessairement, les divise presque toujours : ces deux sujets de guerre sont inconnus dans le reste du monde ; on n'y voit point de femme qui apporte en dot la guerre à son époux par des prétentions sur une province éloignée, point d'acte de confraternité entre les princes, point de réversion d'une famille à une autre qui lui est étrangère, point de petits fiefs relevant à la fois de plusieurs grands souverains qui se disputent l'hommage, et le fief même, comme il arrive si souvent en Allemagne et en Italie. C'est ce qui fait que, si on excepte les invasions des conquérants, plus cruelles encore en Asie qu'en Europe, et les querelles inévitables au sujet des frontières, surtout entre les Turcs et les Persans, l'Asie est presque toujours en paix.

Ceux qui portent une vive attention sur tous les événements de la terre peuvent remarquer qu'on a essuyé quarante guerres considérables en Europe depuis l'an 1600, et qu'il n'y en a eu qu'une considé-

rable dans la grande Tartarie, dans la Chine et dans les Indes, pays beaucoup plus vastes, plus peuplés et plus riches que l'Europe : enfin il n'y a eu aucune guerre ni en Asie, ni en Afrique, ni en Amérique au sujet du commerce, que celles que les Européens y ont fait naître.

Le mariage de Maximilien Ier (depuis Empereur d'Allemagne) avec Marie de Bourgogne, avait été, depuis trois siècles, le principe d'une division perpétuelle entre la maison de France et celle d'Autriche. Le commerce de l'Amérique et de l'Asie fut depuis un nouveau sujet de discorde dans l'Europe ; ce fut dans les temps des grandes querelles entre Charles-Quint et François Ier que se développa le système de la balance de l'Europe qui est aujourd'hui la cause et le prétexte de tant de ligues et de guerres. Le roi d'Angleterre, Henri VIII, qui se voyait entre deux rivaux puissants, voulut empêcher l'un et l'autre de trop prévaloir ; il prit pour sa devise un archer ayant un arc tendu, avec ces mots : *Qui je défends est Maître*, mais si Henri VIII tint la balance, il la tint bien inégalement.

La reine Elisabeth secourut constamment Henri IV opprimé par la maison d'Autriche ; et les Provinces-Unies durent leur liberté à la protection d'Elisabeth et à ce même Henri IV. L'Angleterre et la Hollande continuèrent d'être les alliées de la France tandis que la maison d'Autriche était à craindre pour ces trois puissances. Si le lien de leur union fut relâché quelquefois, il ne fut jamais rompu, leurs véritables intérêts étaient trop sensibles.

Les États protestants d'Allemagne étaient aussi

les amis naturels de la France, parce que depuis Charles-Quint, ils craignaient que la maison d'Autriche, trop puissante, ne fît de l'Empire un patrimoine et ne les opprimât : les Suédois furent appelés en Allemagne par eux, par la France et par Rome même, qui redoutait l'autorité des Empereurs, toujours disputée en Italie et toujours prédominante. L'Angleterre et la Hollande virent alors avec plaisir, vers le milieu du siècle passé, la branche Impériale d'Autriche forcée de céder la Lusace aux électeurs de Saxe, la Préfecture de l'Alsace à la France, et le Roussillon conquis par Louis XIII sur la branche d'Autriche Espagnole.

Cromwell, usurpateur de l'Angleterre, ne démentit point ce système et quoique meurtrier du beau-frère de Louis XIII et de l'oncle de Louis XIV il fut toujours attaché à la France. Les vœux de tous les peuples furent presque toujours pour elle contre les Autrichiens, jusqu'au temps où Louis XIV parut redoutable par ses conquêtes, par le choix des plus grands généraux et des plus habiles ministres et par la faiblesse de ses ennemis. Il avait pris en 1667 la moitié de la Flandre, et l'année d'après la Franche-Comté sur la maison d'Autriche ; alors les Hollandais qui s'étaient élevés en peu de temps par leur courage dans la guerre et par leur industrie dans le commerce, ne craignirent plus les Autrichiens, leurs anciens maîtres, et redoutèrent les Français leurs anciens protecteurs : ils obligèrent par leurs négociations Louis XIV à faire la paix d'Aix-la-Chapelle et s'en vantèrent.

Ce fut l'origine de la célèbre irruption que fit ce

monarque en Hollande l'an 1672. Il fit aisément entrer dans son projet Charles II, roi d'Angleterre, qui manquait d'argent et qui avait à se plaindre des Sept Provinces. Il aima mieux punir la Hollande que de conquérir la Flandre, sur laquelle il avait des droits, et qui, peut-être, lui fût demeurée, mais bientôt après les Anglais et les Hollandais se réunirent et, depuis ce temps, ils furent toujours contraires aux intérêts de la France. La gloire et la puissance de Louis XIV augmentèrent et le nombre de ses ennemis s'accrut.

Ce même système d'équilibre embrassé si longtemps contre les Autrichiens, le fut dès lors contre les Français. Guillaume, stathouder des Provinces-Unies et roi d'Angleterre, fut depuis 1689 l'âme d'un parti qui réunissait contre Louis XIV l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, la Savoie et même jusqu'au Pape Innocent XI. Le roi de France se soutint contre tant d'ennemis. Il eut longtemps près de 400.000 hommes sous les armes et plus de 100 vaisseaux de ligne; lui qui à son avènement à la couronne, n'avait pas 6 vaisseaux de guerre : et quoique la marine eût reçu un violent échec à la Hague; quoique la compagnie des Indes, établie par le célèbre Colbert, eût été anéantie, cependant il fit à Riswick une paix, qui ne fut ni honteuse, ni infructueuse.

Ce même système d'équilibre général, composé de tant de vues particulières, produisit cette paix et enfanta une politique jusqu'alors inouïe.

Le dernier prince de la branche autrichienne qui régnait en Espagne était menacé d'une mort prochaine et n'avait point d'enfants : le conseil d'Angletere et ce-

lui de la Haye firent avec Louis XIV, qu'ils n'aimaient pas, un traité par lequel ils disposaient pourtant avec lui des royaumes d'Espagne : ils les partagèrent entre plusieurs têtes, et en donnèrent quelque démembrement à Louis XIV, de peur que ce prince ne se mît en état de recueillir tout l'héritage. Charles II, roi d'Espagne, indigné qu'on insultât à sa faiblesse en partageant sa succession de son vivant, nomma le fils de l'électeur de Bavière héritier de tous ses Etats. Cet enfant était arrière-petit-fils de Philippe III. Le choix paraissait juste et sage ; la maison d'Autriche pouvait en murmurer, mais non s'en venger : les dissensions inévitables qui auraient suivi le partage s'évanouissaient ; l'équilibre de l'Europe était conservé, mais ce jeune prince mourut trois mois après avoir été déclaré successeur au trône d'Espagne.

On proposa alors un second traité de partage, par lequel, entre autres conventions, on donnait le Milanais à la maison de Lorraine et la Lorraine au roi de France, projet dont nous avons vu depuis exécuter une partie.

Alors le roi d'Espagne, qui se voyait mourir à la fleur de son âge, voulut donner tous ses Etats à l'archiduc Charles, neveu de sa femme, second fils de l'empereur Léopold ; il n'osait les laisser au fils aîné, tant ce système de l'équilibre prévalait, et tant il était sûr que la crainte de voir l'Espagne, les Indes, l'Empire, la Hongrie, la Bohême, la Lombardie dans les mêmes mains, armerait le reste de l'Europe. Il demandait que l'empereur Léopold envoyât son second fils Charles à Madrid, à la tête de 10.000 hommes ;

mais ni la France, ni l'Angleterre, ni la Hollande, ni l'Italie ne l'auraient alors souffert, toutes voulaient le partage. L'Empereur ne voulut point envoyer son fils seul à la merci du Conseil d'Espagne et ne pouvait y faire passer 10.000 hommes. Il arriva, pour le plus important intérêt entre les deux grands rois, ce qui arrive tous les jours entre des particuliers pour des affaires légères ; on disputa, on s'aigrit. La fierté allemande révolta la hauteur espagnole, la comtesse de Perlits, qui gouvernait la femme du roi mourant, aliénait les esprits qu'elle eût dû gagner à Madrid, et le Conseil de Vienne les éloignait encore davantage par ses hauteurs.

Le jeune Archiduc appelait toujours les Espagnols d'un nom injurieux : il apprit alors combien les princes doivent peser leurs paroles. Un évêque de Lérida, ambassadeur de Madrid à Vienne, mécontent des Allemands, releva ces discours, les envenima dans ses dépêches, et écrivit lui-même des choses plus injurieuses pour le conseil d'Autriche, que l'Autriche n'en avait prononcé contre les Espagnols. *Les Ministres de Léopold*, écrivait-il, *ont l'esprit fait comme les cornes des taureaux de mon païs, petit, dur, et tortu.* Cette lettre devint publique, l'évêque de Lérida fut rappelé et à son retour à Madrid, il ne fit qu'accroître l'aversion des Espagnols contre les Autrichiens.]

Plusieurs petitesses, qui se mêlent toujours aux affaires importantes, contribuèrent au grand changement qui arriva en Europe, et préparèrent la Révolution qui fit perdre pour jamais à la maison d'Autriche, les Espagnes et les Indes. Le cardinal

Porto-Carrero et les grands d'Espagne les plus accrédités, se réunissant pour prévenir le démembrement de la Monarchie, [persuadèrent à Charles II de préférer un petit-fils de Louis XIV à un prince éloigné d'eux et hors d'état de les défendre ; ce n'était point anéantir les renonciations solennelles de la mère et de la femme de Louis XIV à la couronne d'Espagne, puisqu'elles n'avaient été faites que pour empêcher les aînés de leurs descendants de réunir sous leur domination les deux royaumes, et qu'on ne choisissait point un aîné : c'était en même temps, rendre justice aux droits du sang, c'était conserver la Monarchie Espagnole sans partage.

Le Roi scrupuleux, fit consulter des théologiens qui furent de l'avis de son conseil. Ensuite, tout malade qu'il était, il écrivit de sa main au pape Innocent XII et lui fit la même consultation : le pape, qui croyait voir dans l'affaiblissement de la maison d'Autriche la liberté de l'Italie, écrivit au Roi que les lois d'Espagne et le bien de la chrétienté, exigeaient de lui qu'il donnât la préférence à la maison de France. La lettre du pape était du 16 juillet 1700 : il traita sagement ce cas de conscience d'un souverain, comme une affaire d'État, tandis que le roi d'Espagne, qui voulait avec raison mettre tous les droits de son côté, faisait de cette grande affaire d'État un cas de conscience.]

Louis XIV en fut informé : c'est toute la part que le cabinet de Versailles eut à cet événement : on n'avait pas même alors d'ambassadeur à Madrid, et le maréchal d'Harcourt avait été rappelé depuis six mois de cette cour, parce que le traité de partage,

que la France voulait soutenir par les armes, n'y rendait plus son ministère agréable : en vain toute l'Europe a pensé que le testament de Charles II avait été dicté à Versailles. Le roi mourant n'avait consulté que l'intérêt de son royaume, et les vœux de ses sujets. Ce testament qui devait changer la face de l'Europe était si secret que le comte d'Harrach, ambassadeur de l'Empereur, se flattait encore que l'Archiduc était reconnu successeur, et il attendit longtemps l'issue du grand conseil qui se tint immédiatement après la mort du Roi.

[Le duc d'Abrantès vint à lui les bras ouverts. L'ambassadeur ne doute plus dans ce moment que l'Archiduc ne fût Roi, quand le duc d'Abrantès lui dit ces paroles en l'embrassant : *Vengo a despedirme de casa de Austria, je viens de prendre congé de la maison d'Autriche.* Ainsi, après deux cents ans de guerre et de négociations pour quelques frontières des États espagnols, la maison de France eut d'un trait de plume la monarchie entière sans traité et sans intrigue, et sans même avoir l'espérance de cette succession. On s'est cru obligé de faire connaître la simple vérité d'un fait jusqu'à présent obscurci par tant de ministres et d'historiens séduits par leurs préjugés et par les apparences. Tout ce qu'on a débité dans tant de volumes, d'argent répandu par le maréchal d'Harcourt, et des ministres espagnols gagnés pour parvenir à ce testament, est au rang des mensonges politiques et des erreurs populaires.] Le ministre qui gouvernait alors les Affaires étrangères en France, a rendu un témoignage authentique à cette vérité par un écrit qu'on a de sa main ; [mais le roi d'Espagne en

choisissant pour son héritier le petit-fils d'un roi, si longtemps son ennemi, pensait toujours aux suites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, n'était appelé à la succession d'Espagne que parce qu'il ne devait pas espérer celle de France, et le même testament, qui au défaut des princes du sang de Louis XIV, rappelait l'archiduc Charles, lequel fut depuis l'Empereur Charles VI, portait expressément que l'Empire et l'Espagne ne seraient jamais réunis sous un même souverain.]

La branche autrichienne qui possédait le trône impérial se voyant privée de cette succession d'Espagne à laquelle elle n'était que substituée, arma presque toute l'Europe contre le sang de France. Ce même Léopold qui n'avait ni voulu, ni pu envoyer 10.000 hommes en Espagne pour assurer la couronne à l'Archiduc son fils, en mit bientôt 100.000 en campagne. Le duc de Savoie, beau-père du duc de Bourgogne et du roi d'Espagne, prit quelque temps après parti contre ses gendres.

L'Angleterre et la Hollande, qui se déclarèrent pour l'Archiduc, soutinrent surtout le fardeau de cette longue guerre, jusqu'à ce qu'enfin l'équilibre, qui avait été le prétexte de tant de dissensions, fût celui même de la paix. Le cas prévu par le roi d'Espagne Charles II arriva : l'Archiduc à qui la Monarchie d'Espagne était substituée, et pour qui on faisait cette guerre sanglante, devint Empereur en 1713, par la mort de son frère aîné Joseph. La faction des tories en Angleterre, ennemie du ministère whig, saisit cette occasion de déterminer la reine Anne

à ne plus prodiguer le sang et les trésors des Anglais, pour donner au nouvel Empereur Charles VI beaucoup plus de puissance que n'en avait eu Charles-Quint, et pour aller directement contre les vues même et contre les intérêts réels de l'Angleterre et du reste de l'Europe, qui avaient appréhendé de voir l'Espagne et l'Empire dans les mêmes mains ; mais ce qui contribua le plus au grand événement de la paix fut un incident dont on n'avait pas attendu des suites de cette conséquence.

La fierté d'une femme allemande avait été une des causes principales du testament de Charles II. La hauteur d'une Anglaise avec la reine Anne donna la paix à l'Europe ; la duchesse de Marlborough avait révolté l'esprit de la Reine et lassé sa patience ; les tories en profitèrent. La Reine changea de ministres et de maximes ; l'Angleterre, si longtemps acharnée contre la France, fut la première à faire la paix : quelque temps après, la victoire utile que remporta le maréchal de Villars à Denain auprès de Landrecy, détermina le Hollandais et l'Empereur Charles VI à une paix générale.

Louis XIV après dix ans consécutifs de revers, après avoir été réduit en 1710 à la douleur de consentir d'abandonner son petit-fils le roi d'Espagne, et à l'affront de n'être pas écouté, à moins qu'il se joignît lui-même aux alliés contre son propre sang, vit enfin son petit-fils affermi sur le trône d'Espagne.

Mais cette monarchie qui n'avait été donnée à Philippe V que dans l'espérance qu'elle ne serait point démembrée le fut nécessairement : l'Empereur garda par le traité de Rastadt et de Bade fait en 1714 tous

les pays qu'on nomme Autrichiens avec le duché de Milan et le royaume de Naples, malgré l'ancienne loi qui porte que ce royaume sera toujours incompatible avec l'Empire. Charles-Quint s'était soumis à cette loi en recevant du Pape l'investiture de Naples, avant qu'il eût la couronne impériale; mais ce vassal tout puissant d'un Pontife n'eut pas de peine à se faire relever de son serment, et Charles VI trouva depuis dans la cour de Rome autant de complaisance que Charles-Quint.

La Sicile, autre démembrement de la monarchie espagnole, fut donnée alors au duc de Savoie qui eut depuis la Sardaigne en échange. Enfin l'île de Minorque et Gibraltar pris par les Anglais, restèrent à cette nation. Le roi de Prusse gagna la Haute Gueldre à cette paix. Les Hollandais eurent une barrière composée de Namur, Tournai, Menin, Furnes, Warneton, Ypres, Dendermonde, etc. L'Empereur, leur laissant ces places à garder, leur a toujours payé 2.500.000 livres de notre monnaie par an, convention presque unique dans l'histoire, de donner ses places et son argent à ses alliés, au lieu d'avoir ses propres troupes dans ses villes.

L'électeur de Bavière, père de celui qui a été fait empereur sous le nom de Charles VII, et l'électeur de Cologne son frère, furent rétablis dans leurs principautés et dans leurs droits qu'ils avaient perdus pour avoir pris le parti de la France et pour avoir été malheureux : l'Empereur Joseph les avait mis de sa seule autorité au ban de l'Empire sans le consentement des trois collèges.

Ainsi toutes les Puissances recueillirent de grands

avantages. Le principal, et celui qu'on ne compte pas assez, fut la conservation de l'espèce humaine : une guerre, pendant laquelle il y eut au moins 800.000 combattants de part et d'autre, tant en Italie qu'en Espagne, en Allemagne et en Flandre, coûtait environ 100.000 hommes par année. Il est indubitable que l'Europe méridionale avait perdu en dix ans plus d'un million d'hommes à la fleur de leur âge.

Chaque peuple répara ses pertes pendant les vingt années qui suivirent la paix d'Utrecht ; années heureuses, dont la félicité ne fut que faiblement traversée par quelques mouvements passagers. L'Angleterre augmenta son commerce, et par la cession que lui fit la France de Terre-Neuve et de l'Acadie, et par le traité de l'Assiento qui la mit en possession de la traite des nègres dans l'Amérique espagnole, et par la permission enfin qu'elle arracha de l'Espagne, d'envoyer tous les ans à Porto-Bello un vaisseau qui devint l'entrepôt d'un commerce clandestin et immense.

La France qui n'avait que 300 vaisseaux marchands à la paix d'Utrecht, en avait plus de 1.800 en 1740. Son commerce et ses manufactures fleurissaient. Un système de finances qui ruina en 1719 une partie de la nation et enrichit l'autre, laissa de ses débris une nouvelle Compagnie des Indes qui avait en 1725 100 millions de fonds prêtés à l'État et 39 millions en vaisseaux, ateliers et effets commerçables. Cette compagnie rebâtit et agrandit dans les Indes la ville de Pondichéry, peuplée aujourd'hui de 100.000 habitants, fortifiée régulièrement, et défendue par 150 piè-

ces de canon ; elle nettoya le port de Lorient en Bretagne, et fit de ce village une ville de commerce ; elle avait 60 vaisseaux du port de 400 à 800 tonneaux ; enfin pendant vingt-huit années, elle avait été une école de matelots et une source continuelle d'abondance ; car tandis que tous les actionnaires recevaient un produit considérable de la ferme du tabac, tous les profits de la compagnie étaient employés à faire de nouveaux établissements : on ne pouvait lui reprocher que des dépenses superflues, qui sont des preuves de richesses. Le commerce de nos colonies faisait seul une circulation de 100 millions, et enrichissait encore l'Etat par les denrées qu'on portait dans les deux hémisphères : il y avait telle de ses colonies où les habitants s'étaient accrus au double depuis 1712.

Presque toutes les villes s'embellissaient, et le royaume était sensiblement plus peuplé : la France ne reçut dans ce long espace de temps nulle secousse d'aucune guerre étrangère. Une rupture du duc d'Orléans, régent de France, avec l'Espagne en 1718 ne fut ni longue ni malheureuse ; elle n'était point de nation à nation ; elle était de prince à prince, on n'y pensait pas même à Paris, où tous les particuliers étaient occupés de ce grand jeu des actions qui fit et qui ruina tant de fortunes.

Les vues de l'Espagne étaient de recouvrer les démembrements de la monarchie ; mais alors elle voulut en vain les reprendre. En vain les troupes d'Espagne avaient fait une descente dans la Sardaigne qui était alors à l'Empereur, et ensuite dans la Sicile, dont le duc de Savoie était en possession par les

traités d'Utrecht ; tout le fruit de ces armements fut que l'empereur Charles VI, aidé d'une flotte anglaise et même des soins du régent de France, prit pour lui l'île de la Sicile qu'on avait cédée par les traités d'Utrecht à la maison de Savoie, dont les princes, après avoir été quatre ans rois de Sicile, furent rois de Sardaigne et le sont encore.

Jamais il n'y eut tant de négociations que dans ce temps ; jamais plus de traités et plus de jalousies : les intérêts de chaque nation semblaient avoir changé avec les intérêts particuliers. Le gouvernement anglais, uni intimement avec le ministère, qui du temps de Louis XIV avait tout fait pour affermir Philippe V sur le trône, lui devint contraire : les affaires étaient sorties de leurs routes naturelles, au point que la cour de Madrid se jeta dans les bras de celle de Vienne, sa rivale et son ennemie, qui, lui ayant si longtemps disputé l'Espagne, était demeurée maîtresse de Naples et venait d'emporter sur elle l'île de Sicile.

Enfin ce même empereur Charles VI qui n'avait jamais d'autres intentions que de fermer à la nouvelle maison d'Espagne l'accès dans l'Italie, se laissa entraîner au delà de ses propres sentiments, au point de consentir qu'un fils de Philippe V et d'Élisabeth de Parme, sa seconde femme, fût introduit avec 6.000 Espagnols dans le Duché de Parme et de Plaisance dont la succession n'était pas encore ouverte : il en donna l'investure éventuelle, aussi bien que du grand duché de Toscane au prince Don Carlos en 1725 par un traité solennel entamé longtemps auparavant, et il reçut 200.000 pistoles d'Espagne

pour prix de cet engagement qui devait un jour lui coûter plus cher. Tout était étrange dans cet accord : c'étaient les Anglais qui ayant tout fait pour détrôner Philippe V et lui ayant arraché Minorque et Gibraltar dont ils jouissaient malgré l'indignation de l'Espagne, étaient les médiateurs du traité. C'était un Hollandais (Riperda) devenu tout puissant en Espagne qui le signait, et qui fut disgracié après l'avoir signé.

Tandis que la branche espagnole de Bourbon acquérait ainsi des États par une union passagère avec son ennemie, elle était en mésintelligence avec la branche de France, malgré tous les liens du sang et de l'intérêt qui devaient tôt ou tard les réunir : c'est ainsi que les deux branches d'Autriche avaient été autrefois divisées. La France s'alliant alors avec l'Angleterre n'avait point de véritables alliés, mais dès l'année 1727 tout commença d'entrer dans l'ordre naturel. Le ministère de France resserra d'abord les liens de l'amitié entre les deux maisons de France, et ce ministère paraissant équitable et désintéressé, il devint insensiblement le conciliateur de l'Europe.

L'Angleterre et l'Espagne commençaient une guerre ouverte pour la querelle de leur commerce. Les Espagnols assiégeaient Gibraltar et consumaient leur temps et leurs jours devant cette ville que les Anglais ont mise hors de toute atteinte. La France fut médiatrice, elle ménagea la gloire des Espagnols en faisant cesser le siège, et en conciliant les intérêts par des traités.

L'Empereur éludait la promesse qu'il avait faite de donner la Toscane, Parme et Plaisance à Don

Carlos. Le ministère de France l'engagea à tenir sa parole. Il porta adroitement les Anglais, tout ennemis qu'ils étaient de la grandeur de la maison de Bourbon, à transporter eux-mêmes en Italie les six mille Espagnols qui devaient assurer à Don Carlos ses nouveaux États ; et en effet, ce prince y passa quelque temps après avec ses troupes sur une flotte anglaise : il fut reconnu souverain de Parme en 1731 et héritier de Toscane. Le grand duc de Florence, dernier prince de la maison de Médicis, accepta l'héritier qu'on lui donnait sans l'avoir consulté.

Le ministère français, quelque temps auparavant avait achevé de déterminer l'Empereur à casser lui-même la Compagnie des Indes Orientales qu'il avait établie à Ostende : c'était l'intérêt de toutes les nations commerçantes, et la France n'était pas alors la moins considérable ; elle jouissait de cette gloire tranquille d'être la conciliatrice de ses voisines, quand la mort d'Auguste II, roi de Pologne, changea la face de l'Europe.

Le cardinal de Fleury, âgé de près de quatre-vingts ans, ne pensait qu'à maintenir la France et l'Europe dans cette paix heureuse. Son goût, son caractère, son âge, sa gloire, qu'il mettait dans la modération, tout le détournait de la guerre. Le principal ministre de l'Angleterre, Walpole, était dans les mêmes principes : l'Espagne avait obtenu ce qu'elle avait demandé : tout le Nord était tranquille, quand la mort d'Auguste II, roi de Pologne, replongea l'Europe dans ces malheurs dont elle est rarement exempte dix années de suite.

Le Siècle de Louis XIV

Essai sur les mœurs (1756), chap. 196

[Cette action (*) donna la plus grande gloire au général et à la nation].

Ce sera celle par laquelle nous finirons la légère esquisse du Tableau général de l'Europe depuis la mort de Louis XIV. Tous ces événements seront un jour étouffés sous la multitude des révolutions que la suite des temps fera naître : mais le siècle de Louis XIV se soutiendra dans tous les siècles par les beaux-arts qui ont répandu sur lui une gloire immortelle.

Si les arts utiles qui rendent la vie commode, et les beaux-arts qui la rendent agréable en ornant l'esprit, n'avaient distingué ce siècle, il ne serait comme les autres qu'un long tableau des vicissitudes de la fortune et des malheurs des hommes. Que verrait-on dans l'histoire de l'Europe, depuis les ministères des Richelieu, des Buckingham, des Olivarès, des Oxenstiern, que des pays longtemps dévastés par des guerres civiles et étrangères, des rois, des princes, et des ministres mourant sur l'échafaud ou dans la prison ?

Ceux qui voudront ajouter à cette lecture celle de Charles XII, dans laquelle est renfermée tout ce que le czar Pierre Ier a fait de grand, verront que sans un Genevois, qui aida le génie de cet empereur à se développer, la Russie serait encore dans la barbarie.

Ils verront une ville magnifique s'élever au milieu

(*) La prise de Port-Mahon par le maréchal de Richelieu.

d'un marais ; des flottes construites dans des endroits où il n'y avait pas un bateau ; la société établie chez un peuple qui n'en connaissait pas le nom. L'ambition, les intrigues de Cour y ont produit des infortunes particulières, comme chez tant d'autres nations : mais la politique générale et la culture des arts ont empêché que ces révolutions passagères ne replongeassent ce pays dans son premier cahos.

Nous venons de voir au mois de juin 1756 une tragédie sanglante en Suède ; des citoyens envoyés à la mort par des citoyens, pour avoir voulu, mal à propos, changer la constitution de l'État. Mais au milieu de ces désastres et de tous les chagrins qui les accompagnaient, on entreprenait, à l'exemple du canal de Languedoc, un ouvrage non moins admirable, pour faire passer les vaisseaux de la mer Océane dans la Baltique, sans entrer dans le détroit du Sund.

Si nous ne regardions le siècle de Louis XIV que par les guerres que soutint ce monarque, nous en verrions deux qui passèrent pour injustes, une troisième attirée par les deux premières, une quatrième qui ruina la France ; et dans ces quatre guerres plus de deux millions d'hommes massacrés, et autant qui sont morts misérablement. Mais si nous considérons le détail du gouvernement, nous y verrons de tous côtés des établissements qui font aujourd'hui la gloire et le bonheur de la nation.

Avant d'entrer dans ces détails intéressants pour tout citoyen, on peut jeter la vue sur les Anecdotes de la Cour, qui semblent ne fournir qu'un amusement, mais dont tout lecteur judicieux peut tirer des instructions.

Remarques de M. l'Abbé Dubos sur l'Introduction à l'histoire de Louis XIV

(1738)

Pétersbourg, VIII, f° 170, aut.

1

Lorsque Mahomet second prit Constantinople, les arts y étaient bien plus grossiers qu'ils ne l'étaient alors en Italie où ils jetaient quelques fleurs depuis un siècle. On en peut juger par les médailles des derniers empereurs grecs qui sont l'opprobre de la gravure. D'ailleurs tous ceux qui ont été en Turquie conviennent que les églises et autres bâtiments faits par les successeurs de Justinien ne valent pas notre gothique. En second lieu je doute que les Grecs qui se refugièrent en Italie après la destruction de leur empire, valussent Pétrarque, le Dante et d'autres qui avaient illustré l'Italie avant l'arrivée de Bessarion et de ses compatriotes qui véritablement donnèrent pour les lettres grecques un goût que les Latins n'avaient plus. L'invention de l'imprimerie trouvée vers le milieu du xv^e^ siècle contribua beaucoup plus au renouvellement des sciences que nos Grecs exilés.

2

L'art de la musique manquait alors dans les Pays-Bas au rapport de Louis Guicciardin et des Italiens, ses compatriotes.

3

En 1630 il y avait déjà plus de cent ans que la portion de la Hongrie, que les Turcs n'avaient pas conquise, et la

Bohême avec ses annexes appartenaient à la branche allemande de la maison d'Autriche.

4

Hannover, etc. Hannover ne fait qu'une partie des Etats tenus par la maison de Brunswick-Hannover. Ainsi je dirais les pays possédés par la maison de Brunswick puisqu'on veut parler de tous ces pays-là.

5

Cet endroit demande quelques changements puisque Philippe second réussit dans la plus importante des conquêtes, dans celle du Portugal qu'il laissa lorsqu'il mourut à son successeur.

6

On peut ajouter ici le bon mot d'un courtisan de Philippe IV. Ce courtisan disait que son maître était grand à la manière des fossés qui plus on leur ôte de terre plus ils sont grands. Il faut dire seulement qu'il fut sur le point de perdre la Catalogne. Il l'avait soumise quand il fit la paix des Pyrénées.

7

Les laines de Castille sont plus prisées que celles d'Andalousie.

8

J'ajouterais que c'est en blé et en vin que la Hollande est stérile. Ce terme, pris dans sa signification absolue, ne convient pas à la Hollande ni aux provinces qui lui sont unies.

9

Ils lui enlevèrent *Java*, *Bantam*, *Amboine*, *Ternate*. J'ôterais Bantam et Amboine. C'est sur les Anglais que les Hollandais ont pris Amboine, et ils ne sont les maîtres à Bantam que depuis cinquante-cinq ans. On peut dire : et *de plusieurs autres lieux*.

10

J'ajouterais : comme *s'il les conférait* sans être obligé de se conformer à la nomination des sujets qui lui sont désignés. Tous les généraux d'ordre ne résident point à Rome ; il s'en faut de plus de la moitié.

12

Cette peinture de l'état où était Florence conviendrait mieux à ce qu'était cette ville en 1536 qu'en 1636. Les arts n'y fleurissaient plus dans cette dernière année. L'école florentine avait passé à Rome depuis longtemps.

13

Sous les *Soliman*, les *Mahomet*, les *Salim*. Je mettrais : sous Mahomet second, sous Salim Ier et sous Soliman second. Il y a eu plusieurs sultans de ces noms-là depuis que l'empire turc est tombé en décadence.

14

En 1635 la Grèce depuis longtemps conquise par les Turcs n'était plus en proie à leurs invasions. La guerre de Candie n'a commencé qu'en mil six cent quarante-cinq.

15

Régiment hollandais. Je mettrais un régiment français au service des Etats. Il y avait alors quatre ou cinq régiments français au service de la Hollande et M. de Charnacé en commandait un. Je mettrais du moins *un régiment* absolument. En cette occasion régiment hollandais est opposé à régiment français.

16

Outre ces quarante-cinq hommes payés il y avait pour lors un guet bourgeois. Voyez les ordonnances de la ville.

17

La nation française. Il conviendrait d'ajouter du moins *généralement parlant* ou de dire *le gros de la nation.*

Dans la présente table, les *CAPITALES GRASSES* correspondent aux morceaux provenant des toutes premières rédactions : manuscrits de Pétersbourg (Pbg.), *Nouveau plan d'une histoire de l'esprit humain* (Pl.) et *Histoire des Croisades* (Cr.).

Les **lettres grasses** indiquent les chapitres compris dans la première édition de l'*Essai*, Néaulme (N.), Walther (W.), ainsi que dans les manuscrits de Münich (Mch.), envoyés par Voltaire à l'Electeur palatin.

Les PETITES CAPITALES désignent les chapitres ajoutés dans l'édition de 1756 (A).

Les *italiques* désignent les chapitres ajoutés dans l'édition de 1761-1763, *Essai sur l'histoire générale*, etc. (B).

Les chapitres ajoutés dans l'édition définitive (1769) sont composés en caractères ordinaires, et ne portent aucune indication.

Les numéros des chapitres sont ceux de l'édition définitive.

APPENDICE

TABLE COMPARÉE

DE L'ESSAI SUR LES MŒURS

Philosophie de l'Histoire (1765). Introduction.

AVANT-PROPOS.

1. — *DE LA CHINE* (Pl., N., A, B, 1).
2. — De la religion de la Chine (A, B, 2).
3. — *DES INDES* (Pl., 2; N., 2; A, B, 3).
4. — *Des Brachmanes, du Veidam et de l'Ezourveidam* (B, 4).
5. — *DE LA PERSE* (Pl., 2; N., 2; A, 4; B, 5) au temps de Mahomet le prophète et de l'ancienne religion de Zoroastre.
6. — *DE L'ARABIE ET DE MAHOMET* (Pl., 2; N., 2; A, 4; B, 5).
7. — *De l'Alcoran et de la loi musulmane* (B, 6).
8. — État de l'Italie et de l'Église chrétienne (N., 3). De l'Italie et de l'Église avant Charlemagne (A, 5; B, 7).
9. — Que les fausses légendes des premiers chrétiens n'ont point nui à l'établissement de la religion chrétienne.

10. — *Suite de l'établissement du christianisme* (B, 8).

11. — Causes de la chute de l'empire romain.

12. — Suite de la décadence de l'ancienne Rome.

13. — Origine de la puissance des papes (N., 4 ; A, 6 ; B, 9).

14. — État de l'Église en Orient avant Charlemagne (N., 5; A, 7; B, 10).

15. — Renouvellement de l'Empire en Occident (N., 6). De Charlemagne (A, 8; B, 11).

16. — Charlemagne, empereur d'Occident (A, 9; B, 12).

17. — Des usages du temps de Charlemagne (N., 7). Mœurs, *Gouvernement* et usages vers le temps de Charlemagne (A, 10; B, 13).

18. — Lois et usages du temps de Charlemagne (N., 7; A, 11). *Suite des usages du temps de Charlemagne et avant lui* (B. 14).

19. — *Suite des usages du temps de Charlemagne. Commerce, finances, sciences* (N., 7; A, 11; B, 15).

20. — De la religion du temps de Charlemagne (N., 8 ; A, 12; B, 16).

21. — *Suite des rites religieux du temps de Charlemagne* (B, 17).

22. — Suite des usages du temps de Charlemagne. De la justice, des lois et coutumes singulières (N., 9; A, 13; B, 18).

23. — Louis le faible, ou le Débonnaire (N., 10; A, 14; B, 19).

24. — État de l'Europe après la mort de Louis le Débonnaire (N., 11; A, 15; B, 20).

25. — *DES NORMANDS VERS LE IX^e SIÈCLE* (Pl., 3 ; N., 12 ; A, 16 ; B, 21).

26. — *DE L'ANGLETERRE VERS LE IX^e SIÈCLE* (Pl., 4 ; N., 13 ; A, 17 ; B, 22).

27. — *DE L'ESPAGNE ET DES MUSULMANS AUX VIII^e ET IX^e SIÈCLES* (Pl., 5 ; N., 14 ; A, 18 ; B, 23.

28. — *Puissance des musulmans en Asie et en Europe aux VIII^e et IX^e siècles* (B, 24).

29. — *DE L'EMPIRE DE CONSTANTINOPLE AUX VIII^e ET IX^e SIÈCLES* (Pl., 6 ; N., 15 ; A, 19 ; B, 25).

30. — De l'Italie, des papes, du divorce de Lothaire (N., 16 ; A, 20 ; B, 26).

31. — De Photius et du schisme entre l'Orient et l'Occident (N., 16 ; A, 21 ; B, 27).

32. — *ÉTAT DE L'EMPIRE D'OCCIDENT ET DE L'ITALIE A LA FIN DU IX^e SIÈCLE* (Pl., 7 ; N., 17 ; A, 22 ; B, 28).

33. — Des fiefs et de l'empire (N., 17 ; A, 23 ; B, 29).

34. — D'Othon le Grand au X^e siècle (A, 24 ; B, 30).

35. — De la papauté au X^e siècle, avant qu'Othon le Grand ne se rendit maître de Rome (N., 18 ; A, 25 ; B, 31).

36. — Suite de l'empire d'Othon et de l'état de l'Italie (N., 19 ; A, 26 ; B, 32).

37. — Des empereurs Othon II et III et de Rome (N., 19 ; A, 27 ; B, 33).

38. — De la France, vers le temps de Hugues-Capet (N., 20 ; A, 28 ; B, 34).

39. — Etat de la France, aux X^e et XI^e siècles (N., 21 ; A, 29 ; B, 35).

40. — Conquête de Naples et de la Sicile par des gentilshommes normands (N., 22; A, 30; B, 36).

41. — De la Sicile en particulier, et du droit de légation dans cette ile (A, 31; B, 37).

42. — *CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR GUILLAUME, DUC DE NORMANDIE* (Pl., 8; N., 23; A, 32; B, 38).

43. — *DE L'ÉTAT OÙ ÉTAIT L'EUROPE AUX X^e^ ET XI^e^ SIÈCLES* (Pl., 9; N., 24; A, 33; B, 39).

44. — De l'Espagne et des mahométans de ce royaume jusqu'au commencement du XII^e^ siècle (N., 25; A, 34; B, 40).

45. — De la religion et de la superstition de ces temps-là aux X^e^ et XI^e^ siècles (N., 26; A, 35; B, 41).

46. — De l'empire, de l'Italie, de Rome et des Papes depuis Henri III jusqu'à Frédéric II (N., 27). De l'empire, de l'Italie, de l'empereur Henri IV et de Grégoire VII (A, 36; B, 42).

47. — De l'Empereur Henri V et de Rome jusqu'a Frédéric I^er^ (N, 27; A, 37; B, 43).

48. — De Frédéric Barberousse (N., 27; A, 38; B, 44).

49. — De l'empereur Henri VI et de Rome (N., 27; A, 39; B, 45).

50. — Etat de la France et de l'Angleterre jusqu'au règne de Saint-Louis et de Jean sans Terre et de Henri III pendant le XII^e^ siècle (N., 28; A, 40; B, 46).

51. — D'Othon IV et de Philippe-Auguste au XIII^e^ siècle. De la bataille de Bouvines, etc. (N., 28; A, 41; B, 47).

52. — De Frédéric II et de ses querelles avec les papes, et de l'empire allemand (N, 29; A, 42; B, 48).

53. — *ÉTAT DE L'EUROPE* (Cr.; N., 29). *ÉTAT DE L'EMPIRE DES TURCOMANS* (Cr.; N., 30, 31). De l'Orient au temps des croisades (N., 30; A, 43; B, 49).

54. — De la première croisade jusqu'à la prise de Jérusalem (A, 44; B, 50).

55. — Croisades depuis la prise de Jérusalem (A, 45; B, 51).

56. — *De Saladin* (B, 52).

57. — *Les Croisés envahissent Constantinople. Malheurs de cette ville et des empereurs grecs. Croisade en Egypte. Aventure singulière de Saint-François d'Assise. Disgrâces des chrétiens* (B, 53).

58. — De Saint-Louis et de la dernière croisade (N, 31; A, 46; B, 51).

59. — Suite de la prise de Constantinople par les Croisés N, 32; A, 47; B, 55).

60. — De l'Orient et de Gengis-Kan (A, 48; B, 56).

61. — De Charles d'Anjou roi des Deux-Siciles et des Vêpres siciliennes (N, 33; A, 49; B, 57).

62. — De la croisade contre les [Albigeois] *Languedociens* (N, 34; A, 50; B, 58).

63. — État de l'Europe [après les croisades d'Orient] au XIII^e^ siècle (N., 35; A, 51; B, 59).

64. — De l'Espagne, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles (A, 52; B, 60).

65. — De la Papauté aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles et particulièrement de Boniface VIII (N., 36). De Philippe le Bel et de Boniface VIII (A, 53; B, 61).

66. — Du supplice des Templiers et de l'extinction de cet ordre (N., 37 ; A, 54; B, 62).

67. — De la Suisse et de sa révolution au commencement du XIV^e^ siècle (N., 38; A, 55; B, 63).

68. — Suite de l'état où étaient l'empire, l'Italie et la papauté au XIV^e^ siècle (N., 39; A, 56; B, 64).

69. — De Jeanne, reine de Naples (N., 39; A, 57; B, 65).

70. — De l'empereur Charles IV et du retour du Saint-Siège d'Avignon a Rome (N., 39; A, 58; B, 66).

71. — Du grand schisme d'Occident (N., 40; A, 59; B, 67).

72. — Concile de Constance (N., 41; A, 60; B, 68).

73. — De Jean Hus et de Jérôme de Prague (N., 42; A, 61; B, 69).

74. — De l'état de l'Europe vers le temps du Concile de Constance (N., 43). De l'Italie (A, 62; B, 70).

75. — De la France et de l'Angleterre du temps de Philippe de Valois et d'Edouard III (N., 44; A, 63; B, 71).

76. — De la France sous le roi Jean (N., 45; A, 64; B, 72).

77. — Du Prince noir; du roi de Castille don Pèdre le Cruel; et du connétable Du Guesclin (N., 46; A, 65; B, 73).

78. — De la France et de l'Angleterre du temps [de] du roi Charles V, [VI et VII aux XIV^e^ et XV^e^ siècles]. (N., 47; A, 66; B, 74).

79. — De l'invasion des Anglais en France (N., 48). Du roi Charles VI et de la nouvelle invasion en France par Henri V roi d'Angleterre (A, 67; B, 75).

80. — De la France du temps de Charles VI (N., 49; A, 68; B, 76).

81. — Mœurs et usages vers le XIV^e^ siècle (W., 1; A, 69; B, 77).

82. — *CHAPITRE DES ARTS* (fragments, Pbg). *Sciences et Beaux-Arts, aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles* (B, 78).

83. — Affranchissements, privilèges des villes, États généraux (W., 2; A, 70; B, 79).

84. — Tailles et monnaies (W., 3; A, 71; B, 80).

85. — Du parlement de Paris jusqu'à Charles VII (W., 4; A, 72; B, 81).

86. — Du Concile de Bâle tenu du temps de l'empereur Charles VII (W., 5; A, 73; B, 82).

87. — Décadence de l'empire grec (W., 6; A, 74; B, 83).

88. — De Tamerlan (W., 7; A, 75; B, 84).

89. — Suite de l'histoire des Turcs et des Grecs jusqu'à la prise de Constantinople (W., 8; A, 76; B, 85).

90. — De Scanderbeg (W., 9; A, 77; B, 86).

91. — De la prise de Constantinople par les Turcs (W., 10; A, 78; B, 87).

92. — Progrès des Turcs (W., 11; A, 79). *Entreprises de Mahomet II et sa mort* (B, 88).

93. — *État de la Grèce sous le joug des Turcs, leur gouvernement, leurs mœurs* (W., 11; A, 79; B, 89).

94. — Du roi de France Louis XI (W., 12; A, 80; B, 90).

95. — De la Bourgogne et des Suisses au temps de Louis XI au XV^e^ siècle (W., 13; A, 81; B, 91).

96. — Du gouvernement féodal après Louis XI au XV^e^ siècle (A, 83; B, 92).

97. — De la chevalerie (W., 14; A, 82; B, 93).

98. — *De la noblesse* (B, 94).

99. — *Des tournois* (B, 95).

100. — *Des duels* (B, 96).

101. — De Charles VIII et de l'état de l'Europe quand il entreprit la conquête de Naples (W., 15; A, 84; B, 97).

102. — État de l'Europe à la fin du XV^e^ siècle (W., 16; A, 85; B, 98).

103. — *De l'état des Juifs en Europe* (B, 99).

104. — *De ceux qu'on appelait Bohêmes ou Egyptiens* (B, 100).

105. — *Suite de l'État de l'Europe au XV^e^ siècle. De l'Italie. De l'assassinat de Galéas Sforce dans une église. De l'assassinat des Médicis dans une église. De la part que Sixte IV eut à cette conjuration* (B, 101).

106. — *De l'État du pape, de Venise et de Naples au XV^e^ siècle* (B, 102).

107. — De la conquête de Naples. De Zizim, frère de Bajazet II. Du pape Alexandre VI, etc. (W., 17; A, 86; B, 103).

108. — De Savonarole (W., 18; A, 87; B, 104).

109. — De Pic de la Mirandole (A, 38; B, 105).

110. — Du pape Alexandre VI et du roi Louis XII (W., 19; A, 89; B, 106).

111. — Attentats de la famille d'Alexandre VI et de César Borgia. Suite des affaires de Louis XII avec Ferdinand le Catholique. Mort du pape (W., 20 ; A, 90 ; B, 107).

112. — Suite des affaires politiques de Louis XII (W., 21 ; A, 91 ; B, 103).

113. — De la ligue de Cambrai et quelle en fut la suite. Du pape Jules II, etc. (W., 22 ; A, 92 ; B, 109).

114. — Suite des affaires de Louis XII. De Ferdinand le Catholique et d'Henri VIII, roi d'Angleterre (W., 23 ; A, 93 ; B, 110).

115. — De l'Angleterre et de ses malheurs après l'invasion de la France. De Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, etc. (W., 24 ; A, 94 ; B, 111).

116. — D'Édouard IV. De Marguerite d'Anjou et de la mort de Henri VI (W., 25 ; A, 95 ; B, 112).

117. — Suite des troubles d'Angleterre sous Édouard IV, sous le tyran Richard III, et jusqu'à la fin du règne de Henri VII (W, 26 ; A, 96 ; B, 113).

118. — Idée générale du XVI^e siècle (W., 27 ; A, 97 ; B, 114).

119. — État de l'Europe du temps de Charles-Quint (W., 28 ; A, 98 ; B, 115).

120. — De l'Allemagne et de l'Empire (W., 29 ; A, 99 ; B, 116).

121. — *CHAPITRE DES ARTS*) Pbg, fragments). Usages des XV^e et XVI^e siècles et de l'état des Beaux-Arts (W., 30 ; A, 100 ; B, 117).

122. — De Charles-Quint et de François I^er jusqu'à l'élection de Charles à l'empire en 1519. Du projet de l'empereur Maximilien de se faire pape. De la bataille de Marignan (Ms. de Münich ; A, 101 ; B, 118).

123. — De Charles-Quint et de François Ier jusqu'à [la prise de Rome] LA BATAILLE DE PAVIE (Mch. ; A, 102 ; B, 119).

124. — PRISE DE FRANÇOIS Ier. ROME SACCAGÉE. SOLIMAN REPOUSSÉ. PRINCIPAUTÉS DONNÉES. CONQUÊTE DE TUNIS. QUESTION SI CHARLES-QUINT VOULAIT LA MONARCHIE UNIVERSELLE (A, 103 ; B, 120).

125. — CONDUITE DE FRANÇOIS Ier, SON ENTREVUE AVEC CHARLES-QUINT. LEURS QUERELLES, LEUR GUERRE. ALLIANCE DU ROI DE FRANCE ET DU SULTAN SOLIMAN. MORT DE FRANÇOIS Ier (A, 104 ; B, 121).

126. — TROUBLES D'ALLEMAGNE. BATAILLE DE MUHLBERG. GRANDEUR ET DISGRACE DE CHARLES-QUINT. SON ABDICATION (A, 105 ; B, 122).

127. — DE LÉON X ET DE L'ÉGLISE (A, 106 ; B, 123).

128. — De Luther et de Zwingle. *Des indulgences. De l'aventure des Dominicains qui causa le changement de religion dans la moitié de la Suisse* (Mch., 77 ; A, 107 ; B, 124).

129. — *De Luther et de Zwingle et de la cause qui rendit la religion romaine odieuse dans la moitié de la Suisse* (B, 125).

130. — Progrès du luthéranisme en Suède, en Danemarck et en Allemagne (Mch., 78 ; A, 109 [108 manque] ; B, 126).

131. — Des anabaptistes (Mch., 79 ; A, 110 ; B, 127).

132. — Suite du luthéranisme et de l'anabaptisme [et du Calvinisme] (Mch., 80 ; A, 111 ; B, 128).

133. — DE GENÈVE ET DE CALVIN (A, 112 ; B, 129).

134. — DE CALVIN ET DE SERVET (A, 113 ; B, 130).

135. — Du roi Henri VIII. De la révolution de la religion en Angleterre (Mch., 81 ; A, 114; B. 131).

136. — Suite de la religion d'Angleterre (Mch., 82; A, 114 [*sic*, compensation du 108 manquant]; B, 132).

137. — De la religion en Écosse (Mch., 83; A, 115; B, 133).

138. — De la religion en France sous François Ier et ses successeurs (Mch., 84; A, 116; B, 134).

139. — Des ordres religieux (Mch., 85; A, 117; B, 135).

140. — De l'Inquisition (Mch., 86; A, 118; B, 136).

141. — *DES DÉCOUVERTES DES PORTUGAIS* (Pbg ; A, 115; B, 137).

142. — Du Japon (A, 120; B, 138).

143. — *De l'Inde, en deçà et de là le Gange. Des espèces d'hommes différentes et de leurs coutumes* (B, 139).

144. — De l'Ethiopie ou Abyssinie (A, 121; B, 140).

145. — *DE COLOMBO ET DE L'AMÉRIQUE* (Pbg.; A, 122; B, 141).

146. — *Vaines disputes* (B, 142).

147. — *DE FERNAND CORTEZ* (Pbg.; A, 123; B, 143).

148. — *DE LA CONQUÊTE DU PÉROU* (Pbg.; A, 124 ; B, 144).

149. — Du premier voyage autour du monde (A, 125; B, 145).

150. — *Du Brésil* (B, 146).

151. — *Des possessions des Français en Amérique* (B, 147).

152. — *Des îles françaises et des flibustiers* (B, 148).

153. — *Des possessions des Anglais et des Hollandais en Amérique* (B, 149).

154. — *Du Paraguai* (B, 150).

155. — Etat de l'Asie au temps des découvertes des Portugais (A, 126; B, 151).

156. — Des Tartares (A, 127 ; B, 152).

157. — Du Mogol (A, 128; B, 153).

158. — De la Perse et de sa révolution au XVI^e^ siècle. De ses usages, de ses mœurs, etc. (A, 129; B, 154).

159. — De l'empire ottoman au XVI^e^ siècle. Ses usages, son gouvernement, ses revenus (A, 130; B, 155).

160. — De la bataille de Lépante (A, 131; B, 156).

161. — Des côtes d'Afrique (A, 132; B, 157).

162. — Des royaumes de Fez et de Maroc (A, 133; B, 158).

163. — De Philippe II, roi d'Espagne (A, 134; B, 159).

164. — Fondation de la République des Provinces-Unies (A, 135; B, 160).

165. — Suite du règne de Philippe II. Malheurs de don Sébastien, roi de Portugal (A, 136; B, 161).

166. — De l'invasion projetée contre l'Angleterre, de la flotte invincible. Du pouvoir de Philippe II en France. Examen de la mort de don Carlos, etc. (A, 137; B, 162).

167. — Des Anglais sous Edouard VI, Marie et Élisabeth (A, 138; B, 163).

168. — De la reine Elisabeth (A, 139; B, 164).

169. — De la reine Marie Stuart (A, 140; B, 165).

170. — De la France vers la fin du XVI^e^ siècle, sous François II (A, 141 ; B, 166).

171. — De la France [sous François II, Charles IX et Henri III]. *Minorité de Charles IX* (A, 142 ; B, 167).

172. — *Sommaire des particularités principales du Concile de Trente* (B, 168).

173. — *De la France sous Henri III* (B, 169).

174. — De Henri IV (A, 143 ; B, 170).

175. — De la France sous Louis XIII jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu (A, 144; B, 171).

176. — Du ministère du cardinal de Richelieu (A, 145; B, 172).

177. — Du gouvernement et des mœurs de l'Espagne, depuis Philippe II jusqu'a Charles II (A, 146; B, 173).

178. — Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias et Ferdinand II. Des malheurs de Frédéric, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Westphalie (A, 147; B, 174).

179. — De l'Angleterre jusqu'a l'année 1641 (A, 141 ; B, 175).

180. — Des malheurs et de la mort de Charles I^er^ (A, 149; B, 176).

181. — De Cromwell (A, 150 ; B, 177).

182. — De l'Angleterre sous Charles II (A, 151 ; B, 178).

183. — De l'Italie et principalement de Rome, a la fin du XVI^e^ siècle. Du Concile de Trente. De la réforme du calendrier (A, 152; B, 179).

184. — De Sixte-Quint (A, 153 ; B, 180).

185. — Des successeurs de Sixte-Quint (A, 154; B, 181).

186. — Suite de l'Italie au XVII^e siècle (A, 155; B, 182).

187. — De la Hollande au XVII^e siècle (A, 156; B, 183).

188. — Du Danemark, de la Suède et de la Pologne au XVII^e siècle (A, 157 ; B, 184).

189. — *De la Pologne au XVII^e siècle, et des sociniens ou unitaires* (B, 185).

190. — De la Russie aux XVI^e et XVII^e siècles (A, 158 ; B, 186).

191. — De d'Empire ottoman au XVII^e siècle. Siège de Candie. Faux Messie (A, 159; B, 187).

192. — Progrès des Turcs. Siège de Vienne (A, 169 ; B, 188).

193. — De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution, et de Thamas Kouli-Khan, ou Sha-Nadir (A, 161 ; B, 189).

194. — Du Mogol (A, 162; B, 190).

195. — De la Chine au XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e (A, 163; B, 191).

196. — Du Japon au XVII^e siècle (A, 164; B, 192).

197. — *Résumé de toute cette histoire* (B, 193).

Fin du tome premier

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le cinq janvier mil neuf cent quatorze

PAR

CH. COLIN

A Mayenne

pour

FERNAND CAUSSY

PQ2072. A3C3 V1

a39001 003895722b

10-67

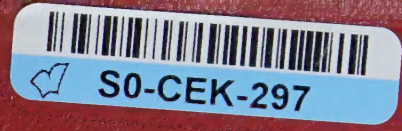
S0-CEK-297